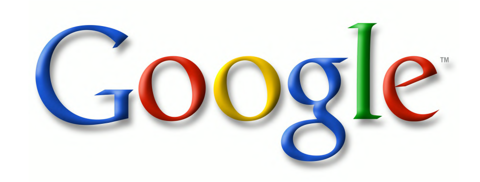
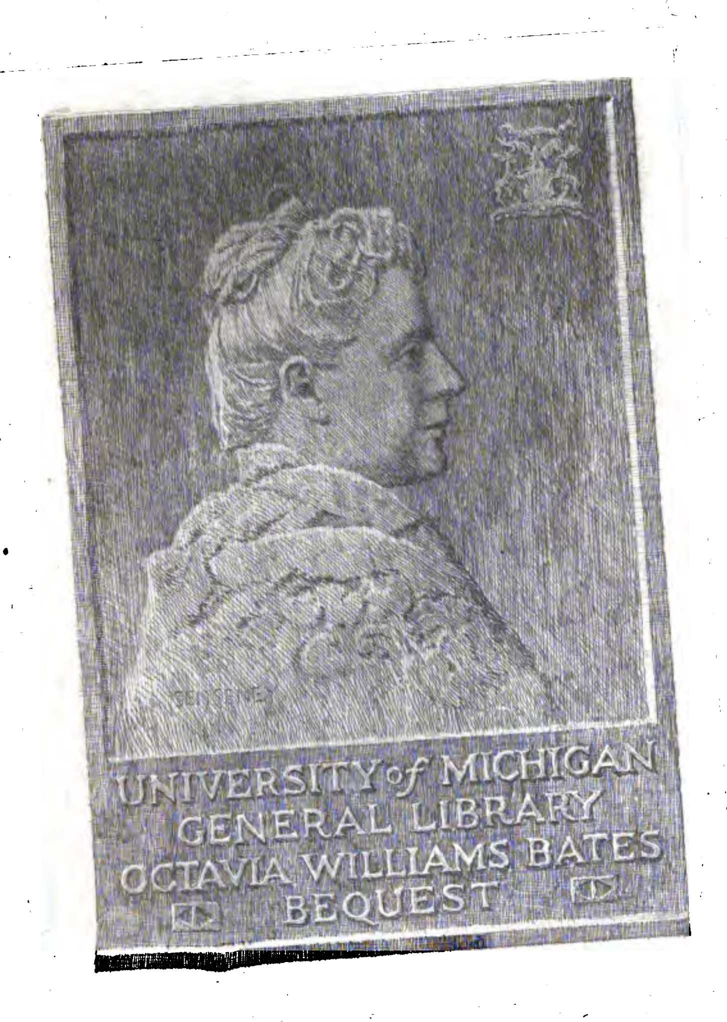



UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Voltaire, François Marie Arouet de

OEUVRES

COMPLETES

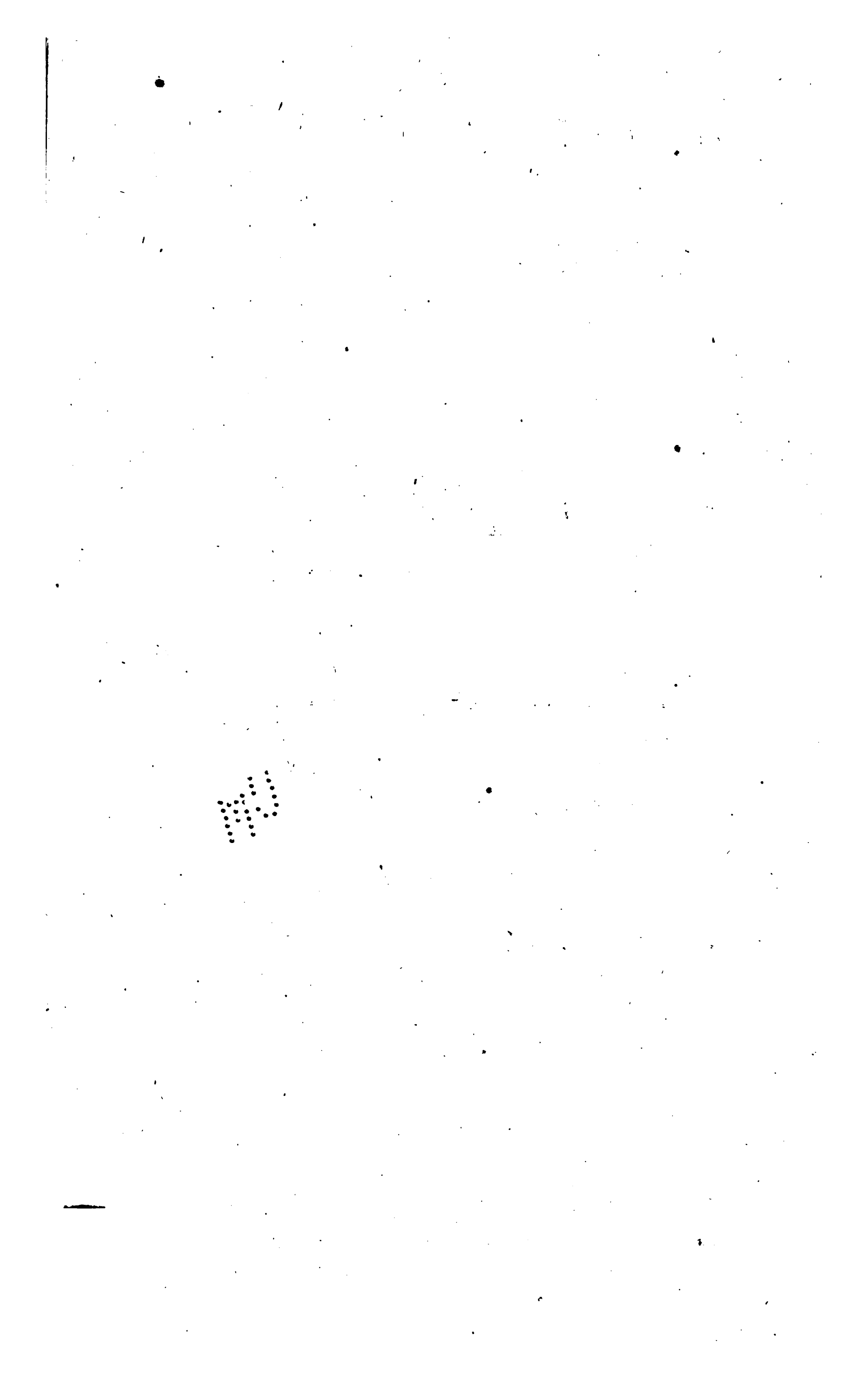
DE

VOLTAIRE.

TOME VINGT-SEPTIEME.

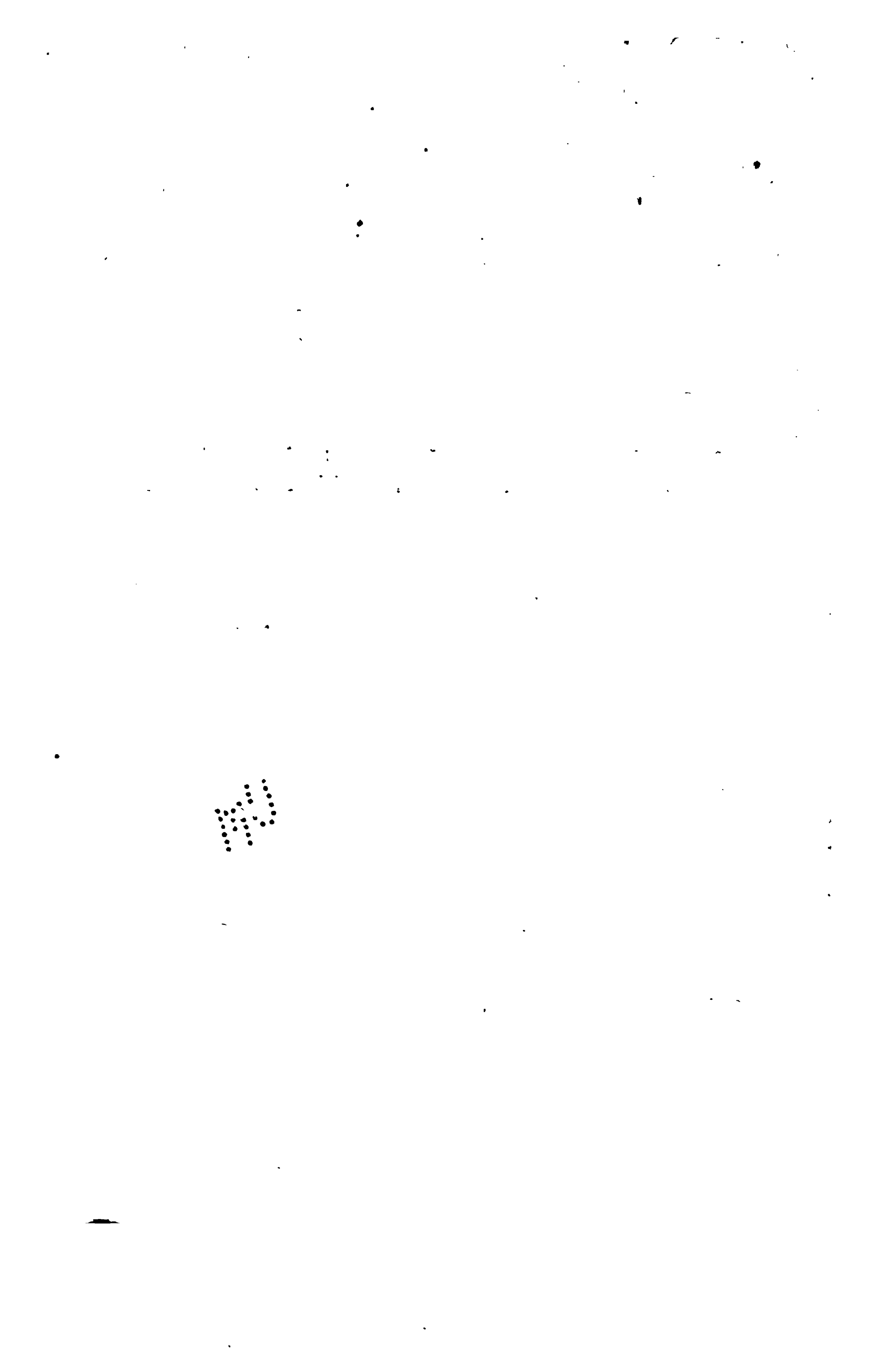
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.



MELANGES

HISTORIQUES.



AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

CES mélanges renferment les réponſes de M. de *Voltaire* à pluſieurs critiques de ſes ouvrages hiſtoriques, un traité précieux ſur l'eſprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'hiſtoire, & un recueil de fragmens dans lequel nous avons fait entrer pluſieurs morceaux hiſtoriques détachés. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques répétitions ; mais il était très-difficile de les éviter ſans gâter ces différens morceaux, ou ſans priver le lecteur de pluſieurs détails très-agréables. M. de *Voltaire*, en répétant les mêmes choſes, a preſque toujours varié ſon ſtyle & ſes réflexions.

Les réponſes aux critiques regardent principalement *la Beaumelle*, le jéſuite *Nonotte*, l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, & celui de trois volumes de lettres publiées ſous des noms de juifs portugais.

C'eſt ſeulement dans la vie de M. de *Voltaire* qu'il faut parler de *la Beaumelle* qui troubla long-temps le repos de ce grand-homme, mais qui n'était ni aſſez inſtruit ſur l'hiſtoire, ni aſſez éclairé pour faire des remarques utiles ſur ſes ouvrages.

On en peut dire autant du jéſuite *Nonotte.* Le libelle mépriſable intitulé *Erreurs de Voltaire* ne méritait pas de réponſe. Les deux autres ouvrages ſont d'un genre différent : on ne peut refuſer beaucoup d'érudition à l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, ni même cette eſpèce de critique qui ne demande que la connaiſſance des auteurs & celle des langues. Mais on déſirerait qu'il eût mis dans ſon ouvrage plus de cette autre critique plus rare & plus difficile, fondée ſur une connaiſſance philoſophique de la nature & des hommes. On pourrait lui reprocher auſſi ce ton de ſupériorité qu'il n'était permis à perſonne de prendre à l'égard de l'auteur de Mahomet & d'Alzire, de l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations : enfin lorſqu'on lit dans ce *ſupplément* que M. de *Voltaire eſt une bête féroce qu'il faut chaſſer de toute ſociété policée*, il eſt bien difficile de ne point pardonner la gaieté avec laquelle cet illuſtre vieillard a répondu.

On attribue également les lettres des ſix juifs à un ſavant académicien ; mais nous ne pouvons le croire. Elles ſont trop éloignées de ce ſtyle poli, même dans la critique, qui diſtingue les académiciens de la capitale, ſurtout lorſque le grand nom de leur adverſaire leur fait un devoir de ces égards. Ils ſavent trop

qu'il n'eſt permis de s'en diſpenſer que lorſqu'on a le malheur d'être forcé de ſe défendre contre des hommes que l'intérêt même de la ſociété oblige de dévouer au mépris public. Le temps des académiciens eſt d'ailleurs trop précieux pour qu'ils puiſſent s'occuper pendant trois gros volumes de la petite nation juive. Comment au milieu de tant de découvertes utiles dans les ſciences & les arts, lorſque l'Europe entière eſt occupée des queſtions les plus importantes de la légiſlation, du commerce, de la politique, un académicien pourrait-il arrêter ſi long-temps ſes regards ſur les crimes, les brigandages, les débauches d'une horde de voleurs arabes ?

Nous croyons plus naturel d'attribuer ces lettres à de véritables juifs : il eſt tout ſimple qu'ils s'occupent & cherchent à occuper les autres des aventures de leurs ancêtres; on peut pardonner à un juif qui a lu le Talmud de parler avec hauteur à un grand poëte qui n'a étudié que *Locke* & *Newton*. On peut même les excuſer de manquer de charité ; ils ne ſont point ſous la loi de grâce : & quand les petits-fils de *Siméon*, de *Phinée*, de *Joſué*, de *Samuel*, de *David*, &c ſe bornent à faire l'apologie de ces héros, & à dire de groſſes injures à un philoſophe, on doit leur ſavoir gré de leur modération. N'eſt-il

pas évident qu'un auteur qui prend la défenſe de tant d'aſſaſſinats, de tant d'uſages barbares, ne peut être un chrétien, & qu'il n'y a qu'un juif qui puiſſe dire que les Juifs aient ſu l'aſtronomie, & cultivé les arts ?

On ſe tromperait ſi l'on imaginait que le zèle pour la religion produit les ouvrages de ce genre. Quand ce n'eſt point l'envie ou la faim, c'eſt l'orgueil qui les inſpire. Un homme a paſſé vingt années à lire un vieux livre, à en comparer les manuſcrits & les éditions, à reſtituer quelques lignes défigurées ; & vous allez lui dire que ce livre n'eſt qu'un recueil de contes à dormir debout ! Ce ſavant doit vous regarder comme un ennemi de la ſociété, *une bête féroce.*

Un autre eſt accoutumé à entendre dire à des bambins : Cela eſt bien ſûr, car Monſieur l'abbé l'a dit : & il apprend qu'il y a des hommes aſſez audacieux pour oſer révoquer en doute ce qu'a dit Monſieur l'abbé. Alors il ſe fait juif, dans l'eſpérance d'être écouté hors de ſon collége, & il dénonce l'auteur téméraire qui ne veut pas tout croire ſur ſa parole. Comment ! je paſſe dans mon quartier pour un miniſtre de la Divinité, & ſans reſpect pour le ſacrement de l'ordre & la bénédiction de licence, vous voulez raiſonner avec moi comme avec votre

ẽgal, parce que vous avez fait de beaux vers, & que vous écrivez éloquemment en profe! L'Etat eft renverfé fi on laiffe une pareille licence impunie. Nous ne pouvons lapider cet audacieux fuivant la douceur des lois juives, confolons-nous en lui difant des injures.

Telle eft la fource de ces libelles auxquels M. de *Voltaire* daigna fi fouvent répondre; mais dans ces réponfes il a prefque toujours le talent d'amufer & d'inftruire fes lecteurs: & fes adverfaires n'ont malheureufement jamais eu ni l'un ni l'autre.

LE
PYRRHONISME
DE L'HISTOIRE.

LE

PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Plusieurs doutes.

JE fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'*Essai sur l'esprit & les mœurs des nations* : je ne veux ni un pyrrhonisme outré, ni une crédulité ridicule ; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais, & les détails très-faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé *Sésostris* par les Grecs, qui ont changé tous les noms d'Egypte & de l'Asie, comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London* que nous appelons *Londres*, & celui de *Luigi* aux rois de France nommés *Louis.* Mais s'il y eut un *Sésostris*, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfans égyptiens qui naquirent le même mois que son fils à être un jour avec lui les conquérans du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou six lieues à ces enfans, avant de leur donner à déjeûner.

L'enfance de *Cyrus* expofée, les oracles rendus à *Créfus*, l'aventure des oreilles du mage *Smerdis*, le cheval de *Darius*, qui créa fon maître roi, & tous ces embelliffemens de l'hiftoire pourraient être conteftés par des gens qui en croiraient plus leur raifon que leurs livres.

Il a ofé dire & même prouver que les monumens les plus célébres, les fêtes, les commémorations les plus folemnelles ne conftatent point du tout la vérité des prétendus événemens tranfmis de fiècle en fiècle à la crédulité humaine par ces folemnités.

Il a fait voir que fi des ftatues, des temples, des cérémonies annuelles, des jeux, des myftères inftitués étaient une preuve, il s'enfuivrait que *Caftor* & *Pollux* combattirent en effet pour les Romains, que *Jupiter* les arrêta dans leur fuite; il s'enfuivrait que les Faftes d'*Ovide* font des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome, & que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez dans le Réfumé de fon *Effai fur l'efprit & les mœurs des nations*, depuis la page 346 jufqu'à la page 348 du tome IV de cette nouvelle édition.

CHAPITRE II.

De Bossuet.

Nous sommes dans le siècle où l'on a détruit presque toutes les erreurs de physique. Il n'est plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux cristallins, ni de la sphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi sera-t-il permis à *Rollin*, d'ailleurs si estimable, de nous bercer de tous les contes d'*Hérodote*, & de nous donner pour une histoire véridique un conte donné par *Xénophon* pour un conte? de nous redire, de nous répéter la fabuleuse enfance de *Cyrus*, & ses petits tours d'adresse, & la grâce avec laquelle *il servait à boire à son papa Astyage* qui n'a jamais existé?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fausse; on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maîtres à penser. Les hommes même les plus savans, les plus éloquens n'ont servi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverser. *Bossuet* en est un grand exemple dans sa prétendue *Histoire universelle*, qui n'est que celle de quatre à cinq peuples, & surtout de la petite nation juive, ou ignorée, ou justement méprisée du reste de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les événemens, & pour laquelle il dit que tout a été fait, comme si un écrivain de Cornouailles disait que rien n'est

arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'eſt un homme qui enchaſſe continuellement des pierres fauſſes dans de l'or. Le haſard me fait tomber dans ce moment ſur un paſſage de ſon *Hiſtoire univerſelle* où il parle des héréſies : (*) *Ces héréſies*, dit-il, *tant prédites par* JESUS-CHRIST.... Ne dirait-on pas à ces mots que JESUS-CHRIST a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la ſuite des temps ſur les dogmes du chriſtianiſme? Cependant la vérité eſt qu'il n'en a parlé en aucun endroit ; le mot d'*héréſie* même n'eſt dans aucun évangile, & certes il ne devait pas s'y rencontrer, puiſque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. JESUS n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme ne pouvait annoncer aucune héréſie. Il n'a jamais dit, ni dans ſes ſermons, ni à ſes apôtres : Vous croirez que ma mère eſt vierge ; vous croirez que je ſuis conſubſtantiel à DIEU ; vous croirez que j'ai deux volontés ; vous croirez que le Saint-Eſprit procède du père & du fils ; vous croirez à la tranſſubſtantiation ; vous croirez qu'on peut réſiſter à la grâce efficace, & qu'on n'y réſiſte pas.

Il n'y a rien, en un mot, dans l'évangile qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. DIEU voulut que ſes diſciples & les diſciples de ſes diſciples les annonçaſſent, les expliquaſſent dans la ſuite des ſiècles ; mais JESUS n'a jamais dit un mot ni ſur ces dogmes alors inconnus, ni ſur les conteſtations qu'ils excitèrent long-temps après lui.

Il a parlé des faux prophètes comme tous ſes

(*) Page 327, édition d'*Etienne David*, 1739.

prédéceſſeurs ; gardez-vous, diſait-il, des faux prophètes : mais eſt-ce là déſigner, ſpécifier les conteſtations théologiques, les héréſies ſur des points de foi ? *Boſſuet* abuſe ici viſiblement des mots : cela n'eſt pardonnable qu'à *Calmet* & à de pareils commentateurs.

D'où vient que *Boſſuet* en a impoſé ſi hardiment ? d'où vient que perſonne n'a relevé cette infidélité ? C'eſt qu'il était bien ſûr que ſa nation ne lirait que ſuperficiellement ſa belle déclamation univerſelle, & que les ignorans le croiraient ſur ſa parole, parole éloquente & quelquefois trompeuſe.

CHAPITRE III.

De l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Fleuri.

J'AI vu une ſtatue de boue dans laquelle l'artiſte avait mêlé quelques feuilles d'or ; j'ai ſéparé l'or, & j'ai jeté la boue. Cette ſtatue eſt l'*Hiſtoire eccléſiaſtique* compilée par *Fleuri*, ornée de quelques diſcours détachés, dans leſquels on voit briller des traits de liberté & de vérité, tandis que le corps de l'hiſtoire eſt ſouillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'eſt un *Théodore* dont on changea le nom en celui de *Grégoire thaumaturge ;* qui, dans ſa jeuneſſe, étant preſſé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou

faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour son salaire.

St Jean & la *Ste Vierge* viennent ensuite lui expliquer les mystères du christianisme. Dès qu'il est instruit, il écrit une lettre au diable, la met sur un autel païen; la lettre est rendue à son adresse, & le diable fait ponctuellement ce que *Grégoire* lui a commandé. Au sortir de là il fait marcher des pierres comme *Amphion*. Il est pris pour juge par deux frères qui se disputaient un étang, & pour les mettre d'accord, il fait disparaître l'étang; il se change en arbre comme *Prothée;* il rencontre un charbonnier nommé *Alexandre*, & le fait évêque: voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'est un *St Romain* que l'empereur *Dioclétien* fait jeter au feu. Des juifs qui étaient présens se moquent de *St Romain*, & disent que leur Dieu délivra des flammes *Sidrac*, *Misac* & *Abdénago*, mais que le petit *St Romain* ne sera pas délivré par le Dieu des chrétiens. Aussitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher à la honte des juifs. Le juge irrité condamne *St Romain* à perdre la langue (apparemment pour s'en être servi à demander de la pluie.) Un médecin de l'empereur, nommé *Ariston*, qui se trouvait là, coupe aussitôt la langue de *St Romain* jusqu'à la racine. Dès que le jeune homme, qui était né bègue, eut la langue coupée, il se met à parler avec une volubilité inconcevable. Il faut que vous soyez bien mal adroit, dit l'empereur au médecin, & que vous ne sachiez pas couper des langues. *Ariston* soutient qu'il a fait l'opération à merveille,

merveille, & que *Romain* devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un passant, lui coupe la langue, & le passant meurt.

C'est un cabaretier chrétien nommé *Théodote*, qui prie DIEU de faire mourir sept vierges chrétiennes de soixante & dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé *Fleuri* devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en soit, St *Théodote* prie DIEU de faire mourir les sept vierges; DIEU lui accorde sa demande. Elles sont noyées dans un lac : St *Théodote* vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleste qui court devant lui. Après quoi il a le plaisir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier, enivré les soldats qui les gardaient.

Tout cela se trouve dans le second tome de l'histoire de *Fleuri*, & tous ses volumes sont remplis de pareils contes. Est-ce pour insulter au genre humain, j'oserais presque dire, pour insulter à DIEU même, que le confesseur d'un roi a osé écrire ces détestables absurdités? disait-il en secret à son siècle : Tous mes contemporains sont imbécilles, ils me liront & ils me croiront? ou bien, disait-il : Les gens du monde ne me liront pas, les dévotes imbécilles me liront superficiellement, & c'en est assez pour moi?

Enfin l'auteur des discours peut-il être l'auteur de ces honteuses niaiseries? voulait-il, attaquant les usurpations papales dans ses discours, persuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion? Disons pour

ſa juſtification qu'il les rapporte comme il les a trouvées, & qu'il ne dit jamais qu'il les croie. Il ſavait trop que des abſurdités monacales ne ſont pas des articles de foi, & que la religion conſiſte dans l'adoration de DIEU, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, & non dans une crédulité imbécille pour des ſottiſes du pédagogue chrétien. Enfin, il faut pardonner au ſavant *Fleuri* d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une aſſez belle amende honorable par ſes diſcours.

L'abbé de *Longuerue* dit que lorſque *Fleuri* commença à écrire l'hiſtoire eccléſiaſtique, il la ſavait fort peu. Sans doute il s'inſtruiſit en travaillant, & cela eſt très-ordinaire; mais ce qui n'eſt pas ordinaire, c'eſt de faire des diſcours auſſi politiques & auſſi ſenſés après avoir écrit tant de ſottiſes. Auſſi qu'eſt-il arrivé? on a condamné à Rome ſes excellens diſcours, & on y a très-bien accueilli ſes ſtupidités: quand je dis qu'elles y ſont bien accueillies, ce n'eſt pas qu'elles y ſoient lues, car on ne lit point à Rome.

CHAPITRE IV.

De l'hiſtoire juive.

C'EST une grande queſtion parmi pluſieurs théologiens, ſi les livres purement hiſtoriques des Juifs ont été inſpirés; car pour les livres de préceptes & pour les prophéties il n'eſt point de chrétien qui en doute, & les prophètes eux-mêmes

difent tous qu'ils écrivent au nom de DIEU ; ainfi on ne peut s'empêcher de les croire fur leur parole fans une grande impiété : mais il s'agit de favoir fi DIEU a été réellement dans tous les temps l'hiftorien du peuple juif.

Le Clerc & d'autres théologiens de Hollande prétendent qu'il n'était pas même néceffaire que DIEU daignât dicter toutes les annales hébraïques, & qu'il abandonna cette partie à la fcience & à la foi humaine. *Grotius*, *Simon*, *Dupin* ne s'éloignent pas de ce fentiment. Ils penfent que DIEU difpofa feulement l'efprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des Juges, ni de ceux des Rois & des Paralipomènes. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres livres qui ont été perdus, comme (*a*) celui des Guerres du Seigneur, (*b*) le Droiturier, ou le livre des juftes, (*c*) celui des Jours de *Salomon*, (*d*) & ceux des Annales des rois d'Ifraël & de Juda. Il y a furtout des textes qu'il eft difficile de concilier : par exemple, on voit dans le Pentateuque que les Juifs facrifièrent dans le défert au Seigneur, & que leur feule idolâtrie fut celle du veau d'or ; cependant il eft dit dans *Jérémie*, (*e*)

(*a*) Nomb. chap. XXI, v. 14.

(*b*) *Jofué*, chap. X, v. 13, & II des Rois, v. 1, 18.

(*c*) III des Rois, chap. XI, v. 41.

(*d*) III des Rois, chap. XIV, v. 19, 29 & ailleurs.

(*e*) Chap. VII, v. 22.

dans *Amos*, (*f*) & dans les Discours de *St Etienne* (*g*) qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu *Moloch* & le dieu *Remphan*, & qu'ils ne sacrifièrent point au Seigneur.

Il n'est pas aisé de comprendre comment DIEU dicta l'histoire des rois de Juda & d'Israël, puisque les rois d'Israël étaient hérétiques, & que même quand les Hébreux voulurent avoir des rois, DIEU leur déclare expressément, par la bouche de son prophète *Samuel*, que c'est (*h*) rejeter DIEU que d'obéir à des monarques; or plusieurs savans ont été étonnés que DIEU voulût être l'historien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé si DIEU peut avoir dicté que le premier roi *Saül* remporta une victoire à la tête de trois cents trente mille hommes, (*i*) puisqu'il est dit qu'il n'y avait que deux épées (*k*) dans toute la nation, & qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser leurs coignées & leurs serpettes.

Si DIEU peut avoir dicté que *David*, qui était (*l*) selon son cœur, (*m*) se mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes.

(*f*) Chap. V, v. 26.

(*g*) Actes des apôtres, chap. VII, v. 43.

(*h*) I des Rois, chap. X, v. 19.

(*i*) I des Rois, chap. XI, v. 8.

(*k*) I des Rois, chap. XIII, v. 20, 22.

(*l*) I des Rois, chap. XIII, v. 14.

(*m*) I des Rois, chap. XXII, v. 2.

Si *David* peut avoir commis tous les crimes que la raifon peu éclairée par la foi ofe lui reprocher.

Si DIEU a pu dicter les contradictions qui fe trouvent entre l'hiftoire des Rois & les Paralipomènes.

On a encore prétendu que l'hiftoire des Rois ne contenant que des événemens fans aucune inftruction, & même beaucoup de crimes, il ne paraiffait pas digne de l'être éternel d'écrire ces événemens & ces crimes. Mais nous fommes bien loin de vouloir defcendre dans cet abyme théologique ; nous refpectons, comme nous le devons, fans examen, tout ce que la fynagogue & l'Eglife chrétienne ont refpecté.

Qu'il nous foit feulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une fi grande horreur pour les Egyptiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes ; la circoncifion, les ablutions, les jeûnes, les robes de lin, le bouc émiffaire, la vache rouffe, le ferpent d'airain & cent autres ufages.

Quelle langue parlaient-ils dans le défert ? Il eft dit au pfeaume LXXX (*n*) qu'ils n'entendirent pas l'idiome qu'on parlait au-delà de la mer Rouge. Leur langage au fortir de l'Egypte était-il égyptien ? Mais pourquoi ne retrouve-t-on dans les caractères dont ils fe fervent aucune trace des caractères d'Egypte ? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien, d'azotien & de fyriaque corrompu ?

(*n*) Verf. 5.

Quel était le *Pharaon* sous lequel ils s'enfuirent? Etait-ce l'éthiopien catisan dont il est dit dans *Diodore de Sicile* (*o*) qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina, après leur avoir fait couper le nez?

Quel prince régnait à Tyr lorsque les Juifs entrèrent dans le pays de Chanaan? Le pays de Tyr & de Sidon était-il alors une république ou une monarchie?

D'où vient que *Sanchoniathon*, qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux? S'il en avait parlé, *Eusèbe*, qui rapporte des pages entières de *Sanchoniathon*, n'aurait-il pas fait valoir un si glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque?

Pourquoi ni dans les monumens qui nous restent de l'Egypte, ni dans le Shasta & dans le Védam des Indiens, ni dans les cinq Kings des Chinois, ni dans les lois de *Zoroastre*, ni dans aucun ancien auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs qui sont la source du genre-humain?

Comment *Noé*, le restaurateur de la race des hommes, dont les enfans se partagèrent tout l'hémisphère, a-t-il été absolument inconnu dans cet hémisphère?

Comment *Enoch*, *Seth*, *Caïn*, *Abel*, *Eve*, *Adam* le premier homme, ont-ils été par-tout ignorés, excepté dans la nation juive?

On pourrait faire ces questions & mille autres encore plus embarrassantes, si les livres des Juifs

(*o*) Liv. II.

étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes ; mais étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération, & ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhonisme est ouvert pour tous les autres peuples, mais il est fermé pour les Juifs. Nous sommes à leur égard comme les Egyptiens qui étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouissaient du plus beau soleil dans la petite contrée de Gessen.

Ainsi n'admettons nul doute sur l'histoire du peuple de DIEU ; tout y est mystère & prophétie, parce que ce peuple est le précurseur des chrétiens. Tout y est prodige, parce que c'est DIEU qui est à la tête de cette nation sacrée : en un mot, l'histoire juive est celle de DIEU même, & n'a rien de commun avec la faible raison de tous les peuples de l'univers. Il faut, quand on lit l'ancien & le nouveau testament, commencer par imiter le père *Canaye*.

CHAPITRE V.

Des Egyptiens.

COMME l'histoire des Egyptiens n'est pas celle de DIEU, il est permis de s'en moquer. On l'a déjà fait avec succès sur ses dix-huit mille villes & sur Thèbes aux cent portes par lesquelles sortait un million de soldats, ce qui supposait cinq millions d'habitans dans la ville, tandis que l'Egypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'ames.

Presque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Egypte a été écrit apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix qui venait se brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis pour y renaître.

Les Egyptiens adoraient-ils en effet des bœufs, des boucs, des crocodiles, des singes, des chats, & jusqu'à des oignons ? Il suffit qu'on l'ait dit une fois pour que mille copistes l'aient redit en vers & en prose. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur sur les Egyptiens est *Sanchoniathon*, le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conservé des fragmens. Il était voisin des Hébreux, & incontestablement plus ancien que *Moïse*, puisqu'il ne parle pas de ce *Moïse*, & qu'il aurait fait mention sans doute d'un si grand-homme & de ses épouvantables prodiges, s'il fût venu après lui, ou s'il avait été son contemporain.

Voici comme il s'exprime : *Ces choses sont écrites dans l'Histoire du monde de Thaut & dans ses mémoires : mais ces premiers hommes consacrèrent des plantes & des productions de la terre ; ils leur attribuèrent la divinité ; ils révérèrent les choses qui les nourrissaient ; ils leur offrirent leur boire & leur manger, cette religion étant conforme à la faiblesse de leurs esprits.*

Il est très-remarquable que *Sanchoniathon*, qui vivait avant *Moïse*, cite les livres de *Thaut*, qui avaient huit cents ans d'antiquité ; mais il est plus remarquable encore que *Sanchoniathon* s'est trompé, en disant que les Egyptiens adoraient des oignons : ils ne les adoraient certainement pas, puisqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où *César* conquit l'Egypte, dit dans son livre de la Divination *qu'il n'y a point de superstition que les hommes n'aient embrassée, mais qu'il n'est encore aucune nation qui se soit avisée de manger ses dieux.*

De quoi se feraient nourris les Egyptiens, s'ils avaient adoré tous les bœufs & tous les oignons ? L'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* a dénoué le nœud de cette difficulté, en disant qu'il faut faire une grande différence entre un oignon consacré & un oignon dieu. Le bœuf *Apis* était consacré ; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres & par tout le peuple.

Une ville d'Egypte avait consacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent des souris. *Diodore de Sicile* rapporte que les Egyptiens égorgèrent de son temps un romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il est très-vraisemblable que c'était le chat consacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y est persuadé qu'elles portent bonheur aux maisons sur le toit desquelles elles se perchent. Un hollandais de mauvaise humeur me ferait payer cher sa cigogne.

Dans un nome d'Egypte voisin du Nil, il y avait un crocodile sacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeassent moins de petits enfans. *Origène*, qui vivait dans Alexandrie, & qui devait être bien instruit de la religion du pays, s'exprime ainsi dans sa réponse à *Celse* au liv. III : *Nous n'imitons point les Egyptiens dans le culte*

d'Isis & d'Osiris ; nous n'y joignons point Minerve comme ceux du nome de Saïs. Il dit dans un autre endroit : *Ammon ne souffre pas que les habitans de la ville d'Apis vers la Libie mangent des vaches.* Il est clair par ces passages qu'on adorait *Isis* & *Osiris*.

Il dit encore : *Il n'y aurait rien de mauvais à s'abstenir des animaux utiles aux hommes ; mais épargner un crocodile, l'estimer consacré à je ne sais quelle divinité, n'est-ce pas une extrême folie ?*

Il est évident par tous ces passages que les prêtres, les schoëns d'Egypte adoraient des dieux & non pas des bêtes. Ce n'est pas que les manœuvres & les blanchisseuses ne pussent très-bien prendre pour une divinité la bête consacrée. Il se peut même que des dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Egypte, aient cru le bœuf *Apis* un dieu, lui aient fait des neuvaines, & qu'il y ait eu des héréfies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de la *Philosophie de l'histoire.* (*p*)

Le monde est vieux, mais l'histoire est d'hier. Celle que nous nommons *ancienne*, & qui est en effet très-récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans : nous n'avons avant ce temps que quelques probabilités : elles nous ont été transmises dans les annales des brachmanes, dans la chronique chinoise, dans l'histoire d'*Hérodote*. Les anciennes chroniques chinoises ne regardent que cet empire séparé du reste du monde. *Hérodote*, plus intéressant pour nous, parle de la terre alors connue. En

(*p*) *Rites égyptiens*, *Essai sur les mœurs &c.*, tome I, *introduction.*

récitant aux Grecs les neuf livres de ſon hiſtoire, il les enchanta par la nouveauté de cette entrepriſe, par le charme de ſa diction, & ſurtout par les fables.

CHAPITRE VI.

De l'hiſtoire d'Hérodote.

PRESQUE tout ce qu'il raconte ſur la foi des étrangers eſt fabuleux, mais tout ce qu'il a vu eſt vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence & quelle ſplendeur régnaient dans l'Aſie mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre & dépeuplée. Il a vu à Delphes les préſens d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyés au temple; & il parle à des auditeurs qui connaiſſaient Delphes comme lui. Or quel eſpace de temps a dû s'écouler avant que les rois de Lydie euſſent pu amaſſer aſſez de tréſors ſuperflus pour faire des préſens ſi conſidérables à un temple étranger!

Mais quand *Hérodote* rapporte les contes qu'il a entendus, ſon livre n'eſt plus qu'un roman qui reſſemble aux fables miléſiennes.

C'eſt un *Candaule* qui montre ſa femme toute nue à ſon ami *Gygès*; c'eſt cette femme qui par modeſtie ne laiſſe à *Gygès* que le choix de tuer ſon mari, d'épouſer la veuve, ou de périr.

C'eſt un oracle de Delphes qui devine que dans le même temps qu'il parle, *Créſus* à cent lieues de là fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

C'eſt dommage que *Rollin*, d'ailleurs eſtimable, répète tous les contes de cette eſpèce. Il admire la ſcience de l'oracle & la véracité d'*Apollon*, ainſi que la pudeur de la femme du roi *Candaule;* & à ce ſujet il propoſe à la police d'empêcher les jeunes gens de ſe baigner dans la rivière. Le temps eſt ſi cher, & l'hiſtoire ſi immenſe qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables & de telles moralités.

L'hiſtoire de *Cyrus* eſt toute défigurée par des traditions fabuleuſes. Il y a grande apparence que ce *Kiro* ou *Koſrou* qu'on nomme *Cyrus*, à la tête des peuples guerriers d'Elam, conquit en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne ſait pas ſeulement quel roi régnait alors à Babylone; les uns diſent *Balthazar*, les autres *Anaboth. Hérodote* fait tuer *Cyrus* dans une expédition contre les Maſſagètes. *Xénophon* dans ſon roman moral & politique le fait mourir dans ſon lit.

On ne ſait autre choſe dans ces ténèbres de l'hiſtoire, ſinon qu'il y avait depuis très-long-temps de vaſtes empires & des tyrans dont la puiſſance était fondée ſur la miſère publique; que la tyrannie était parvenue juſqu'à dépouiller les hommes de leur virilité, pour s'en ſervir à d'infames plaiſirs au ſortir de l'enfance, & pour les employer dans leur vieilleſſe à la garde des femmes; que la ſuperſtition gouvernait les hommes; qu'un ſonge était regardé comme un avis du ciel, & qu'il décidait de la paix & de la guerre &c.

A meſure qu'*Hérodote* dans ſon hiſtoire ſe rapproche de ſon temps, il eſt mieux inſtruit & plus vrai. Il faut avouer que l'hiſtoire ne commence pour nous qu'aux

entreprises des Perses contre les Grecs. On ne trouve avant ces grands événemens que quelques récits vagues, enveloppés de contes puériles. *Hérodote* devient le modèle des historiens quand il décrit ces prodigieux préparatifs de *Xerxès* pour aller subjuguer la Grèce, & ensuite l'Europe. Il exagère sans doute le nombre de ses soldats ; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suze jusqu'à la ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différens que ce monarque traînait après lui : aucun n'est oublié du fond de l'Arabie & & de l'Egypte jusqu'au-delà de la Bactriane & de l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne, pays alors habité par des peuples puissans, & aujourd'hui par des tartares vagabonds. Toutes les nations, depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Gange, sont sous ses étendards.

On voit avec étonnement que ce prince possédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand-mogol en-deçà du Gange ; toute la Perse & tout le pays des Usbecks, tout l'empire des Turcs si vous ne exceptez la Romanie ; mais en récompense il possédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ses Etats quel est le tort des déclamateurs en vers & en prose, de traiter de fou *Alexandre*, (*q*) vengeur de la Grèce, pour avoir subjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Egypte, à Tyr & dans l'Inde, mais il le devait ; & Tyr, l'Egypte & l'Inde appartenaient à la puissance qui avait ravagé la Grèce.

(*q*) Voyez l'article *Alexandre* dans le *Dictionnaire philosophique*.

CHAPITRE VII.

Usage qu'on peut faire d'Hérodote.

HERODOTE eut le même mérite qu'*Homère;* il fut le premier historien comme *Homère* le premier poëte épique, & tous deux saisirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'est un spectacle admirable dans *Hérodote* que cet empereur de l'Asie & de l'Afrique, qui fait passer son armée immense sur un pont de bateaux d'Asie en Europe, qui prend la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe supérieure, & qui entre dans Athènes abandonnée & déserte. On ne s'attend point que les Athéniens sans ville, sans territoire, réfugiés sur leurs vaisseaux avec quelques autres grecs, mettront en fuite la nombreuse flotte du grand roi; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs, qu'ils forceront *Xerxès* à ramener ignominieusement les débris de son armée, & qu'ensuite ils lui défendront par un traité de naviger sur leurs mers. Cette supériorité d'un petit peuple généreux, libre, sur toute l'Asie esclave, est peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. On apprend aussi par cet événement que les peuples de l'Occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples asiatiques. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépante fait souvenir de celle de Salamine, & on compare dom *Juan d'Autriche* & *Colonne* à *Thémistocle* & à *Euribiades*. Voilà peut-être le seul fruit qu'on peut tirer de la connaissance de ces temps reculés.

Il est toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans

les desseins de DIEU ; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le DIEU de tous les peuples de la terre, & de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Asie, & qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérans les uns après les autres, qu'en considération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaisser, tantôt pour le relever, toujours pour l'instruire, & que cette petite horde opiniâtre & rebelle était le centre & l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé *Cyrus* se rend maître de Babylone, c'est uniquement pour donner à quelques juifs la permission d'aller chez eux. Si *Alexandre* est vainqueur de *Darius*, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, & englobent le pays de Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs. Les Arabes & les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation ; jamais on n'eut tant de précepteurs, & jamais on n'en profita si mal.

On serait aussi-bien reçu à dire que *Ferdinand* & *Isabelle* ne réunirent les provinces de l'Espagne que pour chasser une partie des Juifs & pour brûler l'autre ; que les Hollandais n'ont secoué le joug du tyran *Philippe II* que pour avoir dix mille juifs dans Amsterdam, & que DIEU n'a établi le chef visible de l'Eglise catholique au vatican, que pour y entretenir des synagogues moyennant finance. Nous savons bien que la Providence s'étend sur toute la terre ; mais c'est par cette raison-là même qu'elle n'est pas bornée à un seul peuple.

CHAPITRE VIII.

De Thucydide.

REVENONS aux Grecs. *Thucydide*, successeur d'*Hérodote*, se borne à nous détailler l'histoire de la guerre du Péloponèse, pays qui n'est pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne, mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle : & comme si la guerre civile, le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu & de nouveaux ressorts à l'esprit humain, c'est dans ce temps que tous les arts florissaient en Grèce. C'est ainsi qu'ils commencent à se perfectionner ensuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de *César*; & qu'ils renaissent encore dans notre quinzième & seizième siècle de l'ère vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

CHAPITRE IX.

Epoque d'Alexandre

APRÈS cette guerre du Péloponèse, décrite par *Thucydide*, vient le temps célébre d'*Alexandre*, prince digne d'être élevé par *Aristote*, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérans n'en ont détruit, & qui change le commerce de l'univers.

De

De ſon temps & de celui de ſes ſucceſſeurs floriſſait Carthage, & la république romaine commençait à fixer ſur elle les regards des nations. Tout le Nord & l'Occident ſont enſevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du Nord ſont inconnus. (Voyez l'article *Alexandre.*)

Si *Quinte-Curce* n'avait pas défiguré l'hiſtoire d'*Alexandre* par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs ont répétées, *Alexandre* ſerait le ſeul héros de l'antiquité dont on aurait une hiſtoire véritable. On ne ſort point d'étonnement quand on voit des hiſtoriens latins, venus quatre cents ans après lui, faire aſſiéger par *Alexandre* des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, & dont quelques-unes n'ont jamais exiſté.

Quinte-Curce, après avoir placé le Tanaïs au-delà de la mer Caſpienne, ne manque pas de dire que le Gange, en ſe détournant vers l'Orient, porte auſſi-bien que l'Indus ſes eaux dans la mer Rouge qui eſt à l'Occident. Cela reſſemble au diſcours de *Trimalcion* qui dit qu'il a chez lui une *Niobé* enfermée dans le cheval de Troye; & qu'*Annibal*, au ſac de Troye, ayant pris toutes les ſtatues d'or & d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On ſuppoſe qu'il aſſiège une ville nommée *Ara* près du fleuve Indus, & non loin de ſa ſource. C'eſt tout juſte le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que ſéjournait *Porus*, comme le diſent auſſi nos miſſionnaires.

Après cette petite excurſion ſur l'Inde, dans laquelle *Alexandre* porta ſes armes par le même chemin que le *Sha-Nadir* prit de nos jours, c'eſt-à-dire par la

Perſe & le Candahar, continuons l'examen de *Quinte-Curce.*

Il lui plaît d'envoyer une ambaſſade des Scythes à *Alexandre* ſur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérans eſpagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paiſibles & juſtes, tout étonnés de voir un voleur grec venu de ſi loin pour ſubjuguer des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne ſonge pas que ces Scythes invincibles avaient été ſubjugués par les rois de Perſe. Ces mêmes Scythes ſi paiſibles & ſi juſtes ſe contrediſent bien honteuſement dans la harangue de *Quinte-Curce;* ils avouent qu'ils ont porté le fer & la flamme juſque dans la haute Aſie. Ce ſont en effet ces mêmes Tartares qui, joints à tant de hordes du Nord, ont dévaſté ſi long-temps l'univers connu, depuis la Chine juſqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des hiſtoriens feraient fort belles dans un poëme épique où l'on aime fort les proſopopées. Elles ſont l'apanage de la fiction, & c'eſt malheureuſement ce qui fait que les hiſtoires en ſont remplies ; l'auteur ſe met ſans façon à la place de ſon héros.

Quinte-Curce fait écrire une lettre par *Alexandre* à *Darius.* Le héros de la Grèce dit dans cette lettre que *le monde ne peut ſouffrir deux ſoleils ni deux maîtres. Rollin* trouve avec raiſon qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de ſottiſe que d'enflure. Mais *Alexandre* l'a-t-il écrite ? c'eſt-là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à dom *Japhet* d'Arménie, le fou de

Charles-Quint, de dire que *deux ſoleils*, *dans un lieu trop étroit*, *rendraient trop exceſſif le contraire du froid*. Mais *Alexandre* était-il un dom *Japhet* d'Arménie?

Un traducteur pincé de l'énergique *Tacite*, ne trouvant point dans cet hiſtorien la lettre de *Tibère* au ſénat contre *Séjan*, s'aviſe de la donner de ſa tête, & de ſe mettre à la fois à la place de l'empereur & de *Tacite*. Je ſais que *Tite-Live* prête ſouvent des harangues à ſes héros : quel a été le but de *Tite-Live*? de montrer de l'eſprit & de l'éloquence. Je lui dirais volontiers : Si tu veux haranguer, va plaider devant le ſénat de Rome ; ſi tu veux écrire l'hiſtoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue *Thaleſtris* reine des Amazones, qui vint trouver *Alexandre* pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné ſur les bords du prétendu Tanaïs.

CHAPITRE X.

Des villes ſacrées.

CE qu'il eût fallu bien remarquer dans l'hiſtoire ancienne, c'eſt que toutes les capitales & même pluſieurs villes médiocres furent appelées *ſacrées*, *villes de* DIEU. La raiſon en eſt qu'elles étaient fondées ſous les auſpices de quelque dieu protecteur.

Babylone ſignifiait la *ville de* DIEU, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Egypte n'eurent point d'autre

nom que celui de *ville ſacrée?* Les Grecs les appelèrent *Dioſpolis*, *Hierapolis*, en traduiſant leur nom exactement. Il y avait même juſqu'à des villages, juſqu'à des collines ſacrées, *Hieracome*, *Hierabolis*, *Hierapetra*. Les fortereſſes, ſurtout *Hieragerma*, étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troye, était toute divine; elle fut bâtie par *Neptune*. Le palladium lui aſſurait la victoire ſur tous ſes ennemis. La Mecque devenue ſi fameuſe, plus ancienne que Troye, était ſacrée. Aden ou Eden, ſur le bord méridional de l'Arabie, était auſſi ſacrée que la Mecque, & plus antique.

Chaque ville avait ſes oracles, ſes prophéties qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des proſpérités éternelles, & toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, & auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de ſacré, elles avaient un nom ſecret & plus ſacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom connu des ennemis ne fût invoqué par eux, ou qu'ils ne l'employaſſent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en ſerviſſent pour engager le dieu tutélaire à ſe déclarer contre la ville.

Macrobe nous dit que le ſecret fut ſi bien gardé chez les Romains que lui-même n'avait pu le découvrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraiſemblable eſt que ce nom était *Opis conſiva* ou *Ops conſiva;* (*r*)

(*r*) *Macrob.* liv. III, chap. IX.

Angelo Politiano prétend que ce nom était *Amarillis*, mais il en faut croire plutôt *Macrobe* qu'un étranger du feizième fiècle.

Les Romains ne furent pas plus inftruits du nom fecret de Carthage que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a feulement confervé l'évocation fecrète prononcée par *Scipion* contre Carthage : *S'il eft un dieu ou une déeffe qui ait pris fous fa protection le peuple & la ville de Carthage, je vous vénère, je vous demande pardon, je vous prie de quitter Carthage, fes places, fes temples, de leur laiffer la crainte, la terreur & le vertige, & de venir à Rome avec moi & les miens. Puiffent nos temples, nos facrifices, notre ville, notre peuple, nos foldats vous être plus agréables que ceux de Carthage! Si vous en ufez ainfi, je vous promets des temples & des jeux.*

Le dévouement des villes ennemies était encore d'un ufage très-ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils dévouèrent en Italie Veïes, Fidène, Gabie & d'autres villes ; hors de l'Italie Carthage & Corinthe : ils dévouèrent même quelquefois des armées. On invoquait dans ces dévouemens *Jupiter* en élevant la main droite au ciel, & la déeffe *Tellus* en pofant la main à terre.

C'était l'empereur feul, c'eft-à-dire le général d'armée ou le dictateur qui fefait la cérémonie du dévouement ; il priait les dieux d'*envoyer la fuite*, *la crainte*, *la terreur* &c. & il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il femble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Etrufques, les Etrufques des Grecs, & les Grecs des Afiatiques. Il n'eft pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville ſacrée de Jéruſalem, ils en avaient encore pluſieurs autres; par exemple, Lydda, parce qu'il y avait une école de rabbins. Samarie ſe regardait auſſi comme une ville ſainte. Les Grecs donnèrent auſſi à pluſieurs villes le nom de *Sebaſtos*, *auguſte*, *ſacrée*.

CHAPITRE XI.

Des autres peuples nouveaux.

LA Grèce & Rome ſont des républiques nouvelles en comparaiſon des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Egyptiens.

L'hiſtoire de l'empire romain eſt ce qui mérite le plus notre attention, parce que les Romains ont été nos maîtres & nos légiſlateurs. Leurs lois ſont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces: leur langue ſe parle encore; & long-temps après leur chute elle a été la ſeule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Eſpagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en Occident, commence un nouvel ordre de choſes, & c'eſt ce qu'on appelle l'*hiſtoire du moyen âge;* hiſtoire barbare de peuples barbares, qui devenus chrétiens n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe eſt ainſi bouleverſée, on voit paraître au ſeptième ſiècle les Arabes juſque-là renfermés dans leurs déſerts. Ils étendent leur

puiſſance & leur domination dans la haute Aſie, dans l'Afrique, & envahiſſent l'Eſpagne : les Turcs leur ſuccèdent, & établiſſent le ſiége de leur empire à Conſtantinople, au milieu du quinzième ſiècle.

C'eſt ſur la fin de ce ſiècle qu'un nouveau monde eſt découvert ; & bientôt après la politique de l'Europe & les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie & la reſtauration des ſciences font qu'enfin on a quelques hiſtoires aſſez fidelles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis *Grégoire de Tours*. Chaque nation dans l'Europe a bientôt ſes hiſtoriens. L'ancienne indigence ſe tourne en ſuperflu ; il n'eſt point de ville qui ne veuille avoir ſon hiſtoire particulière. On eſt accablé ſous le poids des minuties. Un homme qui veut s'inſtruire eſt obligé de s'en tenir au fil des grands événemens, & d'écarter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverſe ; il ſaiſit dans la multitude des révolutions l'eſprit des temps & les mœurs des peuples.

Il faut ſurtout s'attacher à l'hiſtoire de ſa patrie, l'étudier, la poſſéder, réſerver pour elle les détails, & jeter une vue plus générale ſur les autres nations. Leur hiſtoire n'eſt intéreſſante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choſes qu'elles ont faites : les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne ſont, comme on l'a remarqué ailleurs, que des aventures barbares ſous des noms barbares, excepté le temps de *Charlemagne*. Et que d'obſcurités encore dans cette grande époque !

L'Angleterre reſte preſque iſolée juſqu'au règne d'*Edouard III*. Le Nord eſt ſauvage juſqu'au ſeizième

fiècle ; l'Allemagne eft long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs & des papes défolent fix cents ans l'Italie ; & il eft difficile d'apercevoir la vérité à travers les paffions des écrivains peu inftruits, qui ont donné les chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Efpagne n'a qu'un événement fous les rois vifigoths, & cet événement eft celui de fa deftruction. Tout eft confufion jufqu'au règne d'*Ifabelle* & de *Ferdinand*.

La France jufqu'à *Louis XI* eft en proie à des malheurs obfcurs, fous un gouvernement fans règle. *Daniel*, & après lui le préfident *Hénault*, ont beau prétendre que les premiers temps de la France font plus intéreffans que ceux de Rome, ils ne s'aperçoivent pas que les commencemens d'un fi vafte empire font d'autant plus intéreffans qu'ils font plus faibles, & qu'on aime à voir la petite fource d'un torrent qui a inondé près de la moitié de l'hémifphère.

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le fecours des archives, & on n'en a prefque point. Quelques anciens couvens ont confervé des chartes, des diplomes qui contiennent des donations dont l'autorité eft très-fufpecte. L'abbé de *Longuerue* dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fauffes, & qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'eft pas là un recueil où l'on puiffe s'éclairer fur l'hiftoire politique & fur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre eft de tous les pays celui qui a, fans contredit, les archives les plus anciennes & les plus fuivies. Ces actes recueillis par *Rimer*, fous les

aufpices de la reine *Anne*, commencent avec le douzième fiècle, & font continués fans interruption jufqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière fur l'hiftoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au *Prince noir* fils d'*Edouard III*, en fouveraineté abfolue, quand le roi de France *Charles V* la confifqua par un arrêt, & s'en empara par les armes. On y apprend quelles fommes confidérables & quelle efpèce de tribut paya *Louis XI* au roi *Edouard IV* qu'il pouvait combattre, & combien d'argent la reine *Elifabeth* prêta à *Henri le grand*, pour l'aider à monter fur fon trône &c.

CHAPITRE XII.

De quelques faits rapportés dans Tacite & dans Suétone.

JE me fuis dit quelquefois en lifant *Tacite* & *Suétone:* Toutes ces extravagances atroces imputées à *Tibère*, à *Caligula*, à *Néron*, font-elles bien vraies? Croirai-je fur le rapport d'un feul homme, qui vivait long-temps après *Tibère*, que cet empereur prefque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes jufqu'à l'auftérité, ne s'occupa dans l'île de Caprée que des débauches qui auraient fait rougir un jeune giton? Serai-je bien fûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de proftitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus diffolus? Eft-il bien certain qu'il nageait dans ces viviers fuivi de petits enfans à la mamelle, qui favaient déjà nager

auſſi, qui le mordaient aux feſſes quoiqu'ils n'euſſent pas encore de dents, & qui lui léchaient ſes vieilles & dégoûtantes parties honteuſes? Croirai-je qu'il ſe fit entourer de *ſpintriæ*, c'eſt-à-dire, de bandes des plus abandonnés débauchés, hommes & femmes, partagés trois à trois, une fille ſous un garçon & ce garçon ſous un autre?

Ces turpitudes abominables ne ſont guère dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche, & ſur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il ſe cache davantage, peut-il être accuſé d'une infamie ſi inconcevable, ſans des preuves convaincantes? Quelles preuves rapporte *Suétone*? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaiſir que ſon corps lui refuſe. Il peut tâcher d'exciter en lui les reſtes de ſa nature languiſſante par des reſſources honteuſes, dont il ferait au déſeſpoir qu'il y eût un ſeul témoin. Il peut acheter les complaiſances d'une proſtituée *cui ore & manibus allaborandum eſt*, engagée elle-même au ſecret par ſa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux premier préſident, un vieux chancelier, un vieux archevêque, un vieux roi aſſembler une centaine de leurs domeſtiques pour partager avec eux ces obſcénités dégoûtantes, pour leur ſervir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule & le plus mépriſable? On haïſſait *Tibère;* & certe ſi j'avais été citoyen romain je l'aurais déteſté lui & *Octave*, puiſqu'ils avaient détruit ma république: on avait en exécration le dur & fourbe *Tibère;* & puiſqu'il s'était retiré à Caprée dans ſa vieilleſſe, il fallait bien que ce fût pour ſe livrer aux plus indignes débauches: mais

le fait eſt-il avéré? J'ai entendu dire des choſes plus horribles d'un très-grand prince & de ſa fille, je n'en ai jamais rien cru ; & le temps a juſtifié mon incrédulité.

Les folies de *Caligula* ſont-elles beaucoup plus vraiſemblables ? Que *Caligula* ait critiqué *Homère* & *Virgile*, je le croirai ſans peine. *Virgile* & *Homère* ont des défauts. S'il a mépriſé ces deux grands-hommes, il y a beaucoup de princes qui en fait de goût n'ont pas le ſens commun. Ce mal eſt très-médiocre : mais il ne faut pas inférer de-là qu'il ait couché avec ſes trois ſœurs, & qu'il les ait proſtituées à d'autres. De telles affaires de famille ſont d'ordinaire fort ſecrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en reſſaſſant les horreurs romaines pour l'inſtruction de la jeuneſſe, ſe bornaſſent à dire modeſtement, *on rapporte*, *le bruit court*, *on prétendait à Rome*, *on ſoupçonnait*. Cette manière de s'énoncer me ſemble infiniment plus honnête & plus raiſonnable.

Il eſt bien moins croyable encore que *Caligula* ait inſtitué une de ſes ſœurs, *Julia Druſilla*, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris, de donner le trône à une femme.

Je penſe bien que dans le palais de *Caligula* il y avait beaucoup de galanterie & de rendez-vous, comme dans tous les palais du monde; mais qu'il ait établi dans ſa propre maiſon des b..... où la fleur de la jeuneſſe allait pour ſon argent, c'eſt ce qu'on me perſuadera difficilement.

On nous raconte que ne trouvant point un jour

d'argent dans sa poche pour mettre au jeu, il sortit un moment & alla faire assassiner trois sénateurs fort riches, & revint ensuite en disant: *J'ai à présent de quoi jouer.* Croira tout cela qui voudra; j'ai toujours quelque petit doute.

Je conçois que tout Romain avait l'ame républicaine dans son cabinet, & qu'il se vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'usurpation de l'empereur. Je présume que le malin *Tacite*, & que le feseur d'anecdotes *Suétone* goûtaient une grande consolation en décriant leurs maîtres dans un temps où personne ne s'amusait à discuter la vérité. Nos copistes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes si peu avérés. Ils ressemblent un peu aux historiens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétrissaient tous les princes qui ne leur avaient rien donné, comme *Tacite* & *Suétone* s'étudiaient à rendre odieuse toute la famille de l'oppresseur *Octave*.

Mais, me dira-t-on, *Suétone* & *Tacite* ne rendaient-ils pas service aux Romains en fesant détester les *Césars?*... oui, si leurs écrits avaient pu ressusciter la république.

CHAPITRE XIII.

De Néron & d'Agrippine.

TOUTES les fois que j'ai lu l'abominable hiſtoire de *Néron* & de ſa mère *Agrippine*, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre-humain eſt que tant d'horreurs aient été exagérées; elles ſont trop de honte à la nature.

Tacite commence par citer un *Cluvius*. Ce *Cluvius* rapporte que vers le milieu du jour, *medio diei*, *Agrippine* ſe préſentait ſouvent à ſon fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceſte avec elle; qu'elle lui donnait des baiſers laſcifs, *laſciva oſcula*, qu'elle l'excitait par des careſſes auxquelles il ne manquait que la conſommation du crime, *prænuntias flagitii, blanditias*, & cela en préſence des convives, *annotantibus proximis*; qu'auſſitôt l'habile *Sénèque* préſentait le ſecours d'une autre femme contre les empreſſemens d'une femme. *Senecam contrà muliebres illecebras ſubſidium à fœmina petiviſſe*, & ſubſtituait ſur le champ la jeune affranchie *Acté* à l'impératrice-mère *Agrippine*.

Voilà un ſage précepteur que ce *Sénèque!* quel philoſophe! Vous obſerverez qu'*Agrippine* avait alors environ cinquante ans. Elle était la ſeconde des ſix enfans de *Germanicus*, que *Tacite* prétend, ſans aucune preuve, avoir été empoiſonné. Il mourut l'an 19 de notre ère, & laiſſa *Agrippine* âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. *Tacite* dit que bientôt après l'époque de ces careſſes inceſtueuſes, *Néron* prit

la réſolution de tuer ſa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père *Germanicus* était mort il y avait déjà quarante ans. *Agrippine* en avait donc à peu près cinquante lorſqu'elle était ſuppoſée ſolliciter ſon fils à l'inceſte. Moins un fait eſt vraiſemblable, plus il exige de preuves. Mais ce *Cluvius* cité par *Tacite* prétend que c'était une grande politique, & qu'*Agrippine* comptait par-là fortifier ſa puiſſance & ſon crédit. C'était au contraire s'expoſer au mépris & à l'horreur. Se flattait-elle de donner à *Néron* plus de plaiſirs & de déſirs que de jeunes maîtreſſes? ſon fils bientôt dégoûté d'elle ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre? n'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour? Comment d'ailleurs ce *Cluvius* peut-il dire qu'*Agrippine* voulait ſe proſtituer à ſon fils en préſence de *Sénèque* & des autres convives? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec ſon fils devant ſon gouverneur & ſon précepteur, en préſence des convives & des domeſtiques?

Un autre hiſtorien véridique de ces temps-là, nommé *Fabius Ruſticus*, dit que c'était *Néron* qui avait des déſirs pour ſa mère, & qu'il était ſur le point de coucher avec elle, lorſqu'*Acté* vint ſe mettre à ſa place. Cependant ce n'était point *Acté* qui était alors la maîtreſſe de *Néron*, c'était *Poppée*; & ſoit *Poppée*, ſoit *Acté*, ſoit une autre, rien de tout cela n'eſt vraiſemblable.

Il y a dans la mort d'*Agrippine* des circonſtances qu'il eſt impoſſible de croire. D'où a-t-on ſu que l'affranchi *Anicet*, préfet de la flotte de Miſène, conſeilla de faire conſtruire un vaiſſeau qui, en ſe démontant en pleine mer, y ferait périr *Agrippine*?

Je veux qu'*Anicet* ſe ſoit chargé de cette étrange invention ; mais il me ſemble qu'on ne pouvait conſtruire un tel vaiſſeau ſans que les ouvriers ſe doutaſſent qu'il était deſtiné à faire périr quelque perſonnage important. Ce prétendu ſecret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Rome entière ; *Agrippine* devait en être informée. Et quand *Néron* lui propoſa de monter ſur ce vaiſſeau, elle devait bien ſentir que c'était pour la noyer.

Tacite ſe contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaiſſeau, dit-il, ſe démontant avec art, devait la précipiter dans les flots, *cujus pars ipſo in mari per artem ſoluta effunderet ignaram.*

Enſuite il dit qu'à un ſignal donné, le toit de la chambre où était *Agrippine*, étant chargé de plomb, tomba tout à coup, & écraſa *Crepereius* l'un des domeſtiques de l'impératrice : *cum dato ſigno ruere tectum loci* &c.

Or ſi ce fut le toit, le plafond de la chambre d'*Agrippine* qui tomba ſur elle, le vaiſſeau n'était donc pas conſtruit de manière qu'une partie ſe détachant de l'autre dût jeter dans la mer cette princeſſe.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de ſe pencher d'un côté pour ſubmerger le vaiſſeau ; *unum in latus inclinare atque itâ navem ſubmergere.* Mais des rameurs en ſe penchant peuvent-ils faire renverſer une galère, un bateau même de pêcheurs ? Et d'ailleurs ces rameurs ſe feraient-ils volontiers expoſés au naufrage ? Ces mêmes matelots aſſomment à coups

de rames une favorite d'*Agrippine*, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était *Agrippine*. Ils étaient donc dans le ſecret. Or confie-t-on un tel ſecret à une trentaine de matelots? De plus, parle-t-on quand on eſt dans l'eau ?

Tacite ne manque pas de dire *que la mer était tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme ſi les dieux avaient voulu que le crime fût plus manifeſte : noctem ſideribus illuſtrem* &c.

En vérité, n'eſt-il pas plus naturel de penſer que cette aventure était un pur accident, & que la malignité humaine en fit un crime à *Néron*, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible? Quand un prince s'eſt ſouillé de quelques crimes, il les a commis tous. Les parens, les amis des proſcrits, les ſeuls mécontens entaſſent accuſations ſur accuſations; on ne cherche plus la vraiſemblance. Qu'importe qu'un *Néron* ait commis un crime de plus? celui qui les raconte y ajoute encore; la poſtérité eſt perſuadée; & le méchant prince a mérité juſqu'aux imputations improbables dont on charge ſa mémoire. Je crois avec horreur que *Néron* donna ſon conſentement au meurtre de ſa mère, mais je ne crois point à l'hiſtoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens qui, ſelon *Tacite*, avaient prédit que *Néron* tuerait *Agrippine*; parce que ni les Chaldéens, ni les Syriens, ni les Egyptiens n'ont jamais rien prédit, non plus que *Noſtradamus* & ceux qui ont voulu exalter leur ame.

Preſque tous les hiſtoriens d'Italie ont accuſé le pape *Alexandre VI* de forfaits qui égalent au moins ceux de *Néron*; mais *Alexandre VI* comme *Néron*

était

était coupable lui-même des erreurs dans lesquelles ces historiens sont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables de plusieurs princes asiatiques. Les voyageurs se donnent une libre carrière sur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie & en Perse. J'aurais voulu à leur place mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes justes & clémens, des juges sans passion, des financiers désintéressés ; & j'aurais présenté ces modèles aux gouvernemens de l'Europe. La Cyropédie de *Xénophon* est un roman ; mais des fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

CHAPITRE XIV.

De Pétrone.

Tout ce qu'on a débité sur *Néron* m'a fait examiner de plus près la satire attribuée au consul *Caius Petronius*, que *Néron* avait sacrifié à la jalousie de *Tigillin*. Les nouveaux compilateurs de l'histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragmens d'un jeune écolier nommé *Titus Petronius*, pour ceux de ce consul, qui, dit-on, envoya à *Néron* avant de mourir cette peinture de sa cour sous des noms empruntés.

Si on retrouvait en effet un portrait fidelle des débauches de *Néron* dans le *Pétrone* qui nous reste, ce livre serait un des morceaux les plus curieux de l'antiquité.

Naudot a rempli les lacunes de ces fragmens, & a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de *Titus Petronius* jeune & obscur libertin, d'un esprit très-peu réglé, est le *Caius Petronius* consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de *Néron* dans des aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui sortent de l'école pour courir du cabaret au b.... qui volent des manteaux, & qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux sous-fermier marchand de vin, enrichi par des usures, qu'on nomme *Trimalcion*.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier absurde & impertinent ne soit le jeune empereur *Néron*, qui après tout avait de l'esprit & des talens. Mais en vérité, comment reconnaître cet empereur dans un sot qui fait continuellement les plus insipides jeux de mots avec son cuisinier ; qui se lève de table pour aller à la garde-robe ; qui revient à table pour dire qu'il est tourmenté de vents, qui conseille à la compagnie de ne point se retenir, qui assure que plusieurs personnes sont mortes pour n'avoir pas su se donner à propos la liberté du derrière ; & qui confie à ses convives que sa grosse femme *Fortunata* fait si bien son devoir là-dessus qu'elle l'empêche de dormir la nuit.

Cette maussade & dégoûtante *Fortunata* est, dit-on, la jeune & belle *Acté* maîtresse de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles ressemblances. Les convives sont, dit-on, les favoris de *Néron*. Voici quelle est la conversation de ces hommes de cour.

L'un d'eux dit à l'autre : ›› De quoi ris-tu, visage

„ de brebis ? fais-tu meilleure chère chez toi ? Si „ j'étais plus près de ce causeur, je lui aurais déjà „ donné un soufflet. Si je pissais seulement sur lui, „ il ne saurait où se cacher. Il rit : de quoi rit-il ?... „ Je suis un homme libre comme les autres ; j'ai „ vingt bouches à nourrir par jour, sans compter „ mes chiens ; & j'espère mourir de façon à ne rougir „ de rien quand je serai mort. Tu n'es qu'un „ morveux : tu ne sais dire ni *a* ni *b* : tu ressembles „ à un pot de terre, à un cuir mouillé qui n'en est „ pas meilleur pour être plus souple. Es-tu plus „ riche que moi ? dîne deux fois. „

Tout ce qui se dit dans ce fameux repas de *Trimalcion* est à peu près dans ce goût. Les plus bas gredins tiennent parmi nous des discours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'est-là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des césars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé si grossier. Il vaudrait autant dire que *Le portier des chartreux* est un portrait délicat de la cour de *Louis XIV*.

Il y a des vers très-heureux dans cette satire, & quelques contes très-bien faits, surtout celui de la matrone d'Ephèse. La satire de *Pétrone* est un mélange de bon & de mauvais, de moralités & d'ordures ; elle annonce la décadence du siècle qui suivit celui d'*Auguste*. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau, & qui veut donner des règles & des exemples d'éloquence & de poësie.

Il propose pour modèle le commencement d'un poëme ampoulé de sa façon. Voici quelques-uns de ses vers :

Crassum Parthus habet ; Lybico jacet æquore magnus ;
Julius ingratam perfudit sanguine Romam ;
Et quasi non posset tot tellus ferre sepulchra,
Divisit cineres.

„ *Crassus* a péri chez les Parthes ; Pompée sur „ les rivages de Lybie ; le sang de *César* a coulé dans „ Rome ; & comme si la terre n'avait pas pu porter „ tant de tombeaux, elle a divisé leurs cendres. „

Peut-on voir une pensée plus fausse & plus extravagante ! Quoi ! la même terre ne pouvait porter trois sépulcres ou trois urnes ? & c'est pour cela que *Crassus*, *Pompée* & *César* sont morts dans des lieux différens. Est-ce ainsi que s'exprimait *Virgile* ?

On admire, on cite ces vers libertins :

Qualis nox illa, Dii Deæque !
Quàm mollis thorus ! Hæsimus calentes,
Et transfudimus hinc & hinc labellis
Errantes animas. Valete, curæ.
Mortalis ego sic perire cæpi.

Les quatre premiers vers sont heureux ; & surtout par le sujet ; car les vers sur l'amour & sur le vin plaisent toujours, quand ils ne sont pas absolument mauvais. En voici une traduction libre. Je ne sais si elle est du président *Bouhier*.

Quelle nuit ! ô transports, ô voluptés touchantes !
Nos corps entrelacés, & nos ames errantes,
Se confondaient ensemble, & mouraient de plaisir.
C'est ainsi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers traduit mot à mot eſt plat, incohérent, ridicule; il ternit toutes les grâces des précédens; il préſente l'idée funeſte d'une mort véritable. *Pétrone* ne ſait preſque jamais s'arrêter. C'eſt le défaut d'ün jeune homme dont le goût eſt encore égaré. C'eſt dommage que ces vers ne ſoient pas faits pour une femme; mais enfin il eſt évident qu'ils ne ſont pas une ſatire de *Néron*. Ce ſont les vers d'un jeune homme diſſolu qui célèbre ſes plaiſirs infames.

De tous les morceaux de poëſie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe avoir le plus léger rapport avec la cour de *Néron*. Ce ſont tantôt des conſeils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que nous appelons *le barreau;* tantôt des déclamations ſur l'indigence des gens de lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à *Priape*, des images ou ampoulées ou laſcives; & tout le livre eſt un amas confus d'érudition & de débauche, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin, c'eſt le comble de l'abſurdité d'avoir pris de ſiècle en ſiècle cette ſatire pour l'hiſtoire ſecrète de *Néron*: mais dès qu'un préjugé eſt établi, que de temps il faut pour le détruire!

CHAPITRE XV.

Des contes absurdes intitulés histoire *depuis Tacite.*

Dès qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. Ils ramassent tous les bruits de la ville, sans faire seulement réflexion que ces bruits sont presque toujours les mêmes. On dit d'abord que *Caligula* avait écrit sur ses tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir incessamment, & que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proscrits, le prévinrent & le tuèrent.

Quoique ce soit une étrange folie d'écrire sur ses tablettes, *nota benè que je dois faire assassiner un tel jour tels & tels sénateurs*, cependant il se pourrait à toute force que *Caligula* ait eu cette imprudence : mais on en dit autant de *Domitien*, on en dit autant de *Commode;* la chose devient alors ridicule & indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce *Commode* est bien singulier. Comment imaginer que lorsqu'un citoyen romain voulait se défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur qui se chargeait de l'assassinat pour le prix convenu ? Comment croire que *Commode*, ayant vu passer un homme extrêmement gros, se donna le plaisir de lui faire ouvrir le ventre, pour lui rendre la taille plus légère ?

Il faut être imbécille pour croire d'*Héliogabale* tout ce que raconte *Lampride*. Selon lui, cet empereur se fait circoncire pour avoir plus de plaisir avec les femmes ; quelle pitié ! ensuite il se fait châtrer, pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il massacre, il empoisonne. Qui était cet *Héliogabale*? un enfant de treize à quatorze ans, que sa mère & sa grand'mère avaient fait nommer empereur, & sous le nom duquel ces deux intrigantes se disputaient l'autorité suprême. (*s*)

CHAPITRE XVI.

Des diffamations.

JE me plais à citer l'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*, parce que je vois qu'il aime la vérité, & qu'il l'annonce courageusement. Il a dit qu'avant que les livres fussent communs, la réputation d'un prince dépendait d'un seul historien. Rien n'est plus vrai. Un *Suétone* ne pouvait rien sur les vivans, mais il jugeait les morts, & personne ne se souciait d'appeler de ses jugemens ; au contraire, tout lecteur les confirmait, parce que tout lecteur est malin.

(*s*) C'est ainsi cependant qu'on a écrit l'histoire romaine depuis *Tacite*. Il en est une autre encore plus ridicule ; c'est l'histoire bizantine. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations & des miracles ; il est l'opprobre de l'esprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la ſatire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calomnie, je l'avoue ; mais il ſe trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les échos, & qui à la fin les fait taire. C'eſt ce qui eſt arrivé à la mémoire du duc d'*Orléans* régent de France. Les Philippiques de *la Grange*, & vingt libelles ſecrets lui imputaient les plus grands crimes ; ſa fille était traitée comme l'a été *Meſſaline* par *Suétone*. Qu'une femme ait deux ou trois amans, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot, des hiſtoriens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces menſonges ; & ſans l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ils ſeraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que *Jeanne de Navarre* femme de *Philippe le bel*, fondatrice du collége de Navarre, admettait dans ſon lit les écoliers les plus beaux, & les fesait jeter enſuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime paſſionnément ces contes, & les hiſtoriens le ſervaient ſelon ſon goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'eſt-à-dire les plus ſcandaleuſes. Les autres de meilleure foi ramaſſent des contes qui ont paſſé de bouche en bouche ; ils penſent tenir de la première main les ſecrets de l'Etat, & ne font nulle difficulté de décrier un prince & un général d'armée pour gagner dix piſtoles. C'eſt ainſi qu'en ont uſé *Gatien de Courtilz*, *le Noble*, la *Dunoyer*, *la Beaumelle* & cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raiſonnables, ils ne voudraient

d'hiſtoires que celles qui mettraient les droits des peuples ſous leurs yeux, les lois ſuivant leſquelles chaque père de famille peut diſpoſer de ſon bien, les événemens qui intéreſſent toute une nation, les traités qui les lient aux nations voiſines, les progrès des arts utiles, les abus qui expoſent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit; mais cette manière d'écrire l'hiſtoire eſt auſſi difficile que dangereuſe. Ce ſerait une étude pour le lecteur, & non un délaſſement. Le public aime mieux des fables, on lui en donne.

CHAPITRE XVII.

Des écrivains de parti.

AUDI *alteram partem* eſt la loi de tout lecteur, quand il lit l'hiſtoire des princes qui ſe ſont diſputé une couronne, ou des communions qui ſe ſont réciproquement anathématiſées.

Si la faction de la ligue avait prévalu, *Henri IV* ne ſerait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, & excommunié par les papes.

Si *Arius* l'avait emporté ſur *Athanaſe* au concile de Nicée; ſi *Conſtantin* avait pris ſon parti, *Athanaſe* ne paſſerait aujourd'hui que pour un novateur, un hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à JESUS ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoiſe; les Carthaginois ne ſe louaient pas de la foi romaine. Il

ſaudrait lire les archives de la famille d'*Annibal* pour juger. Je voudrais avoir juſqu'aux mémoires de *Caïphe* & de *Pilate* ; je voudrais avoir ceux de la cour de *Pharaon*, nous verrions comment elle ſe défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuſes égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, & à quoi ſervait cet ordre pour des juives qui n'employaient jamais que des ſage-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier ſchiſme des papes de Rome entre *Novatien* & *Corneille*, de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part & d'autre, & ſurtout des emportemens de leurs dévotes.

C'eſt un plaiſir de lire les livres des *Whigs* & des *Toris*. Ecoutez les *Whigs*. les *Toris* ont trahi l'Angleterre ; écoutez les *Toris*, tout *Whig* a ſacrifié l'Etat à ſes intérêts : de ſorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un ſeul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la roſe rouge & de la roſe blanche. M. de *Walpole* a dit un grand mot dans la préface de ſes *Doutes hiſtoriques* ſur *Richard III : Quand un roi heureux eſt jugé, tous les hiſtoriens ſervent de témoins.*

Henri VII dur & avare fut vainqueur de *Richard III*. Auſſitôt toutes les plumes, qu'on commençait à tailler en Angleterre, peignent *Richard III* comme un monſtre pour la figure & pour l'ame. Il avait une épaule un peu plus haute que l'autre, & d'ailleurs il était aſſez joli, comme ſes portraits le témoignent : on en fait un vilain boſſu, & on lui donne un viſage affreux. Il a fait des actions cruelles ;

on le charge de tous les crimes, de ceux mêmes qui auraient été visiblement contre ses intérêts.

La même chose est arrivée à *Pierre de Castille* surnommé *le cruel*. Six bâtards de feu son père excitent contre lui une guerre civile, & veulent le détrôner. Notre *Charles le sage* se joint à eux, & envoie contre lui son *Bertrand du Guesclin*. *Pierre*, à l'aide du fameux *Prince noir*, bat les bâtards & les Français; *Bertrand* est fait prisonnier; un des bâtards est puni: *Pierre* est alors un grand-homme.

La fortune change; le grand *Prince noir* ne donne plus de secours au roi *Pierre*. Un des bâtards ramène *du Guesclin* suivi d'une troupe de brigands qui même ne portaient pas d'autre nom; *Pierre* est pris à son tour; le bâtard *Henri de Transtamare* l'assassine indignement dans sa tente: voilà *Pierre* condamné par les contemporains. Il n'est plus connu de la postérité que par le surnom de *cruel;* & les historiens tombent sur lui comme des chiens sur un cerf aux abois.

Donnez-vous la peine de lire les mémoires de *Marie de Médicis;* le cardinal de *Richelieu* est le plus ingrat des hommes, le plus fourbe & le plus lâche des tyrans. Lisez, si vous pouvez, les épîtres dédicatoires adressées à ce ministre, c'est le premier des mortels, c'est un héros; c'est même un saint. Et le petit flatteur *Sarasin*, singe de *Voiture*, l'appelle le *divin cardinal* dans son ridicule éloge de la ridicule tragédie de l'*Amour tyrannique*, composée par le grand *Scudéri* sur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape *Grégoire VII* est en exécration en France & en Allemagne. Il est canonisé à Rome.

De telles réflexions ont porté plusieurs princes à ne se point soucier de leur réputation : mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres ; car il vaut mieux pour un homme d'Etat avoir une réputation contestée que de n'en point avoir du tout.

Il n'en est pas des rois & des ministres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins sont les meilleurs. Il faut qu'un prince, un premier ministre aime l'Etat & la gloire. Certaines gens disent que c'est un défaut en morale ; mais s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

CHAPITRE XVIII.

De quelques contes.

EST-IL quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à *Clovis*, & de l'ange qui apporta l'oriflamme? *Clovis* ne mérita guère ces faveurs en fesant assassiner les princes ses voisins. Nous pensons que la majesté bienfesante de nos rois n'a pas besoin de ces fables pour disposer le peuple à l'obéissance, & qu'on peut révérer & aimer son roi sans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de *Florinde*, dont le joyau fut fendu en deux par le marteau du roi visigoth d'Espagne dom *Roderic*, que pour le viol de *Lucrèce* qui embellit l'histoire romaine.

Rangeons tous les contes de *Grégoire de Tours* avec ceux d'*Hérodote* & des mille & une nuits. Envoyons les trois cents ſoixante mille ſarrazins que tua *Charles Martel*, & qui mirent enſuite le ſiége devant Narbonne, aux trois cents mille ſibarites tués par cent mille crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille ames.

CHAPITRE XIX.

De la reine Brunehaud.

LES temps de la reine *Brunehaud* ne méritent guère qu'on s'en ſouvienne ; mais le ſupplice prétendu de cette reine eſt ſi étrange qu'il faut l'examiner.

Il n'eſt pas hors de vraiſemblanee que dans un ſiècle auſſi barbare, une armée compoſée de brigands ait pouſſé l'atrocité de ſes fureurs juſqu'à maſſacrer une reine âgée de ſoixante & ſeize ans, ait inſulté à ſon corps ſanglant, & l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illuſtres frères de *Wit* furent mis en pièces par la populace hollandaiſe qui leur arracha le cœur, & qui fut aſſez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous ſavons que la populace pariſienne traita ainſi le maréchal d'*Ancre*. Nous ſavons qu'elle voulut violer la cendre du grand *Colbert*.

Telles ont été chez les chrétiens ſeptentrionaux les barbaries de la lie du peuple. C'eſt ainſi qu'à la journée de la St Barthelemi on traîna le corps

mort du célébre *Ramus* dans les rues en le fouettant à la porte de tous les colléges de l'univerfité. Ces horreurs furent inconnues aux Romains & aux Grecs ; dans la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils refpectaient du moins les morts.

Il n'eft que trop vrai que *Clovis* & fes enfans ont été des monftres de cruauté ; mais que *Clotaire II* ait condamné folemnellement la reine *Brunehaud* à un fupplice auffi inouï, auffi recherché que celuï dont on dit qu'elle mourut, c'eft ce qu'il eft difficile de perfuader à un lecteur attentif qui pèfe les vraifemblances, & qui, en puifant dans les fources, examine fi ces fources font pures. (Voyez ce qu'on a dit à ce fujet dans *la Philofophie de l'hiftoire*, qui fert d'introduction à l'*Effai fur les mœurs & l'efprit des nations depuis Charlemagne* &c. pages 234 & 235 du tome I de cette édition.

CHAPITRE XX.

Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'églife de Rome.

L'AUTEUR de l'*Effai fur les mœurs & l'efprit des nations* doute, avec les plus grands publiciftes d'Allemagne, que *Pepin d'Auftrafie* ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome *Etienne III;* il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de *Saint Pierre*, de *Saint Paul* & de *Saint Denis*, fuivis d'un diacre & d'un fous-diacre,

qui descendirent du ciel empyrée pour guérir cet évêque *Etienne* de la fièvre dans le monastère de S[t] Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite & signée dans le ciel par *S[t] Paul* & *S[t] Pierre* au même *Pepin d'Austrasie*, ou que toutes ces légendes de ces temps sauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus de validité que la concession d'une île par Dom-*Quichotte* à son écuyer *Sancho-Pança*.

Pepin, majordome du jeune *Childéric* roi des Francs, n'était qu'un domestique rebelle devenu usurpateur. Non-seulement il détrôna son maître par la force & par l'artifice, mais il l'enferma dans un repaire de moines, & l'y laissa périr de misère. Ayant chassé ses deux frères qui partageaient avec lui une autorité usurpée ; ayant forcé l'un de se retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à se tondre & à s'ensevelir dans l'abbaye du mont Cassin ; devenu enfin maître absolu, il se fit sacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards, par *St Boniface* évêque de Mayence : étrange cérémonie pour un saint, que celle de couronner & de consacrer la rebellion, l'ingratitude, l'usurpation, la violation des lois divines & humaines, & de celles de la nature ! De quel droit cet austrasien aurait-il pu donner la province de Ravenne & la Pentapole à un évêque de Rome ? elles appartenaient, ainsi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat ; jamais aucun évêque jusqu'à ce temps n'avait prétendu à aucune souveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les

esprits, car toute nouveauté, les révoltes, & une telle ambition dans un pasteur de l'Eglise est si authentiquement proscrite dans l'évangile, qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps & par dégrés ce mélange de la grandeur temporelle & de la spirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit siècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays depuis Ravenne jusqu'aux portes de Rome. Leur roi *Astolphe* prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit, parce que Rome depuis long-temps était gouvernée par l'exarque impérial, prétention aussi injuste que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc & par le sénat, au nom de l'empereur *Constantin*, flétri dans la communion romaine par le surnom de *Copronyme*. L'évêque avait un très-grand crédit dans la ville par sa place & par ses richesses; crédit que l'habileté peut augmenter jusqu'à le convertir en autorité. Il est député de ses diocésains auprès du nouveau roi *Pepin* pour demander sa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays qui avait été l'objet des courses des Gaulois avait souvent tenté les Francs leurs vainqueurs incorporés à eux. Ce prélat fut très-bien reçu. *Pepin* croyait avoir besoin de lui pour affermir son autorité combattue par le duc d'Aquitaine, par son propre frère, par les Bavarois & par les Lendes, Francs encore attachés à la maison détrônée. Il se fit donc sacrer une seconde fois par ce pape, ne doutant pas que l'onction

reçue

reçue du premier évêque d'Occident n'eût une influence sur les peuples, bien supérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à *Etienne III*, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en son pouvoir, & sur lequel il n'avait aucun droit.

Il se rendit médiateur entre l'empereur & le roi lombard ; donc il est évident qu'il n'avait alors aucune prétention sur la province de Ravenne. *Astolphe* refuse la médiation, & vient braver le prince franc dans le Milanais ; bientôt obligé de se retirer dans Pavie, il y passe, dit-on, une transaction par laquelle *il mettra en séquestre l'exarchat entre les mains de Pepin pour le rendre à l'empereur*. Donc, encore une fois, *Pepin* ne pouvait s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le lombard s'engageait encore à rendre au S[t] Père quelques châteaux, quelques domaines autour de Rome, nommés alors les justices de S[t] Pierre, concédés à ses prédécesseurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine *Pepin* est-il parti, après avoir pillé le Milanais & le Piémont, que le roi lombard vient se venger des Romains qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le siége devant Rome, *Pepin* accourt une seconde fois, il se fait donner beaucoup d'argent, comme dans sa première invasion ; il impose même au lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire ? Si *Pepin* avait été mis en possession de l'exarchat comme séquestre, comment pouvait-il le donner au pape

en reconnaissant lui-même par un traité solemnel que c'était le domaine de l'empereur? quel chaos & quelles contradictions!

CHAPITRE XXI.

Autres difficultés sur la donation de Pepin aux papes.

ON écrivait alors l'histoire avec si peu d'exactitude, on corrompait les manuscrits avec tant de hardiesse, que nous trouvons dans la vie de *Charlemagne*, faite par *Eginhard* son secrétaire, ces propres mots: *Pepin fut reconnu roi par l'ordre du pape, jussu summi pontificis.* De deux choses l'une, ou l'on a falsifié le manuscrit d'*Eginhard*, ou cet *Eginhard* a dit un insigne mensonge. Aucun pape jusqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France? cette donation serait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que *Pepin* donna au pape. Ils auraient l'un après l'autre fait des présens de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originairement Parme & Plaisance avaient été concédées au St Siége comme une dépendance de l'exarchat, ne doute pas que ces empereurs grecs ne fussent justement dépouillés de leurs droits sur l'Italie,

parce que, dit-il, *ils avaient foulevé les peuples contre* DIEU. (*t*)

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils foulevé les peuples contre DIEU ? en voulant qu'on adorât DIEU feul, & non pas des images, felon l'ufage des trois premiers fiècles de la primitive Eglife. Il eft affez avéré que dans les trois premiers fiècles de cette primitive Eglife, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chafubles & des furplis, de brûler de l'encens dans les affemblées chrétiennes ; & dans le feptième c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'eft ainfi que tout eft variation dans l'Etat & dans l'Eglife.

Mais quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien jufte & bien religieux à un pape de fe faire donner le patrimoine de fes maîtres par un homme venu d'Auftrafie ?

Le cardinal *Bellarmin* fuppofe bien pis. *Les premiers chrétiens*, dit-il, *ne fupportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts* ; (*u*) & ce qui peut paraître encore plus étrange, c'eft que *Bellarmin* ne fait que fuivre l'opinion de *S[t] Thomas*. Sur ce fondement l'italien, qui veut abfolument donner aujourd'hui Parme & Plaifance au pape, ajoute ces mots finguliers : *Quoique Pepin n'eût pas le domaine de l'exarchat, il pouvait en priver ceux qui le poffédaient, & le transférer à l'apôtre S[t] Pierre & par lui au pape.*

(*t*) Page 120 de la feconde partie de la Differtation hiftorique fur les duchés de Parme & de Plaifance.

(*u*) *De Rom. Pont. lib. XV, cap. VII.*

Ce que ce brave italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes n'eſt pas moins curieux : *Cet acte*, dit-il, *ne fut pas ſeulement une ſimple donation, ce fut une reſtitution* : & il prétend que dans l'acte original qu'on n'a jamais vu, *Pepin* s'était ſervi du mot *reſtitution*, c'eſt ce que *Baronius* avait déjà affirmé ; & comment reſtituait-on au pape l'exarchat de Ravenne ? *c'eſt*, ſelon eux, *que le pape avait ſuccédé de plein droit aux empereurs à cauſe de leur héréſie.*

Si la choſe eſt ainſi, il ne faut plus jamais parler de la donation de *Pepin* ; il faut ſeulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très-petite partie de ſes Etats. Il devait aſſurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Eſpagne, & même, en cas de beſoin, tout l'empire d'Orient.

Pourſuivons ; la matière paraît intéreſſante, c'eſt dommage que nos hiſtoriens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu *Anaſtaſe*, dans la vie d'*Adrien*, aſſure avec ferment que *Pepin proteſta n'être venu en Italie mettre tout à feu & à ſang, que pour donner l'exarchat au pape, & pour obtenir la rémiſſion de ſes péchés.* Il faut que depuis ce temps les choſes ſoient bien changées ; je doute qu'aujourd'hui il ſe trouvât aucun prince qui vînt en Italie avec une armée, uniquement pour le ſalut de ſon ame.

CHAPITRE XXII.

Fable, origine de toutes les fables.

JE ne puis quitter cet italien qui fait le pape ſeigneur du monde entier, ſans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce ſervice au St Siége, & voici comment.

Deux juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarraſſé à conduire ſon âne; ils le conſidérèrent attentivement, obſervèrent les lignes de ſa main, & lui demandèrent ſon nom; ils devaient bien le ſavoir, puiſqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait *Conon*, ils virent clairement à ce nom & aux lignes de ſa main, qu'il ferait un jour empereur ſous le nom de *Léon III*, & ils lui demandèrent pour toute récompenſe de leur prédiction, que dès qu'il ſerait inſtallé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux juifs à voir les chrétiens reprendre l'uſage de la primitive Egliſe. Il eſt bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilége excluſif de vendre des images que de les faire détruire. *Léon III*, ſi l'on s'en rapporte à cent hiſtoriens éclairés & véridiques, ne ſe déclara contre le culte des tableaux & des ſtatues que pour faire

plaifir aux deux juifs. C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'Orient & l'Occident furent de plein droit dévolus au fiége épifcopal de Rome.

Il était jufte & dans l'ordre de la Providence qu'un pape *Léon III* dépoffédât la race d'un empereur *Léon III;* mais par modération il ne donna que le titre d'empereur à *Charlemagne*, en fe réfervant le droit de créer les céfars & une autorité divine fur eux; ce qui eft démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainfi que tout ce qu'ils démontrent.

CHAPITRE XXIII.

Des donations de Charlemagne.

LE bibliothécaire *Anaftafe* dit, plus de cent ans après, que l'*on conferve à Rome la charte de cette donation.* Mais fi ce titre avait exifté, pourquoi ne fe trouve-t-il plus? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé, avec le plus grand foin, un diplome qui donnait une province. Il y a bien plus, cet *Anaftafe* n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue; c'eft ce qu'avouent *Labe* & *Cave*. Il y a plus encore; on ne fait précifément quel était cet *Anaftafe*. Puis fiez-vous aux manufcrits qu'on a trouvés chez des moines.

Charlemagne, dit-on, pour furabondance de droit fit une nouvelle donation en 774. Lorfque pourfuivant en Italie fes infortunés neveux, qu'il dépouilla

de l'héritage de leur père, & ayant époufé une nouvelle femme, il renvoya durement à *Didier*, roi des Lombards, fa fille qu'il répudia, il affiégea le roi fon beau-père & le fit prifonnier. On ne peut guère douter que *Charlemagne*, favorifé par les intrigues du pape *Adrien* dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la Marche d'Ancone ; c'eft le fentiment de M. de *Voltaire*. Mais lorfque dans un acte on trouve des chofes évidemment fauffes, elles rendent le refte de l'acte un peu fufpect.

Le même prétendu *Anaftafe* fuppofe que *Charlemagne* donna au pape la Corfe, la Sardaigne, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète & de Bénévent, la Sicile & Venife, ce qui eft d'une fauffeté reconnue. Ecoutons, fur ce menfonge, l'auteur de l'*Effai fur les mœurs &c.* tom. 1, pag. 403.

„On pourrait mettre cette donation à côté de celle „ de *Conftantin*. On ne voit point que jamais les papes „ aient poffédé aucun de ces pays jufqu'au temps „ d'*Innocent III*. S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient „ été fouverains de Ravenne & de Rome ; mais dans „ le teftament de *Charlemagne*, qu'*Eginhard* nous a „ confervé, ce monarque nomme à la tête des „ villes métropolitaines qui lui appartiennent, Rome „ & Ravenne, auxquelles il fait des préfens. „ Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corfe, ni la „ Sardaigne, qu'il ne poffédait pas ; ni le duché de „ Bénévent dont il avait à peine la fouveraineté ; „ encore moins Venife, qui ne le reconnaiffait pas „ pour empereur. Le duc de Venife reconnaiffait „ alors, pour la forme, l'empereur d'Orient, & en

„ recevait le titre d'*Hypatos*. Les lettres du pape „ *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète & de „ Bénévent ; mais ces patrimoines ne ſe peuvent „ entendre que des domaines que les papes poſſé- „ daient dans ces deux duchés. *Grégoire VII* lui- „ même avoue dans ſes lettres que *Charlemagne* „ donnait douze cents livres de penſion au S[t] Siége. „ Il n'eſt guère vraiſemblable qu'il eût donné un „ tel ſecours à celui qui aurait poſſédé tant de belles „ provinces. Le S[t] Siége n'eut Bénévent que long- „ temps après, par la conceſſion très-équivoque „ qu'on croit que l'empereur *Henri le noir* lui en „ fit vers l'an 1047. Cette conceſſion ſe réduiſit „ à la ville, & ne s'étendit point juſqu'au duché ; „ il ne fut point queſtion de confirmer le don de „ *Charlemagne*.

„ Ce qu'on peut recueillir de plus probable au „ milieu de tant de doutes, c'eſt que du temps de „ *Charlemagne*, les papes obtinrent en propriété une „ partie de la Marche d'Ancone, outre les villes, les „ châteaux & les bourgs qu'ils avaient dans les autres „ pays. Voici ſur quoi je pourrais me fonder. Lorſque „ l'empire d'Occident ſe renouvela dans la famille „ des *Othons*, au dixième ſiècle, *Othon III* aſſigna parti- „ culièrement au S[t] Siége la Marche d'Ancone, „ en confirmant toutes les conceſſions faites à cette „ égliſe : il paraît donc que *Charlemagne* avait donné „ cette Marche, & que les troubles ſurvenus depuis „ en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. „ Nous verrons qu'ils perdirent enſuite le domaine „ utile de ce petit pays ſous l'empire de la maiſon „ de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens,

„ tantôt dépouillés presque de tout, comme plusieurs „ autres souverains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils „ possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue „ d'un pays de cent quatre-vingts grands milles „ d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux „ confins de l'Abbruzze, le long de la mer Adriatique; „ & qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, „ depuis Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancone, „ d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours „ & souvent combattre pour s'assurer cette domi- „ nation. „

J'ajouterai à ces vraisemblances une raison qui me paraît bien puissante. La prétendue charte de *Charlemagne* est une donation réelle. Or, fait-on une donation d'une chose qui a déjà été donnée? Si j'avais à plaider cette cause devant un tribunal réglé & impartial, je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de *Charlemagne* pour invalider la prétendue donation de *Pepin;* mais ce qu'il y a de plus fort encore, contre toutes ces suppositions, c'est que ni *Andelme*, ni *Aimoin*, ni même *Eginhard*, secrétaire de *Charlemagne* n'en parlent pas. *Eginhard* fait un détail très-circonstancié des legs pieux que laisse *Charlemagne*, par son testament, à toutes les églises de son royaume. *On sait*, dit-il, *qu'il y a vingt & une villes métropolitaines dans les Etats de l'empereur*. Il met Rome la première & Ravenne la seconde. N'est-il pas certain, par cet énoncé, que Rome & Ravenne n'appartenaient point aux papes?

CHAPITRE XXIV.

Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.

IL me ſemble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près dans l'incertitude où l'hiſtoire de ces temps nous laiſſe. Cet auteur impartial paraît certain que *Charlemagne* exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette aſſertion eſt conforme à tout ce que les hiſtoriens rapportent, aux monumens qui nous reſtent, & encore plus à la politique. puiſque c'eſt le propre de tout homme d'étendre ſon autorité auſſi loin qu'elle peut aller.

C'eſt par cette raiſon que *Charlemagne* s'attribua la puiſſance légiſlative ſur Veniſe & ſur le Bénéventin, que l'empereur grec diſputait, & qui par le fait n'appartenait ni à l'un ni à l'autre; c'eſt par la même raiſon que le duc ou doge de Veniſe *Jean*, ayant tué un évêque en 802, fut accuſé devant *Charlemagne*. Il aurait pu l'être devant la cour de Conſtantinople; mais ni les forces de l'Orient, ni celles de l'Occident ne pouvaient pénétrer dans ces lagunes; & Veniſe, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts; mais le bonnet de la liberté reſta toujours dans une ville imprenable.

CHAPITRE XXV.

De la forme du gouvernement de Rome ſous Charlemagne.

C'EST une grande queſtion chez les politiques de ſavoir quelle fut préciſément la forme du gouvernement de Rome, quand *Charlemagne* ſe fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple, & par l'organe du pontife *Léon III. Charles* gouverna-t-il en qualité de conſul & de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774? quels droits furent laiſſés à l'évêque? quels droits conſervèrent les ſénateurs qu'on appelait toujours *patres conſcripti?* quels priviléges conſervèrent les citoyens? c'eſt de quoi aucun écrivain ne nous informe; tant l'hiſtoire a toujours été écrite avec négligence!

Quel fut préciſément le pouvoir de *Charlemagne* dans Rome? c'eſt ſur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laiſſa-t-il un gouverneur? impoſait-il des tributs? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan & Bruxelles? c'eſt de quoi il ne reſte aucun veſtige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur *Léon III* l'iſaurien, comme une ville libre protégée par les Francs, enſuite par les Germains, qui ſe gouverna tant qu'elle put en république, plutôt ſous le patronage que ſous la puiſſance des empereurs, dans laquelle le ſouverain pontife eut toujours le premier crédit, & qui enfin a été entièrement ſoumiſe aux papes.

Les citoyens de cette célébre ville aſpirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour ; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs ſoit francs, ſoit germains de réſider à Rome, & les évêques d'y être maîtres abſolus.

C'eſt-là le nœud de toute l'hiſtoire de l'empire d'Occident depuis *Charlemagne* juſqu'à *Charles-Quint*. C'eſt le fil qui a conduit l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent preſque toujours les maîtres du mole d'Adrien, de cette forteresse de Rome appelée depuis le château S[t] Ange, dans laquelle ils donnèrent ſi ſouvent un aſile à leur évêque contre la violence des Allemands ; de-là vient que les empereurs aujourd'hui, malgré leur titre de rois des Romains, n'ont pas une ſeule maiſon dans Rome. Il n'eſt même pas dit que *Charlemagne* ſe mit en poſſeſſion de ce mole d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi *Charlemagne* ne prit jamais le titre d'*Auguſte* ?

CHAPITRE XXVI.

Du pouvoir papal dans Rome & des patrices.

On a vu depuis très-fouvent des confuls & des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape *Jean XII* le tenait comme patrice contre l'empereur *Othon I.* Le conful *Crefcentius* y foutint un long fiége contre *Othon III*, & chaffa de Rome le pape *Grégoire V* qu'*Othon* avait nommé. Après la mort de ce conful, les Romains chafferent de Rome ce même *Othon* qui avait ravi la veuve du conful, & qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape *Grégoire VII* dans ce mole, lorfque l'empereur *Henri IV* entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife fi fier n'ofait fortir de cet afile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en fefant defcendre fur fa tête du haut du château une couronne attachée avec une ficelle ; mais *Henri IV* ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux fe faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains confervèrent tant de fierté dans leur décadence & dans leur humiliation, que quand *Fréderic Barberouffe* vint à Rome en 1155 pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la porte lui dirent : *Souvenez-vous que nous vous avons fait citoyen romain d'étranger que vous étiez.*

Ils voulaient bien que les empereurs fussent couronnés dans leur ville, mais d'un côté ils ne souffraient pas qu'ils y demeurassent ; & de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât souverain de Rome ; & jamais en effet on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114 les citoyens élurent un tribun du peuple, & le pape *Lucius II*, qui s'y opposa, fut tué dans le tumulte.

Enfin les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château S[t] Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique souverain de Rome, & le sacré collége ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de Rome protecteur du S[t] Siége. Telle est la vérité qui est développée dans l'*Essai sur les mœurs &c.*

Le sentiment de l'auteur que je cite est donc que *Charlemagne* eut le domaine suprême, & qu'il accorda au S[t] Siège plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très-long-temps après.

CHAPITRE XXVII.

Sottise infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Bastide du Claux, avocat au parlement de Paris.

APRÈS cet exposé fidelle, je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un commentaire nouveau du discours du célébre *Fleuri* sur les libertés de l'Eglise gallicane ; je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de *maître Pierre de Chiniac de la Bastide du Claux, avocat au parlement.* Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style. (1)

„ Si on ne consultait que les *Voltaire* & ceux de son „ bord, on ne trouverait en effet que problèmes & „ qu'impostures dans nos historiens. „ Ensuite cet aimable & poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des complimens dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée, sur laquelle sont gravés ces mots : *Pipinus pius primus amplificandæ Ecclesiæ viam aperuit, & exarchatum Ravennæ cum amplissimis.... Le pieux Pepin ouvrit le premier le chemin d'agrandir l'Eglise, & l'exarchat de Ravenne avec de très-grands.....*

(1) L'avocat *Chiniac* est un personnage très-réel ; mais quoique ce zélé défenseur de l'Eglise jansèniste ait essuyé une accusation juridique d'adultère, & que ces procès fassent toujours rire, il n'en est pas plus connu, & n'a jamais pu réussir à occuper le public ni de ses ouvrages, ni de ses aventures.

le reste manque. Notre commentateur gracieux prend cette inscription pour un témoignage authentique. Nous connaissons depuis long-temps cette pierre, je ne voudrais point d'autre preuve de la fausseté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième siècle, on ne produisit point d'autre monument pour assurer aux papes l'exarchat; donc il n'y en avait point. Si on fesait paraître aujourd'hui une pierre cassée avec une inscription, qui certifiât que le pieux *François I* fit une donation du louvre aux cordeliers, de bonne foi le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique? & l'académie des inscriptions l'inséréra-t-elle dans ses recueils?

Le latin ridicule de ce beau monument n'est pas à la vérité un sceau de réprobation; mais c'en est un que le mensonge avéré concernant *Pepin*. L'inscription affirme que *Pepin est le premier qui ait ouvert la voie*. Cela est faux: avant lui *Constantin* avait donné des terres à l'évêque & à l'église de St Jean de Latran de Rome jusque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs suivans. Ils en avaient en Sicile, en Toscane, en Ombrie; ils avaient les justices de St Pierre & des domaines dans la Pentapole. Il est très-probable que *Pepin* augmenta ces domaines. De quoi se plaint donc le commentateur? que prétend-il? pourquoi dit-il que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations est trop peu versé dans ces connaissances, ou trop fourbe pour mériter quelque attention*? Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il à dire son avis sur Ravenne & sur la Pentapole? Nous avouons que c'est-là parler en digne commentateur; mais ce n'est pas, à ce qu'il nous semble,

parler

parler en homme verſé *dans ces connaiſſances*, ni verſé dans la politeſſe, ni même verſé dans le ſens commun.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c*, qui affirme peu, ſe fonde pourtant ſur le teſtament même de *Charlemagne*, pour affirmer qu'il était ſouverain de Rome & de Ravenne, & que par conſéquent il n'avait point donné Ravenne au pape. *Charlemagne* fait des legs à ces villes, qu'il appelle *nos principales villes*. Ravenne était la ville de l'empereur & non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que le commentateur eſt lui-même entièrement de l'avis de mon auteur ; il n'écrit que d'après lui, il veut prouver comme lui que *Charlemagne* avait le pouvoir ſuprême dans Rome ; & oubliant tout d'un coup l'état de la queſtion, il ſe répand en invectives ridicules contre ſon propre guide. Il eſt en colère de ne ſavoir pas quelle était l'étendue & la borne du nouveau pouvoir de *Charlemagne* dans Rome. Je ne le ſais pas plus que lui, & cependant je m'en conſole. Il eſt vraiſemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop choquer les Romains. On peut être empereur ſans être deſpotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne eſt aujourd'hui très-borné par celui des électeurs & des princes de l'Empire. Le commentateur peut reſter ſans ſcrupule dans ſon ignorance pardonnable; mais il ne faut pas dire de groſſes injures, parce qu'on eſt un ignorant : car lorſqu'on dit des injures ſans eſprit, on ne peut ni plaire ni inſtruire ; le public veut qu'elles ſoient fines, ingénieuſes & à propos ; il n'appartient même que très-rarement à l'innocence outragée de repouſſer la calomnie dans le ſtyle des Philippiques, & peut-être n'eſt-il permis d'en uſer

ainsi, que quand la calomnie met en danger un honnête homme: car alors c'est se battre contre un serpent, & on n'est pas dans le cas de *Tartuffe* qui s'accusait d'*avoir tué une puce avec trop de colère.*

CHAPITRE XXVIII.

D'une calomnie abominable & d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.

PASSE encore qu'on se trompe sur une pancarte de *Pepin le bref*, le pape n'en a pas sur Ravenne un droit moins confirmé par le temps & par le consentement de tous les princes; la plupart des origines sont suspectes, & un droit reconnu de tout le monde est incontestable.

Mais de quel front le prétendu *Chiniac de la Bastide du Claux*, commentateur des libertés de l'Eglise gallicane, peut-il citer cet abominable passage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire? JESUS-CHRIST *a été le plus habile charlatan & le plus grand imposteur qui ait paru depuis l'existence du monde.* On est naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait si horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité est extrême, moins on s'imagine que ce soit une fiction. On croit la citation vraie, précisément parce qu'elle est abominable; cependant il n'y en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le titre dont parle ce *Chiniac*. Est-ce là une liberté gallicane? j'ai lu très-attentivement ce livre qu'il cite; je sais que

c'eſt un recueil d'articles traduits du lord *Shafteſbury*, du lord *Bolingbroke*, de *Trenchard*, de *Gordon*, du docteur *Midleton*, du célébre *Abauzit* & d'autres morceaux connus qui ſont mot à mot dans le grand dictionnaire encyclopédique, tel que l'article *Meſſie*, lequel eſt tout entier d'un paſteur d'une égliſe réformée, & dont nous poſſédons l'original.

Non-ſeulement l'infame citation du prétendu *Chiniac* n'eſt dans aucun endroit de ce livre ; mais je puis aſſurer qu'elle ne ſe trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis *Celſe* & l'empereur *Julien;* le devoir de mon état eſt de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort & de plus frivole. *Volſton* lui-même, *Jean-Jacques Rouſſeau*, qui ont oſé nier ſi audacieuſement les miracles de notre ſeigneur JESUS-CHRIST, n'ont pas écrit une ſeule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée ; au contraire ils rendent à JESUS-CHRIST le plus profond reſpect, & *Volſton* ſurtout ſe borne à regarder les miracles de notre Seigneur comme des types & des paraboles.

J'avance hardiment que ſi cet inſolent blaſphème ſe trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix ſe feraient élevées contre le monſtre qui l'aurait vomi. Enfin je défie le *Chiniac* de me le montrer ailleurs que dans ſon libelle ; apparemment il a pris ce détour pour blaſphémer ſous le maſque contre notre Sauveur, comme il blaſphème à tort & à travers contre notre ſaint père le pape, & ſouvent contre les évêques : il a cru pouvoir être criminel impunément, en prenant les flèches infernales dans

un carquois ſacré, & en couvrant d'opprobre la religion qu'il feint de défendre. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple ni d'une calomnie ſi impudente, ni d'une fraude ſi baſſe, ni d'une impiété ſi effrayante; & je penſe que DIEU me pardonnera, ſi je dis quelques injures à ce *Chiniac*.

Il faut ſans doute avoir abjuré toute pudeur, ainſi qu'avoir perdu toute raiſon pour traiter JESUS-CHRIST de *charlatan* & d'*impoſteur;* lui qui vécut toujours dans l'humble obſcurité; lui qui n'écrivit jamais une ſeule ligne, tandis que de modernes docteurs ſi peu doctes nous aſſomment de gros volumes ſur des queſtions dont il ne parla jamais; lui qui ſe ſoumit depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort à la religion dans laquelle il était né; lui qui en recommanda toutes les obſervances, qui ne prêcha jamais que l'amour de DIEU & du prochain, qui ne parla jamais de DIEU que comme d'un père, ſelon l'uſage des Juifs; qui, loin de ſe donner jamais le titre de DIEU, dit en mourant: (x) *Je vais à mon père qui eſt votre père, à mon* DIEU *qui eſt votre* DIEU; lui enfin dont le ſaint zèle condamne ſi hautement l'hypocriſie & les fureurs des nouveaux charlatans, qui dans l'eſpérance d'obtenir un petit bénéfice, ou de ſervir un parti qui les protège, feraient capables d'employer le fer ou le poiſon, comme ils ont employé les convulſions & les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu *Chiniac*, & ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons tous été forcés avec horreur de lire plus de quatre cents

(x) *St Jean*, ch. XX, v. 17.

volumes contre le chriſtianiſme, tant en latin qu'en anglais, en italien, en français & en allemand. Nous proteſtons devant DIEU que le blaſphème en queſtion n'eſt dans aucun de ces livres. Nous avons cru enfin qu'il pourrait ſe rencontrer dans le diſcours qui ſert de préface à l'*Abrégé de l'hiſtoire eccléſiaſtique*. On prétend que cet avant-propos eſt d'un héros philoſophe né dans une autre communion que la nôtre; génie ſublime, dit-on, qui a ſacrifié également à *Mars*, à *Minerve* & aux *Grâces;* mais qui ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, & ſe trouvant ſous le joug de la réprobation éternelle, s'eſt trop livré aux enſeignemens trompeurs de la raiſon, qui égare inconteſtablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire; je ſuis loin de penſer qu'un ſi grand-homme ne ſoit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface.

„ L'établiſſement de la religion chrétienne a eu, „ comme tous les empires, de faibles commence- „ mens. Un juif de la lie du peuple, dont la „ naiſſance eſt douteuſe, qui mêle aux abſurdités „ d'anciennes prophéties hébraïques, des préceptes „ d'une bonne morale, auquel on attribue des „ miracles, & qui finit par être condamné à un „ ſupplice ignominieux, eſt le héros de cette ſecte. „ Douze fanatiques ſe répandent de l'Orient juſqu'en „ Italie; ils gagnent les eſprits par cette morale ſi „ ſainte & ſi pure qu'ils prêchaient; & ſi l'on excepte „ quelques miracles propres à ébranler des imagi- „ nations ardentes, ils n'enſeignaient que le déiſme. „ Cette religion commençait à ſe répandre dans le

„ temps que l'empire romain gémissait sous la
„ tyrannie de quelques monstres, qui le gouvernèrent
„ consécutivement. Durant ces règnes de sang, le
„ citoyen, préparé à tous les malheurs qui peuvent
„ accabler l'humanité, ne trouvait de consolation &
„ de soutien contre d'aussi grands maux que dans
„ le stoïcisme. La morale des chrétiens ressemblait
„ à cette doctrine, & c'est l'unique cause de la
„ rapidité des progrès que fit cette religion. Dès le
„ règne de *Claude*, les chrétiens formaient des assem-
„ blées nombreuses, où ils prenaient des agapes,
„ qui étaient des soupers en communauté. „

Ces paroles sont audacieuses, elles sont d'un soldat qui sait mal farder ce qu'il croit la vérité; mais après tout elles disent positivement le contraire du blasphème annoncé par *Chiniac.*

La religion chrétienne a eu de faibles commencemens, & tout le monde en convient. *Un juif de la lie du peuple*, rien n'était plus vrai aux yeux des Juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge & du St Esprit, & que *Joseph* mari de sa mère descendait du roi *David*. De plus il n'y a point de *lie* aux yeux de DIEU; devant lui tous les hommes sont égaux.

Douze fanatiques se répandent de l'Orient jusqu'en Italie. Le terme de *fanatique* parmi nous est très-odieux, & ce serait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres; mais si dans la langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que *persuadé*, *zélé*, nous n'avons aucun reproche à lui faire; il nous paraît même très-vraisemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puisqu'il compare les premiers chrétiens aux respectables stoïciens. En un

mot nous ne fesons point l'apologie de cet ouvrage ; & dès que notre saint père le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur & de bouche.

CHAPITRE XXIX.

Bévue énorme de Chiniac.

LE prétendu la *Bastide de Chiniac du Claux* a répondu que les paroles par lui citées se trouvent dans le *Militaire philosophe*, non pas précisément & mot à mot, mais dans le même sens. Ce *Militaire philosophe* est, dit-on, du sieur *St Hyacinthe* qui fut cornette de dragons en 1685, & employé dans la fameuse dragonade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce militaire. (*y*)

„ Voici, après de mûres réflexions le jugement „ que je porte de la religion chrétienne : je la trouve „ absurde, extravagante, injurieuse à DIEU, perni- „ cieuse aux hommes, facilitant & même autorisant „ les rapines, les séductions, l'ambition, l'intérêt „ de ses ministres & la révélation des secrets des „ familles ; je la vois comme une source intarissable „ de meurtres, de crimes & d'atrocités commises „ sous son nom ; elle me semble un flambeau de „ discorde, de haine, de vengeance, & un masque

(*y*) Chap. IX, page 84 de la dernière édition.

» dont se couvre l'hypocrisie pour tromper plus
» adroitement ceux dont la crédulité lui est utile ;
» enfin j'y vois le bouclier de la tyrannie contre
» les peuples qu'elle opprime, & la verge des bons
» princes quand ils ne sont pas superstitieux. Avec
» cette idée de votre religion, outre le droit de
» l'abandonner, je suis dans l'obligation la plus
» étroite d'y renoncer & de l'avoir en horreur, de
» plaindre ou de mépriser ceux qui la prêchent, & de
» vouer à l'exécration publique ceux qui la soutien-
» nent par leurs violences & leurs persécutions. »

Ce morceau est une invective sanglante contre les abus de la religion chrétienne, telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de siècles, mais non pas contre la personne de JESUS-CHRIST qui a recommandé tout le contraire. JESUS n'a point ordonné la *révélation des secrets des familles;* loin de favoriser l'ambition, il l'a anathématisée; il a dit en termes formels : (z) *Il n'y aura ni premier ni dernier parmi vous — le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir.* C'est un mensonge sacrilége de dire que notre Sauveur a autorisé la *rapine.* Ce n'est pas assurément la prédication de JESUS, qui est *une source intarissable de meurtres, de crimes & d'atrocités commises sous son nom.* Il est visible qu'on a abusé de ces paroles : (*aa*) *Je ne suis point venu apporter la paix, mais le glaive;* de ces autres passages : (*bb*) *Que celui qui n'écoute pas l'Eglise*

(z) *St Matt.* chap. XX, v. 27 & 28.

(*aa*) *Ibid.* chap. X, v. 34.

(*bb*) *Ibid.* chap. XVIII, v. 17.

ſoit comme un païen ou comme un douanier — (cc) *contrains-les d'entrer. Si quelqu'un vient à moi, & ne hait pas ſon père & ſa mère & ſa femme & ſes enfans & ſes frères & ſes ſœurs & encore ſon ami, il ne peut être mon diſciple*; & enfin des paraboles dans leſquelles il eſt dit que (dd) le maître *fit jeter dans les ténèbres extérieures, pieds & mains liés, celui qui n'avait pas la robe nuptiale à un repas.* Ces diſcours, ces énigmes ſont aſſez expliqués par toutes ces maximes évangéliques qui n'enſeignent que la paix & la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces paſſages qui excita le moindre trouble. Les diſcordes, les guerres civiles n'ont commencé que par des diſputes ſur le dogme. L'amour-propre fait naître l'eſprit de parti, & l'eſprit de parti fait couler le ſang. Si on s'en était tenu à l'eſprit de JESUS, le chriſtianiſme aurait été toujours en paix. M. de *St Hyacinthe* a donc tort de reprocher au chriſtianiſme ce qu'on ne doit reprocher qu'à pluſieurs chrétiens.

La propoſition du *Militaire philoſophe* eſt donc auſſi dure que le blaſphème du prétendu *Chiniac* eſt affreux.

Concluons que le pyrrhoniſme hiſtorique eſt très-utile; car ſi dans cent ans le *Commentaire des libertés gallicanes* & le *Militaire philoſophe* tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes; & ſi ces deux livres ne ſont pas réfutés dans leur temps, ne ſera-t-on pas en droit de croire que dans le ſiècle de ces auteurs on blaſphémait

(cc) *St Luc*, chap. XIV, v. 23 & 26.

(dd) *St Matt.* chap. XXII, v. 12 & 13.

ouvertement JESUS-CHRIST ? Il eſt donc très-important de les confondre de bonne heure, & d'empêcher *Chiniac* de calomnier ſon ſiècle.

Il n'eſt pas ſurprenant que ce même *Chiniac*, ayant ainſi outragé JESUS-CHRIST notre ſauveur, outrage auſſi ſon vicaire : *Je ne vois pas*, dit-il, *comment le pape tient le premier rang entre les princes chrétiens.* Cet homme n'a pas aſſiſté au ſacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang entre les électeurs ; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur : il devait ſavoir que par toute l'Europe on traite les gens d'égliſe comme les femmes avec beaucoup de déférence ; ce n'eſt pas à dire qu'il faille leur baiſer les pieds, excepté peut-être dans un tranſport de paſſion. Mais revenons au pyrrhoniſme de l'hiſtoire.

CHAPITRE XXX.

Anecdote hiſtorique très-haſardée.

DUHAILLAN prétend, dans un de ſes opuſcules, que *Charles VIII* n'était pas fils de *Louis XI ;* c'eſt peut-être la raiſon ſecrète pour laquelle *Louis XI* négligea ſon éducation & le tint toujours éloigné de lui. *Charles VIII* ne reſſemblait à *Louis XI* ni par l'eſprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait ſervir d'excuſe à *Duhaillan ;* mais cette tradition était fort incertaine, comme preſque toutes le ſont.

La dissemblance des pères & des enfans est encore moins une preuve d'illégitimité, que la ressemblance n'est une preuve du contraire.

Que *Louis XI* ait haï *Charles VIII*, cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père. Quand même douze *Duhaillans* m'auraient assuré que *Charles VIII* était né d'un autre que de *Louis XI*, je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur sage doit, ce me semble, prononcer comme les juges : *Pater est quem nuptiæ demonstrant.*

CHAPITRE XXXI.

Autre anecdote plus hasardée.

ON a dit que la duchesse de *Montpensier* avait accordé ses faveurs au moine *Jacques Clément* pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner : mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide ; on lui montre le ciel & non une femme. Son prieur *Bourgoin* était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre ; il n'avait point de lettre d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de *Judith* & d'*Aod*, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

CHAPITRE XXXII.

De Henri IV.

JE penſe entièrement comme l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* ſur la mort de *Henri IV;* je penſe que ni *Jean Châtel* ni *Ravaillac* n'eurent aucuns complices ; leur crime était celui du temps, le cri de la religion fut leur ſeul complice. Je ne crois point que *Ravaillac* ait fait le voyage de Naples, ni que le jéſuite *Alagona* ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre *Chiniac.* Les jéſuites n'ont jamais été prophètes ; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur deſtruction ; mais au contraire ces pauvres gens ont toujours aſſuré qu'ils dureraient juſqu'à la fin des ſiècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

CHAPITRE XXXIII.

De l'abjuration de Henri IV.

LE jéſuite *Daniel* a beau me dire, dans ſa très-ſèche & très-fautive hiſtoire de France, que *Henri IV* avant d'abjurer était depuis long-temps catholique, j'en croirai plus *Henri IV* lui-même que le jéſuite *Daniel;* ſa lettre à la belle *Gabrielle*, *c'eſt demain que je fais le ſaut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre choſe que du catholiciſme.

Si ſon grand cœur avait été depuis ſi long-temps ſi pénétré de la grâce efficace, il aurait peut-être dit à ſa maîtreſſe : *Ces évêques m'édifient ;* mais il lui dit : *Ces gens-là m'ennuient.* Ces paroles ſont-elles d'un bon catéchumène ?

Ce n'eſt pas un ſujet de pyrrhoniſme que les lettres de ce grand-homme à *Coriſande d'Andoin* comteſſe de *Gramont*, elles exiſtent encore en original. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* rapporte pluſieurs de ces lettres intéreſſantes ; en voici des morceaux curieux : *Tous ces empoiſonneurs ſont tous papiſtes. J'ai découvert un tueur pour moi. — Les prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir ; ils admoneſtent tout bon catholique de prendre exemple* (*ſur l'empoiſonnement du prince de Condé.*) *— Et vous êtes de cette religion ! — Si je n'étais huguenot, je me ferais turc.*

Il eſt difficile, après tous ces témoignages de la main de *Henri IV*, d'être fermement perſuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

CHAPITRE XXXIV.

Bévue ſur Henri IV.

UN autre hiſtorien moderne (*) de *Henri IV* accuſe du meurtre de ce héros le duc de *Lerme* : *C'eſt*, dit-il, *l'opinion la mieux établie.* Il eſt évident que c'eſt l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en

(*) M. de *Buri.*

Eſpagne ; & il n'y eut en France que le continuateur du préſident de *Thou* qui donna quelque crédit à ces ſoupçons vagues & ridicules. Si le duc de *Lerme* premier miniſtre employa *Ravaillac*, il le paya bien mal. Ce malheureux était preſque ſans argent quand il fut ſaiſi. Si le duc de *Lerme* l'avait ſéduit ou fait ſéduire ſous la promeſſe d'une récompenſe proportionnée à ſon attentat, aſſurément *Ravaillac* l'aurait nommé lui & ſes émiſſaires, quand ce n'eût été que pour ſe venger. Il nomma bien le jéſuite d'*Aubigni*, auquel il n'avait fait que montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de *Lerme*? c'eſt une obſtination bien étrange que celle de ne pas croire *Ravaillac* dans ſon interrogatoire & dans les tortures ! Faut-il inſulter une grande maiſon eſpagnole ſans la moindre apparence de preuves ?

Et voilà juſtement comme on écrit l'hiſtoire.

La nation eſpagnole n'a guère recours à ces crimes honteux, & les grands d'Eſpagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuſe qui ne leur a pas permis de s'avilir juſque-là.

Si *Philippe II* mit à prix la tête du prince d'*Orange*, il eut du moins le prétexte de punir un ſujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral *Coligni*, & depuis celle du cardinal *Mazarin*. Ces proſcriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles ; mais comment le duc de *Lerme* ſe ſerait-il adreſſé ſecrétement à un miſérable tel que *Ravaillac* ?

CHAPITRE XXXV.

Bévue sur le maréchal d'Ancre.

LE même auteur dit que *le maréchal d'Ancre & sa femme furent écrasés pour ainsi dire par la foudre.* L'un ne fut à la vérité écrasé qu'à coups de pistolets, & l'autre fut brûlée en qualité de sorcière. Un assassinat & un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie ni à la jurisprudence de ce temps-là. Mais je ne sais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots : *Si ces deux misérables n'étaient pas complices de la mort du roi, ils méritaient du moins les plus rigoureux châtimens. Il est certain que du vivant même du roi, Concini & sa femme avaient avec l'Espagne des liaisons contraires aux desseins du roi.*

C'est ce qui n'est point du tout certain, cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient florentins ; le grand-duc de *Florence* avait reconnu le premier *Henri IV ;* il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie ; *Concini* & sa femme n'avaient point de crédit du temps de *Henri IV.* S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conseil de Madrid, ce ne pouvait être que pour la reine. C'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari ; &, encore une fois, il n'est pas permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi ! un écrivain dans son grenier

pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter fur leur tribunal !

Pourquoi appeler un maréchal de France & fa femme, dame d'atour de la reine, *ces deux miférables*? Le maréchal d'*Ancre*, qui avait levé une armée à fes frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'eft convenable qu'à *Ravaillac*, à *Cartouche*, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics ?

CHAPITRE XXXVI.

Réflexion.

IL n'eft que trop vrai qu'il fuffit d'un fanatique pour commettre un parricide fans aucun complot. *Damiens* n'en avait point. Il a répété quatre fois dans fon interrogatoire qu'il n'a commis fon crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulfionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur; (*ee*) tant leur démence était atroce. La religion mal entendue eft une fièvre que la moindre occafion fait tourner en rage.

Le propre du fanatifme eft d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles fuperftitieufes a fait tomber quelque flammèches dans une ame infenfée & atroce; quand un ignorant furieux

(*ee*) Un entr'autres dont il a été queftion dans le procès de *Damiens*.

croit

croit imiter ſaintement *Phinée*, *Aod*, *Judith* & leurs ſemblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne penſe. Bien des gens l'ont excité au parricide ſans le ſavoir. Quelques perſonnes profèrent des paroles indiſcrètes & violentes ; un domeſtique les répète, il les amplifie, il les enfuneſte encore, comme diſent les Italiens ; un *Châtel*, un *Ravaillac*, un *Damiens* les recueille : ceux qui les ont prononcées ne ſe doutent pas du mal qu'ils ont fait : ils ſont complices involontaires ; mais il n'y a eu ni complot ni inſtigation. En un mot on connaît bien mal l'eſprit humain ſi l'on ignore que le fanatiſme rend la populace capable de tout.

CHAPITRE XXXVII.

Du dauphin François.

LE dauphin *François*, fils de *François I*, joue à la paume, il boit beaucoup d'eau fraîche dans une tranſpiration abondante ; on accuſe l'empereur *Charles-Quint* de l'avoir fait empoiſonner. Quoi ! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu ! Quoi ! il aurait fait périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, & il aurait déshonoré toute la gloire de ſa vie par un crime infame & inutile ? Il aurait empoiſonné le dauphin en laiſſant deux frères pour le venger ! L'accuſation eſt abſurde, auſſi je me joins à l'auteur toujours impartial de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* pour déteſter cette abſurdité.

Mais le dauphin *François* avait auprès de lui un gentilhomme italien, un comte *Montecuculi* qui lui avait versé l'eau fraîche dont il résulta une pleurésie. Ce comte était né sujet de *Charles-Quint;* il lui avait parlé autrefois; & sur cela seul on l'arrête, on le met à la torture; des médecins ignorans affirment que les tranchées causées par l'eau froide sont causées par l'arsénic. On fait écarteler *Montecuculi;* & toute la France traite d'empoisonneur le vainqueur de *Soliman*, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand-homme de l'Europe! Quels juges condamnèrent *Montecuculi?* je n'en sais rien; ni *Mézerai* ni *Daniel* ne le disent. Le président *Hénault* dit : *Le dauphin François est empoisonné par Montecuculi son échanson, non sans soupçon contre l'empereur.*

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de *Montecuculi;* ni lui ni *Charles-Quint* n'avaient aucun intérêt à le commettre. *Montecuculi* attendait de son maître une grande fortune, & l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que *François*. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion & l'ignorance ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocens.

CHAPITRE XXXVIII.

De Samblançai.

NE peut-on pas mettre dans la même claſſe le ſupplice de *Samblançai?* Le crime qu'on lui impute eſt beaucoup plus raiſonnable que celui de *Montecuculi.* Il eſt bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoiſonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les hiſtoriens ſenſés doutent que *Samblançai* fût coupable. Il fut jugé par des commiſſaires; c'eſt déjà un grand préjugé en ſa faveur. La haine que lui portait le chancelier *Duprat* eſt encore un préjugé plus fort. On eſt réduit, lorſqu'on lit les grands procès criminels, à ſuſpendre au moins ſon jugement entre les condamnés & les juges; témoin les arrêts rendus contre *Jacques Cœur*, contre *Enguerrand de Marigni* & tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des hiſtoriens, puiſqu'on ne peut même en croire des magiſtrats qui ont examiné les procès pendant des années entières? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion ſur *François I.* Quel était donc le caractère de ce grand-homme, qui fait pendre le vieillard innocent *Samblançai* qu'il appelait ſon père; qui fait écarteler un gentilhomme italien parce que ſes médecins ſont des ignorans; qui dépouille le connétable de *Bourbon* de ſes biens par l'injuſtice la plus criante; qui, ayant été vaincu par lui & fait priſonnier, met ſes deux enfans en

captivité pour aller revoir Paris; qui juge & promet même en parole d'honneur de rendre la Bourgogne à *Charles-Quint* ſon vainqueur, & qui eſt obligé de ſe déshonorer par politique; qui accorde aux Turcs dans Marſeille la liberté d'exercer leur religion, & qui fait brûler à petit feu dans la place de l'Eſtrapade de malheureux luthériens, tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne? Il a fondé le collége royal : oui; mais eſt-on grand pour cela, & un collége répare-t-il tant d'horreurs & tant de baſſeſſes?

CHAPITRE XXXIX.

Des templiers.

QUE dirons-nous du maſſacre eccléſiaſtique juridique des templiers? leur ſupplice fait frémir d'horreur. L'accuſateur laiſſe dans nos eſprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui proteſtent de leur innocence devant DIEU en mourant, qu'à cinq ou ſix prêtres qui les condamnent.

CHAPITRE XL.

Du pape Alexandre VI.

LE cardinal *Bembo*, *Paul Jove*, *Tomasi* & enfin *Guichardin* semblent croire que le pape *Alexandre VI* mourut du poison qu'il avait préparé de concert avec son bâtard *César Borgia* au cardinal *Sant-Agnolo*, au cardinal de Capoue, à celui de Modène & à plusieurs autres; mais ces historiens ne l'assurent pas positivement. Tous les ennemis du St Siége ont accrédité cette horrible anecdote. Je suis comme l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c*, je n'en crois rien; & ma grande raison, c'est qu'elle n'est point du tout vraisemblable. Le pape & son bâtard étaient sans contredit les deux plus grands scélérats parmi les puissances de l'Europe; mais ils n'étaient pas des fous.

Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine de cardinaux, à souper, aurait rendu le père & le fils si exécrables que rien n'aurait pu les sauver de la fureur du peuple romain & de l'Italie entière; un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire aux vues de *César Borgia*. Le pape son père était sur le bord de son tombeau: *Borgia* avec sa brigue pouvait faire élire une de ses créatures; est-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoisonner douze?

Enfin les registres de la maison d'*Alexandre VI* le font mourir d'une fièvre double tierce, poison assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa soixante & treizième année.

CHAPITRE XLI.

De Louis XIV.

JE ſuppoſe que dans cent ans preſque tous nos livres ſoient perdus, & que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve l'hiſtoire de *Louis XIV* par *la Hode* ſous le nom de *la Martinière*, la dixme royale de *Boisguilbert* ſous le nom du maréchal de *Vauban*, les teſtamens de *Colbert* & de *Louvois* fabriqués par *Gatien de Courtilz*, l'hiſtoire de la régence du duc d'Orléans par le même *la Hode*, ci-devant jéſuite, les mémoires de Mme de *Maintenon* par *la Beaumelle*, & cent autres ridicules romans de cette eſpèce; je ſuppoſe qu'alors la langue françaiſe ſoit une langue ſavante dans le fond de l'Allemagne, que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne feraient-ils point ſur ces précieux monumens échappés aux injures du temps! comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité? les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'eſt ainſi qu'on jugerait. Cette ſeule réflexion ne doit-elle pas nous inſpirer un peu de défiance ſur plus d'un livre de l'antiquité?

CHAPITRE XLII.

Bévues & doutes.

QUELLES erreurs grossières, quelles sottises ne débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui sont entre les mains des grands & des petits, & même de gens qui savent à peine lire ? L'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* ne nous fait-il pas remarquer qu'il se débite tous les ans dans l'Europe quatre cents mille almanachs, qui nous indiquent les jours propres à être saignés ou purgés, & qui prédisent la pluie ? que presque tous les livres sur l'économie rustique enseignent la manière de multiplier le blé & de faire pondre des coqs ? N'a-t-il pas observé que depuis Moscou jusqu'à Strasbourg & à Basle on met dans les mains de tous les enfans la géographie d'*Hubner*, & voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie ?

Que l'Europe contient trente millions d'habitans, tandis qu'il est évident qu'il y en a plus de cent millions; qu'il *n'y a pas une lieue de terrain inhabitée*, tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de déserts dans le Nord & plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, sur lesquelles ni un homme ni un oiseau ne s'arrête.

Il enseigne que *Jupiter se changea en taureau pour mettre au monde Europe treize cents ans, jour pour jour, avant* JESUS-CHRIST, & que d'ailleurs *tous les Européens descendent de Japhet.*

Quels détails ſur les villes ! l'auteur va juſqu'à dire à la face des Romains & de tous les voyageurs que l'égliſe de *St Pierre a huit cents quarante pieds de longueur*. Il augmente les domaines du pape comme il alonge ſon égliſe ; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais poſſédé que la ville ; il y a peu de pages où il ne ſe trouve de ſemblables bévues.

Conſultez les tables de *Lenglet*, vous y trouverez encore que *Hatton*, archevêque de Mayence, fut aſſiégé dans une tour par des rats, pris par des rats & mangé par des rats ; qu'on vit des armées céleſtes combattre en l'air, & que deux armées de ſerpens ſe livrèrent ſur la terre une ſanglante bataille.

Encore une fois, ſi dans notre ſiècle qui eſt celui de la raiſon, on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les ſiècles des fables ! Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de menſonges hiſtoriques, que d'abſurdités n'écrivait-on pas obſcurément dans de petites provinces barbares ! abſurdités multipliées avec le temps par des copiſtes, & autoriſées enſuite par des commentaires.

Enfin, ſi les événemens les plus intéreſſans, les plus terribles qui ſe paſſent ſous nos yeux, ſont enveloppés d'obſcurités impénétrables, que ſera-ce des événemens qui ont vingt ſiècles d'antiquité ? Le grand *Guſtave* eſt tué dans la bataille de Lutzen ; on ne ſait s'il a été aſſaſſiné par un de ſes propres officiers. On tire des coups de fuſil dans les carroſſes du grand *Condé ;* on ignore ſi cette manœuvre eſt de la cour ou de la fronde. Pluſieurs principaux citoyens ſont aſſaſſinés dans l'hôtel-de-ville en ces temps malheureux ; on

n'a jamais ſu quelle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événemens de ce globe ſont comme ce globe même, dont une moitié eſt expoſée au grand jour & l'autre plongée dans l'obſcurité.

CHAPITRE XLIII.

Abſurdité & horreur.

QUE l'on ſe trompe ſur le nombre des habitans d'un royaume, leur argent comptant, leur commerce, il n'y a que du papier de perdu. Que dans le loiſir des grandes villes on ſe ſoit trompé ſur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en ſavent rien & vendent leur blé aux diſcoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs ſur la formation d'un fœtus & ſur celle des montagnes; les femmes font toujours des enfans comme elles peuvent, & les montagnes reſtent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funeſte au genre-humain, qui ſubſiſte encore tout déteſté qu'il eſt, & qui peut-être ſubſiſtera encore quelques années. Cette eſpèce bâtarde eſt nourrie dans les diſputes de l'école, qui rendent l'eſprit faux, & qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obſcurité où leur métier les condamne, ils ſe jettent ſur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres ſe battaient à coups de poing contre ceux qui paſſaient dans les rues avec un habit galonné; ce ſont ces miſérables qui appellent le préſident de

Montesquieu impie, le conseiller d'Etat *la Mothe le Vayer* déiste, le chancelier de *l'Hospital* athée. Mille fois flétris, ils n'en sont que plus audacieux, parce que sous le masque de la religion ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens mes confrères ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, si pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques? c'est qu'ils ne craignent rien quand ils mentent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques ensevelis dans la poussière des bibliothèques, on y verrait continuellement la sorbonne & les maisons professes des jésuites transférées aux halles.

Les jésuites surtout poussèrent l'impudence aux derniers excès quand ils furent puissans; lorsqu'ils n'écrivaient pas des lettres de cachet, ils écrivirent des libelles.

On est obligé d'avouer que ce sont des gens de cet affreux caractère qui ont attiré sur leurs confrères les coups dont ils sont écrasés, & qui ont perdu à jamais un ordre dans lequel il y a eu des hommes respectables. Il faut convenir que ce sont des énergumènes tels que les *Patouillet* & les *Nonotte* qui ont enfin soulevé toute le France contre les jésuites. Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédans de leurs colléges étaient impudens à la ville.

Un de ces malheureux ne s'est pas contenté d'écrire contre tous les parlemens du royaume, du style dont *Guignard* écrivit contre *Henri IV*. Ce fou vient de faire un ouvrage contre presque tous les gens de lettres illustres, & toujours dans le dessein de venger

DIEU, qui pourtant femble un peu abandonner les jéfuites : il intitule fa rapfodie *antiphilofophique;* elle l'eft bien en effet ; mais il pouvait l'intituler auffi *antihumaine*, *antichrétienne.*

Croirait-on bien que cet énergumène à l'article *fanatifme* fait l'éloge de cette fureur diabolique! il femble qu'il ait trempé fa plume dans l'encrier de *Ravaillac.* Du moins *Néron* ne fit point l'éloge du parricide ; *Alexandre VI* ne vanta point l'empoifonnement & l'affaffinat. Les plus grands fanatiques déguifaient leurs fureurs fous le nom d'un faint enthoufiafme, d'un divin zèle ; enfin nous avons *confitentem fanaticum.*

Le monftre crie fans ceffe, Dieu, Dieu, Dieu! excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de DIEU devient un facrilége, vous qui ne l'atteftez que pour l'offenfer & qui vous rendez plus coupable encore par vos calomnies, que ridicule par vos abfurdités ; vous, le mépris & l'horreur de tous les hommes raifonnables, vous prononcez le nom de DIEU dans tous vos libelles comme des foldats qui s'enfuient en criant : *Vive le roi!*

Quoi! c'eft au nom de DIEU que vous calomniez! Vous dites qu'un homme très-connu, devant qui vous n'oferiez paraître, a conjuré en fecret avec les prêtres d'une ville célébre pour y établir le focinianifme ; vous dites que ces prêtres viennent tous les foirs fouper chez lui & qu'ils lui fourniffent des argumens contre vos fottifes. Vous en avez menti, mon révérend père : *mentiris impudentiffimè*, comme difait *Pafcal.* Les portes de cette ville font fermées avant l'heure du fouper. Jamais aucun prêtre de cette ville

n'a soupé dans son château qui en est à deux lieues ; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun ; c'est ce que vingt mille hommes peuvent attester.

Vous pensez que les parlemens vous ont conservé le privilége de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pousse à insulter par les plus plattes impostures un avocat du parlement de Paris, célébre dans les lettres, (*) & un des premiers savans de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par-là s'est honorée à jamais ; (**) & un homme aussi illustre par ses bienfaits que par son esprit, dont la respectable épouse est parente du plus noble & du plus digne ministre qu'ait eu la France, & qui a des enfans dignes de son mari & d'elle ? (***)

Vous êtes assez lâche pour remuer les cendres de M. de *Montesquieu*, afin d'avoir occasion de parler de je ne sais quel brouillon de jésuite irlandais nommé *Routh*, qu'on fut obligé de chasser de sa chambre, où cet intrus s'établissait en député de la superstition & pour se faire de fête, tandis que *Montesquieu* environné de sages mourait en sage : jésuite, vous insultez au mort, après qu'un jésuite a osé troubler la dernière heure du mourant, & vous voulez que la postérité vous déteste comme le siècle présent vous abhorre depuis le Mexique jusqu'en Corse.

Crie encore : Dieu, Dieu, Dieu ! tu ressembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir

(*) M. *Saurin*.

(**) M. *Diderot*.

(***) M. *Helvétius*.

volé un calice : *Voyez*, difait-il, *comme on traite les bons Kételiques qui font venus en France pour la rlichion !*

Chaque fiècle, chaque nation a eu fes *Garaffes*. C'eft une chofe incompréhenfible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui fe difent facrées ! c'eft, après l'affaffinat & le poifon, le crime le plus grand, & c'eft celui qui a été le plus commun.

Fin du Pyrrhonifme de l'hiftoire.

REPONSE

A

LA BEAUMELLE.

REPONSE

REPONSE
A
LA BEAUMELLE.

LETTRE

A MONSIEUR ROQUES,

CONSEILLER ECCLESIASTIQUE DU SERENISSIME LANDGRAVE DE HESSE-HOMBOURG.

MONSIEUR,

JE n'ai dédié à perſonne le *Siècle de Louis XIV*, parce que ni la vérité, ni la liberté n'aiment les dédicaces, & que ces deux biens qui devraient appartenir au genre-humain n'ont beſoin du ſuffrage de perſonne. Mais je vous dédie ce ſupplément, quoiqu'il ſoit auſſi vrai & auſſi libre que le reſte de l'ouvrage. La raiſon en eſt que je ſuis forcé de vous appeler en témoignage devant l'Europe littéraire. La querelle dont il s'agit pourrait être bien mépriſable par elle-même, comme toutes les querelles, & confondue bientôt dans la foule de tant de diſputes littéraires, de tant de différends dont la mémoire ſe perd avant même que la mémoire des combattans ſoit anéantie. Mais le rapport qui lie cette diſpute aux événemens du ſiècle de *Louis XIV*,

les éclairciſſemens que les lecteurs en pourront tirer pour mieux connaître ces temps mémorables, ſerviront peut-être à la ſauver pour quelque temps de l'oubli où les ouvrages polémiques ſemblent condamnés.

C'eſt vous, Monſieur, qui m'apprîtes le premier qu'un élève de Genève, nommé M. de *la Beaumelle*, feſait réimprimer clandeſtinement la première édition du *Siècle de Louis XIV* à Francfort ſur le Mein.

C'eſt vous qui m'apprîtes que cette édition ſubreptice était chargée de quatre lettres de *la Beaumelle*, dans leſquelles il outrage des officiers de la maiſon du roi de Pruſſe. Votre probité fut ſurpriſe de la témérité avec laquelle cet auteur parle de pluſieurs ſouverains de l'Europe dans ſes commentaires ſur le *Siècle de Louis XIV*, & des belles injures qu'il me dit dans mon propre ouvrage. Vous eûtes la générosité de m'en avertir, vous eûtes celle d'offrir de l'argent à ſon libraire pour ſupprimer ce ſcandale.

Je ſais bien que la littérature eſt une guerre continuelle ; mais je ne devais pas m'attendre à une pareille excurſion. Je vous écrivis que je ne ſavais pas comment je m'étais attiré ces hoſtilités de la part d'un homme que je n'avais connu à Berlin que pour tâcher de lui rendre ſervice. Je me plaignis à vous de ſon procédé ; vous eûtes la bonté de lui faire paſſer mes juſtes plaintes. Il avait l'honneur d'être lié avec vous, parce qu'il s'était deſtiné à Genève au miniſtère de votre religion, & quoique ſa conduite ſemblât le rendre peu digne de cette fonction & de votre amitié, vous aviez pour

lui l'indulgence qu'un homme de votre probité compatiſſante peut avoir pour un jeune homme qui s'égare, & qu'on eſpère de ramener à ſon devoir.

Il faut avouer qu'il vous expoſa ingénument la raiſon qui l'avait porté à l'atrocité que vous condamniez. Je ne puis mieux faire, Monſieur, que de rapporter ici une partie de la lettre qu'il vous écrivit il y a ſix mois, pour juſtifier en quelque ſorte ſa conduite. La voici mot pour mot :

„ *Maupertuis* vient chez moi, ne me trouve pas ; „ je vais chez lui : il me dit qu'un jour au ſouper „ des petits appartemens, M. de *Voltaire* avait parlé „ d'une manière violente contre moi, qu'il avait dit „ au roi que je parlais peu reſpectueuſement de lui „ dans mon livre, que je traitais ſa cour philoſophe „ de *nains* & de *bouffons*, (*a*) que je le comparais „ aux petits princes allemands, & mille fauſſetés „ de cette force. *Maupertuis* me conſeilla d'envoyer „ mon livre au roi en droiture avec une lettre qu'il „ vit & corrigea lui-même. „

Il n'eſt que trop vrai, Monſieur, que ce cruel procédé trop public de *Maupertuis* mon perſécuteur a été l'origine du livre ſcandaleux de *la Beaumelle*, & a cauſé des malheurs plus réels. Il n'eſt que trop vrai que *Maupertuis* manqua au ſecret qu'on doit à tout ce qui ſe dit au ſouper d'un roi. Et ce qui eſt encore plus douloureux, c'eſt qu'il joignit la fauſſeté à l'infidélité. Il eſt faux que j'euſſe averti ſa majeſté pruſſienne de la manière dont *la*

(*a*) Le roi de Pruſſe comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains & les bouffons &c. Trait du *Qu'en dira-t-on ?*

Beaumelle avait ofé parler de ce monarque & de fa cour, dans fon livre intitulé le *Qu'en dira-t-on*, ou *Mes penfées;* je l'aurais pu & je l'aurais dû en qualité de fon chambellan. Ce ne fut pas moi, ce fut un de mes camarades qui remplit ce devoir. J'ofe en attefter fa majefté elle-même. Elle me doit cette juftice, elle ne peut refufer de me la rendre. Le chambellan qui l'en avertit eft M. le marquis d'*Argens* : il l'avoue & il en fait gloire.

Je n'étais que trop informé des coups qu'on me portait ; courir chez un jeune étranger, chez un voyageur, chez un paffant, lui révéler le fecret des foupers du roi fon maître, me calomnier en tout, lui rapporter ce qui s'était fait & dit dans mon appartement après le fouper, le déguifer, l'envenimer, comme il eft prouvé par le refte de la lettre de *la Beaumelle*, c'était une des moindres manœuvres que j'avais à effuyer. Prefque tout Berlin était inftruit de cette perfécution. Sa majefté l'ignora toujours. J'étais bien loin de troubler la douceur de la retraite de Poftdam, & d'importuner le roi notre bienfaiteur commun par des plaintes. Ce monarque fait que non-feulement je ne lui ai jamais dit un feul mot contre perfonne, mais que je n'oppofais que de la douceur & de la gaieté aux duretés continuelles de mon ennemi. Il ne pouvait contenir fa haine, & je fouffrais avec patience. Je reftai conftamment dans ma chambre fans en fortir que pour me rendre auprès de fa majefté quand elle m'appelait. Je gardai un profond filènce fur les procédés de *Maupertuis*, & fur les trois volumes de *la Beaumelle*, qu'ont produit ces procédés.

Dans le même temps M. de *Maupertuis* voulut opprimer M. *Kœnig* autrefois son ami, & toujours le mien. M. *Kœnig* avait tâché, ainsi que moi, d'apprivoiser son amour-propre par des éloges ; il avait fait exprès le voyage de Berlin pour conférer amiablement avec lui sur une méprise dans laquelle *Maupertuis* pouvait être tombé. Il lui avait montré une ancienne lettre de *Leibnitz*, qui pouvait servir à rectifier cette erreur. Quelle fut la récompense du voyage de M. *Kœnig* ? son ami, devenu dès-lors son ennemi implacable, profite d'un aveu que M. *Kœnig* lui a fait avec candeur, pour le perdre & pour le déshonorer. M. *Kœnig* lui avait avoué que l'original de cette lettre de *Leibnitz* n'avait jamais été entre ses mains, & qu'il tenait la copie d'un citoyen de Berne mort depuis long-temps. Que fait *Maupertuis* ? il engage adroitement les puissances les plus respectables à faire chercher en Suisse cet original, qu'il sait bien qu'on ne trouvera pas ; ayant ainsi enchaîné à ses artifices la bonté même de son maître, il se sert de son pouvoir à l'académie de Berlin pour faire déclarer faussaire un philosophe son ami par un jugement solemnel ; jugement surpris par l'autorité, jugement qui ne fut point signé par les assistans ; jugement dont la plupart des académiciens m'ont témoigné leur douleur ; jugement réprouvé & abhorré de tous les gens de lettres. Il fait plus ; il pousse la vengeance jusqu'à vouloir paraître modéré. Il demande à l'académie, qu'il dirige, la grâce de celui qu'il fait condamner. Il fait plus encore ; il ose écrire lettre sur lettre à Mme la princesse d'Orange pour imposer

ſilence à l'innocent qu'il perſécute & qu'il croit flétrir. Il le pourſuit dans ſon aſile, il veut lui lier les mains tandis qu'il le frappe.

J'ai l'honneur d'être de dix-huit académies, & je puis vous aſſurer qu'il n'y a point d'exemple qu'aucune d'elles ait jamais été traitée ainſi. Toute l'Europe ſavante applaudit encore à la manière dont la ſociété royale de Londres ſe comporta dans la fameuſe diſpute entre *Newton* & *Leibnitz*. Il s'agiſſait de la plus belle découverte qu'on ait jamais faite en mathématiques. La ſociété royale nomma des commiſſaires tirés de différentes nations, qui examinèrent toutes les pièces pendant un an. L'authenticité de ces pièces fut conſtatée. Le grand *Newton* élu préſident de la ſociété royale n'extorqua point en ſa faveur un jugement qui ne devait être rendu que par le public. Il ne fit point déclarer ſon adverſaire fauſſaire ; il n'affecta point de demander ſa grâce à la ſociété royale, en le feſant condamner avec ignominie ; il ne le pourſuivit point avec cruauté dans ſon aſile ; il n'écrivit point à l'électrice de Hanovre pour faire ordonner le ſilence à *Leibnitz* ; il ne le menaça point d'une peine académique en demandant ſa grâce ; il ne compromit point le roi d'Angleterre, il ne le trompa point. On ne mit que de l'exactitude, de la verité, de l'évidence dans ce grand procès où il s'agiſſait d'une véritable gloire. C'étaient des dieux qui diſputaient à qui il appartenait de donner la lumière au monde. Mais il ne faut pas que la belette de la fable prétende bouleverſer le ciel & la terre pour un trou de lapin qu'elle a uſurpé.

Tout Berlin, toute l'Allemagne criaient contre une conduite ſi odieuſe ; mais perſonne n'oſait la découvrir au roi de Pruſſe ; & le perſécuteur triomphait en abuſant des bontés de ſon maître : j'ai été le ſeul qui ait oſé élever ma faible voix. J'ai rendu hardiment ce ſervice à la vérité, à l'innocence, à l'académie de Berlin, j'oſe dire à la patrie, que mon attachement pour le roi de Pruſſe avait rendu la mienne. J'ai ſeul fait parvenir les cris de l'Europe ſavante entière aux oreilles de ſa majeſté. J'en ai appelé du grand-homme mal informé au grand-homme mieux informé. J'ai pris le parti de M. *Kœnig*, ainſi que le célébre & reſpectable *Wolf* qui a écrit ſur cette affaire une lettre dont j'ai l'original entre les mains ; la voici :

„ Il eſt reconnu pour certain & très-certain „ que la vérité eſt toute entière du côté du profeſ- „ ſeur *Kœnig*, ſoit dans l'authenticité de la lettre de „ *Leibnitz*, ſoit dans l'étrange jugement de l'acadé- „ mie, ſoit dans la prétendue découverte de ſon „ adverſaire, qui ne ferait qu'un renverſement des „ lois de la nature, (*b*) ſi elle n'était pas une „ contradiction. „

J'ai pris le parti de M. *Kœnig* avec les académiciens des ſciences de Paris, avec tous les autres, avec l'Europe littéraire. Je me ſuis expoſé par mon peu de ménagement à perdre les honneurs, les biens dont un grand roi me comblait, & ſes bontés

(*b*) *Certum eſt ; quàm quòd certiſſimum veritatem eſſe ex parte* Kœnigii, *ſive authénticitatem fragmenti ex litteris* Leibnitzii, *ſive judicium famoſum academiæ ſpectes, ſive prætenſam legem ad ruinam totius machinæ tendentem, ſi non in ſe contradictionem involveret.*

plus précieuſes cent fois que tous ces biens & tous ces honneurs. J'ai riſqué la plus cruelle diſgrace auprès d'un monarque qui m'avait arraché dans ma vieilleſſe à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois ; d'un monarque qui m'avait prévenu, il y a plus de quinze ans, par ſes bontés auxquelles j'avais répondu avec enthouſiaſme, pour qui j'avais tout quitté, tout ſacrifié, & ſur qui je fondais enfin le bonheur des derniers jours de ma vie. Je n'ai pas balancé.

Il m'a fallu à la fois combattre contre mon perſécuteur *Maupertuis*, & pour M. *Kœnig* mon ami, & pour moi-même. Il a fallu, dans le temps même que l'auteur de la *Vénus phyſique* & de ces étranges lettres m'accablait, répondre à un livre plus mauvais encore, qu'il a fait compoſer. Oui, Monſieur, c'eſt lui qui a porté *la Beaumelle* à faire cette malheureuſe édition du *Siècle de Louis XIV*, dans laquelle lui ſeul, des gens de lettres qui étaient auprès du roi de Pruſſe, n'eſt pas offenſé. S'il n'avait pas excité *la Beaumelle* contre moi par une calomnie, ce jeune homme, à qui je n'avais jamais donné lieu de ſe plaindre de moi, n'aurait point fait ce ſcandaleux ouvrage. Mon perſécuteur a beau employer tous ſes artifices pour faire déſavouer aujourd'hui à *la Beaumelle* cette lettre dans laquelle ſes manœuvres ſont conſtatées ; la lettre exiſte, Monſieur, entre vos mains ; & j'en ai gardé ſoigneuſement la copie authentique tranſcrite par vous-même. Cette lettre qui ſert à convaincre *Maupertuis* d'infidélité envers ſon maître, & de calomnie envers moi ; cette lettre, dis-je, eſt encore plus reconnue

que celle de *Leibnitz*, qui a fervi à manifefter les erreurs de fon amour-propre à la face de tout le monde.

Il peut faire déclarer fauffaire qui il voudra dans une affemblée de fon académie; il fera déclaré injufte par tout le public. Il verra que dans la littérature on ne réuffit point par les fouterrains de la fraude, comme il a dû voir qu'on ne fubjugue point les efprits par la hauteur & la violence; qu'il ne faut dans les écrits que de la raifon, & dans la fociété que de la douceur; qu'enfin la vérité, quoique peu circonfpecte par cela même qu'elle eft la vérité, la candeur bien que trop fimple, l'innocence fans politique confondent tôt ou tard l'erreur, le manége, la violence. *La Beaumelle*, qui eft jeune encore, apprendra à fes dépens à ne plus faire fervir fon amour-propre imprudent & fans pudeur à l'amour-propre artificieux d'un autre. Je m'adreffe, comme M. *Kœnig*, au public, juge fouverain des ouvrages & des hommes. Ce public détefte l'oppreffeur, fe moque de l'abfurde, plaint le malheureux, & aime la vérité.

P. S. Vous m'apprenez, Monfieur, par vos lettres, que *la Beaumelle* promet de me pourfuivre jufqu'aux enfers. Il eft bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter fon gîte, il imprimera contre moi beaucoup de chofes perfonnelles, fi je réfute les commentaires qu'il a imprimés fur le *Siècle de Louis XIV*. Vous m'avouerez que c'eft un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures, d'impoftures contre un homme, & de lui dire enfuite:

Si vous osez vous défendre, je vous calomnierai encore.

Vous me rapportez, Monsieur, dans votre lettre du 22 mars, *que la manière dont il s'y prendra ne pourra que me faire beaucoup de peine; & quand il aurait tout le tort du monde, le public ne s'en informera pas, & rira à bon compte.*

Sachez, Monsieur, que le public peut rire d'un homme heureux & avantageux qui dit, ou fait, ou écrit des sottises, mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné & persécuté. *La Beaumelle* peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes; cela lui procurera peu de profit & peu de rieurs. Je vous réponds que ses nouveaux chefs-d'œuvre ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté. Je crois bien que *la Beaumelle* est un écrivain à faire rire: mais si l'auteur de la *Spectatrice danoise*, du *Qu'en dira-t-on* ou de *Mes pensées*, qui a outragé tant de souverains & de particuliers avec une insolence si brutale, & qui n'est impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, pense devenir un homme plaisant, il m'étonnera beaucoup. Il s'agit à présent du *Siècle de Louis XIV*. Il faut voir qui a raison de *la Beaumelle* ou de moi & c'est de quoi les lecteurs pourront juger.

Fin de la Réponse à la Beaumelle.

SUPPLEMENT
AU SIECLE
DE
LOUIS XIV.

SUPPLEMENT
AU SIECLE
DE
LOUIS XIV.

PREMIERE PARTIE.

LES éditions nombreuſes d'un livre dans ſa nouveauté ne prouvent jamais que la curioſité du public, & non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* ſentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il avait voulu élever à l'honneur de ſa nation. Il ſerait incomparablement moins indigne de la France, s'il avait été achevé dans ſon ſein ; mais on ſait quels engagemens & quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à ſa patrie. Parvenu à un âge aſſez avancé, éprouvant par des maladies continuelles une décrépitude prématurée, & craignant d'être prévenu par la mort, il haſarda enfin au commencement de l'année 1752 de livrer au public la faible eſquiſſe du *Siècle de Louis XIV*, dans l'eſpérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres, & les hommes inſtruits des affaires publiques, à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le

tableau. Il ne s'eſt pas trompé dans ſon attente. Il a reçu des inſtructions de toutes parts, & il s'eſt trouvé en état, dans l'eſpace d'une année, de donner une meilleure forme à ſon ouvrage. Il a tout retouché, juſqu'au ſtyle. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus ſcrupuleuſe. Il eſt permis à l'auteur de le dire, parce qu'il eſt permis d'annoncer qu'on s'eſt acquitté d'un devoir indiſpenſable. On a rempli ce devoir à l'égard du cardinal *Mazarin* dans la nouvelle édition. Voici comment on s'exprime ſur ce miniſtre.

„ Le grand-homme d'Etat eſt celui dont il reſte „ de grands monumens utiles à la patrie : le „ monument qui immortaliſe le cardinal *Mazarin* eſt „ l'acquiſition de l'Alſace. Il donna cette province „ à la France dans le temps que le royaume était „ déchaîné contre lui ; & par une fatalité ſingulière „ il lui fit plus de bien lorſqu'il était perſécuté, que „ dans la tranquillité d'une puiſſance abſolue. „

On prie le lecteur de jeter les yeux ſur tout ce qui concerne la paix de Ryſvick dans cette nouvelle édition, la ſeule qu'on puiſſe conſulter ; c'eſt un morceau très-utile tiré des mémoires manuſcrits de M. de *Torcy*. Ces mémoires démentent formellement ce que tant d'hiſtoriens, tant d'hommes d'Etat & milord *Bolingbroke* lui-même avaient cru, que le miniſtère de Verſailles avait dès-lors dévoré en idée la ſucceſſion du royaume d'Eſpagne ; & rien ne répand plus de jour ſur les affaires du temps, ſur la politique & ſur l'eſprit du conſeil de *Louis XIV*.

On voit quels ſervices rendit le maréchal d'*Harcourt* dans la grande criſe de l'Eſpagne, lorſque l'Europe

en alarmes attendait d'un mot de *Charles II* mourant, quel serait le sucesseur de tant d'Etats. De nouvelles anecdotes sont ainsi semées dans tous les chapitres.

On en trouve au second volume sur l'homme *au masque de fer;* mais les morceaux les plus curieux sans contredit, & les plus dignes de la postérité, sont deux mémoires de la propre main de *Louis XIV.* Le chapitre du *Gouvernement intérieur* est très-augmenté ; c'est là qu'on voit d'un coup d'œil ce qu'était la France avant *Louis XIV*, ce qu'elle a été par lui & depuis lui. Les matériaux seuls de ce chapitre font connaître la nation & le monarque. Il n'y a nul mérite à les avoir mis en œuvre ; mais c'est un grand bonheur d'avoir pu les recueillir.

Le dernier chapitre contient cinquante-six articles nouveaux concernant les écrivains qui ont fleuri dans le siècle de *Louis XIV*, & dont plusieurs l'ont illustré. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages, qu'il les parcourût, qu'il tâchât d'en saisir l'esprit, & qu'il resserrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penser d'eux, d'après les plus savans hommes. Ainsi deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture. L'auteur, quoique très-malade, a travaillé sans relâche une année entière à ces deux seuls petits volumes, dans lesquels il a tâché de renfermer tout ce qui s'est fait & s'est écrit de plus remarquable dans l'espace de cent années. L'amour seul de la patrie & de la vérité l'a soutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France & des pays étrangers lui en ont su gré ; & même en Angleterre les esprits

fermes, dont cette nation philosophe & guerrière abonde, ont tous avoué que l'auteur n'avait été ni flatteur ni satirique. Ils l'ont regardé comme un concitoyen de tous les peuples. Ils ont reconnu dans *Louis XIV*, non pas un des plus grands-hommes, mais un des plus grands rois; dans son gouvernement une conduite ferme, noble & suivie, quoique mêlée de fautes; dans sa cour le modèle de la politesse, du bon goût & de la grandeur, avec trop d'adulation; dans sa nation les mœurs les plus sociables, la culture des arts & des belles-lettres poussée au plus haut point, l'intelligence du commerce, un courage digne de combattre les Anglais, puisque rien n'a pu l'abattre, & des sentimens de hauteur & de générosité qu'un peuple libre doit admirer dans un peuple qui ne l'est pas. Il fallait détruire des préjugés de cent années, d'autant plus forts que le célébre *Addisson* & le chevalier *Steele*, injustes en ce seul point, les avaient enracinés; & l'auteur les a détruits, du moins s'il en croit ce qu'on lui mande. Il n'a plus rien à souhaiter, s'il a obtenu de la nation qui a produit *Marlborough*, *Newton* & *Pope*, du respect pour le génie de la France.

Mais tandis que le libraire de M. de *Voltaire* travaillait à cette édition nouvelle & si supérieure aux autres, il arriva qu'un jeune homme élevé à Genève, qui commence à être connu dans la littérature, ayant passé à Berlin, & s'étant ensuite arrêté à Francfort, y travailla à une édition clandestine d'après la première, quoiqu'il fût public que le libraire *Walther*, en vertu de ses droits, en préparait une nouvelle incomparablement plus ample & plus utile.

C'était

C'était violer dans l'Empire le privilége impérial. On avait vu jufqu'à préfent des libraires ravir aux auteurs le fruit de leurs travaux en contrefefant leurs ouvrages; mais on n'avait point vu d'homme de lettres exercer cette piraterie. Il vendit quinze ducats à la veuve *Knock* & *Eflinger* de Francfort les lettres & les remarques dont il enrichiffait cette édition frauduleufe.

Le public, qui ne pouvait être inftruit de cette prévarication, voit une nouvelle édition avec des remarques par M. *L. B.*, il eft frappé de l'air d'autorité avec lequel ce M. *L. B.* donne fes décifions. Il croit que c'eft quelque homme d'Etat, ou quelque favant profond dans l'hiftoire; il ne peut deviner que c'eft l'éditeur des lettres de Mme de *Maintenon*, l'auteur de la *Spectatrice danoife*, l'auteur de *Mes penfées*, ou du *Qu'en dira-t-on*? Ce grand écrivain fait bien de l'honneur à l'auteur du *Siècle de Louis XIV*; il le traite comme tous les potentats de l'Europe; il le condamne & l'inftruit. Il aurait dû feulement faire quelques petits changemens dans fes beaux commentaires, comme il changeait pour le bien de la chrétienté des feuillets de fon chef-d'œuvre du *Qu'en dira-t-on*, dans toutes les grandes villes où il paffait. Il fubftituait de province en province un feuillet à un autre; il mettait à la tête de *Mes penfées* cinquième, fixième édition. Il difait fon avis, dans une page nouvelle, du pays dont il venait de fortir, & parlait de tous les princes de la manière la plus flatteufe; car il leur fuppofait à tous la plus grande clémence.

Etait-il hors de Saxe? il imprimait (page 392) *j'ai vu à Drefde un roi... un miniftre... un héritier...*

une princeſſe . . . un peuple. . . . . Les épithètes ſuivent en lettres initiales, & la lecture en fait frémir. Etait-il hors de Berlin, il imprimait (page 244) *Prédiction. . . la Pruſſe. . .* & (p. 230) *des ſoldats qu'une barbare diſcipline dépouille de tout ſentiment d'honneur, à qui on fait haïr une vie qu'on les force à conſerver, dont les crimes ſont impunis*, &c. & dans le même article ce judicieux auteur dit que l'*inhumanité des châtimens fait périr ces hommes* (impunis) *dans l'étiſie, ou languir par des deſcentes.*

A peine eſt-il hors de Gotha qu'il dit : (p. 108) *Je voudrais bien ſavoir de quel droit de petits princes, un duc de Gotha, par exemple, vendent aux grands le ſang de leurs ſujets.*

S'il part de Suiſſe, il outrage (p. 300) les *Sinners*, les *Steigers*, les *Vattevilles*, les *Diesbachs*, en les nommant par leur nom.

Se croit-il hors d'état de voyager en Angleterre? il dit (p. 258) que *milord Bath ſerait déshonoré en France.* A-t-il quitté la Hollande? il infère (p. 279) que *bientôt la Hollande ne ſera bonne qu'à être ſubmergée, quand le ſtathouderat ſera bien établi.*

Eſt-il loin de la France? il dit (p. 302) que le *deſpotiſme y a éteint juſqu'au nom de vertu.* Mais dès qu'il veut venir à Paris, il ôte cette page, & il met dans une autre que le lieutenant de police eſt un *Meſſala*, & il eſpère que *Meſſala* protégera les honnêtes gens qui penſent.

Voilà donc ce que ce perſonnage appelle *Mes penſées*, & ce qu'on a lu avec la curioſité & les ſentimens que cette noble hardieſſe doit inſpirer. Pour rendre

ſes autres penſées meilleures, il les a priſes par-tout. Il butine des idées comme il a butiné des lettres ; mais il défigure un peu ce qu'il touche. Rapporte-t-il une dépêche du cardinal de *Richelieu* ? il lui fait dire une ſottiſe. Il prétend que le cardinal de *Richelieu* a écrit : *Le roi a changé de miniſtre, & ſon miniſtre de maxime.* Il ne ſent pas que ce n'eſt point le nouveau miniſtre, le cardinal de *Richelieu* lui-même, qui a changé. Il y a dans la lettre : *Le roi a changé de miniſtre, & le conſeil de maxime.* Voilà des paroles d'un grand ſens ; mais de la manière dont il les cite, elles n'en ont aucun.

Il défigure de la même façon des vers de la tragédie de Rome ſauvée, en leur ſubſtituant les ſiens ; car ce galant homme eſt auſſi poëte, ou du moins il veut faire des vers.

Il y a pourtant quelques penſées dans ſon livre qui ſont à lui, & qui ne peuvent être qu'à lui : par exemple, il donne des conſeils à un jeune courtiſan pour ſe conduire avec vertu, & il lui dit : (p. 58) *Le mérite parvient à la cour par la baſſeſſe, & le métalent par l'effronterie. Rampez donc effrontément.* On ne ſaurait donner un conſeil plus honnête.

Il avait entendu à Paris au théâtre ces vers dans la bouche de *Cicéron* :

» La même fermeté dans les cœurs des mortels
» Forme les grands héros & les grands criminels.
» Qui du crime à la terre a donné les exemples,
» S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples.
» Catilina lui-même, à tant d'horreurs inſtruit,
» Eût été Scipion, ſi je l'avais conduit.
» Je réponds de Céſar ; il eſt l'appui de Rome :
» J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand-homme.

Voici comme l'auteur de *Mes penſées* s'approprie ces vers dans ſa proſe : (p. 79) *Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus ſages lois que la république de Solon. Ce ſont les mêmes qualités qui font les grands héros & les grands criminels; & l'ame du grand Condé reſſemblait à celle de Cartouche.*

Il y a dans ce petit recueil vingt maximes pareilles. Elles caractériſent une ame qui n'eſt pas celle du grand *Condé* : & ce qui eſt rare, c'eſt l'air de maître avec lequel ce monſieur oſe dire ce que les *Clarendon* & les de *Thou* n'auraient exprimé qu'avec défiance, ou plutôt ce qu'ils n'auraient jamais dit. *Donnez-moi*, dit-il, (p. 25) *un Stuart qui ait l'ame de Cromwell, & je le ferai roi d'Angleterre.* Vous le ferez roi d'Angleterre ? vous ! quel feſeur de monarques ! Le fou du roi *Jacques I* s'étant un jour aſſis ſur le trône, on lui demanda : Que fais-tu là, maraud ? il répondit : Je règne. L'auteur de *Mes penſées* fait plus, il fait régner. C'eſt ce modeſte & ſage écrivain, ce grand politique, ce précepteur du genre-humain, qui, pour l'inſtruction publique, a donné l'édition du *Siècle de Louis XIV.*

Comme, avec une imagination ſi brillante, il pourrait ſavoir quelque choſe de l'hiſtoire, il ne ſerait pas impoſſible qu'il eût en effet critiqué à propos quelque fauſſe date, quelque mépriſe dans les faits ; mais point. Son génie ne lui a pas permis de s'abaiſſer à ces détails. C'eſt *la Beaumelle* qui daigne enſeigner la langue françaiſe à *Voltaire;* c'eſt *la Beaumelle* qui décide ſur les auteurs ; c'eſt *la Beaumelle* qui ſe mêle de condamuer *Louis XIV;* c'eſt *la Beaumelle* qui dit qu'*on ſe gâte à Poſtdam;* c'eſt *la Beaumelle*

qui, ſans daigner jamais apporter la moindre raiſon de ſes déciſions, parle avec la même modeſtie que s'il avait un roi d'Angleterre à faire.

Il règle les rangs des rois. Il dit que le roi de Sardaigne ne cédera jamais le pas au roi de France. Quelquefois il condamne en un ſeul mot. Par exemple, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* dit que la France, depuis la mort de *François II*, avait toujours été déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions; & le ſavant *la Beaumelle* demande *quand?* Voilà un excellent critique en hiſtoire. Il ignore les horribles guerres civiles ſous *Charles IX*, *Henri III*, *Henri IV* & les factions qui marquèrent toutes les années du règne de *Louis XIII*.

Ceci eſt bon, dit-il, *cela eſt médiocre; cette phraſe eſt mauvaiſe*. Il dit en un endroit que l'auteur du *Siècle* écrit comme un clerc de procureur. L'auteur du *Siècle* lui aurait eu plus d'obligation des inſtructions hiſtoriques qu'il devait attendre d'un homme qui prend la peine de contrefaire ſon livre en l'enrichiſſant de notes. L'auteur était en effet tombé dans des mépriſes conſidérables. Il était bien difficile que n'ayant alors pour tout ſecours que ſes mémoires qu'il avait apportés de France, il ne ſe fût pas trompé quelquefois. Toutes les erreurs qu'il a reconnues, & dont des hommes reſpectables ont eu la bonté de l'avertir, ont été ſoigneuſement corrigées dans les éditions nouvelles de 1753. Mais *la Beaumelle* s'eſt bien donné de garde d'en relever aucune. Où aurait-il appris à les démêler, lui qui ne fait pas ſeulement que le fameux prince d'Orange *Guillaume III* fut créé ſtathouder après avoir été

nommé capitaine & amiral général ? lui qui ignore l'ancien droit qu'avait l'empereur ſur la ville de Bamberg, droit qui tire ſon origine des conventions faites avec les papes dans le temps qu'ils avaient la principauté de Bamberg, principauté qu'ils échangèrent depuis pour celle de Bénévent. Sait-il mieux l'hiſtoire du temps que l'hiſtoire ancienne, quand dans une de ſes remarques il dit que l'entrepriſe en faveur du prétendant en 1744 a eu les ſuites les plus heureuſes. Tout le monde ſait à quel point elle fut inutile. Le maréchal de *Saxe* qui devait la conduire rentra dans le port, & il n'y eut de diverſion opérée par le prince *Edouard* que lorſqu'il paſſa ſeul en Ecoſſe en 1745 ſans conſeil, ſans ſecours, & aſſiſté de ſon ſeul courage.

Plus il eſt ignorant, plus il parle en maître ; & plus il parle en maître, ſans alléguer de raiſons, moins il mérite qu'on lui réponde directement ; mais comme on doit avoir pour le public le reſpect de l'inſtruire, & de lui préſenter les autorités ſur leſquelles les plus importantes & les plus curieuſes vérités de cet eſſai hiſtorique ſont fondées, on prendra occaſion des bévues de *la Beaumelle* pour dire ici des choſes utiles. Ce qu'il y a de plus vil peut ſervir à quelques uſages.

On parlera d'abord du célébre teſtament du roi d'Eſpagne *Charles II.* Il s'agit de prouver que la cour de Verſailles n'y eut pas la moindre part, & qu'elle n'avait jamais ſongé à la ſucceſſion entière de cette monarchie. L'auteur du *Siècle* cite M. le marquis de *Torcy* alors miniſtre en France. Il atteſte le témoignage authentique de ce ſecrétaire d'Etat ;

un *la Beaumelle* nie ce témoignage ; il demande *où il est*. On répond non à lui, mais à tous les lecteurs, que ce témoignage se trouve dans les mémoires manuscrits de M. de *Torcy*, lesquels sont entre les mains de sa famille. On ne les confiera pas à *la Beaumelle* sans doute ; mais ce manuscrit est assez connu. Un autre témoignage du marquis de *Torcy* se trouve encore écrit de sa main à la marge de l'histoire italienne de *Louis XIV* par le comte *Ottieri*, imprimée à Rome, & de laquelle *la Beaumelle* n'a jamais entendu parler. Cet ouvrage est extrêmement rare. Le cardinal de *Polignac* étant à Rome eut le crédit de le faire supprimer. M. de *Voltaire* procura la lecture de son exemplaire à M. le marquis de *Torcy*. *Ottieri*, comme tous les historiens, imputait à *Louis XIV* le dessein de rompre le traité de partage, & de faire tomber dans sa maison toute la monarchie d'Espagne. M. de *Torcy* réfute en peu de mots cette erreur si accréditée, & dit expressément que *Louis XIV n'y a jamais pensé*. Ce volume du comte *Ottieri*, précieux par sa rareté & plus encore par la note du marquis de *Torcy*, a été donné par M. de *Voltaire* à M. le maréchal de *Richelieu*, qui le conserve dans sa bibliothèque.

Il faut distinguer les erreurs dans les historiens. Une fausse date, un nom pour un autre, ne font que des matières pour un *errata*. Si d'ailleurs le corps de l'ouvrage est vrai, si les intérêts, les motifs, les événemens sont développés avec fidélité, c'est alors une statue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie.

On pourrait à toute force pardonner à l'historien

de *Limiers* d'avoir fait affifter au grand confeil qui fe tint à Verfailles, au fujet du teftament de *Charles II*, Mme de *Maintenon* qui n'y entra jamais, & M. de *Pompone* qui était mort : mais ce qu'on ne peut pardonner, c'eft l'ignorance des deux traités de partage ; c'eft d'avoir fuppofé que le roi d'Angleterre avait engagé *Charles II* à faire un teftament en faveur du prince de *Bavière* ; c'eft d'avoir imaginé que *Louis XIV* avait enfuite envoyé un autre teftament à figner au roi d'Efpagne en faveur du duc d'*Anjou*. Il n'eft pas permis de fe tromper fur une révolution fi grande, fi importante, devenue la bafe d'un nouveau fyftème de l'Europe. L'auteur du *Siècle* eft, de tous les hiftoriens qui ont parlé de cet événement, le premier qui ait fu & qui ait dit la vérité.

Que le père *Daniel*, dans fes abrégés chronologiques de *Louis III* & de *Louis XIV*, fe trompe fur quelques noms, fur la pofition de quelques villes ; qu'il prenne l'entrée de quelques troupes dans une ville ouverte pour un fiége ; ces légères fautes ne font prefque rien, parce qu'il importe peu à la poftérité qu'on ait eu tort ou raifon dans des petits faits qui font perdus pour elle. Mais on ne peut fouffrir les déguifemens avec lefquels il raconte les batailles importantes, ni furtout fon affectation de n'étaler que des combats, qui après tout ne font que des chofes fort communes, dans les faftes d'un fiècle mémorable par tant d'autres endroits finguliers. C'eft ce qu'on lui reproche dans fa grande hiftoire. Il aurait dû approfondir les lois, les ufages, le commerce, les arts, parler de tout en philofophe. Il ne l'a pas fait : & quoique fon hiftoire de France

ſoit la meilleure de toutes, notre hiſtoire reſte encore à faire.

On ennoblira encore ici l'humiliation où l'on deſcend de parler d'un tel critique, en rendant compte d'une autre anecdote très-importante. Cette particularité ne ſe trouve que dans l'édition du *Siècle* de 1753. On y voit par quel motif *Louis XIV* reconnut le fils de *Jacques II* pour roi en 1701. L'auteur du *Siècle* avoue ſeulement, dans toutes les premières éditions, que pluſieurs membres du parlement d'Angleterre lui ont dit que ſans cette démarche de *Louis XIV* le parlement n'aurait peut-être point pris parti dans la guerre de la ſucceſſion. Notre *la Beaumelle* demande qui ſont *ces membres du parlement? pluſieurs autres membres*, dit-il, *& tous les hiſtoriens m'ont aſſuré le contraire.*

Vous, jeune homme, qui n'avez jamais été à Londres, qui n'avez pu vous informer de ce fait, puiſque l'auteur du *Siècle* eſt le premier qui l'ait fait connaître, vous oſez dire que des pairs d'Angleterre vous en ont parlé; vous oſez dire que cette anecdote eſt diſcutée dans tous les autres hiſtoriens? Apprenez de qui l'auteur la tient: de milord *Bolingbroke*, qu'il a fréquenté pendant pluſieurs années; & ce que milord *Bolingbroke* lui en avait toujours dit ſe trouve confirmé aujourd'hui par ſes *lettres hiſtoriques* qui viennent de paraître. Il n'y a qu'à lire les pages 158 & 159 de ſon tome ſecond. C'eſt là qu'on verra comment, par un accord heureux, on peut concilier ce que MM. de *Torcy* & *Bolingbroke* ont dit tant de fois, & ce qui eſt très-vrai, que ce furent des femmes à qui le prétendant dut la conſolation

d'être reconnu roi par *Louis XIV*. Milord *Bolingbroke* ne savait cette anecdote que confusément, & M. de *Torcy* en était instruit dans le plus grand détail & avec la plus grande certitude. Milord *Bolingbroke* dit dans ses lettres que des *intrigues de femmes déterminèrent Louis XIV*; mais quelles étaient ces femmes ? Ce fut la propre veuve du roi *Jacques*, la mère du prétendant, qui vint en larmes conjurer *Louis XIV* de ne pas refuser de vains honneurs au fils d'un roi qu'il avait protégé, & qu'il avait toujours reconnu pour roi, même après le traité de Rysvick, sans que *Guillaume III* s'en fût offensé. Elle lui demanda cette grâce au nom de sa magnanimité & de sa gloire; & le roi céda à ces deux noms qui pouvaient sur lui plus que tout le conseil. C'est-là ce que milord *Bolingbroke* ne savait pas, & ce qui se trouve dans la nouvelle édition du *Siècle* parmi d'autres faits aussi curieux que véritables.

La Beaumelle peut encore porter son ignorance téméraire jusqu'à dire, que les petites querelles de la duchesse de *Marlborough* & de miladi *Masham* n'influèrent en rien sur les affaires; ce conte, dit-il, *est pris de l'Antimachiavel, & n'en est pas le meilleur endroit*. Ce conte est une vérité reconnue de toute l'Angleterre, que Mme la duchesse de *Marlborough* avoua elle-même plusieurs fois à M. de *Voltaire*, & qu'elle a confirmé depuis dans ses mémoires. Ce conte n'est point tiré de l'*Antimachiavel*, que son illustre auteur ne composa qu'en 1739. M. de *Voltaire* avait déjà quelques années auparavant poussé le *Siècle de Louis XIV* jusqu'à la bataille de Turin, & son manuscrit était entre les mains du roi de Prusse dès l'année

1737. Ce manuſcrit était la ſuite d'une Hiſtoire univerſelle depuis *Charlemagne*, écrit dans le même goût & dans le même eſprit. On lui en a volé la partie intéreſſante, & ſi *la Beaumelle* ſait où elle eſt, M. de *Voltaire* lui en donnera plus de quinze ducats.

Pour continuer à rendre ce mémoire inſtructif, & pour nourrir l'ignorante ſéchereſſe des remarques d'un jeune homme qui oſe cenſurer une hiſtoire ſans rapporter un ſeul fait, ſans alléguer la moindre probabilité ſur quoi que ce puiſſe être, paſſons à l'homme *au maſque de fer*, & examinons, avec les lecteurs ſérieux & attentifs, la plus ſingulière & la plus étonnante anecdote qui ſoit dans aucune hiſtoire.

L'auteur du *Siècle* dit que tous les hiſtoriens de *Louis XIV* ont ignoré ce fait, & il a aſſurément raiſon. *La Beaumelle* répond, avec ſa prudence ordinaire, *les Mémoires de Perſe en ont parlé.* Voici ce qu'on pourrait lui répliquer.

Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-temps avant les *Mémoires de Perſe* qui n'ont paru qu'en 1745. En ſecond lieu, il n'appartient qu'à vous de citer parmi les hiſtoriens un libelle qui eſt auſſi obſcur, & preſque auſſi mépriſable que votre *Qu'en dira-t-on*, un libelle où il y a auſſi peu de vérité que dans vos ouvrages, où la plupart des rois ſont inſultés, où les événemens ſont déguiſés ainſi que les noms propres.

Le haſard fait tomber ce livre entre mes mains dans ce moment même. Je trouve qu'en effet il y eſt parlé de l'homme *au maſque de fer*. L'auteur, à l'exemple de tous les auteurs de ces ſortes d'ouvrages,

mêle dans cette aventure beaucoup de menſonges à un peu de vérité : il dit que le duc d'Orléans régent de France, qu'il appelle *Ali-Omajou*, alla quelque temps avant ſa mort voir à la baſtille ce fameux & inconnu priſonnier. Tout Paris ſait qu'il eſt faux que le duc d'Orléans ait jamais fait une viſite à la baſtille. Il dit que ce priſonnier était le comte de *Vermandois* qu'il appelle *Giafer*, & il prétend que ce comte de *Vermandois*, fils légitimé de *Louis XIV* & de la ducheſſe de *la Vallière*, fut dérobé à la connaiſſance des hommes par ſon propre père, & conduit en priſon avec un maſque ſur le viſage dans le temps qu'on le fit paſſer pour mort. Il dit que ce fut pour le punir d'un ſoufflet que ce prince avait donné à monſeigneur le dauphin. Comment peut-on imprimer une fable auſſi groſſière ? Ne ſait-on pas que le comte de *Vermandois* mourut de la petite vérole au camp devant Dixmude en 1683 ? Le dauphin avait alors vingt-deux ans : on ne donne des ſoufflets à un dauphin à aucun âge ; & c'eſt en donner un bien terrible au ſens commun & à la vérité que de rapporter de pareils contes. D'ailleurs, le priſonnier *au maſque de fer* était mort en 1704 ; & l'auteur des *Mémoires de Perſe* le fait vivre juſqu'à la fin de 1721.

J'avoue que je ſuis ſurpris de trouver dans ces *Mémoires de Perſe* une anecdote qui eſt très-vraie parmi tant de fauſſetés. J'avais appris cette anecdote l'année paſſée : c'eſt celle de l'aſſiette d'argent & du pêcheur, laquelle eſt inſérée dans mes éditions de Dreſde & de Paris de 1753. Elle a été racontée ſouvent par M. *Riouſſe*, ancien commiſſaire des guerres à Cannes.

Il avait vu ce prisonnier dans sa jeunesse, quand on le transféra de l'île Sainte-Marguerite à Paris. Il était en vie l'année passée, & peut-être vit-il encore. Les aventures de ce prisonnier d'Etat sont publiques dans tout le pays, & M. le marquis d'*Argens*, dont la probité est connue, a entendu il y a long-temps conter le fait dont je parle à M. *Riousse*, & aux hommes les plus considérables de sa province.

On veut savoir le nom du médecin de la bastille que j'ai dit avoir traité souvent cet étrange prisonnier. On peut s'en informer à M. *Marsolan*, gendre de ce médecin, & qui a été long-temps chirurgien de M. le maréchal de *Richelieu*.

Plusieurs personnes enfin me demandent tous les jours quel était ce captif si illustre & si ignoré. Je ne suis qu'historien, je ne suis point devin. Ce n'était pas certainement le comte de *Vermandois*; ce n'était pas le duc de *Beaufort*, qui ne disparut qu'au siége de Candie, & dont on ne put distinguer le corps dont les Turcs avaient coupé la tête. M. de *Chamillart* disait quelquefois, pour se débarrasser des questions pressantes du dernier maréchal de *la Feuillade* & de M. de *Caumartin*, que c'était un homme qui avait tous les secrets de M. *Fouquet*. Il avouait donc au moins par-là que cet inconnu avait été enlevé quelque temps après la mort du cardinal *Mazarin*. Or, pourquoi des précautions si inouïes pour un confident de M. *Fouquet*, pour un subalterne? Qu'on songe qu'il ne disparut en ce temps-là aucun homme considérable. Il est donc clair que c'était un prisonnier de la plus grande importance, dont la destinée

avait toujours été secrète. C'est tout ce qu'il est permis de conjecturer.

Le critique, sans rien approfondir, se contente de mettre en note *ouï dire*. Mais une grande partie de l'histoire n'est fondée que sur des *ouï-dire* rassemblés & comparés. Aucun historien quel qu'il soit n'a tout vu. Le nombre & la force des témoignages forment une probabilité plus ou moins grande. L'histoire de l'homme *au masque de fer* n'est pas démontrée comme une proposition d'*Euclide*, mais le grand nombre des témoignages qui la confirment, celui des vieillards qui en ont entendu parler aux ministres, la rendent plus authentique pour nous qu'aucun fait particulier des quatre cents premières années de l'histoire romaine.

Le critique me reproche d'affecter sur d'autres points de citer des autorités respectables, entre autres celle du cardinal de *Fleuri*, comme si j'étais un jeune homme ébloui de la grandeur. La familiarité avec les puissans de ce monde est une vanité, & il faut être bien faible pour en faire gloire.

Vous dites, pour infirmer le témoignage du cardinal de *Fleuri*, qu'il ne m'aimait pas; cela peut être: aussi n'ai-je point dit qu'il m'aimât. J'aurais plus volontiers fait ma cour au savant abbé de *Fleuri* qu'à l'heureux cardinal de *Fleuri*; mais je suis obligé d'avouer que lorsqu'il sut que je travaillais, je ne dirai pas à l'histoire de *Louis XIV*, mais au tableau de son siècle, il me fit venir quelquefois à Issi pour m'apprendre, disait-il, des anecdotes. Ce fut de lui, & de lui seul dont je tins que M. de *Bâville* intendant du Languedoc avait été le principal instigateur de la

fameuſe révocation de l'édit de Nantes : il le ſavait bien. C'était à M. de *Bâville* qu'il devait ſa fortune. Ce fut lui qui un jour me montra à Verſailles, au bout de ſon appartement, la place où le roi avait épouſé Mme de *Maintenon ;* ce fut lui qui me dit que le chevalier de *Forbin* n'avait point été témoin du mariage, quoi qu'en diſe l'abbé de *Choiſi*, dont les mémoires ſont auſſi peu ſûrs en bien des endroits qu'ils ſont négligemment écrits. En effet M. de *Forbin*, homme de mer, n'étant point attaché intimement au roi, n'était pas fait pour être le témoin d'une cérémonie ſi ſecrète. Cet emploi ne pouvait être que le partage d'anciens domeſtiques affidés.

Je demandai au cardinal ſi *Louis XIV* était inſtruit de ſa religion, pour laquelle il avait toujours montré un ſi grand zèle ; il me répondit ces propres mots : *Il avait la foi du charbonnier.* Du reſte il ne me dit guère que des particularités qui le concernaient lui-même, & qui étaient fort peu de choſe. Il me parlait ſans ceſſe d'un procès qu'il avait eu avec les jéſuites étant évêque de Fréjus, & de la peine extrême que cette petite querelle avait faite à *Louis XIV*. Il avait la faibleſſe de croire que ces bagatelles pouvaient entrer dans l'hiſtoire du ſiècle : il n'eſt pas le ſeul qui ait eu cette faibleſſe. Une choſe plus digne de la poſtérité, c'eſt que dans ces entretiens le cardinal de *Fleuri* convint que la conſtitution de l'Angleterre était admirable. Il me ſemble qu'il eſt beau à un cardinal, à un premier miniſtre de France d'avoir fait cet aveu. Il ajouta que c'était une machine compliquée, aiſée à déranger & ſujette à bien des abus. Je lui répondis que les abus étaient

attachés à la nature humaine, mais que les lois n'avaient rendu nulle part la nature humaine plus respectable : il me dit qu'il avait toujours eu l'ascendant sur le ministre anglais. Il avait grande raison, il avait fait alôrs la guerre & la paix sans l'intervention de ce ministre. *Walpole* croyait me gouverner, disait-il, & il me semble que je l'ai gouverné. Un *la Beaumelle* pourra avancer que cela n'est pas vrai, & moi je le rapporte parce que cela est vrai.

J'allais après ces entretiens écrire chez *Barjeac* ce que son maître m'avait dit de plus important, & je ne fesais pas plus ma cour à *Barjeac* qu'à son maître, pour ne pas augmenter la foule. Encore une fois, je n'étais pas le favori du cardinal, bien que j'eusse long-temps été admis dans sa société avant qu'il fût premier ministre, ou plutôt parce que j'y avais été admis, & que ma franchise n'est guère faite pour plaire à des hommes puissans. Mais apprenez de moi ce que doit un historien à la vérité, & le seul mérite de mon ouvrage. Je n'aimais pas plus le cardinal de *Fleuri* qu'il ne m'aimait, cependant j'ai parlé de lui dans le tableau de l'Europe à la fin du *Siècle de Louis XIV* comme s'il m'avait comblé de bienfaits. Quand l'historien parle, l'homme doit se taire. L'éloge que j'ai fait de ce ministre ne m'a rien coûté; & si *Trajan* m'avait persécuté, je dirais que *Trajan* a tort, mais qu'il est un grand-homme.

La Beaumelle me fait un plaisant reproche d'avoir consulté pendant vingt années les premiers hommes du royaume pour m'instruire de la vérité. Que ne me reproche-t-il aussi d'avoir demandé à tant d'officiers-généraux des instructions sur la guerre de 1741?

d'avoir

d'avoir travaillé six mois sans relâche dans les bureaux des ministres, tandis que j'étais historiographe de France, place véritablement honorable pour un écrivain, & que j'ai sacrifiée? Que ne me fait-il un crime d'avoir tout vu par mes yeux, tout extrait de ma main, tout rassemblé? d'avoir laissé à mon roi & à ma patrie ce monument qui ne doit paraître qu'après ma mort, & que j'ai achevé dans une terre étrangère? J'ai fait mon devoir, & je regarde encore comme un devoir de répondre aux derniers des écrivains, parce que le mépris qu'on leur doit cède au respect qu'on doit à la vérité. Voilà ce que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* pourrait dire.

Il continuerait ainsi, s'il voulait prendre la peine d'instruire cet écolier.

1°. Apprenez que la valeur numéraire des espèces est arbitraire & n'est pas indifférente, comme vous le dites. Le roi est le maître de faire valoir douze livres l'écu qui à présent est fixé à six; mais, en ce cas, si vous avez six mille livres de rentes sur l'hôtel-de-ville, vous ne toucherez plus que cinq cents de ces mêmes écus dont on vous comptait mille auparavant. Cette leçon est courte & nette, tâchez d'être dans le cas d'en profiter, mais vous n'en prenez pas le chemin.

2°. Apprenez que la plupart des évêques appelans, & ceux qui signèrent les propositions de 1682, ne s'intitulaient pas *évêques par la permission du St Siége*.

3°. Apprenez que jamais le marquis de *Fénélon* ni M. de *Plelo*, l'un ambassadeur en Hollande, l'autre en Danemarck, n'ont commandé des régimens soudoyés par ces puissances, comme M. de *Charnacé*.

4°. Apprenez que *Vittorio Siri*, qui quelquefois était auſſi partial pour la cour qui le payait que *le Vaſſor* le fut contr'elle en qualité de réfugié, était un auteur très-inſtruit de tout ce qui s'était paſſé de ſon temps ; & que le témoignage d'un auteur contemporain, penſionnaire d'une cour, eſt du plus grand poids, quand le témoignage n'eſt pas favorable à cette cour.

5°. Apprenez que le cardinal *Mazarin* n'a jamais paſſé pour mal-adroit.

6°. Apprenez que ce n'eſt pas à vous à décider des droits du parlement de Paris. L'auteur du *Siècle* a rapporté quels étaient les ſentimens de la cour & ceux de la ville dans des temps de troubles : il n'a pas oſé avoir un avis, & vous oſez juger!

7°. Apprenez que ces vers que le duc de *la Rochefoucauld* citait au ſujet de madame de *Longueville*, & que vous gâtez :

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

ſont tirés de la tragédie d'Alcyonée ; & pour égayer la matière, je vous apprendrai qu'après ſa rupture avec madame de *Longueville* il parodia ainſi ces vers :

Pour ce cœur inconſtant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

8°. Apprenez que les favoris de *Henri III* étaient appelés les *mignons* & non les *petits-maîtres*.

9°. Apprenez que ce n'eſt que depuis 1741 que la chancellerie impériale traite les rois de *majeſté* dans le protocole de l'Empire.

10°. Apprenez que *Louis XIV* obtint un désaveu formel de l'action de l'ambassadeur *Vatteville*, lorsqu'il força d'abord le roi *Philippe IV* à le rappeler.

11°. Apprenez que la méthode du maréchal de *Vauban* lui appartenait toute entière, & qu'elle n'était pas, comme on vous l'a dit, *d'un hollandais qui n'avait pu être employé dans sa patrie;* & souvenez-vous que quand on est assez téméraire pour attaquer la mémoire d'un homme tel que le maréchal de *Vauban*, il faut citer des autorités convaincantes.

12°. Apprenez que si vous gagiez, comme vous le dites, que les aides-de-camp de *Louis XIV* ne mangeaient pas à sa table, vous perdriez. Ils y mangeaient comme ceux de *Louis XV*, titrés ou non titrés. Les gentilshommes ordinaires de sa chambre y mangeaient aussi quand ils avaient fait les fonctions d'aides-de-camp. M. du *Libois* fut le dernier qui eut cet honneur &c. M. de *Larrey*, auteur de l'histoire de *Louis XIV*, était conseiller aulique du roi de Prusse, & n'était pas gentilhomme de la chambre de *Louis XIV*, comme vous le dites, & ne pouvait l'être étant calviniste.

13°. Apprenez que cette criminelle remarque, *qu'un roi absolu qui veut le bien est un être de raison, & que Louis XIV ne réalisa jamais cette chimère*, est aussi punissable que fausse. Vous avez l'insolence, vous jeune barbouilleur de papier, d'outrager *Louis XIV* & *Louis XV!* Je détourne les yeux de votre crime pour dire à cette occasion qu'un roi absolu, quand il n'est pas un monstre, ne peut vouloir que la grandeur & la prospérité de son Etat, parce qu'elle est la sienne propre, parce que tout père de famille

veut le bien de sa maison. Il peut se tromper sur le choix des moyens, mais il n'est pas dans la nature qu'il veuille le mal de son royaume.

J'ai une observation nécessaire à faire ici sur le mot *despotique* dont je me suis servi quelquefois. Je ne sais pourquoi ce terme, qui dans son origine n'était que l'expression du pouvoir très-faible & très-limité d'un petit vassal de Constantinople, signifie aujourd'hui un pouvoir absolu & même tyrannique. On est venu au point de distinguer, parmi les formes des gouvernemens ordinaires, ce gouvernement despotique dans le sens le plus affreux, le plus humiliant pour les hommes qui le souffrent, & le plus détestable dans ceux qui l'exercent. On s'était contenté auparavant de reconnaître deux espèces de gouvernemens, & de ranger les unes & les autres sous différentes divisions. On est parvenu à imaginer une troisième forme d'administration naturelle à laquelle on a donné le nom d'Etat despotique, dans laquelle il n'y a d'autre loi, d'autre justice que le caprice d'un seul homme. On ne s'est pas aperçu que le despotisme dans ce sens abominable n'est autre chose que l'abus de la monarchie, de même que dans les Etats libres l'anarchie est l'abus de la république. On s'est imaginé, sur de fausses relations de Turquie & de Perse, que la seule volonté d'un visir ou d'un itimadoulet tient lieu de toutes les lois, & qu'aucun citoyen ne possède rien en propriété de ces vastes pays, comme si les hommes s'y étaient assemblés pour dire à un autre homme : Nous vous donnons un pouvoir absolu sur nos femmes, sur nos enfans & sur nos

vies ; comme s'il n'y avait pas chez ces peuples des lois auſſi ſacrées, auſſi réprimantes que chez nous ; comme s'il était poſſible qu'un Etat ſubſiſtât ſans que les particuliers fuſſent les maîtres de leurs biens. On a confondu exprès les abus de ces empires avec les lois de ces empires. On a pris quelques coutumes particulières au ſérail de Conſtantinople pour les lois générales de la Turquie : & parce que la Porte donne des timariots à vie, comme nos anciens rois donnaient des fiefs à vie, parce que l'empereur ottoman fait quelquefois le partage des biens d'un bacha né eſclave dans ſon ſérail, on s'eſt imaginé que la loi de l'Etat portait qu'aucun particulier n'eût de bien en propre. On a ſuppoſé que dans Conſtantinople le fils d'un ouvrier ou d'un marchand n'héritait pas du fruit de l'induſtrie de ſon père. On a oſé prétendre que le même deſpotiſme régnait dans le vaſte empire de la Chine, pays où les rois, & même les rois conquérans, ſont ſoumis aux plus anciennes lois qu'il y ait ſur la terre. Voilà comme on s'eſt formé un fantôme hideux pour le combattre, & en feſant la ſatire de ce gouvernement deſpotique qui n'eſt que le droit des brigands, on a fait celle du monarchique qui eſt celui des pères de famille. Je ne veux point entrer dans un détail délicat qui me menerait trop loin, mais je dois dire que j'ai entendu par le deſpotiſme de *Louis XIV*, l'uſage toujours ferme & quelquefois trop grand qu'il fit de ſon pouvoir légitime. Si dans des occaſions il a fait plier ſous ce pouvoir les lois de l'Etat qu'il devait reſpecter, la poſtérité le condamnera en ce

point : ce n'était pas à moi de prononcer, mais je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans laquelle les lois, la justice distributive, les droits de l'humanité aient été moins foulés aux pieds, & où l'on ait fait de plus grandes choses pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que *Louis XIV* régna lui-même.

14°. Apprenez que l'établissement des milices n'est point le malheur de la France, comme vous avez l'impudence de le dire ; que ces milices qui sont la pépinière des armées, contribuèrent à sauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de *Villars*, & à la rendre victorieuse dans les campagnes de *Louis XV;* que l'excellente méthode qu'on a prise en 1724 concernant le maintien de ces milices, est due principalement aux conseils de M. du *Verney*, & qu'elle a été très-perfectionnée par M. le comte d'*Argenson*. (*) On se fait un devoir de rendre cette justice à de bons citoyens, pour se laver de l'opprobre de vous adresser la parole.

15°. Apprenez qu'il est faux que tous les catholiques du Languedoc avouent que la seule cause du supplice du fameux ministre *Brousson* fut qu'il était hérétique. L'abbé *Bruis*, dans son histoire des troubles des Cévènes, rapporte qu'il avait eu autrefois des intelligences avec les ennemis, & qu'il fut roué sur sa propre confession. Ces intelligences étaient très-peu de chose. On usa avec lui d'une extrême rigueur, ce fut une cruauté, plus qu'une

(*) Voyez dans le *Siècle de Louis XIV* une note des éditeurs sur les Milices.

injustice. On fesait pendre les prédicans de votre communion, qui venaient prêcher malgré les édits. On rouait ceux qui avaient excité à la révolte; telle était la loi. Elle était dure, mais il n'y eut rien d'arbitraire dans les jugemens. (1)

16°. Apprenez que *Louis XIV* n'a jamais dit au lord *Stair* ambassadeur d'Angleterre, à l'occasion du port qu'il voulait faire à Mardick : *Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir.*

Vous n'êtes qu'un menteur, car ce n'est pas avec vous qu'il faut ménager les termes, quand vous dites : *Je sais de science certaine que Louis XIV tint ce discours.* J'avais dit que je savais de science certaine qu'il ne le tint pas : mais voici pourquoi je m'étais exprimé ainsi. Je demande pardon à M. le président *Hénault* de mêler ici son nom à celui d'un homme tel que vous ; mais la vérité de l'histoire exige que je le cite, & que j'atteste sa bonne foi & sa candeur. C'est lui seul qui a rapporté cette anecdote ; il a souffert la hardiesse que j'ai prise de le contredire, hardiesse d'autant plus excusable en moi, qu'on sait à quel point j'aime & j'estime son ouvrage & sa personne. Il permettra encore que je révèle ce qui s'est passé entre lui & moi à ce sujet, parce que mon respect pour la vérité est égal à l'amitié que j'ai pour lui. Je lui dis avant mon départ : Etes-vous bien sûr que

(1) Ces jugemens furent presque toujours rendus par des commissaires, & par conséquent on peut les regarder comme injustes même dans la forme.

le feu roi ait tenu à un ambaſſadeur d'Angleterre un diſcours qui me ſemble ſi peu convenable ? Il aurait pu parler ainſi à un miniſtre des Etats-Généraux, parce qu'en effet il avait été le maître chez eux, mais certainement il ne l'avait jamais été chez les Anglais ; il devait la paix à cette nation, & même une partie de ſes frontières ; comment donc aurait-il pu s'exprimer d'une manière ſi peu conforme à ſa ſituation, & qui ne pouvait manquer de lui attirer une réponſe très-déſagréable d'un homme tel que milord *Stair*, dont vous avez connu le caractère ?

Vous avez raiſon, me répondit-il, M. de *Torcy* m'a dit les mêmes choſes que vous ; il m'a ajouté que jamais le comte de *Stair* n'avait parlé au roi qu'en ſa préſence, & il m'a proteſté n'avoir jamais entendu prononcer ces paroles à *Louis XIV*. Pourquoi donc les avez-vous rapportées ? lui dis-je. Il me fit l'honneur de me répliquer qu'elles étaient imprimées avant que M. le marquis de *Torcy* l'eût averti, & qu'il avait cité cette anecdote dans ſon livre, ſur la foi des hommes les plus conſidérables de la cour. Il diſait vrai, & il avait pour lui des témoignages nombreux & reſpectables. Je lui répartis que ſelon la doctrine des probabilités, le témoignage de M. de *Torcy*, ſeul témoin néceſſaire, joint à toutes les vraiſemblances qui ſont très-fortes, anéantiſſait le rapport de tous ceux qui n'avaient pas été témoins, quelque unanime qu'il pût être, & quelque autorité que lui donnaſſent les noms les plus illuſtres. Il me ſemble qu'à la fin de la converſation M. le préſident *Hénault* eut la bonté de convenir qu'à la première édition de ſon livre, qui

ſera ſans doute ſouvent réimprimé, parce qu'il ſera toujours néceſſaire, il mettrait un petit correctif à cette anecdote en la rapportant comme un ouï-dire. Ce que je viens de raconter, & dont je demande encore très-humblement pardon à M. le préſident *Hénault*, doit moins ſervir à fortifier le pyrrhoniſme de l'hiſtoire qu'à faire voir avec quel ſcrupule il faut peſer les autorités & balancer les raiſons. Ce trait apprendra aux lecteurs quels ſoins j'ai pris de m'inſtruire, & peut-être regrettera-t-on que je ne puiſſe plus être à la ſource des lumières que j'aurais fidellement répandues.

17°. Apprenez combien il eſt indécent & révoltant de dire à propos du comte de *Plelo*, *qu'il ne mourut au lit d'honneur que parce qu'il s'ennuyait à périr à Copenhague, & qu'il était eſtimé des ſavans danois, parce qu'ils ſont fort ignorans.* Jugez ce que vous devez attendre de pareilles remarques qui inſultent follement les vivans & les morts. Vous dites que le roi *Caſimir* était un ſot, ainſi que tous les Polonais. Quel aſile vous reſtera-t-il ſur la terre?

18°. Apprenez combien il eſt ridicule d'avancer que jamais *Louis XIV* n'eut une cour plus nombreuſe que lors qu'obligé de quitter ſa capitale, il était prêt d'être livré au grand *Condé* à la journée de Blenau.

19°. Apprenez que le grade militaire eſt toujours à l'armée au-deſſus de la naiſſance, & que le premier grade donne à la cour cette prérogative. *Fabert* maréchal de France paſſait par-tout, ſans contredit, devant les *Montmorencis* & les *Châtillons*, lieutenans-généraux.

20°. Apprenez à connaître l'Allemagne. Distinguez le conseil de ce qu'on appelle les légistes. Sachez que surtout dans les Etats du roi de Prusse les magistrats sont bien loin de disputer quelque chose aux officiers.

21°. Apprenez que jamais *Louis XIV* n'a dit au parlement de Paris, que *Louis XIII* n'aimait pas les huguenots & les craignait, & que pour lui il ne les craignait ni les aimait. Ce monarque n'allait point au parlement pour faire des antithèses, & il n'a jamais tenu de lit de justice à l'occasion des prétendus réformés.

22°. Apprenez que vous vous trompez autant sur ce que *Louis XIV* dit au parlement de Paris, que sur ce qu'il n'y dit pas. Le discours qu'il y prononça en 1654, que je rapporte & que vous niez, est mot pour mot dans un extrait d'un journal du parlement que j'ai vu. Plusieurs mémoires du temps citent exactement les mêmes paroles. Quand je dis que vous vous trompez, je n'entends pas que vous vous méprenez, que vous avez mal lu, mal retenu, ce qui pourrait arriver à tout critique; j'entends que vous n'avez rien lu, & que vous barbouillez au hasard des notes qui n'ont d'autre fondement que l'envie de mettre au bas des pages de mon livre, mal contrefait, des faussetés dont votre témérité seule est capable.

23°. Apprenez qu'il est faux, qu'il est impossible, que le conseil de *Louis XIII* ait sollicité le cardinal du *Perron* de s'opposer, comme vous osez l'avancer, à cette fameuse proposition du tiers-état, *qu'aucune*

puiſſance ſpirituelle ne peut priver les rois de leur puiſſance ſacrée, qu'ils ne tiennent que de DIEU *ſeul, &c.*

Quoi ! vous avez le front de repréſenter le conſeil d'un roi de France comme une troupe d'imbécilles & de perfides, qui ſollicitent le clergé d'enſeigner qu'on peut dépoſer & tuer ſes maîtres ? ſi le malheur des temps & l'eſprit de diſcorde avaient jamais pu porter le conſeil d'un roi à une ſi lâche fureur, il faudrait avoir des preuves plus claires que le jour, pour tirer de l'obſcurité une anecdote auſſi infame. Mais quelle preuve en pouvez-vous avoir ? vous, audacieux ignorant, qui n'avez jamais rien lu, & qui écrivez de caprice ce que vous dicte votre démence. Vous avez peut-être entendu dire confuſément que le conſeil du roi ſe mêla, comme il le devait, de cette célébre querelle entre le clergé & le tiers-état dans les états de 1614. Il ne ſera pas inutile de dire ici que le 5 de janvier 1615 la chambre du clergé fit enfin ſignifier à la chambre du tiers-état l'article qu'elle dreſſa ſuivant la quinzième ſeſſion du concile de Conſtance, qui condamne comme abominable & hérétique l'opinion, qu'*il eſt permis d'attenter à la perſonne ſacrée des rois*, mais elle ne ſe relâcha point ſur l'article de la dépoſition ; & le cardinal du *Perron* maintint toujours *qu'il n'était pas ſûr & indubitable qu'un roi ne pût pas être dépoſé par l'Egliſe.*

Le parlement, qui dans tous les temps a maintenu le droit de la couronne contre les entrepriſes eccléſiaſtiques, avait pris ce temps pour donner un arrêt le 2 janvier, conforme à ſes arrêts précédens, par leſquels *nulle puiſſance n'a droit ni pouvoir de diſpenſer les ſujets du ſerment de fidélité.* La chambre du clergé

demanda la caſſation de cet arrêt, ſous prétexte qu'il était rendu pendant la tenue des états, & que le parlement n'avait pas droit de ſe mêler de la légiſlation tandis que les légiſlateurs étaient aſſemblés. Ce nouvel incident échauffa les eſprits. On aſſembla le conſeil du roi le 6 janvier, & le prince de *Condé*, chef du conſeil, après avoir opiné ſévèrement contre le cardinal du *Perron*, & après avoir donné les plus grands éloges à la fidélité & au zèle du parlement, conclut pourtant, pour le bien de la paix, à interdire ſur ce point toute diſpute au clergé & au tiers-état, & à défendre au parlement de publier ſon arrêt, pour conſerver, diſait-il, la ſupériorité des états ſur le parlement. Voilà toute la part que le conſeil ſuprême de *Louis XIII* eut dans cette affaire importante. Voilà comment, ſelon le critique *la Beaumelle*, ce conſeil ſollicita le clergé de déclarer qu'il eſt permis de dépoſer & de tuer les rois. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* était, & devait être informé de toutes ces particularités : il ne les a pas rapportées dans le tableau raccourci qu'il a fait de tant d'événemens ; & il a dû d'autant moins en faire mention que cette ſcène ſe paſſa près de trente années avant les temps qui ſont l'objet de ſon travail. Un auteur doit toujours en ſavoir beaucoup plus que ſon livre, ſans quoi il ſerait incapable de le faire : un critique doit en ſavoir plus encore que l'auteur, ſans quoi il eſt incapable de bien critiquer.

24°. Apprenez qu'il eſt faux qu'un officier ſe ſoit percé de ſon épée en préſence de *Louis XIV*, après avoir été outragé par une raillerie ſanglante de ce monarque. Vous voulez flétrir en vain ſa mémoire par un conte qui n'eſt pas même accrédité dans la

populace, & qui ne se trouve dans aucun auteur connu des honnêtes gens.

25°. Apprenez que beaucoup d'historiens ont prétendu que la reine *Anne* était d'intelligence avec son frère, quand ce frère en 1708 tenta de faire une descente en Ecosse: que *Reboulet* est de cette opinion, que lui & ses garans se trompent, & que pour oser être critique, il faut savoir ce que les historiens ont rapporté, & ce qu'ils ont mal rapporté.

26°. Apprenez que l'électeur palatin était à Manheim, quand M. de *Turenne* saccageait Heidelberg, & son pays.

27°. Apprenez que le chevalier de *Lorraine* était à Paris, & non à Rome, quand Mme de *Coatquen* lui révéla le secret de l'Etat, qu'elle avait arraché à M. de *Turenne*; que ce grand homme ayant eu le courage d'avouer sa faiblesse, la perfidie de Mme de *Coatquen* étant éclaircie, la division ayant troublé la maison de *Monsieur*; le chevalier ayant été enfermé à Pierre-Scise, il eut ensuite permission d'aller à Rome.

28°. Apprenez que c'est le comble de l'impertinence de dire que *toutes les guerres d'aujourd'hui sont des guerres de commerce*; qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Espagne en 1739, qui ait eu le commerce pour objet; que jamais la France n'en a eu jusqu'ici aucune de cette nature; que les guerres pour les successions de l'Espagne & de l'Autriche étaient d'un genre un peu supérieur.

29°. Apprenez que jamais ce *Cavalier*, chef des fanatiques, n'obtint l'exercice de la religion calviniste dans le Languedoc. C'eût été obtenir le rétablissement

de l'édit de Nantes. Il n'eut cette permiſſion que pour les régimens qu'il voulut lever.

30°. Apprenez, ſi vous pouvez, quel eſt l'excès ridicule d'un jeune ignorant qui dit d'un ton de maître: *Le maréchal de Villars ne prédit point la perte de la bataille d'Hochſtet ; il a dit ſeulement les raiſons pour leſquelles elle fut perdue.* Il ſemble, à vous entendre parler, que vous ayez entretenu ce général. Sachez que cette lettre écrite par lui à M. de *Maiſons* ſon beau-frère, ſur la ſeule nouvelle de la poſition de l'armée françaiſe à Hochſtet, eſt une choſe connue dans ſa famille. Un laquais de cette maiſon, qui aurait entendu ſes maîtres parler de cette anecdote, ſerait cent fois plus croyable que vous. Il vous ſied bien à vous, moins inſtruit & moins accrédité que ce laquais, de parler avec cette confiance, d'un général dont vous n'avez jamais pu approcher ! il vous ſied bien de l'appeler *le plus vain des hommes*, & de lui reprocher ſes richeſſes !

31°. Apprenez que ceux qui vous ont dit que les filles héritent de la Navarre, & que c'eſt pour cela que Mme *Royale* a eu le pas ſur meſdames de France, vous ont dit trois ſottiſes. Le patrimoine de la partie de la Navarre, qui appartenait à *Henri IV*, fut réuni par lui à la couronne de France en 1607, & plus ſolemnellement en 1620 par *Louis XIII*, lorſqu'il créa le parlement de Pau ; par conſéquent cet Etat eſt ſoumis à la loi ſalique. Aucune princeſſe du ſang de France, qui n'eſt pas reine, n'a le pas ſur meſdames de France, c'eſt-à-dire ſur les filles du roi. Ses filles gardent entr'elles le rang de l'ordre de la naiſſance. La ducheſſe de Savoie, fille de *Henri IV*, qu'on appelait Mme *Royale*, ne put jamais être en concurrence avec

plusieurs filles d'un roi de France. Elle était la seconde des filles de *Henri IV*. La première fut femme de *Philippe IV* roi d'Espagne, la troisième fut reine d'Angleterre. Il n'y eut point de mesdames de France du temps de *Louis XIII* ni de *Louis XIV*. Vous savez aussi peu l'histoire que le cérémonial.

32°. Apprenez que vous êtes aussi téméraire quand vous approuvez que quand vous critiquez. Le portrait, dites-vous, que j'ai fait des princes de *Vendôme* est très-ressemblant. Oui, il l'est, parce que j'ai eu l'honneur de voir trois ans de suite le dernier prince de *Vendôme;* mais ce n'est pas à vous à le dire. C'est ainsi que pourrait s'exprimer un homme qui les aurait long-temps approchés; mais vous n'avez pas plus de droit de confirmer mon témoignage que de le nier.

33°. Apprenez que c'est dans les mémoires manuscrits du marquis de *Dangeau* que se trouvent ces paroles de *Louis XIV* sur le maréchal de *Villeroi* : *On se déchaîne contre lui parce qu'il est mon favori.* Ce n'est pas assez que je les aie lues dans ces mémoires pour les rapporter : elles m'ont été confirmées par d'autres personnes, & surtout par le cardinal de *Fleuri*. Ce n'est que sur plusieurs témoignages qu'il est permis d'écrire l'histoire. Le rapport d'un témoin considérable donne de la probabilité, le rapport de plusieurs peut faire la certitude historique, & la négation de *la Beaumelle* fait une impertinence.

34°. Apprenez que *St Olon* gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Fez & à Gènes, n'était & ne pouvait être un secrétaire d'ambassade. Sachez qu'il n'y a point chez les ministres de France de secrétaire d'ambassade proprement dit, comme il se pratique ailleurs, mais

des fecrétaires d'ambaffadeurs, choifis & payés par l'ambaffadeur même. Sachez que le roi de France n'envoie jamais d'ambaffadeur à Gènes, & que *Louis XIV* y fit porter fes menaces par cet officier de fa maifon, comme un pareil officier y a été envoyé par *Louis XV* qui la protégeait. Sachez que je le fuis, quoi que vous en difiez, & que je ne m'en vante pas comme vous le dites; que je regarde avec beaucoup d'indifférence tous les titres & tous les honneurs, en refpectant profondément ceux qui m'en ont honoré; que je ne mets jamais aucun titre à la tête de mes ouvrages; que je ne m'annonce, que je ne me donne que pour un homme de lettres, que vous auriez dû choifir plutôt pour votre maître que pour votre ennemi. Vous avez en vain l'infolence de vouloir avilir un corps de la maifon du roi de France, en difant que de mauvais hiftoriens de *Louis XIV*, *Racine*, *Larrey* & moi étaient de ce corps. A l'égard de *Racine*, *Louis XIV* voulut l'élever à cette dignité pour récompenfer un très-grand mérite, & *Louis XV* a daigné me faire la même grâce qui eft au-deffus de ma naiffance, pour favorifer mes faibles efforts & pour encourager les lettres. Cette condefcendance de deux grands rois fait honneur à leur générofité, & ne peut faire aucun tort à un corps d'officiers de la couronne, auffi ancien que la monarchie.

Je pourrais vous donner autant de leçons que vous avez fait de remarques, mais je me contenterai de vous donner en général l'avis d'étudier & de vous repentir.

SECONDE PARTIE.

POUR mieux se justifier auprès du public de tant de détails, & pour rendre autant qu'on le peut les choses personnelles d'une utilité générale, on fera ici une remarque littéraire qu'on soumet au jugement de tous ceux qui lisent ou qui écrivent l'histoire. *La Beaumelle*, en jeune homme inconsidéré, me reproche de n'avoir pas semé assez de portraits dans mon ouvrage. J'ai toujours pensé que c'est une espèce de charlatanerie de peindre autrement que par les faits les hommes publics, avec lesquels on n'a pu avoir de liaison. J'ai peint le siècle & non la personne de *Louis XIV*, ni celle de *Guillaume III*, ni le grand *Condé*, ni *Marlborough*. Il n'appartient qu'au père *Maimbourg* de faire des portraits recherchés & fleuris des héros que l'on n'a pas vus de près. Le cardinal de *Retz* a fait une espèce de galerie de portraits dans ses mémoires: cette liberté lui était très-permise. Il avait connu tous ceux dont il parlait, dans toutes les situations de leur ame, dans leur vie particulière & publique, dans leurs amitiés & dans leurs haines, dans leur bonne & mauvaise fortune. Il serait seulement à souhaiter, peut-être, que son pinceau eût été quelquefois moins conduit par la passion. De tous ces caractères tracés par des contemporains, qu'il y en a peu d'entièrement fidelles! N'entend-on pas tous les jours porter des jugemens différens d'un homme en place par la même personne, selon qu'elle est plus ou moins contente? J'eus une preuve bien forte de ce que

j'avance, lorſqu'un jour à Blenheim je ſuppliai Mme la ducheſſe de *Marlborough* de me montrer ſes mémoires. Elle me répondit : *Attendez quelque temps, je ſuis occupée actuellement à réformer le caractère de la reine Anne, je me ſuis remiſe à l'aimer depuis que ces gens-ci gouvernent.*

Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'eſprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles ſur le théâtre du monde. Je ſais que ces peintures vraies ou fauſſes amuſent notre imagination. Le bon ſens eſt ſouvent en garde contre elles.

Je me ſoucie fort peu que *Colbert* ait eu les ſourcils épais & joints, la phyſionomie rude & baſſe, l'abord glaçant; qu'il ait joint de petites vanités au ſoin de faire de grandes choſes : j'ai porté la vue ſur ce qu'il a fait de mémorable, ſur la reconnaiſſance que les ſiècles à venir lui doivent, non ſur la manière dont il mettait ſon rabat, & ſur l'air bourgeois que le roi diſait qu'il avait conſervé à la cour.

Un *la Beaumelle* peut dire à ſon gré, dans la vie de Mme de *Maintenon*, que Mme de la *Vallière avait des yeux bleus, point atteints du déſir de plaire; que Mme de Monteſpan avait le nez de France le mieux tiré, l'autour du cou environné de mille petits amours.* Il peut dire que Mlle de *Fontange* était une grande fille bien faite, que Mme de *Monteſpan* lui découvrait la gorge devant le roi, & qu'elle diſait : *Voyez, Sire, que cela eſt beau! qu'en dites-vous? admirez donc.* Il peut ajouter que *Louis XIV* l'aima comme *Pigmalion.* C'eſt-là le ſtyle dont il croit qu'il faut écrire l'hiſtoire, & que ſa modeſtie veut me donner pour modèle. C'eſt à lui de peindre en détail toutes les dames de la cour de *Louis XIV*, il les a connues à Genève; & moi, comme il le dit très-bien,

je n'ai consulté pendant vingt ans que des gens qui ont mal vu.

A l'égard des écrivains qui devinent, d'après leurs propres idées, celles des personnages du temps passé, & qui de quelques événemens peu connus prennent droit de démêler les plus secrets replis des cœurs, bien moins connus encore; ceux-là donnent à l'histoire les couleurs du roman. La curiosité insatiable des lecteurs voudrait voir les ames des grands personnages de l'histoire, sur le papier, comme on voit leurs visages sur la toile, mais il n'en va pas de même. L'ame n'est qu'une suite continuelle d'idées & de sentimens qui se succèdent & se détruisent; les mouvemens qui reviennent le plus souvent forment ce qu'on appelle le caractère, & ce caractère même reçoit mille changemens par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reste quelques idées, quelques passions dominantes, enfans de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui sous différentes formes nous accompagnent jusqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'ame s'altèrent encore tous les jours, selon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme est un chaos, & l'écrivain qui veut débrouiller après des siècles ce chaos, en fait un autre. Pour l'historien qui ne veut peindre que de fantaisie, qui ne veut que montrer de l'esprit, il n'est pas digne du nom d'historien. Un fait vrai vaut mieux que cent antithèses.

Il en est à peu près de même des harangues. Si les héros qu'on fait parler ne les ont pas prononcées, l'histoire alors est romanesque en ce point. Il n'y a que deux discours directs dans toute l'histoire du *Siècle*

de Louis XIV. Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maréchal de *Vauban* au siége de Valenciennes, l'autre par le duc d'*Orléans* avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les raisons qu'ont eu quelques anciens de prendre une plus grande liberté; mais on croit que dans un siècle aussi philosophe que le nôtre, & au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce respect de ne dire que l'exacte vérité, de faire toujours disparaître l'auteur pour ne laisser voir que le héros, & de ne mettre jamais son imagination à la place des réalités. Le goût du siècle présent est de montrer de l'esprit à quelque prix que ce puisse être. On préfère une épigramme à tout, & c'est en partie ce qui a fait tout dégénérer.

Après cette digression on est malheureusement obligé de revenir à un objet bien dégoûtant pour le public, à *la Beaumelle*. On sait bien qu'il ne peut s'agir avec lui ni de discussion littéraire, ni d'éclaircissemens historiques. C'est un homme qui dit en deux mots, au bas des pages, ou des absurdités, ou des mensonges, ou des injures.

Que ne s'en est-il tenu à outrager l'auteur du *Siècle*? Mais la même fureur insensée qui lui a dicté son libelle du *Qu'en dira-t-on*, l'a porté encore dans ses remarques sur le siècle passé, à oser attaquer les puissances du siècle où nous sommes. Enhardi qu'il est par une impunité qui ne doit pas durer, mais qui l'aveugle, il insulte le roi de Prusse, toute la maison d'Orléans, & le roi de France.

Les lecteurs judicieux, & qui ont de l'humanité, ne seront pas fâchés de retrouver ici ce passage du chapitre des anecdotes: » Je ne sais pourquoi la plupart

» des princes affectent de tromper, par de fausses bontés, » ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre. La dissi- » mulation alors est l'opposé de la grandeur : elle » n'est jamais une vertu & ne peut devenir un talent » estimable, que quand elle est absolument nécessaire. » *Louis XIV* parut sortir de son caractère &c. »

Voici la note de *la Beaumelle* : » *Trait admirable &* » *hardi parce qu'il est écrit à Postdam.* » Certainement si on ne savait que c'est un *la Beaumelle* qui est l'auteur de ces commentaires, la postérité qui verrait une telle remarque faite à Berlin, imprimée en Allemagne, & demeurée sans réponse, serait en droit de conclure que le reproche fait ici à un monarque par un contemporain dans ses propres Etats, est fondé sur la vérité. Cependant j'ose assurer que le portrait que ce correcteur d'histoire fait si impudemment d'un grand prince, est l'opposé de son caractère. Je parle ici en historien, qui dit la vérité sans mélange & sans restriction.

Il est dit dans l'histoire du *Siècle* » que les dernières » paroles de *Louis XIV* n'ont pas peu contribué » trente ans après à cette paix que *Louis XV* a donnée » à ses ennemis, dans laquelle on a vu un roi victo- » rieux rendre toutes ses conquêtes pour tenir sa » parole, rétablir tous ses alliés, & devenir l'arbitre » de l'Europe par son désintéressement, plus encore » que par ses victoires. »

Que croira-t-on que *la Beaumelle* pense de ce morceau? *Ne prêtez point*, dit-il, *de vertus à Louis XV. Ce désintéressement aurait été ridicule.*

En un autre endroit il dit que *M.* de *Voltaire voudrait que le Français fût esclave.* Moi je voudrais que mes compatriotes fussent esclaves ! je voudrais être esclave

& que tous les hommes fussent libres. J'entends par libres, soumis uniquement aux lois : c'est la seule manière de l'être.

Y a-t-il rien de plus affreux, de plus digne d'un châtiment exemplaire, que de faire entendre qu'un grand prince empoisonna la famille royale ? (page 347 du tome second de l'édition de *la Beaumelle*) & ensuite, qu'un autre prince fit assassiner *Vergier;* que ce fut un officier qui fit le coup, & qui en eut la croix de St Louis pour récompense ? Où a-t-il pris ces blasphèmes qu'il débite avec autant d'ignorance que de rage, & qui font rougir ceux qui s'avilissent jusqu'à le confondre ? Le burlesque se joint ici à l'horreur. Qui croirait qu'à propos de l'endroit où il est dit que dans la société la bonté de *Marie-Thérèse* fesait son seul mérite, ce grave commentateur, qui insulte tous les princes, met en note : *Parlez des princes avec plus de respect. Parlez des choses saintes avec respect*, dit-il ailleurs dans une autre note. Et quel est cet homme qui donne ainsi des leçons de religion, sur un livre où les choses les plus délicates sont traitées avec la circonspection la plus sévère ? c'est celui-là même qui dans ses commentaires sur ce livre, ose imprimer à la page 148 du tome troisième, que la guerre qu'on fit aux fanatiques des Cévènes *n'est convenable qu'à des sauvages & à des chrétiens;* c'est celui-là même qui, pour remarque presque unique sur le chapitre du *jansénisme*, dit *que ce chapitre doit plaire aux sages & déplaire aux orthodoxes.*

Quel peut avoir été le but de cet écervelé, qui pour un peu d'argent a vendu ces infamies à un libraire de Francfort ? Ce n'est pas certainement l'envie d'éclairer

le public par ses lumières ; ce n'est pas le soin d'approfondir par des remarques utiles les faits énoncés dans l'ouvrage utile de M. de *Voltaire*. Qu'a-t-il donc voulu ? lui nuire, le décrier, insulter à tort & à travers les rois & les particuliers, & trouver le secret de se faire lire à force d'insolence & d'outrages. Il s'est flatté d'être lu à Berlin, parce qu'il nomme injurieusement dans cette édition messieurs d'*Argens*, *Pollnitz*, *Algarotti*, *Darget* & *Francheville* : il s'est flatté d'être lu par tous ceux qui connaissent le *Siècle de Louis XIV*, parce qu'il vomit contre l'auteur les plus scandaleuses injures. Il a trouvé des lecteurs sans doute ; quelque fautive même que soit son édition, quelque mal imprimée qu'elle soit, on a voulu la voir, comme on veut voir un monstre, qu'on regarde un moment par curiosité, & dont on se détourne ensuite avec un dégoût d'horreur.

Son principal dessein dans son édition du *Siècle de Louis XIV*, dont il a trouvé le secret de faire un libelle, est d'attaquer l'auteur dans ses mœurs, en attaquant celles des autres. Quel rapport, je vous prie, de l'histoire de *Louis XIV* avec la note de cet impertinent sur le chapitre du calvinisme ?

Cavalier (le chef des révoltés des Cévènes) avait été, dit-il, *rival de Voltaire. Ils aimèrent l'un & l'autre la fille de madame du Noyer, fille de beaucoup d'esprit, & de coquetterie. Ce qui devait arriver arriva. Le héros l'emporta sur le poëte, & la physionomie douce & agréable sur la physionomie égarée & méchante.*

Voilà une des remarques des plus historiques de ce libelle. Il était triste à la vérité que la dame dont il parle eût abandonné son mari & enlevé ses deux

filles pour se réfugier en Hollande : mais il faut pardonner une faute que sa religion lui fit commettre ; il faut plaindre ses deux filles & les respecter. Toutes deux se sont retirées en France : l'aînée est morte à la communauté de Ste Agnès, honorée & chérie : l'autre est pensionnaire du roi, & vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, & où elle nourrit les pauvres ; elle s'est acquise auprès de tous ceux qui la connaissent la plus grande considération. Son âge, son mérite, sa vertu, la famille respectable & nombreuse à laquelle elle appartient, les personnes du plus haut rang dont elle est alliée, devaient la mettre à l'abri de l'insolente calomnie d'un scélérat absurde. Il y a sans doute de la honte à réfuter des choses si honteuses : mais la malignité du cœur humain, qui reçoit avec avidité toutes les anecdotes scandaleuses, servira d'excuse à la peine qu'on prend ici.

Cavalier étant colonel au service d'Angleterre en 1708, passa dans les Pays-Bas, & vit Mlle du *Noyer*, encore très-jeune ; il la demanda en mariage ; cette négociation fut rompue, & *Cavalier* alla se marier en Irlande. L'auteur du *Siècle* était alors au collége ; il n'alla en Hollande qu'en 1714, & n'a connu *Cavalier* qu'en Angleterre en 1726. Comment *la Beaumelle* ose-t-il donc, lui qui est actuellement dans Paris, attaquer par de telles impostures l'honneur d'une famille de Paris ? Les princes dédaignent quelquefois les outrages, parce qu'ils sont au-dessus des outrages ; mais la justice venge l'honneur des citoyens si criminellement attaqués.

Où a-t-il trouvé que le grand-père de feue Mme la

maréchalle de *N.* avait été convaincu de fauſſe monnaie & d'aſſaſſinat? (comme il le dit page 331 du tome II) Si un citoyen qui n'a pas été un homme public, un homme livré à l'équité de l'hiſtoire, avait en effet été coupable de ces crimes, il faudrait les taire; & ſi on a l'ame aſſez baſſe & aſſez méchante pour troubler ainſi les cendres des morts ſans aucune apparence d'utilité, on eſt tenu au moins d'apporter les preuves les plus authentiques, & avec ces preuves on eſt encore bien condamnable.

Ce *la Beaumelle*, en feſant de mauvais livres, a trouvé le moyen d'intéreſſer à ſa perſonne vingt ſouverains & cent familles.

N'eſt-il pas encore bien digne d'une hiſtoire de *Louis XIV* de mettre au bas d'une page en note, que j'ai été convaincu de plagiat dans je ne fais quels vers que je fis il y a treize ou quatorze ans pour une jeune princeſſe aujourd'hui reine? Que *Louis XIV* a-t-il à démêler avec ces vers? ils n'étaient pas plus faits pour être publics que ce qu'on dit dans la converſation. Il échappe tous les jours de ces petites pièces dont le principal mérite eſt dans l'à propos, & dans les circonſtances où elles ſont faites. Ceux qui en ſont les auteurs n'en font nul cas, & ne les conſervent jamais. Les écumeurs de la littérature les recueillent avec avidité & en chargent leurs feuilles, comme les laquais répètent & gâtent dans l'antichambre ce qu'ils ont mal entendu à la porte. Un nommé *Pitaval* s'aviſa d'attribuer cette petite pièce à feu *la Motte; la Beaumelle* répète cette ſottiſe de *Pitaval* dans une note ſur *Louis XIV;* & il ſe trouvera encore quelque compilateur qui dans un dictionnaire à l'article *Pitaval* ne

manquera pas de relever cette anecdote pour l'utilité du genre-humain.

C'eſt avec la même baſſeſſe que cet homme imagine que M. de *Voltaire a vendu chèrement le Siècle de Louis XIV au libraire Conrad Walther qui paye ſi mal*. Il avait droit apparemment de tirer une juſte rétribution du fruit d'un travail ſi long & ſi pénible ; mais il ne l'a pas fait. M. de *Francheville*, conſeiller aulique du roi de Pruſſe, voulut bien préſider à la première édition de Berlin, laquelle il céda à *Conrad Walther* au prix coûtant. Ses comptes en font foi ; & M. de *Voltaire* a fait préſent de tous ſes ouvrages & de la nouvelle édition du *Siècle* au même libraire, ſans exiger la plus légère récompenſe.

Il eſt faux qu'il ait jamais vendu le moindre manuſcrit à des libraires de Hollande & d'Allemagne. Il leur a fait gagner beaucoup d'argent. Il veut être bien ſervi par eux, & n'eſt point à leurs gages!

Ce n'eſt pas qu'il croie qu'un auteur doive être privé du fruit de ſon travail, quand ſes libraires s'enrichiſſent par ce travail même. Le ſeigneur d'une terre ne ſubſiſte que de la vente de ſes denrées ; un écrivain peut vivre du prix de ſes travaux. Il n'était pas juſte que les deux *Corneilles* fuſſent très-mal à leur aiſe, eux qui avaient fait la fortune des libraires & des comédiens. On nous répète tous les jours que quand le grand *Corneille* ſur la fin de ſa vie venait au théâtre, tout le monde ſe levait pour lui faire honneur. Cela n'eſt pas plus vrai que le conte de cet ambaſſadeur qui demanda ſi *Corneille* était du conſeil d'Etat. Les grands-hommes, tels que lui, inſpirent quelquefois la curioſité, mais on ne leur rend point

d'hommages. Il avait bien de la peine à obtenir des comédiens qu'ils repréſentaſſent ſes dernières pièces. Ils refuſèrent même abſolument d'en jouer quelques-unes ; & il fut obligé de les donner à une mauvaiſe troupe qui était alors à Paris. On aurait dû lui faire plus d'honneur & avoir plus de ſoin de ſa fortune : mais ſa perſonne eut auſſi peu de conſidération que ſes premiers ouvrages lui attirèrent de gloire & de critiques. Il vécut & mourut pauvre, ainſi que ſon frère. Les rétributions des ſpectacles, & une penſion modique n'enrichiſſent pas. *Louis XIV* lui envoya une gratification dans ſa dernière maladie ; mais jamais il ne fut récompenſé ſelon ſon mérite, ſi ce mérite doit l'être par l'aiſance.

La Beaumelle reproche en vingt endroits à l'auteur de la *Henriade* & du *Siècle de Louis XIV* juſqu'à ſa fortune, comme ſi cette prétendue fortune était faite aux dépens de *la Beaumelle*. Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un poëme & une hiſtoire ? Quelle lâcheté ! mais elle eſt trop commune. Qu'il ſoit permis de faire une remarque à cette occaſion : c'eſt un ſpectacle qui peut ſervir à la connaiſſance du cœur humain, que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenſer au bas bout de ſa table, & s'abaiſſer devant lui ſans autre vue que celle de s'abaiſſer. Ils ſont bien loin d'oſer en être jaloux ; ils le croient d'une nature ſupérieure à leur être. Mais qu'un homme de lettres ſoit élevé au-deſſus d'eux par la fortune, & par ſes places, ceux même qui ont reçu de lui des bienfaits portent l'envie juſqu'à la fureur. *Virgile* à ſon aiſe fut l'objet des calomnies des *Mévius*.

Ce vice eſt à la vérité de toutes les conditions, parce qu'il appartient à la nature humaine. Tout homme eſt jaloux de la proſpérité de ceux qui ſont de ſon état, ou de l'état deſquels il croit être. Le portier porte envie au portier, & *Eſchines* à *Démoſthènes*. Quand *Boileau* dit de *Chapelain :*

Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux-eſprits,
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire,
Ma bile alors s'échauffe & je brûle d'écrire :

c'eſt comme ſi *Boileau* ſignait *je ſuis jaloux.*

La Beaumelle dit au public : *Il y a eu de meilleurs poëtes que Voltaire, il n'y en a point eu de mieux récompenſés. Il a ſept mille écus de penſion. Le roi de Pruſſe comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains & les bouffons.*

La Beaumelle en cette occaſion devient le *Boileau*, & *Voltaire* eſt le *Chapelain.*

J'avouerai que j'ai fait autrefois je ne ſais comment un poëme épique comme *Chapelain ;* mais je voudrais conſoler les eſprits de la trempe de *la Beaumelle*, en leur apprenant que quand le monarque dont il parle me fit renoncer dans ma vieilleſſe, à ma famille, à ma maiſon, à une partie de ma fortune, à mes établiſſemens, pour m'attacher à ſa perſonne, je crus pouvoir ſans honte recevoir en dédommagement une penſion d'un roi qui en donne à des princes. Il me ſemble d'ailleurs que je ne ſuis pas extrêmement bouffon. Je me flatte peut-être ; mais ce n'eſt pas en cette qualité que le roi de Pruſſe me demanda au roi mon maître,

comme un roi de Capadoce demanda autrefois à un empereur romain un pantomine. Il me demanda comme un homme qui avait répondu pendant feize années à fes bontés prévenantes ; il me demanda pour cultiver avec lui une langue dont il a fait la feule langue de fa cour, pour cultiver des arts dans lefquels il a fignalé fon génie ; & ce qui fait, ce me femble, honneur à ces mêmes arts, à ma nation & à la philofophie de ce monarque, c'eft qu'il daigna defcendre jufqu'à me retenir auprès de lui comme fon ami ; titre qu'autrefois des rois & même des empereurs donnèrent à de fimples hommes de lettres, tel que je le fuis. Je rapporte le fait pour encourager mes confrères. Je fuis le bucheron à qui le dieu *Mercure* donna une cognée d'or. Tous les bucherons vinrent demander des cognées. Au refte en oppofant ce mot d'ami, dont un grand roi a daigné fe fervir ; à ce mot de bouffon dont fe fert *la Beaumelle*, on peut croire que c'eft fans la moindre vanité. On fait ce que ce terme fignifie dans la bouche & au bout de la plume d'un fouverain. Ce n'eft que l'expreffion d'une exceffive bonté dont jamais l'inférieur ne peut abufer, & qui ne fait qu'augmenter fon refpect. Et fi l'amitié fubfifte fi rarement entre des égaux, fi tant de faux rapports, tant de petites jaloufies, tant de faibleffes auxquelles nous fommes fujets, altèrent entre les particuliers cette liaifon que l'on nomme amitié, combien eft-il plus aifé de perdre celle d'un roi, qui n'eft jamais autre chofe que protection & un peu de bonne volonté dans un homme fupérieur ? Il aperçoit bien mieux qu'un

autre nos défauts & nos fautes, & il a ſeulement plus d'occaſions d'exercer une des vertus les plus convenables aux rois, l'indulgence.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-aiſé que le roi de Pruſſe trouve un meilleur poëte que moi, un académicien plus utile, un écrivain plus inſtruit, quand ce ne ferait que M. de *la Beaumelle:* mais il n'en trouvera point de plus attaché à ſa perſonne & à ſa gloire. J'avais cru faire plaiſir à tant d'écrivains qui valent mieux que moi, de remettre à ſa majeſté les penſions & les honneurs dont elle m'avait comblé. J'ai cru que le ſeul honneur convenable à un homme de lettres était de cultiver les lettres juſqu'au dernier moment de ſa vie, & qu'il pouvait renoncer aux penſions, aux cordons, aux clefs, comme on quitte une robe de bal & un maſque pour rentrer paiſiblement dans ſa maiſon. Les *la Beaumelle* me répondront que le roi de Pruſſe m'a rendu ces honneurs avec une bonté qui les fâche; je leur dirai de ne ſe point décourager, & je leur conſeillerai de continuer à travailler, de parler déſormais des ſouverains vivans & de leurs gouvernemens avec moins d'effuſion de cœur dans leurs livres, attendu que les chaînes qu'on donne aujourd'hui aux *Arétins* ne ſont pas d'or. Je leur conſeillerai de fortifier leurs talens & leur génie, & de venir enſuite demander ma place qu'ils rempliront beaucoup plus dignement que moi.

S'ils continuent à ſe rendre utiles par des critiques non-ſeulement permiſes, mais néceſſaires dans la république des lettres, je prendrai la liberté de leur dire: Cenſurez les ouvrages, vous faites très-

bien ; donnez-en de ſupérieurs, vous ferez encore mieux. Quand le père *Bouhours* demande dans un de ſes livres ſi un allemand peut être un bel-eſprit ; quand, parmi de bonnes critiques du *Taſſe*, il en haſarde de mauvaiſes ; quand il dit que la grâce eſt un *je ne ſais quoi*, on paraît en droit de ſe moquer de lui, & même de dire qu'il eſt un *je ne ſais qui*, comme a fait *Barbier d'Aucour*.

Si le père *Bary* montre le paradis ouvert à *Philagie* par cent & une dévotions à la Vierge, aiſées à pratiquer ; ſi *Eſcobar* facilite le ſalut par des moyens beaucoup plus plaiſans, on ne trouve point mauvais que *Paſcal* faſſe rire l'Europe aux dépens d'*Eſcobar* & de *Bary*. Il a pouſſé trop loin la raillerie en feſant paſſer tous les jéſuites pour autant de *Barys* & d'*Eſcobars ;* mais il s'en faut beaucoup que ce livre ſoit regardé du même œil par le public & par les jéſuites ; ils ont réuſſi à le faire condamner par deux parlemens, & n'ont pu l'empêcher d'être les délices des nations.

Si l'auteur d'un livre de phyſique, utile à la jeuneſſe, avance que *Moïſe* était un grand & profond phyſicien ; s'il dit que *Locke* n'eſt qu'un bavard ennuyeux ; s'il aſſure que le flux de l'Océan lui eſt donné de DIEU pour empêcher ſon eau ſalée de ſe corrompre, & pour conduire nos vaiſſeaux dans les ports, oubliant que la mer Méditerranée a des ports, point de flux, & qu'elle ne croupit point ; s'il affirme que tout a été créé uniquement pour l'homme ; & s'il traite enfin avec hauteur ceux qui ne ſont pas de ſon avis, il eſt aſſurément permis, en eſtimant ſon livre, de

faire quelques innocentes plaisanteries sur de telles opinions.

Quand *Whiston* a proposé en Angleterre des expériences ridicules & impossibles, on s'est moqué publiquement de *Whiston*, & on a bien fait. Il y a des erreurs qu'il faut réfuter sérieusement, des absurdités dont il faut rire, des mensonges qu'on doit repousser avec force.

S'il s'agit d'ouvrages de goût, chacun est en droit de dire son avis, & l'on est même dispensé de la preuve. Vous pouvez me comparer à *Lucain*, sans que je le trouve mauvais. S'il est question d'histoire, non-seulement vous pouvez relever des fautes, mais vous le devez, supposé que vous soyez instruit; & en cela vous rendez service à votre siècle, surtout quand ces fautes sont essentielles, quand on a induit le public en erreur sur des faits importans, qu'on s'est mépris sur les grands événemens qui ont troublé le monde, sur les lois, sur le gouvernement, sur le caractère des nations & de leurs chefs, & plutôt surtout quand on a calomnié les morts que quand on a exténué leurs faiblesses.

Tout livre en un mot est abandonné à la critique. Montrez-moi mes fautes, je les corrige. Voilà ma réponse : malheur à qui en fait d'autres. Dieu me garde de traiter de libelle le livre qui m'apprend à corriger mes erreurs. La simple critique est une offense envers moi, si je ne suis qu'orgueilleux ; c'est une leçon si j'ai un amour-propre raisonnable. Mais celui qui dans ses censures mettra les outrages violens, l'ignorance, la mauvaise foi, l'erreur & l'imposture à la place des raisons, sera l'horreur &

le

le mépris des honnêtes gens. Je ne parle pas d'un malheureux qui, dans sa plate frénésie, attaquerait grossièrement les rois, les ministres, les citoyens, & qui serait semblable à ces fous furieux qui, à travers les grilles de leurs cachots, veulent couvrir les passans de leur ordure ; celui-là ne mériterait que d'être renfermé avec eux, ou de suivre les *Cartouches* (*a*) qu'il regarde comme de grands-hommes.

(*a*) *Cartouche* était un malheureux voleur très-ordinaire, associé avec quelques scélérats comme lui. Le hasard fit qu'on donna son nom à la bande de brigands dont il était. Il fut le ridicule objet de l'attention de Paris, parce qu'on fut quelque temps sans pouvoir le prendre. Il avait été ramoneur de cheminée, & sesait servir souvent son ancien métier à se sauver quand on le guettait. Un soldat aux gardes avertit enfin qu'il était couché dans un cabaret à la courtille, on le trouva sur une paillasse avec un méchant habit, sans chemise, sans argent & couvert de vermine. Son nom était *Bourguignon*, il avait pris celui de *Cartouche*, comme les voleurs & les écrivains de livres scandaleux changent de nom. Il plut au comédien *Legrand* de faire une comédie sur ce malheureux, elle fut jouée le jour qu'il fut roué. Un autre homme s'avisa ensuite de faire un poëme épique de *Cartouche*, & de parodier la Henriade sur un si vil sujet ; tant il est vrai qu'il n'y a point d'extravagance qui ne passe par la tête des hommes. Toutes ces circonstances rassemblées ont perpétué le nom de ce gueux, & c'est lui que *la Beaumelle* préfère à *Solon* & égale au grand *Condé*.

TROISIEME PARTIE.

Il importe peu à la poſtérité qu'une françaiſe nommée M[me] de *Villette* ait été propre nièce ou la femme d'un neveu de M[me] de *Maintenon*. Je n'en ai parlé dans le *Siècle de Louis XIV* que pour faire voir que la perſonne qui était en effet reine de France, était plus occupée du ſoin de rendre les dernières années du roi agréables à ce monarque, que de l'ambition d'élever ſa famille. Je ne me ſuis point trompé ſur le caractère de cette perſonne ſi ſingulière. Ses lettres, qu'on a publiées avant les éditions de 1753 du *Siècle de Louis XIV*, ſont la preuve que je n'ai rien avancé dont je ne fuſſe inſtruit & de mon amour pour la vérité. Il s'eſt trouvé que M[me] de *Maintenon* avait ſigné par avance tout ce que j'avais dit d'elle.

Un traducteur, que je ne connais pas, des œuvres poſthumes du vicomte de *Bolingbroke*, me fait un juſte reproche de l'inadvertance que j'ai eue d'avoir ſuppoſé que M[me] de *Villette*, depuis M[me] de *Bolingbroke*, était propre nièce de M[me] de *Maintenon*. La vérité eſt ſi précieuſe qu'elle eſt reſpectable lors même qu'elle eſt inutile. Ce traducteur ne ſe trompe pas moins que moi, quand il dit que le marquis de *Villette* était parent & non neveu ; il était neveu réellement de M[me] de *Maintenon*. Il eut deux femmes ; M[me] de *Cailus* était fille de la première, & il épouſa en ſecondes noces M[lle] de *Marſilly* qui eſt morte à Londres, épouſe de milord *Bolingbroke*. Ainſi M[me] de

Villette & Mme de *Cailus* étaient toutes deux nièces de Mme de *Maintenon;* Mme de *Villette* par ſon premier mari, & Mme de *Cailus* par ſa naiſſance. Elles étaient toutes deux dans l'éclat de leur beauté quand le marquis de *Villette* fit ce ſecond mariage, & Mme de *Maintenon* lui diſait : *Mon neveu, il ne tiendra qu'à vous d'avoir chez vous bonne compagnie, vous avez une femme & une fille qui l'attireront.*

Le traducteur de *Bolingbroke* ſe trompe un peu davantage, quand il dit que j'ai fait de Mme de *Maintenon* un portrait dans un goût tout neuf. S'il avait été inſtruit, il aurait dit dans un goût très-vrai. Je pouvais charger ce portrait ; je pouvais dire d'elle :

Qu'elle n'eut d'autres droits au rang d'impératrice
Qu'un peu d'attraits peut-être & beaucoup d'artifice.

Je pouvais parler des hommages que ſa beauté & ſon eſprit lui attirèrent dans ſa jeuneſſe, en ayant été très-informé par l'abbé de *Châteauneuf* le dernier amant de la célèbre *Ninon* ma bienfaitrice, laquelle avait vécu, comme on ſait, avec Mme *Scarron* pluſieurs années dans la familiarité la plus intime ; mais un tableau du ſiècle de *Louis XIV* ne doit pas, à mon avis, être déshonoré par de pareils traits. J'ai voulu dire des vérités utiles, non des vérités propres aux hiſtoriettes. C'eſt une vérité très-importante que la veuve de *Scarron*, devenue reine de France, ſe ſoit trouvée malheureuſe au faîte de la grandeur même. Elle diſait à Mme de *Bolingbroke :* Ah, ma nièce, ſi vous ſaviez ce que c'eſt que d'avoir

à amuser tous les jours un homme qui n'est plus amusable !

C'est ainsi que le secret des cœurs est si peu connu ; c'est ainsi que nous sommes tous les dupes de l'apparence. On envie le sort de la femme, & du favori, & du ministre d'un grand roi ; mais ceux qui sont dans ces places, & ceux qui les regardent d'en-bas, sont également faibles & également malheureux. Qu'il y a loin de l'éclat à la félicité !

» *E ben che fossi guardiano de gli orti*
» *Viddi e conobbi pur l'inique Corti.*

Au reste, que *la Beaumelle* donne la vie de Mme de *Maintenon* après avoir publié ses lettres, qu'il y copie mot à mot vingt passages du *Siècle de Louis XIV* contre lequel il a écrit, qu'il contredise au hasard les mémoires de l'abbé de *Choisi* après les avoir soutenus contre moi au hasard, qu'il se donne la peine de dire que le roi n'acheta point la terre de *Maintenon*, mais qu'elle fut achetée de l'argent du roi & par l'avis du roi ; qu'il rapporte que Mme de *Maintenon* dans sa faveur voyait souvent Mme de *Montespan*, après l'avoir nié dans ses remarques sur le *Siècle*, tout cela est fort indifférent.

Il peut même faire attaquer vers les côtes de l'Amérique le vaisseau qui portait Mme d'*Aubigné*, par un vaisseau turc, sans que je le reprenne.

Quelques personnes m'ont reproché d'avoir ménagé la mémoire de Mme de *Maintenon*, ainsi que *la Beaumelle* a osé me reprocher dans ses notes d'avoir pu dire plus de mal de M. le maréchal de *Villeroi* &

de M. de *Chamillart*, & de ne l'avoir pas dit. Je sais combien la loi que *Cicéron* impose aux historiens est respectable : ils ne doivent oser dire rien de faux ; ils ne doivent rien cacher de vrai. Mais cette loi ordonne-t-elle que l'histoire soit une satire ? A qui Mme de *Maintenon* fit-elle du mal ? qui persécuta-t-elle ? Elle fit servir les charmes de son esprit & sa dévotion même à sa grandeur ; elle dompta son caractère pour dompter *Louis XIV*. Mais quel abus odieux fit-elle de son pouvoir ? La constitution *Unigenitus* lui parut la *saine doctrine*, comme elle le dit dans ses lettres ; mais combattit-elle pour la *saine doctrine* par des cabales ? & si elle osa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas, & qu'un esprit plus mâle aurait négligées, ne doit-on pas savoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion ?

A l'égard du maréchal de *Villeroi*, je voudrais bien savoir s'il faut flétrir un homme, parce qu'il a été malheureux à la guerre, & parce qu'il avait à combattre des généraux plus habiles que lui ? Il est pardonnable au peuple de s'emporter contre un homme dont les mauvais succès ont fait l'infortune de la patrie ; mais l'historien doit voir dans le général qui a fait des fautes, l'honnête homme qui n'en a point fait dans la société, qui a été fidelle à l'amitié, généreux & bienfesant. N'y a-t-il donc d'autre gloire que celle d'avoir fait tuer des hommes avec succès ?

Il y avait beaucoup de choses à dire du maréchal de Villeroi, à ce que prétend *la Beaumelle ;* & je les ai omises, *parce qu'à un certain âge on est prudent & flatteur.* Je ne sais pas au juste quel âge a *la Beaumelle ;* mais

il paraît qu'il n'eſt ni l'un ni l'autre, & je ne vois pas qu'il doive me reprocher de la flatterie.

J'ai rendu, ce me ſemble, juſtice à M. de *Chamillart;* je n'ai rien tu, mais je n'ai rien outré. Ceux qui pourſuivent ſa mémoire, ſavent-ils ſeulement ce que c'eſt que l'adminiſtration des finances dans un royaume composé de tant de provinces, où la régie eſt ſi différente? dans un royaume épuiſé par la guerre de 1689, & pour qui la guerre de 1701 était devenue néceſſaire; dans un royaume où rien ne pouvait s'opérer que par des emprunts continuels; enfin dans une guerre long-temps malheureuſe, où il en a coûté plus en une ſeule année pour l'article ſeul des vivres qu'il n'en coûta à *Alexandre* pour conquérir l'Aſie? *Chamillart* ſans doute n'était ni un *Colbert*, ni un *Louvois*, je l'ai dit; mais c'était un honnête homme, un homme modéré; & je l'ai dit encore. *Un auteur impartial*, dit le juge *la Beaumelle*, *aurait ſévi contre Chamillart.* Quelle expreſſion & quel juge!

La France & l'Angleterre ſont pleines d'écrivains qui croient plaider la cauſe du genre-humain, quand ils accuſent leur patrie. Il y a des gens qui penſent qu'un hiſtorien doit décrier ſon pays pour paraître impartial, condamner tous les miniſtres pour paraître juſte, & immoler ſon roi à la haine des ſiècles à venir pour paraître libre. Pluſieurs ont écrit avec plus de licence que moi, nul avec plus de liberté: mon livre n'eſt pas aſſurément imprimé à Paris avec approbation & privilége, je n'en veux que de la poſtérité. Mais ma liberté a été celle d'un honnête homme, d'un citoyen du monde. Quoique j'aie été

historiographe de France, je n'ai voulu achever mon ouvrage que hors de France, afin de n'être pas soupçonné de la bassesse de flatter, & de n'être pas glacé par la crainte de déplaire.

Il n'y a que trop de perfidies dans les cours, je le sais très-bien. Il n'y a que trop de mal dans ce monde; c'en est un grand de l'exagérer. Peindre les hommes toujours méchans, c'est les inviter à l'être. Il y avait dans le conseil de *Louis XIV* des hommes d'une vertu supérieure à celle des *Catons*. Tel était le duc de *Beauvilliers*, qui fit résoudre la paix de Rysvick uniquement parce que les peuples commençaient à être malheureux. Il y avait de pareilles ames à la cour, comme le duc de *Montausier* & le duc de *Navailles*. Je ne parle ici que des courtisans qui ont été célèbres par leurs places, ou par leurs malheurs. Messieurs de *Pompone* & *le Pelletier*, dans leur ministère, furent plus connus par leur probité désintéressée que par tout le reste, & jamais il n'y eut une conduite plus irréprochable que celle de M. de *Torcy*.

L'auteur vertueux d'un fameux livre me pardonnera donc si je prends cette occasion de combattre ce titre d'un de ses chapitres, que *la vertu n'est point le principe du gouvernement monarchique*, & de combattre tout ce chapitre, dans lequel il serait trop cruel qu'il eût raison. Je lui dirai d'abord que la vertu n'est le principe d'aucune affaire, d'aucun engagement politique. La vertu n'est point le principe du commerce de Cadix; mais les Espagnols qui l'exercent, & avec qui nous n'avons de sureté que leur seule bonne foi & leur discrétion, n'ont jamais trahi ni l'une ni l'autre. La vertu est de tous les

gouvernemens & de toutes les conditions ; il y en a toujours plus fous une adminiſtration paiſible, quelle qu'elle foit, que dans un gouvernement orageux, où l'eſprit de parti inſpire & juſtifie tous les crimes. Il fe commit des actions atroces parmi les ſeigneurs de le cour de *Charles II* & de *Jacques II*, qui ne fe commettaient pas à la cour de *Louis XIV*.

Je dirai à l'eſtimable auteur de ce livre, que lui-même n'a vu dans les corps dont il a été membre, dans les ſociétés dont il a fait l'agrément, qu'une foule de gens de bien comme lui. Je lui dirai que s'il entend par vertu, l'amour de la liberté, c'eſt la paſſion des républicains, c'eſt le droit naturel des hommes, c'eſt le déſir de conſerver un bien avec lequel chaque homme fe croit né, c'eſt le juſte amour de ſoi-même confondu dans l'amour de fon pays. S'il entend la probité, l'intégrité, il y en a toujours beaucoup fous un prince honnête homme. Les Romains furent plus vertueux du temps de *Trajan*, que du temps des *Sylla* & des *Marius*. Les Français le furent plus fous *Louis XIV* que fous *Henri III*, parce qu'ils furent plus tranquilles.

Voici comment l'auteur s'exprime pour appuyer fon idée : *Si dans le peuple il ſe trouve quelque malheureux honnête homme, le cardinal de Richelieu dans ſon Teſtament politique, inſinue qu'un monarque doit ſe garder de s'en ſervir : il ne faut pas*, y eſt-il dit, *ſe ſervir des gens de bas lieu, ils ſont trop auſtères & trop difficiles.* Je crois rendre ſervice à la nation & à cet auteur, qui travaille pour le bien de la nation, de lui démontrer qu'il fe trompe. Qu'on liſe les paroles

de ce teſtament très-fauſſement attribué au cardinal de *Richelieu.*

„ Une baſſe naiſſance produit rarement les parties „ néceſſaires au magiſtrat, & il eſt certain que la „ vertu d'une perſonne de bon lieu a quelque „ choſe de plus noble que celle qui ſe trouve en un „ homme de petite extraction. Les eſprits de telles „ gens ſont d'ordinaire difficiles à manier, & beau- „ coup ont une auſtérité ſi épineuſe qu'elle n'eſt „ pas ſeulement fâcheuſe, mais préjudiciable. Le „ bien eſt un grand ornement aux dignités, qui „ ſont tellement relevées par le luſtre extérieur, „ qu'on peut dire hardiment que de deux perſonnes „ dont le mérite eſt égal, celle qui eſt la plus aiſée „ en ſes affaires, eſt préférable à l'autre, étant „ certain qu'il faut qu'un pauvre magiſtrat ait l'ame „ d'une trempe bien forte, ſi elle ne ſe laiſſe quel- „ quefois amollir par la conſidération de ſes intérêts. „ Auſſi l'expérience nous apprend que les riches „ ſont moins ſujets à concuſſion que les autres, „ & que la pauvreté contraint un officier à être „ fort ſoigneux du revenu du ſac. „

Il eſt clair par ce paſſage, aſſez peu digne d'ailleurs d'un grand miniſtre, que l'auteur du teſtament qu'on a cité, craint qu'un magiſtrat ſans bien & ſans naiſſance n'ait pas aſſez de nobleſſe d'ame pour être incorruptible. On veut donc en vain s'autoriſer du témoignage d'un miniſtre de France pour prouver qu'il ne faut point de vertu en France. Le cardinal de *Richelieu*, tyran quand on lui réſiſtait, & méchant parce qu'il avait des méchans à combattre, pouvait bien dans un miniſtère qui

ne fut qu'une guerre inteſtine de la grandeur contre l'envie, déteſter la vertu qui aurait combattu ſes violences ; mais il était impoſſible qu'il l'écrivît : & celui qui a pris ſon nom, ne pouvait (tout malaviſé qu'il eſt quelquefois) l'être aſſez pour lui faire dire que la vertu n'eſt bonne à rien.

Je n'ai aſſurément nulle envie, en réfutant cette erreur, de décrier le livre célébre où elle ſe trouve. Je ſuis loin de rabaiſſer un ouvrage dont on n'a juſqu'à préſent critiqué que ce qu'il y a de bon, un ouvrage où à côté de cent paradoxes, il y a cent vérités profondes exprimées avec énergie, un ouvrage où les erreurs même ſont reſpectables, parce qu'elles partent d'un eſprit libre & d'un cœur plein des droits du genre-humain. Je prétends ſeulement faire voir que dans une monarchie tempérée par les lois, & ſurtout par les mœurs, il y a plus de vertu que l'auteur ne croit, & plus d'hommes qui lui reſſemblent.

Si feu milord *Bolingbroke* m'avait montré ſa huitième lettre ſur l'hiſtoire, où la paſſion lui fait dire que *le gouvernement de ſon pays eſt compoſé d'un roi ſans éclat, de nobles ſans indépendance, & de communes ſans liberté*, je l'aurais prié de retrancher cette phraſe dont le fond n'eſt pas vrai, & dont l'antithèſe n'eſt pas juſte ; & de ne pas donner aux lecteurs lieu de croire que dans ſes écrits le mécontent entraînait trop loin le philoſophe.

Le traducteur du lord *Bolingbroke* veut encore s'inſinuer en faux contre ce que j'ai rapporté du célébre archevêque de Cambrai *Fénélon*. Il veut

parler apparemment de ces vers que l'archevêque fit dans sa vieillesse.

Jeune j'étais trop sage
Et voulais trop savoir &c.

Je puis protester que le marquis de *Fénélon* son neveu, ambassadeur en Hollande, me les dit à la Haye en 1741. Il y avait dans la chambre un homme très-connu qui pourrait s'en souvenir; c'est en présence du même homme que M. de *Fénélon* me montra le manuscrit original du Télémaque. J'écrivis les vers en question sur mes tablettes, & je les possède copiés dans un ancien manuscrit tout de la même main. M. de *Fénélon* me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de *Lulli*, je ne sais pas encore sur quel air ils ont été faits; mais tout ce que je sais, c'est qu'il est très-utile de nous dire tous les jours à nous-mêmes, à nous qui disputons avec tant de chaleur sur des bagatelles, sur des difficultés puériles, que le grand archevêque de Cambrai reconnut vers la fin de sa vie la vanité des disputes sur des objets plus sérieux.

Le traducteur de *Bolingbroke* me fait un reproche non moins injuste sur le cardinal *Mazarin*. *Ce n'est pas par les vaudevilles*, dit-il, *qu'il le faut juger*. Non sans doute, & ce n'est ni sur les vaudevilles, ni sur les satires qu'il faut juger personne. C'est sur les faits avérés; or, je voudrais bien savoir où ce traducteur a vu que le cardinal *Mazarin trouva la France dans le plus grand embarras*? Quand il fut premier ministre, il la trouva triomphante par la valeur du grand *Condé*, & par celle des Suédois,

La paix de Vèstphalie lui fit un honneur qu'on ne peut lui ravir : mais les traités heureux sont le fruit des campagnes heureuses. Cette paix était retardée quand nos prospérités étaient interrompues, elle se fit quand *Turenne* fut maître de la Bavière, & quand *Konigsmarck* prenait Prague. Ce n'est que les armes à la main qu'on force une nation à céder une province : encore l'acquisition de l'Alsace nous coûta-t-elle environ six millions d'aujourd'hui.

Ce traducteur dit que les belles années de *Louis XIV* furent celles où l'esprit de *Mazarin* régnait encore. Est-ce donc l'esprit de *Mazarin* qui conquit la Franche-Comté & les villes de Flandre qu'il avait rendues ? Est-ce l'esprit de *Mazarin* qui fit construire cent vaisseaux de ligne ? lui qui dans huit ans d'une administration paisible avait laissé la marine dépérir. Est-ce l'esprit de *Mazarin* qui réforma les lois qu'il ignorait, & les finances qu'il avait pillées ? Croit-on, pour avoir traduit milord *Bolingbroke*, savoir mieux l'histoire de mon pays que moi ? Je la sais mieux que milord *Bolingbroke*, parce qu'il était de mon devoir de l'étudier. Je n'ai eu nulle affection particulière, & la vérité a été mon seul objet, non cette vérité de détails qui ne caractérisent rien, qui n'apprennent rien, qui ne sont bons à rien ; mais cette vérité qui développe le génie du maître, de la cour & de la nation. L'ouvrage pouvait être beaucoup meilleur, mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure.

J'apprends qu'on se plaint que j'ai omis plusieurs écrivains dans la liste de ceux qui ont servi à faire fleurir les arts dans le beau siècle de *Louis XIV*.

Je n'ai pu parler que de ceux dont les écrits font parvenus à ma connaiffance dans la retraite où j'étais.

J'apprends que plufieurs proteftans me reprochent d'avoir trop peu refpecté leur fecte ; j'apprends que quelques catholiques crient que j'ai beaucoup trop ménagé, trop plaint, trop loué les proteftans. Cela ne prouve-t-il pas que j'ai gardé mon caractère, que je fuis impartial ?

Eft modus in rebus ; funt certi denique fines,
Quos ultrà citràque nequit confiftere rectum.

Fin du Supplément au Siècle de Louis XIV.

LA DEFENSE

DE

MON ONCLE.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

LA *Philoſophie de l'hiſtoire*, qui ſert d'introduction à l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations depuis Charlemagne*, avait d'abord été imprimée ſous le nom de l'abbé *Bazin*. Il parut une critique de cet ouvrage, ayant pour titre : *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire.* On ſuppoſe que c'eſt ici le neveu de l'abbé *Bazin* qui répond à cette critique, & venge la mémoire de feu ſon oncle.

AVERTISSEMENT

ESSENTIEL OU INUTILE,

SUR

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

LORSQUE je *mis la plume à la main* pour défendre *unguibus & roſtro* la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu intitulé *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, (*a*) je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé diſſolu, qui pour s'égayer avait parlé dans ſa diatribe des filles de joie de Babylone, de l'uſage des garçons, de l'inceſte & de la beſtialité. Mais lorſque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme eſt du ſieur *Larcher*, ancien répétiteur de belles-lettres au collége Mazarin. Je lui demande très-humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, & j'eſpère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du ſang qui parlait à mon cœur, & la voix de la vérité qui m'a ordonné de *mettre la plume à la main.*

Il eſt queſtion ici de grands objets; il ne

(*a*) Voyez la *Philoſophie de l'hiſtoire*, à la tête de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations.*

s'agit pas moins que des mœurs & des lois depuis Pékin jusqu'à Rome, & même des aventures de l'Océan & des montagnes. On trouvera aussi dans ce petit ouvrage une furieuse sortie contre l'évêque *Warburton*; mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle, quand il saura que cet évêque est un hérétique.

J'aurais pu relever toutes les fautes de M. *Larcher*, mais il aurait fallu faire un livre aussi gros que le sien. Je n'insisterai que sur son impiété. Il est bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans son ouvrage, page 298, *que les écrivains sacrés ont pu se tromper comme les autres*. Il est vrai qu'il ajoute, pour déguiser le poison, *dans ce qui n'est pas du dogme*.

Mais, notre ami, il n'y a presque point de dogme dans les livres hébreux, tout y est histoire ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. La Genèse, l'Exode, Josué, les Juges, les Rois, Esdras, les Machabées sont historiques; le Lévitique & le Deutéronome sont des lois. Les Pseaumes sont des cantiques; les livres d'Isaïe, Jérémie &c. sont prophétiques; la Sagesse, les Proverbes, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique sont de la morale. Nul dogme dans tout cela. On ne peut même appeler *dogme*

les dix commandemens ; ce sont des lois. *Dogme* est une *proposition* qu'il faut croire. JESUS-CHRIST est consubstantiel à DIEU, *Marie* est mère de DIEU, le CHRIST a deux natures & deux volontés dans une personne, l'eucharistie est le corps & le sang de JESUS-CHRIST sous les apparences d'un pain qui n'existe plus : voilà des dogmes. Le *Credo*, qui fut fait du temps de *Jérôme* & d'*Augustin*, est une profession de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau testament. DIEU a voulu qu'ils fussent tirés par notre sainte Eglise du germe qui les contenait.

Vois donc quel est ton blasphème ! Tu oses dire que les auteurs des livres sacrés ont pu se tromper dans tout ce qui n'est pas dogme.

Tu prétends donc que le Saint-Esprit, qui a dicté ces livres, a pu se tromper depuis le premier verset de la Genèse jusqu'au dernier des Actes des apôtres ; & après une telle impiété tu as l'insolence d'accuser d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, & qui ignoreraient ton existence si tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien se réunissent pour imposer silence à ces malheureux qui dès qu'il paraît un bon livre crient à l'impie, comme les fous des petites-maisons du fond de leurs loges

ſe plaiſent à jeter leur ordure au nez des hommes les plus parés, par ce ſecret inſtinct de jalouſie qui ſubſiſte encore dans leur démence.

Et vous, *puſille grex*, qui lirez *la Défenſe de mon oncle*, daignez commencer par jeter des yeux attentifs ſur la table des chapitres, & choiſiſſez pour vous amuſer le ſujet qui ſera le plus de votre goût. (*b*)

(*b*) Voyez cette table à la fin du Volume.

LA DEFENSE

DE MON ONCLE.

EXORDE.

UN des premiers devoirs eſt d'aider ſon père, & le ſecond eſt d'aider ſon oncle. Je ſuis neveu de feu M. l'abbé *Bazing*, à qui un éditeur ignorant a ôté impitoyablement un *g*, qui le diſtinguait des *Bazins* de Thuringe à qui *Childéric* enleva la reine *Bazine.* (*c*) Mon oncle était un profond théologien, qui fut aumônier de l'ambaſſade que l'empereur *Charles VI* envoya à Conſtantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle ſavait parfaitement l'arabe & le cophte. Il voyagea en Egypte, & dans tout l'Orient, & enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de diſſimuler que malgré ſa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand M. de *Guignes* fit deſcendre les Chinois des Egyptiens, quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu* était viſiblement le roi d'Egypte *Menès* en changeant *nès* en *u* & *me* en *y*, (quoique *Menès* ne ſoit pas un nom égyptien, mais grec) mon oncle alors ſe permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'eſprit de charité entre deux

(*c*) Vous ſentez bien, mon cher lecteur, que *Bazin* eſt un nom celtique, & que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeler que *Bazine* : c'eſt ainſi qu'on a écrit l'hiſtoire.

interprètes chinois. Car au fond mon oncle estimait fort M. de *Guignes*.

L'abbé *Bazin* aimait passionnément la vérité & son prochain. Il avait écrit la *Philosophie de l'histoire* dans un de ses voyages en Orient ; son grand but était de juger par le sens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plupart contradictoires. Tout ce qui n'est pas dans la nature lui paraissait absurde, excepté ce qui concerne la foi. Il respectait *St Matthieu* autant qu'il se moquait de *Ctésias*, & quelquefois d'*Hérodote* ; de plus très-respectueux pour les dames, ami de la bienséance & zélé pour les lois. Tel était M. l'abbé *Ambroise Bazing* nommé, par l'erreur des typographes, *Bazin*.

CHAPITRE PREMIER.

De la Providence.

Un cruel vient de troubler sa cendre par un prétendu *Supplément à la philosophie de l'histoire*. Il a intitulé ainsi sa scandaleuse satire, croyant que ce titre seul, de *Supplément aux idees de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de sa préface, on découvre ses intentions perverses. Il accuse le pieux abbé *Bazin* d'avoir dit que la Providence envoie la famine & la peste sur la terre. Quoi ! mécréant, tu oses le nier ! & de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent & les châtimens qui nous punissent ? Dis-moi qui est le

maître de la vie & de la mort ? dis-moi donc qui donna le choix à *David*, de la peſte, de la guerre ou de la famine ? Dieu ne fit-il pas périr ſoixante & dix mille juifs en un quart d'heure? & ne mit-il pas ce frein à la fauſſe politique du fils de *Jeſſé* qui prétendait connaître à fond la population de ſon pays ? ne punit-il pas d'une mort ſubite cinquante mille ſoixante & dix bethſamites qui avaient oſé regarder l'arche ? La révolte de *Coré*, *Dathan* & *Abiron* ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille ſept cents iſraélites, ſans compter deux cents cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs ? L'ange exterminateur ne deſcend-il pas à la voix de l'Eternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers nés de toute l'Egypte, tantôt pour exterminer l'armée de *Sennacherib* ?

Que dis-je ? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes ſans l'ordre du maître des choſes & des temps. La Providence fait tout ; Providence tantôt terrible & tantôt favorable, devant laquelle il faut également ſe proſterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouiſſance délicieuſe de la vie, & ſur le bord du tombeau. Ainſi penſait mon oncle, ainſi penſent tous les ſages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans ſa fatale préface.

CHAPITRE II.

L'apologie des dames de Babylone.

L'ENNEMI de mon oncle commence ſon étrange livre par dire : *Voilà les raiſons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à la main ! mon ami, quelle expreſſion ! mon oncle, qui avait preſque oublié ſa langue dans ſes longs voyages, parlait mieux français que toi.

Je te laiſſe déraiſonner & dire des injures à propos de Khamos, & de Ninive, & d'Aſſur. Trompe-toi tant que tu voudras ſur la diſtance de Ninive à Babylone ; cela ne fait rien aux dames pour qui mon oncle avait un ſi profond reſpect, & que tu outrages ſi barbarement.

Tu veux abſolument que du temps d'*Hérodote* toutes les dames de la ville immenſe de Babylone vinſſent religieuſement ſe proſtituer dans le temple au premier venu, & même pour de l'argent. Et tu le crois parce qu'*Hérodote* l'a dit.

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie ! Vraiment il ferait beau voir nos princeſſes, nos ducheſſes, madame la chancelière, madame la première préſidente, & toutes les dames de Paris, donner dans l'égliſe Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui ſe ſentirait du goût pour cette auguſte cérémonie !

Je ſais que les mœurs aſiatiques diffèrent des nôtres, & je le ſais mieux que toi, puiſque j'ai accompagné mon oncle en Aſie : mais la différence en ce point eſt que les Orientaux ont toujours été plus ſévères que nous. Les femmes en Orient ont toujours été renfermées, ou du moins elles ne ſont jamais ſorties de la maiſon qu'avec un voile. Plus les paſſions ſont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'eſt pour les garder qu'on a imaginé les eunuques. La jalouſie inventa l'art de mutiler les hommes pour s'aſſurer de la fidélité des femmes & de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déjà très-communs dans le temps où les Juifs étaient en république. On voit que *Samuel* voulant conſerver ſon autorité, & détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à ſon ſervice.

Peut-on croire que dans Babylone, dans la ville la mieux policée de l'Orient, des hommes ſi jaloux de leurs femmes les aient envoyées toutes ſe proſtituer dans un temple aux plus vils étrangers ? que tous les époux & tous les pères aient étouffé ainſi l'honneur & la jalouſie ? que toutes les femmes & toutes les filles aient foulé aux pieds la pudeur ſi naturelle à leur ſexe ? Le feſeur de contes *Hérodote* a pu amuſer les Grecs de cette extravagance, mais nul homme ſenſé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle & du beau ſexe veut que la choſe ſoit vraie ; & ſa grande raiſon, c'eſt que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes (& probablement des captifs) à leur vilain dieu *Teutatès*. Mais de ce que des barbares ont fait

des facrifices de fang humain, de ce que les Juifs immolèrent au Seigneur trente-deux pucelles des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec foixante & un mille ânes, & de ce qu'enfin dans nos derniers temps nous avons immolé tant de juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid, s'enfuit-il que toutes les belles babyloniennes couchaffent avec des palefreniers étrangers dans la cathédrale de Babylone? La religion de *Zoroaftre* ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers; leur aurait-elle permis de coucher avec eux?

L'ennemi de mon oncle, qui me paraît avoir fes raifons pour que cette belle coutume s'établiffe dans les grandes villes, appelle le prophète *Baruch* au fecours d'*Hérodote*; & il cite le fixième chapitre de la prophétie de ce fublime *Baruch*. Mais il ne fait peut-être pas que ce fixième chapitre eft précifément celui de tout le livre qui eft le plus évidemment fuppofé. C'eft une lettre prétendue de *Jérémie* aux pauvres juifs qu'on menait enchaînés à Babylone; St *Jérôme* en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne méprife rien de ce qui eft inféré dans les livres juifs. Je fais tout le refpect qu'on doit à cet admirable peuple, qui fe convertira un jour & qui fera le maître de toute la terre.

Voici ce qui eft dit dans cette lettre fuppofée : *On voit dans Babylone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes, (ou de rubans) affifes dans les rues, & brûlant des noyaux d'olives. Les paffans les choififfent, & celle qui a eu la préférence fe moque de fa compagne qui a été négligée, & dont on n'a pas délié la ceinture.*

Je veux bien avouer qu'une mode à peu près ſemblable s'eſt établie à Madrid, & dans le quartier du Palais-royal à Paris. Elle eſt fort en vogue dans les rues de Londres ; & les muſicaux d'Amſterdam ont eu une grande réputation.

L'hiſtoire générale des b...... peut être fort curieuſe. Les ſavans n'ont encore traité ce grand ſujet que par parties détachées. Les b...... de Veniſe & de Rome commencent un peu à dégénérer, parce que tous les beaux arts tombent en décadence. C'était ſans doute la plus belle inſtitution de l'eſprit humain avant le voyage de *Chriſtophoro Colombo* aux îles Antilles. La vérole, que la Providence avait reléguée dans ces îles, a inondé depuis toute la chrétienté ; & ces beaux b...... conſacrés à la déeſſe *Aſtarté*, ou *Décerto*, ou *Milita*, ou *Aphrodiſe*, ou *Vénus*, ont perdu aujourd'hui toute leur ſplendeur : je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des reſtes des mœurs antiques ; mais enfin, ce n'eſt pas une raiſon pour qu'il affirme que la ſuperbe Babylone n'était qu'un vaſte b..... & que la loi du pays ordonnait aux femmes & aux filles des ſatrapes, voire même aux filles du roi d'attendre les paſſans dans les rues. C'eſt bien pis que ſi on diſait que les femmes & les filles des bourgmeſtres d'Amſterdam ſont obligées par la religion calviniſte de ſe donner dans les muſicaux aux matelots hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une groſſière coutume du bas peuple pour un uſage de la cour. J'ai entendu ſouvent mon oncle parler

ſur ce grand ſujet avec une extrême édification. Il diſait que ſur mille quintaux peſant de relations & d'anciennes hiſtoires, on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plaît, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage ſi clandeſtinement la mémoire de mon oncle ; il ajoute au texte ſacré de *Baruch ;* il le falſifie pour établir ſon b..... dans la cathédrale de Babylone même. Le texte ſacré de l'apocryphe *Baruch* porte dans la Vulgate : *Mulieres autem circumdatæ funibus in viis ſedent.* Notre ennemi ſacrilége traduit : *Des femmes environnées de cordes ſont aſſiſes dans les allées du temple.* Le mot *temple* n'eſt nulle part dans le texte.

Peut-on pouſſer la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainſi dans les égliſes ? il faut que l'ennemi de mon oncle ſoit un bien vilain homme.

S'il avait voulu juſtifier la paillardiſe par de grands exemples, il aurait pu choiſir ce fameux droit de prélibation, de marquette, de jambage, de cuiſſage, que quelques ſeigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans le commencement du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés devinrent légiſlateurs, & ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces ſerait pour eux. Il eſt bien difficile de ſavoir juſqu'où ils pouſſaient leur légiſlation, s'ils ſe contentaient de mettre une cuiſſe dans le lit de la mariée, comme quand on épouſait une princeſſe par procureur, ou s'ils y mettaient les deux cuiſſes. Mais ce qui eſt avéré, c'eſt que ce droit de cuiſſage, qui était d'abord un droit de guerre, a été

vendu enfin aux vaſſaux par les ſeigneurs, ſoit ſéculiers, ſoit réguliers, qui ont ſagement compris qu'ils pourraient avec l'argent de ce rachat avoir des filles plus jolies.

Mais ſurtout, remarquez, mon cher lecteur, que les coutumes bizarres établies ſur une frontière par quelques brigands, n'ont rien de commun avec les lois des grandes nations; que jamais le droit de cuiſſage n'a été approuvé par nos tribunaux; & jamais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils ſont, ne trouveront une loi babylonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les paſſans.

CHAPITRE III.

De l'Alcoran.

NOTRE infame débauché cherche un ſubterfuge chez les Turcs pour juſtifier les dames de Babylone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'Orient*, dit-il, *ſi un mari répudie ſa femme, il ne peut la reprendre que lorſqu'elle a épouſé un autre homme qui paſſe la nuit avec elle* &c. (1) Mon

(1) En ſuppoſant que la loi exiſte, elle preſcrit ſeulement qu'un homme ne peut reprendre une femme avec laquelle il a fait divorce que lorſqu'elle eſt veuve d'un autre homme, ou qu'elle a été répudiée par lui. Cette loi aurait pour but d'empêcher les époux de ſe ſéparer pour des cauſes très-légères. Un homme riche a pu quelquefois, pour éluder la loi, faire jouer cette comédie.

C'eſt ainſi qu'en Angleterre un homme qui veut ſe ſéparer de ſa femme avec ſon conſentement, ſe fait ſurprendre avec une fille. Dirait-on

paillard ne sait pas plus son Alcoran que son Baruch; qu'il lise le chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange *Gabriël*, & le 45me paragraphe de la *Sonna;* c'est dans ce chapitre II, intitulé *la vache*, que le prophète, qui a toujours grand soin des dames, donne des lois sur leur mariage & sur leur douaire : *Ce ne sera pas un crime*, dit-il, *de faire divorce avec vos femmes, pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées, & que vous n'ayez pas encore assigné leur douaire; & si vous vous séparez d'elles avant de les avoir touchées, & après avoir établi leur douaire, vous serez obligé de leur payer la moitié de leur douaire &c. à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.*

KISRON HECBALAT DOROMFET ERNAM RABOLA ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARAMOUFEN &c.

Il n'y a peut-être point de loi plus sage : on en abuse quelquefois chez les Turcs comme on abuse de tout. Mais en général on peut dire que les lois des Arabes, adoptées par les Turcs leurs vainqueurs, sont bien aussi sensées pour le moins que les coutumes de nos provinces, qui sont toujours en opposition les unes avec les autres.

Mon oncle fesait grand cas de la jurisprudence turque. Je m'aperçus bien, dans mon voyage à Constantinople, que nous connaissions très-peu ce

que par la loi d'Angleterre un homme ne peut se séparer de sa femme qu'après avoir couché avec une autre devant témoins? Ce serait imiter M. *Larcher*, & prendre l'abus ridicule d'une mauvaise loi pour la loi même. Mais cette loi, quoique mauvaise, ne prescrit ni dans l'Orient ni dans l'Angleterre une action contraire aux mœurs.

peuple dont nous ſommes ſi voiſins. Nos moines ignorans n'ont ceſſé de le calomnier. Ils appellent toujours ſa religion *ſenſuelle;* il n'y en a point qui mortifie plus les ſens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abſtinence du vin, le jeûne le plus rigoureux, qui défend tous les jeux de haſard, qui ordonne, ſous peine de damnation, de donner deux & demi pour cent de ſon revenu aux pauvres, n'eſt certainement pas une religion voluptueuſe, & ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité & la molleſſe. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un ſérail de ſept cents femmes, de trois cents concubines, d'une centaine de jolis pages & d'autant d'eunuques noirs. Ce ſont des fables dignes de nous. Il faut jeter au feu tout ce qu'on a dit juſqu'ici ſur les muſulmans. Nous prétendons qu'ils ſont autant de *Sardanapales*, parce qu'ils ne croient qu'un ſeul DIEU. Un ſavant turc de mes amis, nommé (*) *Notmig*, travaille à préſent à l'hiſtoire de ſon pays; on la traduit à meſure: le public ſera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées juſqu'à préſent ſur les fidelles croyans.

(*) M. l'abbé *Mignot*, conſeiller au grand conſeil, neveu de M. de *Voltaire*.

CHAPITRE IV.

Des Romains.

QUE M. l'abbé *Bazin* était chaste ! qu'il avait la pudeur en recommandation ! Il dit dans un endroit de son savant livre, page 52 : *J'aimerais autant croire Dion Cassius, qui assure que les graves sénateurs de Rome proposèrent un décret, par lequel César, âgé de cinquante-sept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.*

Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire dans un tel décret, s'écrie notre effronté censeur ; il trouve cela tout simple ; il présentera bientôt une pareille requête au parlement : je voudrais bien savoir quel âge il a. Tu-dieu quel homme ! Ce *Salomon*, possesseur de sept cents femmes & trois cents concubines, n'approchait pas de lui.

CHAPITRE V.

De la sodomie.

MON oncle, toujours discret, toujours sage, toujours persuadé que jamais les lois n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainsi dans la *Philosophie de l'histoire*, page 53 : ,, Je ne croirai pas davantage *Sextus Empiricus*, qui ,, prétend que chez les Perses la pédérastie était ,, ordonnée. Quelle pitié ! Comment imaginer que

,, les

» les hommes eussent fait une loi, qui, si elle avait » été exécutée, aurait détruit la race des hommes? » La pédérastie, au contraire, était expressément » défendue dans le livre du Zend, & c'est ce qu'on » voit dans l'abrégé du Zend, le Sadder, où il est dit » (porte 9.) *qu'il n'y a point de plus grand péché.*

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne se contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore insinuer adroitement l'amour des garçons? *Les jésuites*, dit-il, *n'ont rien à démêler ici.* Hé, mon cher enfant, mon oncle n'a point parlé des jésuites. Je sais bien qu'il était à Paris, lorsque le révérend père *Marsi* & le révérend père *Fréron* furent chassés du collége de *Louis le grand* pour leurs fredaines; mais cela n'a rien de commun avec *Sextus Empiricus;* cet écrivain doutait de tout, mais personne ne doute de l'aventure de ces deux révérends pères.

Pourquoi troubler mal-à-propos leurs manes? dis-tu dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome. Il est vrai que frère *Marsi* est mort, mais frère *Fréron* vit encore. Il n'y a que ses ouvrages qui soient morts; & quand on dit de lui qu'il est *ivre-mort* presque tous les jours, c'est par catachrèse, ou si l'on veut par une espèce de métonymie.

Tu te complais à citer la dissertation de feu M. *Jean-Matthieu Gesner*, qui a pour titre, *Socrates sanctus pederasta*, *Socrate le saint b....* (*d*) En vérité cela est

(*d*) Qui le croirait, mon cher lecteur? cela est imprimé à la page 209 du livre de M. *Toxotès*, intitulé *Supplément à la philosophie de l'histoire.*

intolérable; il pourra bien t'arriver pareille aventure qu'à feu M. *Deſchaufour;* l'abbé *Desfontaines* l'eſquiva.

C'eſt une choſe bien remarquable dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, que tant d'écrivains folliculaires ſoient ſujets à caution. J'en ai cherché ſouvent la raiſon; il m'a paru que les folliculaires ſont pour la plupart des craſſeux chaſſés des colléges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames: ces pauvres gens, preſſés de leurs vilains beſoins, ſe ſatisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décrotteurs du quartier; c'eſt ce qui était arrivé à l'ex-jéſuite *Desfontaines* prédéceſſeur de l'ex-jéſuite *Fréron.* (*e*)

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeler toutes ces ordures dans un *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire?* Quoi! tu veux faire l'hiſtoire de la ſodomie? *Il aura*, dit-il, *occaſion encore d'en parler dans un autre ouvrage.* Il va chercher juſqu'à un Syrien nommé *Bardezane*, qui a dit que chez les Velches tous les petits garçons feſaient cette infamie, *Para de gallois oi neoi gamontai.* Fi, vilain! oſes-tu bien mêler ces turpitudes à la ſage bienſéance dont mon oncle s'eſt tant piqué? oſes-tu outrager ainſi les dames, & manquer de reſpect à ce point à l'auguſte impératrice de Ruſſie à qui j'ai dédié le livre inſtructif & ſage de feu M. l'abbé *Bazin?*

(*e*) Un ramonneur à face baſanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait gliſſant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endoſſer ſa figure inclinée, &c.

CHAPITRE VI.

De l'inceſte.

IL ne ſuffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la Providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'*Hérodote* contre la droite raiſon, d'avoir falſifié Baruch & l'Alcoran, d'avoir fait l'apologie des b...... & de la ſodomie ; il veut encore canoniſer l'inceſte. M. l'abbé *Bazin* a toujours été convaincu que l'inceſte au premier degré, c'eſt-à-dire, entre le père & la fille, entre la mère & le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le reſpect filial en ſouffriraient trop. La nature fortifiée par une éducation honnête ſe révolterait avec horreur.

On pouvait épouſer ſa ſœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorſqu'*Ammon* fils de *David* viola ſa ſœur *Thamar* fille de *David*, *Thamar* lui dit en propres mots : *Ne me faites pas des ſottiſes, car je ne pourrais ſupporter cet opprobre, & vous paſſerez pour un fou; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, & il ne vous refuſera pas.*

Cette coutume eſt un peu contradictoire avec le Lévitique : mais les contradictoires ſe concilient ſouvent. Les Athéniens épouſaient leurs ſœurs de père, les Lacédémoniens leurs ſœurs utérines, les Egyptiens leurs ſœurs de père & de mère. Cela n'était pas permis au Romains, ils ne pouvaient même ſe marier avec leurs nièces. L'empereur

Claude fut le ſeul qui obtint cette grâce du ſénat. Chez nous autres remués de barbares on peut épouſer ſa nièce avec la permiſſion du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va, je crois, à quarante mille petits écus en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingts mille francs à M. de *Montmartel*. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin il eſt inconteſtable que le pape a de droit divin la puiſſance de diſpenſer de toutes les lois. Mon oncle croyait même que dans un cas preſſant ſa ſainteté pouvait permettre à un frère d'épouſer ſa ſœur, ſurtout s'il s'agiſſait évidemment de l'avantage de l'Egliſe ; car mon oncle était très-grand ſerviteur du pape.

A l'égard de la diſpenſe pour épouſer ſon père ou ſa mère, il croyait le cas très-embarraſſant ; & il doutait, ſi j'oſe le dire, que le droit divin du S[t] Père pût s'étendre juſque-là. Nous n'en avons, ce me ſemble, aucun exemple dans l'hiſtoire moderne.

Ovide à la vérité dit dans ſes belles métamorphoſes :

. . . . Gentes tamen eſſe feruntur
In quibus & nato genitrix & nata parenti
Jungitur, & pietas geminato creſcit amore.

Ovide avait ſans doute en vue les Perſans babyloniens, que les Romains leurs ennemis accuſaient de cette infamie.

Le partiſan des péchés de la chair, qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre paſſage que celui de *Catulle*. Hé bien, qu'en réſulterait-il ? qu'on n'aurait trouvé qu'un accuſateur contre

les Perses, & que par conséquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'est assez qu'un auteur ait donné crédit à une fausse rumeur pour que vingt auteurs en soient les échos. Les Hongrois aujourd'hui font aux Turcs mille reproches qui ne sont pas mieux fondés.

Grotius lui-même, dans son assez mauvais livre sur la religion chrétienne, va jusqu'à citer la fable du pigeon de *Mahomet*. On tâche toujours de rendre ses ennemis odieux & ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu sans doute un extrait du Zenda-Vesta de *Zoroastre*, communiqué dans Surate à *Lordius* par un de ces mages qui subsistent encore. Les ignicoles ont toujours eu la permission d'avoir cinq femmes : mais il est dit expressément qu'il leur a toujours été défendu d'épouser leurs cousines. Voilà qui est positif. *Tavernier* dans son livre IV avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre incestueux adversaire trouve-t-il mauvais que M. l'abbé *Bazin* ait défendu les anciens Perses ? pourquoi dit-il qu'il était d'usage de coucher avec sa mère ? Que gagne-t-il à cela ? Veut-il introduire cet usage dans nos familles ? Ah ! qu'il se contente des bonnes fortunes de Babylone.

CHAPITRE VII.

De la beſtialité, & du bouc du ſabbat.

IL ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de beſtialité ; il en eſt enfin convaincu. M. l'abbé *Bazin* avait étudié à fond l'hiſtoire de la ſorcellerie depuis *Jannès* & *Mambrès* conſeillers du roi ſorciers, à la cour de *Pharaon*, juſqu'au révérend père *Girard*, accuſé juridiquement d'avoir endiablé la damoiſelle *Cadière* en ſoufflant ſur elle. Il ſavait parfaitement tous les différens degrés par leſquels le ſabbat & l'adoration du bouc avaient paſſé. C'eſt bien dommage que ſes manuſcrits ſoient perdus. Il dit un mot de ces grands ſecrets dans ſa philoſophie de l'hiſtoire. *Le bouc avec lequel les ſorcières étaient ſuppoſées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le déſert, ce qui leur eſt reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plaît, la diſcrétion & la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les ſorcières s'accouplent avec un bouc, il dit qu'elles ſont ſuppoſées s'accoupler.

Et là-deſſus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour ſa chèvre, & qui vous parle à tort & à travers de fornication avec des animaux, & qui vous cite *Pindare* & *Plutarque* pour vous prouver que les dames de la dynaſtie de Mendès couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut juſtifier les Juifs par les Mendéſiennes. Juſqu'à quand outragera-t-il les dames ? Ce n'eſt

pas aſſez qu'il proſtitue les princeſſes de Babylone aux muletiers, il donne des boucs pour amans aux princeſſes de Mendès. Je l'attends aux Pariſiennes.

Il eſt très-vrai, & je l'avoue en ſoupirant, que le Lévitique fait ce reproche aux dames juives qui erraient dans le déſert. Je dirai pour leur juſtification qu'elles ne pouvaient ſe laver dans un pays qui manque d'eau abſolument, & où l'on eſt encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles ne pouvaient changer d'habits, ni de ſouliers, puiſqu'elles conſervèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle ſpécial. Elles n'avaient point de chemiſe. Les boucs du pays purent très-bien les prendre pour des chèvres à leur odeur. Cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux eſpèces; mon oncle prétendait que ce cas avait été très-rare dans le déſert, comme il avait vérifié qu'il eſt aſſez rare en Calabre malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraiſſait évident que quelques dames juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guère d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuſes dont elles n'auraient pas été coupables.

Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec leſquels ils ont forniqué. Lévitique, chap. XVII.

Les femmes ne forniqueront point avec les bêtes. Chap. XIX.

La femme qui aura ſervi de ſuccube à une bête ſera punie avec la bête, & leur ſang retombera ſur eux. Chap. XX.

Cette expreſſion remarquable, *leur ſang retombera ſur eux*, prouve évidemment que les bêtes paſſaient

alors pour avoir de l'intelligence. Non-feulement le ferpent & l'âneffe avaient parlé, mais DIEU, après le déluge, avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'eft pourquoi de très-illuftres commentateurs trouvent la punition des bêtes qui avaient fubjugué des femmes, très-analogue à tout ce qui eft dit des bêtes dans la fainte écriture. Elles étaient capables de bien & de mal. Quant aux velus, on croit dans tout l'Orient que ce font des finges. Mais il eft fûr que les Orientaux fe font trompés en cela, car il n'y a point de finges dans l'Arabie déferte. Ils font trop avifés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger & le boire. Par les velus il faut abfolument entendre les boucs.

Il eft conftant que la cohabitation des forcières avec un bouc, la coutume de le baifer au derrière, qui eft paffée en proverbe, la danfe ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, & toutes les cérémonies de cette orgie viennent des Juifs qui les tenaient des Egyptiens; car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je poffède un manufcrit juif, qui a je crois plus de deux mille ans d'antiquité; il me paraît que l'original doit être du temps du premier ou du fecond *Ptolomée;* c'eft un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc, & c'eft probablement fur un exemplaire de cet ouvrage que ceux qui fe font adonnés à la magie, ont compofé ce qu'on appelle le *grimoire.* Un grand d'Efpagne m'en a offert cent louis d'or, je ne l'aurais pas donné pour deux cents. Jamais le bouc n'eft appelé que le *velu* dans

cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaises critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reste je suis bien aise d'apprendre à la dernière postérité qu'un savant d'une grande sagacité ayant vu dans ce chapitre que M. *** est convaincu de *bestialité*, a mis en marge, lisez *bêtise*.

CHAPITRE VIII.

D'Abraham & de Ninon l'Enclos.

MONSIEUR l'abbé *Bazin* était persuadé avec *Onkelos* & avec tous les juifs orientaux qu'*Abraham* était âgé d'environ cent trente-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il importe fort peu de savoir précisément quel âge avait le père des croyans. Quand DIEU nous jugera tous dans la vallée de Josaphat, il est probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologistes comme le détracteur de mon oncle. Il sera puni pour avoir été vain, insolent, grossier & calomniateur, & non pour avoir manqué d'esprit & avoir ennuyé les dames.

Il est bien vrai qu'il est dit dans la Genèse qu'*Abraham* sortit d'Aran en Mésopotamie âgé de soixante & quinze après la mort de son père *Tharé* le potier : mais il est dit aussi dans la Genèse que *Tharé* son père l'ayant engendré à soixante & dix ans, vécut jusqu'à deux cents cinq. Il faut donc absolument expliquer l'un des deux par l'autre. Si *Abraham* sortit de la Chaldée après la mort de *Tharé*

âgé de deux cents cinq ans, & ſi *Tharé* l'avait eu à l'âge de ſoixante & dix, il eſt clair qu'*Abraham* avait juſte cent trente-cinq ans lorſqu'il ſe mit à voyager. Notre lourd adverſaire propoſe un autre ſyſtème pour eſquiver la difficulté ; il appelle *Philon* le juif à ſon ſecours, & il croit donner le change à mon cher lecteur en diſant que la ville d'Aran eſt la même que Carrès. Je ſuis bien ſûr du contraire, & je l'ai vérifié ſur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'*Abraham* & de *Sara* ?

On demandait encore à mon oncle comment *Abraham*, venu de Méſopotamie, pouvait ſe faire entendre à Memphis. Mon oncle répondait qu'il n'en ſavait rien, qu'il ne s'en embarraſſait guère, qu'il croyait tout ce qui ſe trouve dans la ſainte écriture, ſans vouloir l'expliquer, & que c'était l'affaire de meſſieurs de ſorbonne qui ne ſe ſont jamais trompés.

Ce qui eſt bien plus important, c'eſt l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare *Sara*, la femme du père des croyans, avec la fameuſe *Ninon l'Enclos*. Il ſe demande comment il ſe peut faire que *Sara*, âgée de ſoixante & quinze ans, allant de Sichem à Memphis ſur ſon âne pour chercher du blé, enchantât le cœur du roi de la ſuperbe Egypte, & fît enſuite le même effet ſur le petit roi de Gérar dans l'Arabie déſerte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de *Ninon*. *On ſait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingts ans Ninon ſut inſpirer à l'abbé Gédoin des ſentimens qui ne ſont faits que pour la jeuneſſe ou l'âge viril.* Avouez, mon cher lecteur, que voilà

une plaiſante manière d'expliquer l'écriture ſainte ; il veut s'égayer, il croit que c'eſt-là le bon ton. Il veut imiter mon oncle : mais, quand certain animal à longues oreilles veut donner la patte comme le petit chien, vous ſavez comme on le renvoie.

Il ſe trompe ſur l'hiſtoire moderne comme ſur l'ancienne. Perſonne n'eſt plus en état que moi de rendre compte des dernières années de M[lle] de l'*Enclos*, qui ne reſſemblait en rien à *Sara*. Je ſuis ſon légataire. Je l'ai vue les dernières années de ſa vie. Elle était ſèche comme une momie. Il eſt vrai qu'on lui préſenta l'abbé de *Gédoin* qui ſortait alors des jéſuites, mais non pas pour les mêmes raiſons que les *Desfontaines* & les *Frérons* en ſont ſortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maiſon que la nôtre. Il était fort éloigné de ſentir des déſirs pour une décrépite ridée qui n'avait ſur les os qu'une peau jaune tirant ſur le noir.

Ce n'était point l'abbé de *Gédoin* à qui on imputait cette folie ; c'était à l'abbé de *Châteauneuf*, frère de celui qui avait été ambaſſadeur à Conſtantinople. *Châteauneuf* avait eu en effet la fantaiſie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore aſſez belle à l'âge de près de ſoixante années. Elle lui donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois. Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un autre ? lui dit l'abbé de *Châteauneuf*. C'eſt que j'aurai alors ſoixante ans juſte, lui dit-elle. Voilà la vérité de cette hiſtoriette qui a tant couru, & que l'abbé de *Châteauneuf*, mon bon parrain, à qui je dois mon baptême, m'a raconté ſouvent dans mon enfance,

pour me former l'esprit & le cœur ; mais Mlle l'*Enclos* ne s'attendait pas d'être un jour comparée à *Sara*, dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoiqu'*Abraham* ne m'ait point mis sur son testament, & que *Ninon l'Enclos* m'ait mis sur le sien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je suis obligé d'apprendre à l'abbé *Fou....* détracteur de mon oncle, ce que pensent d'*Abraham* tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent *Ebrahim*, & lui donnent le surnom de *Zer ateukt ;* c'est notre *Zoroastre.* Il est constant que ces Guèbres dispersés, & qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Asie avant l'établissement de la horde juive, & qu'*Abraham* était de Chaldée, puisque le Pentateuque le dit. M. l'abbé *Bazin* avait approfondi cette matière ; il me disait souvent : Mon neveu, on ne connaît pas assez les Guèbres, on ne connaît pas assez *Ebrahim ;* croyez-moi, lisez avez attention le Zenda-Vesta & le Védam.

CHAPITRE IX.

De Thèbes, de Bossuet & de Rollin.

MON oncle, comme je l'ai déjà dit, aimait le merveilleux, la fiction en poësie ; mais il les détestait dans l'histoire ; il ne pouvait souffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des *Tacites*, ni des *Grégoires de Tours* auprès des *Rapin-Thoyras.* Il fut séduit dans sa jeunesse par le style brillant du discours

de *Boſſuet* ſur l'*Hiſtoire univerſelle.* Mais quand il eut un peu étudié l'hiſtoire & les hommes, il vit que la plupart des auteurs n'avaient voulu écrire que des menſonges agréables, & étonner leurs lecteurs par d'incroyables aventures. Tout fut écrit comme les *Amadis.* Mon oncle riait quand il voyait *Rollin* copier *Boſſuet* mot à mot, & *Boſſuet* copier les anciens, qui ont dit que dix mille combattans ſortaient par chacune des cent portes de Thèbes, & encore deux cents chariots armés en guerre par chaque porte ; cela ferait un million de ſoldats dans une ſeule ville, ſans compter les cochers & les guerriers qui étaient ſur les chariots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux perſonnes ſeulement par chariot.

Mon oncle remarquait très-juſtement qu'il eût fallu au moins cinq ou ſix millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers ; il ſavait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Egypte ; il ſavait que *Diodore de Sicile* n'en admettait pas davantage de ſon temps : ainſi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un *Séſoſtris* qui partit d'Egypte pour aller conquérir le monde entier avec ſix cents mille hommes & vingt-ſept mille chars de guerre. Cela lui paraiſſait digne de *Picrocole* dans *Rabelais.* La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraiſſait encore plus ridicule. Le père de *Séſoſtris* avait deſtiné ſon fils à cette belle expédition ſur la foi d'un ſonge ; car les ſonges alors étaient des avis certains envoyés par le ciel, & le

fondement de toutes les entreprifes. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom, s'avifa de deftiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que fon fils à l'aider dans la conquête de la terre, & pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeûner qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingts ftades tout d'une haleine ; c'eft bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce jufqu'à mi-jambe, & où prefque tous les meffages fe font par bateau fur les canaux.

Que fait l'impitoyable cenfeur de mon oncle ? au lieu de fentir tout le ridicule de cette hiftoire, il s'avife d'évaluer le grand & le petit ftade, & il croit prouver que les petits enfans deftinés à vaincre toute la terre, ne couraient que trois de nos grandes lieues & demie pour avoir à déjeûner.

Il s'agit bien vraiment de favoir au jufte fi *Séfoftris* comptait par grand ou petit ftade, lui qui n'avait jamais entendu parler de ftade qui eft une mefure grecque. Voilà le ridicule de prefque tous les commentateurs, des fcoliaftes ; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, & négligent le fond des chofes. Il eft queftion ici de détromper les hommes fur les fables dont on les a bercés depuis tant de fiècles. Mon oncle pèfe les probabilités dans la balance de la raifon ; il rappelle les lecteurs au bon fens, & on vient nous parler de grands & de petits ftades !

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il lifait dans *Rollin* que *Xerxès* avait fait donner trois cents coups de fouet à la mer, qu'il avait fait jeter dans l'Hellefpont une paire de menottes

pour l'enchaîner, qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos, & qu'enfin lorsqu'il arriva au Pas des Thermopiles, où deux hommes de front ne peuvent passer, il était suivi de cinq millions deux cents quatre-vingt-trois mille deux cents vingt personnes, comme le dit le véridique & exact *Hérodote*.

Mon oncle disait toujours, serrez, serrez, en lisant ces contes de ma mère l'oie. Il disait: *Hérodote* a bien fait d'amuser & de flatter des Grecs par ces romans, & *Rollin* a mal fait de ne les pas réduire à leur juste valeur en écrivant pour des Français du dix-huitième siècle.

CHAPITRE X.

Des prêtres ou prophètes ou schoen d'Egypte.

OUI, barbare, les prêtres d'Egypte s'appelaient *Schoen*, & la Genèse ne leur donne pas d'autre nom, la Vulgate même rend ce nom par *Sacerdos*. Mais qu'importe les noms? Si tu avais su profiter de la philosophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces schoen, leurs sciences, leurs impostures; tu aurais tâché d'apprendre si un schoen était toujours en Egypte un homme constitué en dignité, comme parmi nous un évêque, & même un archidiacre, ou si quelquefois on s'arrogeait le titre de *schoen*, comme on s'appelle parmi nous *Monsieur l'abbé*, sans abbaye; si un schoen, pour avoir été précepteur d'un grand seigneur, & pour être nourri dans sa maison, avait

le droit d'attaquer impunément les vivans & les morts, & d'écrire fans efprit contre des Egyptiens qui paffaient pour en avoir. (2)

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des fchoen fort favans ; par exemple, ceux qui firent affaut de prodiges avec *Moïfe*, qui changèrent toutes les eaux de l'Egypte en fang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître jufqu'à des poux, mais qui ne purent les chaffer ; car il y a dans le texte hébreu : *Ils firent ainfi ; mais pour chaffer les poux, ils ne le purent.* La Vulgate les traite plus durement : elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne fais fi tu es fchoen, & fi tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les myftères des fchoen de St Médard ; mais je préférerai toujours un fchoen doux, modefte, honnête, à un fchoen qui dit des injures à fon prochain, à un fchoen qui cite fouvent à faux & qui raifonne comme il cite, à un fchoen qui pouffe l'horreur jufqu'à dire que M. l'abbé *Bazin* entendait mal le grec, parce que fon typographe a oublié un figma, & a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah ! mon fils, quand on a calomnié ainfi les morts, il faut faire pénitence le refte de fa vie.

(2) Il s'agit ici de l'abbé *Foucher* de l'académie des belles-lettres, précepteur du duc de *la Trimouille*. Cet abbé était janféniſte; il crut que fa confcience l'obligeait à écrire contre M. de *Voltaire*; mais la grâce lui manqua.

CHAPITRE

CHAPITRE XI.

Du temple de Tyr.

JE paſſe ſous ſilence une infinité de menues mépriſes du ſchoen enragé contre mon oncle; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permiſſion de vous faire remarquer comme il eſt malin. M. l'abbé *Bazin* avait dit que le temple d'*Hercule* à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui ſortent de l'opéra comique pour aller chanter à table les jolies chanſons de M. *Collet;* les jeunes officiers, les conſeillers, même de grand'chambre, Mrs les fermiers-généraux, enfin tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie*, ſe ſoucieront peut-être fort peu de ſavoir en quelle année le temple d'*Hercule* fut bâti. Mon oncle le ſavait. Son implacable perſécuteur ſe contente de dire vaguement qu'il était auſſi ancien que la ville; ce n'eſt pas là répondre; il faut dire en quel temps la ville fut bâtie. C'eſt un point trop intéreſſant dans la ſituation préſente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé *Bazin :*

„ Il eſt dit dans les annales de la Chine que les „ premiers empereurs ſacrifiaient dans un temple. „ Celui d'*Hercule* à Tyr ne paraît pas être des plus „ anciens; *Hercule* ne fut jamais chez aucun peuple „ qu'une divinité ſecondaire, cependant le temple „ de Tyr eſt très-antérieur à celui de Judée. *Hiram* „ en avait un magnifique lorſque *Salomon* aidé par

„ *Hiram* bâtit le sien. *Hérodote*, qui voyagea chez les
„ Tyriens, dit que de son temps les archives de Tyr
„ ne donnaient à ce temple que deux mille trois
„ cents ans d'antiquité. „

Il est clair par-là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de *Salomon* que d'environ douze cents années. Ce n'est pas là une antiquité bien reculée, comme tous les sages en conviendront. Hélas! presque toutes nos antiquités ne sont que d'hier; il n'y a que quatre mille six cents ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous sentez, ami lecteur, combien quatre mille six cents ans sont peu de chose dans l'étendue des siècles, combien nous sommes peu de chose, & surtout combien un pédant orgueilleux est peu de chose.

Quant au divin *Hercule*, dieu de Tyr, qui dépucela cinquante demoiselles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *dieu secondaire*. Ce n'est pas qu'il eût trouvé quelqu'autre dieu des gentils qui en eût fait davantage, mais il avait de très-bonnes raisons pour croire que tous les dieux de l'antiquité, ceux mêmes *majorum gentium*, n'étaient que des dieux du second ordre, auxquels présidait le dieu formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef* des Egyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mithra* des Babyloniens, le *Zeus* des Grecs maître des dieux & des hommes, l'*Iezad* des anciens Persans. Mon oncle, adorateur de la Divinité, se complaisait à voir l'univers entier adorer un dieu unique, malgré les superstitions abominables dans lesquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés chinois, se sont plongées.

CHAPITRE XII.

Des Chinois.

QUEL eſt donc cet acharnement de notre adverſaire contre les Chinois & contre tous les gens ſenſés de l'Europe qui rendent juſtice aux Chinois ? Le barbare n'héſite point à dire, *que les petits philoſophes ne donnent une ſi haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Ecriture.*

Quoi ! c'eſt pour décréditer l'écriture ſainte que l'archevêque *Navarette*, *Gonzales de Mendoza*, *Hennengius*, *Louis de Guſman*, *Semmedo* & tous les miſſionnaires, ſans en excepter un ſeul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être raſſemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années ? Quoi ! c'eſt pour inſulter à la religion chrétienne qu'en dernier lieu le père *Parennin* a réfuté avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Egypte à la Chine ? Ne ſe laſſera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de conteſter aux peuples de l'Orient leurs titres, leurs arts & leurs uſages ? Mon oncle était fort irrité contre cette témérité abſurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le ſamaritain ? Hé morbleu, comme vous pourrez, diſait mon oncle ; mais ne vous faites pas moquer des Chinois ; laiſſez-les en paix comme ils vous y laiſſent.

Ecoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle ;

P 2

tâche de répondre à l'argument qu'il poussa vigoureusement dans sa brochure en quatre volumes de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations.* Mon oncle était aussi savant que toi, mais il était mieux savant, comme dit *Montaigne*, ou si tu veux il était aussi ignorant que toi, (car en vérité que savons-nous ?) mais il raisonnait, il ne compilait pas. Or voici comme il raisonne puissamment dans le premier volume de cet *Essai sur les mœurs &c.* page 253 & 254, où il se moque de beaucoup d'histoires.

„ Qu'importe, après tout, que ces livres renferment, ou non, une chronologie toujours sure? „ Je veux que nous ne sachions pas en quel temps „ précisément vécut *Charlemagne :* dès qu'il est certain qu'il a fait de vastes conquêtes avec de grandes „ armées, il est clair qu'il est né chez une nation „ nombreuse, formée en corps de peuple par une „ longue suite de siècles. Puis donc que l'empereur „ *Hiao*, qui vivait incontestablement plus de deux „ mille quatre cents ans avant notre ère, conquit „ tout le pays de la Corée, il est indubitable que son „ peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus, „ les Chinois inventèrent un cycle, un comput qui „ commence deux mille six cents deux ans avant le „ nôtre. Est-ce à nous à leur contester une chronologie unanimement reçue chez eux, à nous qui „ avons soixante systèmes différens pour compter „ les temps anciens, & qui ainsi n'en avons pas un ?

„ Les hommes ne multiplient pas aussi aisément „ qu'on le pense : le tiers des enfans est mort au „ bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation „ de l'espèce humaine ont remarqué qu'il faut des

„ circonſtances favorables & rares pour qu'une nation „ s'accroiſſe d'un vingtième au bout de cent années ; „ & très-ſouvent il arrive que la peuplade diminue, „ au lieu d'augmenter. De ſavans chronologiſtes ont „ ſupputé qu'une ſeule famille après le déluge, „ toujours occupée à peupler, & ſes enfans s'étant „ occupés de même, il ſe trouva en deux cents „ cinquante ans beaucoup plus d'habitans que n'en „ contient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beau- „ coup que le *Talmud* & les *Mille & une nuits* aient „ inventé rien de plus abſurde. On ne fait point „ ainſi des enfans à coups de plume. Voyez nos „ colonies ; voyez ces archipels immenſes de l'Aſie „ dont il ne ſort perſonne. Les Maldives, les Phi- „ lippines, les Moluques n'ont pas le nombre „ d'habitans néceſſaire. Tout cela eſt encore une „ nouvelle preuve de la prodigieuſe antiquité de la „ population de la Chine. „

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encore comme mon oncle raiſonnait. *Abraham* s'en va chercher du blé avec ſa femme en Egypte l'année qu'on dit être la 1917e avant notre ère, il y a tout juſte trois mille ſept cents quatorze ans ; c'était quatre cents vingt-huit ans après le déluge univerſel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Egypte ; il trouve des rois par-tout, à Sodome, à Gomorre, à Gérar, à Salem : déjà même on avait bâti la tour de Babel environ trois cents quatorze ans avant le voyage d'*Abraham* en Egypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, & qu'on bâtiſſe de ſi belles tours, il eſt clair qu'il faut bien des ſiècles. L'abbé *Bazin* s'en tenait là ; il laiſſait le lecteur tirer ſes concluſions.

O l'homme discret que feu M. l'abbé *Bazin* ! aussi avait-il vécu familièrement avec *Jérôme Carré*, *Guillaume Vadé*, feu M. *Ralph* auteur de *Candide*, & plusieurs autres grands personnages du siècle. Dis-moi qui tu hantes, & je te dirai qui tu es.

CHAPITRE XIII.

De l'Inde & du Védam.

L'ABBÉ *Bazin*, avant de mourir, envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuscrit qui soit dans tout l'Orient. C'est un ancien commentaire d'un brame nommé *Shumontou* sur le Védam, qui est le livre sacré des anciens brachmanes. Ce manuscrit est incontestablement du temps où l'ancienne religion des gymnosophistes commençait à se corrompre ; c'est après nos livres sacrés le monument le plus respectable de la croyance de l'unité de DIEU ; il est intitulé : Ezour-Védam, comme qui dirait le vrai Védam, le Védam expliqué, le pur Védam. On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'*Alexandre* dans les Indes, puisque long-temps avant *Alexandre*, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enseigné par *Brama*, avaient été corrompus par des superstitions & par des fables. Ces superstitions même avaient pénétré jusqu'à la Chine du temps de *Confutzée*, qui vivait environ trois cents ans avant *Alexandre*. L'auteur de l'Ezour-Védam combat toutes ces superstitions qui commençaient à naître

de ſon temps. Or, pour qu'elles aient pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un aſſez grand nombre d'années : ainſi, quand nous ſuppoſerons que ce rare manuſcrit a été écrit environ quatre cents ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par *Alexandre*, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

Shumontou combat toutes les eſpèces d'idolâtrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés ; & ce qui eſt extrêmement important, c'eſt qu'il rapporte les propres paroles du Védam, dont aucun homme en Europe juſqu'à préſent n'avait connu un ſeul paſſage. Voici donc ces propres paroles du Védam attribué à *Brama*, citées dans l'Ezour-Védam :

C'eſt l'être ſuprême qui a tout créé, le ſenſible & l'inſenſible ; il y a eu quatre âges différens : tout périt à la fin de chaque âge, tout eſt ſubmergé, & le déluge eſt un paſſage d'un âge à l'autre &c.

Lorſque DIEU *exiſtait ſeul, & que nul autre être n'exiſtait avec lui, il forma le deſſein de créer le monde ; il créa d'abord le temps, enſuite l'eau & la terre ; & du mélange des cinq élémens, à ſavoir, la terre, l'eau, le feu, l'air & la lumière, il en forma les différens corps, & leur donna la terre pour leur baſe. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre eſt la plus haute de toutes les montagnes nommée Mérou, (c'eſt l'Immaüs.) Adimo, (c'eſt le nom du premier homme) ſortit des mains de* DIEU. *Pocriti eſt le nom de ſon épouſe. D'Adimo naquit Brama, qui fut le légiſlateur des nations & le père des brames.*

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-temps avant *Alexandre*, c'eſt que les noms des fleuves & des montagnes de l'Inde ſont les mêmes

que dans le Hanfcrit, qui eft la langue facrée des brachmanes. On ne trouve pas dans l'Ezour-Védam un feul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils fubjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs *Mérou*. &c.

Notre ennemi jaloux des fervices que l'abbé *Bazin* a rendu aux lettres, à la religion & à la patrie, fe ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres & de notre religion, le docteur *Warburton*, devenu je ne fais comment évêque de Glocestre, commentateur de *Shakefpeare* & auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'ame, fous le nom de la divine légation de *Moïfe*: il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé *Bazin* bon catholique, & contre l'évidence que l'Ezour-Védam a été écrit avant *Alexandre*. Voici l'objection de l'évêque.

„ Cela eft auffi judicieux qu'il le ferait d'obferver „ que les annales des Sarrazins & des Turcs ont „ été écrites avant les conquêtes d'*Alexandre*, parce „ que nous n'y remarquons point les noms que „ les Grecs impofèrent aux rivières, aux villes & „ aux contrées qu'ils conquirent dans l'Afie mineure, „ & qu'on n'y lit que les noms anciens qu'elles „ avaient depuis les premiers temps. Il n'eft jamais „ entré dans la tête de ce poëte que les Indiens & „ les Arabes pouvaient exactement avoir la même „ envie de rendre les noms primitifs aux lieux d'où „ les Grecs avaient été chaffés. „

Warburton ne connaît pas plus les vraifemblances que les bienféances. Les Turcs & les Grecs modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que

les uns habitent en vainqueurs & les autres en esclaves. Si nous déterrions un ancien manuscrit grec, dans lequel Stamboul fût appelé Constantinople, l'Atméïdam Hippodrome, Scutari le faubourg de Chalcédoine, le cap Janissari Promontoire de Sigée, Cara Denguis le Pont-Euxin &c. nous conclurions que ce manuscrit est d'un temps qui a précédé *Mahomet II*, & nous jugerions ce manuscrit très-ancien, s'il ne contenait que les dogmes de la primitive Eglise.

Il est donc très-vraisemblable que le brachmane qui écrivait dans le Zomboudipo, c'est-à-dire dans l'Inde, écrivait avant *Alexandre* qui donna un autre nom au Zomboudipo ; & cette probabilité devient une certitude, lorsque ce brachmane écrit dans les premiers temps de la corruption de sa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'*Alexandre.*

Warburton, de qui l'abbé *Bazin* avait relevé quelques fautes avec sa circonspection ordinaire, s'en est vengé avec toute l'âcreté du pédantisme. Il s'est imaginé, selon l'ancien usage, que des injures étaient des raisons, & il a poursuivi l'abbé *Bazin* avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du parlement de Londres, qui vient d'y fixer son séjour, du caractère de cet évêque *Warburton*, commentateur de *Shakespeare* & calomniateur de *Moïse*, on saura ce qu'on doit penser de cet homme ; & l'on apprendra comment les savans d'Angleterre, & surtout le célébre évêque *Lowth*, ont réprimé son orgueil & confondu ses erreurs.

CHAPITRE XIV.

Que les Juifs haïſſaient toutes les nations.

L'AUTEUR du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire* croit accabler l'abbé *Bazin*, en répétant les injures atroces que lui dit *Warburton* au ſujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus ſavans juifs de l'Aſie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur ; & en effet parmi tous les hiſtoriens qui ont parlé d'eux, il n'en eſt aucun qui ne ſoit convenu de cette vérité ; & même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs lois, vous trouverez au chapitre IV du Deutéronome : *Il vous a conduit avec ſa grande puiſſance pour exterminer à votre entrée de très-grandes nations.*

Au chap. VII : *Il conſumera peu à peu les nations devant vous, par parties ; vous ne pourrez les exterminer toutes enſemble, de peur que les bêtes de la terre ne ſe multiplient trop.*

Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez juſqu'à leur nom : rien ne pourra vous réſiſter.

On trouverait plus de cent paſſages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaiſſaient ; il ne leur était pas permis de manger avec des Egyptiens, de même qu'il était défendu aux Egyptiens de manger avec eux. Un juif était ſouillé & le ſerait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était ſervi d'une marmite étrangère. Il eſt donc conſtant que leur loi

les rendait néceſſairement les ennemis du genre-humain. La Genèſe, il eſt vrai, fait deſcendre toutes les nations du même père. Les Perſans, les Phéniciens, les Babyloniens, les Egyptiens, les Indiens venaient de *Noé* comme les Juifs ; qu'eſt-ce que cela prouve, ſinon que les Juifs haïſſaient leurs frères ? Les Anglais ſont auſſi les frères des Français. Cette conſanguinité empêche-t-elle que *Warburton* ne nous haïſſe ? il hait juſqu'à ſes compatriotes qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïſſaient que l'idolâtrie des autres nations, il ne ſait pas abſolument ce qu'il dit. Les Perſans n'étaient point idolâtres, & ils étaient l'objet de la haine juive. Les Perſans adoraient un ſeul Dieu, & n'avaient point alors de ſimulacres. Les Juifs adoraient un ſeul Dieu, & avaient des ſimulacres, douze bœufs dans le temple, & deux chérubins dans le Saint des ſaints. Ils devaient regarder tous leurs voiſins comme leurs ennemis, puiſqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, & depuis les bords du Nil juſqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait compoſé un empire immenſe. Leur loi qui leur promettait cet empire les rendait donc néceſſairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate juſqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de connaître d'autres nations ; & en déteſtant tout ce qu'ils connaiſſaient, ils croyaient déteſter toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. *Warburton* prétend que l'abbé *Bazin* ne s'eſt exprimé ainſi que parce qu'un juif,

qu'il appelle *grand babillard*, avait fait autrefois une banqueroute audit abbé *Bazin*. Il eſt vrai que le juif *Médina* fit une banqueroute conſidérable à mon oncle : mais cela empêche-t-il que *Joſué* n'ait fait pendre trente & un rois ſelon les ſaintes écritures ? Je demande à *Warburton* ſi l'on aime les gens que l'on fait pendre ? *hang-him*.

CHAPITRE XV.

De Warburton.

CONTREDITES un homme qui ſe donne pour ſavant, & ſoyez ſûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que *Warburton*, après avoir commenté *Shakeſpeare*, commentait *Moïſe*, & qu'il avait déjà fait deux gros volumes pour démontrer que les Juifs, inſtruits par DIEU même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame ni d'un jugement après la mort, cette entrepriſe lui parut monſtrueuſe, ainſi qu'à toutes les conſciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit ſon ſentiment à M. *S*... avec ſa modération ordinaire. Voici ce que M. *S*... lui répondit.

Monſieur,

C'eſt une entrepriſe merveilleuſement ſcandaleuſe dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully ſcandalous in a prieſt*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne & la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce *Warburton* commentât l'opéra

des gueux, *The beggar's opera*, après avoir très-mal commenté *Shakeſpeare*, que d'entaſſer une érudition ſi mal digérée & ſi erronée pour détruire la religion. Car enfin notre ſainte religion eſt fondée ſur la juive. Si DIEU a laiſſé le peuple de l'ancien teſtament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame & des peines & des récompenſes après la mort, il a trompé ſon peuple chéri ; la religion juive eſt donc fauſſe ; la chrétienne fondée ſur la juive ne s'appuie donc que ſur un tronc pourri. Quel eſt le but de cet homme audacieux ? je n'en ſais encore rien. Il flatte le gouvernement : s'il obtient un évêché, il ſera chrétien ; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il ſera. Il a déjà fait deux gros volumes ſur la légation de *Moïſe*, dans leſquels il ne dit pas un ſeul mot de ſon ſujet. Cela reſſemble au chapitre des coches, où *Montaigne* parle de tout, excepté de coches ; c'eſt un chaos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a ſenti le danger de ſon audace, & il a voulu l'envelopper dans les obſcurités de ſon ſtyle. Il ſe montre enfin plus à découvert dans ſon troiſième volume. C'eſt là qu'il entaſſe tous les paſſages favorables à ſon impiété, & qu'il écarte tous ceux qui appuient l'opinion commune. Il va chercher dans *Job*, qui n'était pas hébreu, ce paſſage équivoque: *Comme le nuage qui ſe diſſipe & s'évanouit, ainſi eſt au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.*

Et ce vain diſcours d'une pauvre femme à *David*: *Nous devons mourir : nous ſommes comme l'eau répandue ſur la terre, qu'on ne peut plus ramaſſer.*

Et ces verſets du pſeaume LXXXVIII : *Les morts ne peuvent ſe ſouvenir de toi. Qui pourra te rendre des*

actions de grâce dans la tombe ? que me reviendra-t-il de mon ſang, quand je deſcendrai dans la foſſe ? La pouſſière t'adreſſera-t-elle des vœux ? déclarera-t-elle la vérité ?

Montreras-tu tes merveilles aux morts ? Les morts ſe lèveront-ils ? Auras-tu d'eux des prières ?

Le livre de l'Eccléſiaſte, dit-il page 170, eſt encore plus poſitif. *Les vivans ſavent qu'ils mourront, mais les morts ne ſavent rien ; point de récompenſe pour eux, leur mémoire périt à jamais.*

Il met ainſi à contribution *Ezéchiel*, *Jérémie* & tout ce qu'il peut trouver de favorable à ſon ſyſtème.

Cet acharnement à répandre le dogme funeſte de la mortalité de l'ame a ſoulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que ſon patron, qui penſe comme lui, ne fût pas aſſez puiſſant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors ? celui de dire des injures à tous les philoſophes. *Quis tulerit Gracchos de ſeditione querentes ?* il a élevé l'étendard du fanatiſme dans une main, tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par-là il a ébloui la cour; & en enſeignant réellement la mortalité de l'ame, & feignant enſuite de l'admettre, il aura probablement l'évêché qu'il déſire. Chez vous tout chemin mène à Rome ; & chez nous tout chemin mène à l'évêché.

Voilà ce que M. *S*... écrivait en 1758, & tout ce qu'il a prédit eſt arrivé. *Warburton* jouit d'un bon évêché ; il inſulte les philoſophes. En vain l'évêque *Lowth* a pulvériſé ſon livre, il n'en eſt que plus audacieux, il cherche même à perſécuter ; & s'il pouvait, il reſſemblerait au *Peachum in the beggar's opera* qui ſe donne le plaiſir de faire pendre ſes complices.

La plupart des hypocrites ont le regard doux du chat, & cachent leurs griffes ; celui-ci découvre les siennes en levant une tête hardie : il a été ouvertement délateur, & il voudrait être persécuteur.

Les philosophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaise foi & celui de l'orgueil. L'Eglise anglicane le regarde comme un homme dangereux, les gens de lettres comme un écrivain sans goût & sans méthode, qui ne sait qu'entasser citations sur citations ; les politiques comme un brouillon qui ferait revivre s'il pouvait la chambre étoilée. Mais il se moque de tout cela.

Warburton me répondra peut-être qu'il n'a fait que suivre le sentiment de mon oncle & de plusieurs autres savans, qui ont tous avoué qu'il n'est pas parlé expressément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaïque. Cela est vrai, il n'y a que des ignorans qui en doutent, & des gens de mauvaise foi qui affectent d'en douter : mais le pieux *Bazin* disait que cette doctrine, sans laquelle il n'est point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien testament, y doit être sous-entendue ; qu'elle y est virtuellement ; que si on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y est *totidem litteris*, & qu'enfin si elle n'y est point du tout, ce n'est pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours soutenu que Dieu est bon, qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favorisés, qu'il a suppléé à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux savans ; il n'a jamais cherché à persécuter personne : au contraire il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le

plus circonſpect, le plus chrétien, le plus rempli de piété qu'on ait fait depuis *Thomas à Kempis*. Mon oncle, quoiqu'un peu enclin à la raillerie, était pétri de douceur & d'indulgence. Il fit pluſieurs pièces de théâtre dans ſa jeuneſſe, tandis que l'évêque *Warburton* ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle, quand on ſifflait ſes pièces, ſifflait comme les autres. Si *Warburton* a fait imprimer *Guillaume Shakeſpeare* avec des notes, l'abbé *Bazin* a fait imprimer *Pierre Corneille* auſſi avec des notes. Si *Warburton* gouverne une égliſe, l'abbé *Bazin* en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de M. *le Franc de Pompignan*, mais enfin qui eſt aſſez propre. En un mot je prendrai toujours le parti de mon oncle.

CHAPITRE XVI.

Concluſion des chapitres précédens.

TOUT le monde connaît cette réponſe prudente d'un cocher à un batelier : Si tu me dis que mon carroſſe eſt un belître, je te dirai que ton bateau eſt un maraud. Le batelier qui a écrit contre mon oncle a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce ſont-là de ces honnêtetés littéraires dont on ne ſaurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politeſſe & au bon ton. Mais je préfère encore au beau diſcours de ce cocher l'apophthegme de *Montaigne* : *Ne regarde pas qui eſt le plus*

ſavant

ſavant, mais qui eſt le mieux ſavant. La ſcience ne conſiſte pas à répéter au haſard ce que les autres ont dit, à coudre à un paſſage hébreu qu'on n'entend point un paſſage grec qu'on entend mal, à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio ; à crier :

Nous rédigeons au long de point en point
Ce qu'on penſa, mais nous ne penſons point.

Le vrai ſavant eſt celui qui n'a nourri ſon eſprit que de bons livres, & qui a ſu mépriſer les mauvais, qui ſait diſtinguer la vérité du menſonge, & le vraiſemblable du chimérique, qui juge d'une nation par ſes mœurs plus que par ſes lois, parce que les lois peuvent être bonnes & les mœurs mauvaiſes. Il n'appuie point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir, & par le goût de ſon pays pour les fables ; il peut montrer que l'auteur même eſt ſuppoſé. Mais ce qui le détermine le plus, c'eſt quand le livre eſt plein d'extravagances, il les réprouve, il les regarde avec dédain, en quelque temps & par quelques mains qu'elles aient été écrites.

S'il voit dans *Tite-Live* qu'un augure a coupé un caillou avec un raſoir, aux yeux d'un étranger nommé *Lucumon* devenu roi de Rome, il dit : Ou *Tite-Live* a écrit une ſottiſe, ou *Lucumon Tarquin* & l'augure étaient deux fripons qui trompaient le peuple, pour le mieux gouverner. En un mot, le ſot copie, le pédant cite, & le ſavant juge.

M. *Toxotès* qui copie & qui cite & qui eſt incapable

de juger, qui ne ſait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu à faire à un cocher qui lui donne les coups de fouet qu'il méritait ; & le bout de ſon fouet a ſanglé *Warburton*.

Tout mon chagrin dans cette affaire eſt que perſonne n'ayant lu la diatribe de M. *Toxotès*, (*f*) très-peu de gens liront la réponſe du neveu de l'abbé *Bazin ;* cependant le ſujet eſt intéreſſant, il ne s'agit pas moins que des dames & des petits garçons de Babylone, des boucs de Mendès, de *Warburton* & de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets ſont épuiſés. Nous avons tant de livres que la mode de lire eſt paſſée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui ſuis grand lecteur, je n'en lis pas la quarantième partie ; que fera donc le reſte du genre-humain ? Je voudrais dans le fond de mon cœur que le collége des cardinaux me remerciât d'avoir anathématiſé un évêque anglican, que l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe, le hoſpodar de Valachie, & le grand-viſir me fiſſent des complimens ſur ma pieuſe tendreſſe pour l'abbé *Bazin* mon oncle, qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne ſauront rien de ma querelle. J'ai beau proteſter à la face de l'univers que M. *Toxotès* ne ſait ce qu'il dit, on me demande qui eſt M. *Toxotès*, & on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur que toutes les diſputes littéraires ont une pareille deſtinée. Le monde eſt devenu bien

(*f*) *Toxotès* eſt un mot grec qui ſignifie *Larcher*.

tiède ; une sottise ne peut plus être célébre ; elle est étouffée le lendemain par cent sottises qui cèdent la place à d'autres. Les jésuites sont heureux ; on parlera d'eux long-temps depuis la Rochelle jusqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

CHAPITRE XVII.

Sur la modestie de Warburton, & sur son système anti-mosaïque.

LA nature de l'homme est si faible, & on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié, en parlant de ce cher *Warburton*, de remarquer combien cet évêque serait pernicieux à la religion chrétienne & à toute religion, si mon oncle ne s'était pas opposé vigoureusement à sa hardiesse.

Les anciens sages, dit *Warburton*, (*g*) *crurent légitime & utile au public de dire le contraire de ce qu'ils pensaient.*

(*h*) *L'utilité & non la vérité était le but de la religion.*

Il emploie un chapitre entier à fortifier ce système par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que pour prouver que les Juifs étaient une nation instruite par DIEU même, il dit que la doctrine de l'immortalité de l'ame & d'un jugement après la mort est d'une nécessité absolue, & que les Juifs ne la connaissaient pas. *Tout le monde*, dit-il, *all mankind*, *& spécialement tes nations les plus savantes*

(*g*) Tome II, page 89. (*h*) *Ibid.* Page 91.

& les plus sages de l'antiquité, sont convenues de ce principe. (*i*)

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur & quelle erreur dans ce peu de paroles qui font le sujet de son livre. Si tout l'univers, & particulièrement les nations les plus sages & les plus savantes, croyaient l'immortalité de l'ame, les Juifs, qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes & d'insensés que DIEU ne conduisait pas. Voilà l'horreur dans un prêtre qui insulte les pauvres laïques. Hélas, que n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propositions ! Voici maintenant l'erreur.

C'est que du temps que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins errante dans les déserts de l'Arabie pétrée, on ne peut prouver que toutes les nations du monde crussent l'ame immortelle. L'abbé *Bazin* était persuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Chaldéens, chez les Persans, chez les Egyptiens, c'est-à-dire, chez les philosophes de ces nations ; mais il est certain que les Chinois n'en avaient aucune connaissance, & qu'il n'en est point parlé dans les cinq Kings qui sont antérieurs de plusieurs siècles au temps de l'habitation des Juifs dans les déserts d'Oreb & de Cadès-Barné.

Comment donc ce *Warburton*, en avançant des choses si dangereuses & en se trompant si grossièrement, a-t-il pu attaquer les philosophes, & particulièrement l'abbé *Bazin* dont il aurait dû rechercher le suffrage ?

(*i*) Tome I, page 87.

N'attribuez cette inconféquence, mes frères, qu'à la vanité. C'eft elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raifon dit : nous hafardons une entreprife difficile, ayons des partifans. L'amour-propre crie : écrafons tout pour régner, on croit l'amour-propre. Alors on finit par être écrafé foi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix que l'abbé *Bazin* eft le premier qui ait prouvé que les Egyptiens font un peuple très-nouveau, quoiqu'ils foient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul favant n'a contredit la raifon qu'il en apporte, c'eft qu'un pays inondé quatre mois de l'année depuis qu'il eft coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année avant que ces canaux euffent été faits. Or, un pays toujours inondé était inhabitable. Il a fallu des travaux immenfes, & par conféquent une multitude de fiècles pour former l'Egypte.

Par conféquent les Syriens, les Babyloniens, les Perfans, les Indiens, les Chinois, les Japonais &c. dûrent être formés en corps de peuples très-longtemps avant que l'Egypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les conclufions qu'on voudra, cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui fe foucient de l'antiquité égyptienne ?

CHAPITRE XVIII.

Des hommes de différentes couleurs.

MON devoir m'oblige de dire que l'abbé *Bazin* admirait la sageſſe éternelle dans cette profuſion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne penſait pas que les huîtres d'Angleterre fuſſent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les girofliers des îles Moluques tiraſſent leur origine des ſapins des Pyrenées. Il reſpectait également les barbes des Orientaux, & les mentons dépourvus à jamais de poil ſolet, que DIEU a donnés aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui ſont de la plus belle ſoie & du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds & demi, le raviſſaient en extaſe quand il les comparait aux Nègres leurs voiſins, qui ont de la laine ſur la tête & de la barbe au menton que DIEU a refuſée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre, il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots & aux Hottentotes depuis le nombril juſqu'à la moitié des cuiſſes. O profuſion de richeſſes! s'écriait-il. O que la nature eſt féconde!

Je ſuis bien aiſe de révéler ici aux cinq ou ſix lecteurs qui voudront s'inſtruire dans cette diatribe, que l'abbé *Bazin* a été violemment attaqué dans un journal nommé *économique* que j'ai acheté juſqu'à

préſent, & que je n'acheterai plus. J'ai été ſenſiblement affligé que cet économe, après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaiſes & contre la rage, & après m'avoir appris le ſecret d'éteindre en un moment le feu d'une cheminée, s'exprime ſur l'abbé *Bazin* avec la cruauté que vous allez voir.

,, (*k*) L'opinion de M. l'abbé *Bazin* qui croit, ou ,, fait ſemblant de croire qu'il y a pluſieurs eſpèces ,, d'hommes, eſt auſſi abſurde que celle de quelques ,, philoſophes païens, qui ont imaginé des atomes ,, blancs & des atomes noirs, dont la réunion fortuite ,, a produit divers hommes & divers animaux. ,,

M. l'abbé *Bazin* avait vu dans ſes voyages une partie du *reticulum mucoſum* d'un nègre, lequel eſt entièrement noir; c'eſt un fait connu de tous les anatomiſtes de l'Europe. Quiconque voudra faire diſſéquer un nègre (j'entends après ſa mort) trouvera cette membrane muqueuſe noire comme de l'encre de la tête au pieds. Or ſi ce réſeau eſt noir chez les nègres, & blanc chez nous, c'eſt donc une différence ſpécifique. Or une différence ſpécifique entre deux races forme aſſurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atomes blancs & rouges d'*Anaxagore*, qui vivait il y a environ deux mille trois cents ans avant mon oncle.

Il vit non-ſeulement des nègres & des albinos qu'il examina très-ſoigneuſement, mais il vit auſſi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même économe lui a nié ces rouges. Il prétend

(*k*) Page 309, Recueil de 1745.

que les habitans des îles Caraïbes ne font rouges que lorfqu'ils font peints. On voit bien que cet homme-là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je fuis vrai ; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a réfidé long-temps à la Guadaloupe, en qualité d'officier du roi.

Il y a réellement à la Guadaloupe dans un quartier de la grande terre nommé le Piftolet, *dépendant de la paroiffe de l'anfe Bertrand, cinq ou fix familles de Caraïbes dont la peau eft de la couleur de notre cuivre rouge ; ils font bien faits & ont de longs cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils fe gouvernent par leurs propres lois & ne font point chrétiens. Tous les Caraïbes font rougeâtres &c.* figné *Rieu*, 20 mai 1767.

Le jéfuite *Laffiteau*, qui avait vécu auffi chez les Caraïbes, convient que ces peuples font rouges, (*l*) mais il attribue en homme judicieux cette couleur à la paffion qu'ont eu leurs mères de fe peindre en rouge ; comme il attribue la couleur des nègres au goût que lès dames de Congo & d'Angola ont eu de fe peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jéfuite.

» Ce goût général dans toute la nation & la vue
» continuelle de femblables objets a dû faire impref-
» fion fur les femmes enceintes, comme les baguettes
» de diverfes couleurs fur les brebis de *Jacob*, &
» c'eft ce qui doit avoir contribué en premier lieu
» à rendre les uns noirs par nature, & les autres
» rougeâtres tels qu'ils le font aujourd'hui. »

(*l*) *Mœurs des fauvages*, page 68, tome I.

Ajoutez à cette belle raiſon que le jéſuite *Laffiteau* prétend que les Caraïbes deſcendent en droite ligne des peuples de Carie ; vous m'avouerez que c'eſt puiſſamment raiſonner, comme dit l'abbé *Grizel.*

CHAPITRE XIX.

Des montagnes & des coquilles.

J'AVOUERAI ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un ſentiment oppoſé à celui d'un grand naturaliſte qui prétendait que c'eſt la mer qui a fait les montagnes, qu'après les avoir formées par ſon flux & ſon reflux, elle les a couvertes de ſes flots, & qu'elle les a laiſſées toutes ſemées de ſes poiſſons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me diſait-il, quelles ſont mes raiſons. 1°. Si la mer par ſon flux avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de ſable depuis l'endroit où eſt aujourd'hui le cap de Bonne-Eſpérance juſqu'aux dernières branches du mont Immaüs ou *Mérou*, j'ai grand'peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'Océan a certainement amoncelé dans une longue ſuite de ſiècles les ſables qui forment les dunes de Dunkerque & de l'Angleterre, mais elle n'a pu en faire des rochers ; & ces dunes ſont fort peu élevées.

3°. Si en ſix mille ans elle a élevé des monticules de ſable hauts de quarante pieds, il lui aura fallu juſte trente millions d'années pour former la plus

haute montagne des Alpes qui a vingt mille pieds de hauteur ; ſuppoſé encore qu'il ne ſe ſoit point trouvé d'obſtacles à cet arrangement, & qu'il y ait toujours eu du ſable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer, qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut ſur nos côtes, aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds? & comment les aura-t-il couvertes pour laiſſer des poiſſons ſur les cîmes ?

5°. Comment les marées & les courans auront-ils formé des enceintes preſque circulaires de montagnes, telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toſcane, la Savoie & le pays de Vaud ?

6°. Si la mer avait été pendant tant de ſiècles au-deſſus des montagnes, il aurait donc fallu que tout le reſte du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, ſans quoi les eaux feraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui pendant tant de ſiècles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainſi il faudrait néceſſairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouis depuis le temps où ces meſſieurs prétendent qu'il y a des poiſſons de mer pétrifiés ſur le ſommet des Alpes & du mont Ararat.

7°. Conſidérez, mon cher neveu, que dans cette ſuppoſition des montagnes formées & couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poiſſons. C'eſt, je crois, l'opinion de *Téliamed*. Il eſt difficile de comprendre que des marſouins aient produit des hommes.

8°. Il eſt évident que ſi par impoſſible la mer eût ſi long-temps couvert les Pyrenées, les Alpes, le Caucaſe, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes & les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saône, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les ſources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges & aux pluies qui tombent ſur les cîmes de ces rochers. Ainſi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la nature ne ſe dément jamais. Toutes les eſpèces reſtent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, minéraux, métaux, tout eſt invariable dans cette prodigieuſe variété. Tout conſerve ſon eſſence. L'eſſence de la terre eſt d'avoir des montagnes, ſans quoi elle ſerait ſans rivières; donc il eſt impoſſible que les montagnes ne ſoient pas auſſi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps ont été long-temps ſans têtes. Je ſais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords eſcarpés de pluſieurs fleuves & de quelques lacs en ſont tapiſſés; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fuſſent les dépouilles des monſtres marins; elles reſſemblent plutôt aux habits déchirés des moules & d'autres petits cruſtacées de lacs & de rivières. Il y en a qui ne ſont viſiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terreſtres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne ſe ſoit avancée trente & quarante lieues dans le continent, & que des atterriſſemens ne l'aient contrainte de reculer. Je

ſais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-mortes, Alexandrie, Roſette, & qu'elle en eſt à préſent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé & quitté tour à tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été par-tout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de ſon long règne me ſont fort ſuſpectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles aient renfermé autrefois un poiſſon indien nommé *nautilus*, qui par parenthèſe n'exiſte pas. Elles m'ont paru de ſimples foſſiles tournés en volutes, & je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poiſſon des mers de Surate que je n'ai pris les *conchas Veneris* pour des chapelles de *Vénus*, & les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai penſé avec pluſieurs bons obſervateurs que la nature inépuiſable dans ſes ouvrages a pu très-bien former une grande quantité de foſſiles, que nous prenons mal-à-propos pour des productions marines. Si la mer avait dans la ſucceſſion des ſiècles formé des montagnes de couches de ſable & de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre, & c'eſt aſſurément ce qui n'eſt pas vrai, la chaîne des hautes montagnes de l'Amérique en eſt abſolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible? *qu'on en trouvera un jour.* Attendons donc au moins qu'on en trouve.

Je ſuis même tenté de croire que ce fameux falun de Touraine n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de minière; car ſi c'était un amas de vraies dépouilles de poiſſons que la mer eût dépoſé par couches

ſucceſſivement & doucement dans ce canton, pendant quarante ou cinquante mille ſiècles, pourquoi n'en aurait-elle pas laiſſé autant en Bretagne & en Normandie? certainement ſi elle a ſubmergé la Touraine ſi long-temps, elle a couvert à plus forte raiſon les pays qui ſont au-delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un ſeul canton d'une ſeule province? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu auſſi ſous vingt pieds de terre des monnaies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cents milles de Rome, & je n'ai point dit: Ces anneaux, ces eſpèces d'or & d'argent ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus: Ces huîtres ſont nées ici. J'ai dit: Des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent & des huîtres.

Quand je lus il y a quarante ans qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie, je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pélerins qui revenaient de Jéruſalem. M. de *Buffon* m'en reprit très-vertement dans ſa Théorie de la terre, page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles, mais je ſuis demeuré dans mon opinion, parce que l'impoſſibilité que la mer ait formé les montagnes m'eſt démontrée. On a beau me dire que le porphyre eſt fait de pointes d'ourſin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc eſt fait de plumes d'autruche.

Il y a pluſieurs années qu'un irlandais, jéſuite

ſecret, nommé *Néedham*, qui diſait avoir d'excellens microſcopes, crut s'apercevoir qu'il avait fait naître des anguilles avec de l'infuſion de blé ergoté dans des bouteilles. Auſſitôt voilà des philoſophes qui ſe perſuadent que, ſi un jéſuite a fait des anguilles ſans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus beſoin de la main du grand *Demiourgos*; le maître de la nature n'eſt plus bon à rien. De la farine groſſière produit des anguilles; une farine plus pure produira des ſinges, des hommes & des ânes. Les germes ſont inutiles : tout naîtra de ſoi-même. On bâtit ſur cette expérience prétendue un nouvel univers, comme nous feſions un monde il y a cent ans avec la matière ſubtile, la globuleuſe & la cannelée. Un mauvais plaiſant, mais qui raiſonnait bien, dit qu'il y avait là anguille ſous roche, & que la fauſſeté ſe découvrirait bientôt.

Il en avait été de même autrefois. Les vers ſe formaient par corruption dans la viande expoſée à l'air ; les philoſophes ne ſoupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui dépoſaient leurs œufs ſur cette viande, & que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des ailes. Les cuiſiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles, alors plus de vers, plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, & ſurtout celle du jéſuite *Néedham*. Un des grands agrémens de ce monde eſt que chacun puiſſe avoir ſon ſentiment ſans altérer l'union fraternelle. Je puis eſtimer la vaſte érudition de M. de *Guignes*, ſans lui ſacrifier les Chinois, que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civiliſée après

les Indiens. Je sais rendre justice aux vastes connaissances & au génie de M. de *Buffon*, en étant fortement persuadé que les montagnes sont de la date de notre globe & de toutes les choses, & même en ne croyant point aux molécules organiques. Je puis avouer que le jésuite *Néedham*, déguisé heureusement en laïque, a eu des microscopes ; mais je n'ai point prétendu le blesser, en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine. (*)

Je conserve l'esprit de charité avec tous les doctes, jusqu'à ce qu'ils me disent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme est fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé & vexé. Si j'ai été un peu goguenard, & si j'ai par-là déplu autrefois à un philosophe lapon qui voulait qu'on perçât un trou jusqu'au centre de la terre, qu'on disséquât des cervelles de géans pour connaître l'essence de la pensée, qu'on exaltât son ame pour prédire l'avenir, & qu'on enduisît tous les malades de poix résine; c'est que ce lapon m'avait horriblement molesté, & cependant j'ai bien demandé pardon à Dieu de l'avoir tourné en ridicule; car il ne faut pas affliger son prochain, c'est manquer à la raison universelle.

Au reste j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres, quand ils ont été injustement persécutés : quand, par exemple, on a juridiquement accusé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio d'avoir composé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injustice.

Ce discours de mon bon oncle me fit verser des larmes de tendresse.

(*) Voyez sur les anguilles & les coquilles le volume de *Physique*.

CHAPITRE XX.

Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.

QUAND mon oncle m'eut ainſi attendri, je pris la liberté de lui dire : Vous avez couru une carrière bien épineuſe; je ſens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, que homme de lettres ; car enfin, quand vous eûtes appris le premier aux Français que les Anglais & les Turcs donnaient la petite vérole à leurs enfans pour les en préſerver, vous ſavez que tout le monde ſe moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un muſulman. Ce fut bien pis, lorſque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de *Newton* dont les écoles welches n'avaient pas encore entendu parler ; on vous fit paſſer pour un ennemi de la France. Vous haſardâtes de faire quelques tragédies. Zaïre, Oreſte, Sémiramis, Mahomet tombèrent à la première repréſentation. Vous ſouvenez-vous, mon cher oncle, comme votre Adelaïde du Gueſclin fut ſifflée d'un bout à l'autre? quel plaiſir c'était ! Je me trouvai à la chute de Tancrède ; on diſait en pleurant & en ſanglotant, ce pauvre homme n'a jamais rien fait de ſi mauvais.

Vous futes aſſailli en divers temps d'environ ſept cents cinquante brochures, dans leſquelles les uns diſaient, pour prouver que Mérope & Alzire ſont des tragédies déteſtables, que monſieur votre père, qui fut mon grand-père, était un payſan, & d'autres

qu'il

qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'Etat, mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, & qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec Alzire & Mérope, ni avec le reste de l'univers, que tout fefeur de brochure doit, comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

On vous attribuait l'excellent livre intitulé *Les hommes* (je ne sais ce que c'est que ce livre, ni vous non plus) & plusieurs poëmes immortels, comme la *Chandelle d'Arras*, & la *Poule à ma tante*, & le second tome de *Candide* & le *Compère Matthieu*. Combien de lettres anonymes avez-vous reçues? combien de fois vous a-t-on écrit, *donnez-moi de l'argent, ou je ferai contre vous une brochure*. Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaissance par quelque satire bien mordante?

Ayant ainsi passé par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels sont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, & les plus capables de nuire?

Le bon abbé *Bazin* me répondit en soupirant: Mon neveu, après les théologiens, les chiens les plus acharnés à suivre leur proie sont les folliculaires; & après les folliculaires marchent les fefeurs de cabale au théâtre. Les critiques en histoire & en physique ne font pas grand bruit. Gardez-vous surtout, mon neveu, du métier de *Sophocle* & d'*Euripide*, à moins que vous ne fassiez vos tragédies en latin, comme *Grotius*, qui nous a laissé ces belles pièces

entièrement ignorées, d'*Adam chassé*, de *Jésus patient* & de *Joseph* sous le nom de *Sofonfoné* qu'il croit un mot égyptien.

Hé pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je fasse des tragédies si j'en ai le talent ? Tout homme peut apprendre le latin & le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie ; tout homme peut écrire l'histoire, mais il est très-rare, comme vous savez, de trouver un bon poëte. Ne serait-ce pas un vrai plaisir de faire de grands vers boursoufflés dans lesquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables*, & les *forfaits* & *les crimes* avec les *cœurs magnanimes*, & les *justes dieux* avec les *exploits glorieux*? Une fière actrice ferait ronfler ce galimatias, elle ferait applaudie par deux cents jeunes courtauds de boutique, & elle me dirait après la pièce, sans moi vous auriez été sifflé, vous me devez votre gloire. J'avoue qu'un pareil succès tourne la tête quand on a une noble ambition.

O mon neveu, me repliqua l'abbé *Bazin*, je conviens que rien n'est plus beau ; mais souvenez-vous comment l'auteur de *Cinna*, qui avait appris à la nation à penser & à s'exprimer, fut traité par *Claveret*, par *Chapelain*, par *Scudéri* gouverneur de Notre-Dame de la Garde, & par l'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur, auteur de la plus mauvaise tragédie de ce temps, & qui pis est d'une tragédie en prose, appelle Corneille *Mascarille;* il n'est fait, selon le prédicateur, que pour vivre avec les portiers de comédie : *Corneille piaille toujours, ricane toujours, & ne dit jamais rien qui vaille.*

Ce sont-là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie : il était réduit pour vivre à recevoir une pension du cardinal de *Richelieu* qu'il nomme *son maître.* Il était forcé de rechercher la protection de *Montauron*, de lui dédier *Cinna*, de comparer dans son épître dédicatoire *Montauron* à *Auguste ;* & *Montauron* avait la préférence.

Jean Racine égal à *Virgile* pour l'harmonie & la beauté du langage, supérieur à *Euripide* & à *Sophocle*, *Racine* le poëte du cœur, & d'autant plus sublime qu'il ne l'est que quand il faut l'être, *Racine* le seul poëte tragique de son temps dont le génie ait été conduit par le goût, *Racine* le premier homme du siècle de *Louis XIV* dans les beaux arts, & la gloire éternelle de la France, a-t-il essuyé moins de dégoût & d'opprobre ? tous ses chefs-d'œuvre ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne* ?

Visé, l'auteur du *Mercure galant*, ne se déchaîna-t-il pas toujours contre lui ? *Subligni* ne prétendit-il pas le tourner en ridicule ? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ses ouvrages ? n'eut-il pas toujours des ennemis, jusqu'à ce qu'enfin le jésuite *la Chaise* le rendit suspect de jansénisme auprès du roi, & le fit mourir de chagrin ? Mon neveu, la mode n'est plus d'accuser de jansénisme ; mais si vous avez le malheur de travailler pour le théâtre & de réussir, on vous accusera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle se gravèrent dans mon cœur. J'avais déjà commencé une tragédie ; je l'ai jetée au feu, & je conseille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

CHAPITRE XXI.

Des ſentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la juſtice qu'il rendait à l'antiquité, & des quatre diatribes compoſées par lui à cet effet.

POUR mieux faire connaître la piété & l'équité de l'abbé *Bazin*, je ſuis bien aiſe de publier ici quatre diatribes de ſa façon, compoſées ſeulement pour ſa ſatisfaction particulière. La première eſt ſur la cauſe & les effets. La ſeconde traite de *Sanchoniathon*, l'un des plus anciens écrivains qui aient *mis la plume à la main* pour écrire gravement des ſottiſes. La troiſième eſt ſur l'Egypte, dont il feſait aſſez peu de cas; (ce n'eſt pas de ſa diatribe dont il feſait peu de cas, c'eſt de l'Egypte.) Dans la quatrième, il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, & qu'on envoya dans le déſert. Cette dernière élucubration eſt très-curieuſe & très-inſtructive.

PREMIERE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur la cause première.

UN jour le jeune *Madétès* se promenait vers le port de Pirée ; il rencontra *Platon* qu'il n'avait point encore vu. *Platon* lui trouvant une physionomie heureuse lia conversation avec lui ; il découvrit en lui un sens assez droit. *Madétès* avait été instruit dans les belles-lettres, mais il ne savait rien, ni en physique, ni en géométrie, ni en astronomie. Cependant il avoua à *Platon* qu'il était épicurien.

Mon fils, lui dit *Platon*, *Epicure* était un fort honnête homme, il vécut & il mourut en sage ; sa volupté, dont on a parlé si diversement, consistait à éviter les excès, il recommanda l'amitié à ses disciples, & jamais précepte n'a été mieux observé. Je voudrais faire autant de cas de sa philosophie que de ses mœurs. Connaissez-vous bien à fond la doctrine d'*Epicure*? *Madétès* lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. Je sais seulement, dit-il, que les dieux ne se sont jamais mêlés de rien, & que le principe de toute chose est dans les atomes qui se sont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il est.

PLATON.

AINSI donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce soit une intelligence qui ait présidé à cet univers

dans lequel il y a tant d'êtres intelligens ? voudriez-vous bien me dire quelle est votre raison d'adopter cette philosophie ?

MADÉTÈS.

MA raison est que je l'ai toujours entendu dire à mes amis & à leurs maîtresses avec qui je soupe ; je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien ; mais cette doctrine m'a paru aussi bonne qu'une autre ; & il faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie : j'ai beaucoup d'envie de m'instruire, mais il m'a paru jusqu'ici plus commode de penser sans rien savoir.

Platon lui dit : Si vous avez quelque désir de vous éclairer, je suis magicien, & je vous ferai voir des choses fort extraordinaires ; ayez seulement la bonté de m'accompagner à ma maison de campagne, qui est à cinq cents pas d'ici, & peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaisance. *Madétès* le suivit avec transport. Dès qu'ils furent arrivés, *Platon* lui montra un squelette ; le jeune homme recula d'horreur à ce spectacle nouveau pour lui. *Platon* lui parla en ces termes :

Considérez bien cette forme hideuse qui semble être le rebut de la nature, & jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet assemblage informe qui vous a paru si abominable.

Premièrement, vous voyez cette espèce de boule qui semble couronner tout ce vilain assemblage. Je vais faire passer par la parole dans le creux de cette boule une substance moëlleuse & douce partagée en

mille petites ramifications, que je ferai defcendre imperceptiblement par cette efpèce de long bâton à plufieurs nœuds que vous voyez attaché, & qui fe termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une foupape qui pourra jouer fans ceffe; & bientôt après vous verrez cette fabrique fe remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraiffent comme des reftes d'un bois pourri, & qui femblent être fans utilité comme fans force & fans grâce, je n'aurai qu'à parler, & ils feront mis en mouvement par des efpèces de cordes d'une ftructure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui en paffant par des tamis fe changera en plufieurs liqueurs différentes, & coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout fera recouvert d'une étoffe blanche, moëlleufe & fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne fe démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux, qui ne femblent bons à rien, un gros réfervoir fait à peu près comme une pomme de pin; ce réfervoir fe contractera & fe dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui paffera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un fac percé en deux endroits qui reffemblera au tonneau des Danaïdes, il fe remplira & fe videra fans ceffe; mais il ne fe remplira que de ce qui eft néceffaire, & ne fe videra que du fuperflu. Cette machine fera un fi étonnant laboratoire de chimie, un fi profond ouvrage de mécanique & d'hydraulique,

que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuse ; il sera impossible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est que cet automate s'étant approché d'une figure à peu près semblable, il s'en formera une troisième figure. Ces machines auront des idées ; elles raisonneront, elles parleront comme vous, elles pourront mesurer le ciel & la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté, si vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'esprit & de puissance.

MADETÈS.

SI la chose est ainsi, j'avouerai que vous en savez plus qu'*Epicure* & que tous les philosophes de la Grèce.

PLATON.

HÉ bien, tout ce que je vous ai promis est fait. Vous êtes cette machine, c'est ainsi que vous êtes formé, & je ne vous ai pas montré la millième partie des ressorts qui composent votre existence ; tous ces ressorts sont exactement proportionnés les uns aux autres ; tous s'aident réciproquement : les uns conservent la vie, les autres la donnent, & l'espèce se perpétue de siècle en siècle par un artifice qu'il n'est pas possible de découvrir. Les plus vils animaux sont formés avec un appareil non moins admirable, & les sphères célestes se meuvent dans l'espace avec une mécanique encore plus sublime : jugez après cela si un être intelligent n'a pas formé le monde, si vos atomes n'ont pas eu besoin de cette cause intelligente.

Madétès étonné demànda au magicien qui il était. *Platon* lui dit ſon nom : le jeune homme tomba à genoux, adora Dieu, & aima *Platon* toute ſa vie.

Ce qu'il y a de très-remarquable pour nous, c'eſt qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point ſcandaliſés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toujours aimé. Les gens de ſectes différentes ſoupaient enſemble gaiement chez les Grecs & chez les Romains. C'était le bon temps.

SECONDE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

De Sanchoniathon.

Sanchoniathon ne peut être un auteur ſuppoſé. On ne ſuppoſe un ancien livre que dans le même eſprit qu'on forge d'anciens titres pour fonder quelque prétention diſputée. On employa autrefois des fraudes pieuſes pour appuyer des vérités qui n'avaient pas beſoin de ce malheureux ſecours. De zélés indiſcrets forgèrent de très-mauvais vers grecs attribués aux ſibylles, des lettres de *Pilate*, & l'hiſtoire du magicien *Simon* qui tomba du haut des airs aux yeux de *Néron*. C'eſt dans le même eſprit qu'on imagina la donation de *Conſtantin* & les fauſſes décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de *Sanchoniathon*, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponerie. Que pouvait gagner *Philon de Byblos* qui

traduisit en grec *Sanchoniathon*, à mettre cette histoire & cette cosmogonie sous le nom de ce phénicien? c'est à peu près comme si on disait qu'*Hésiode* est un auteur supposé.

Eusèbe de Césarée, qui rapporte plusieurs fragmens de cette traduction faite par *Philon de Byblos*, ne s'avisa jamais de soupçonner que *Sanchoniathon* fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raison de douter que sa cosmogonie ne lui appartienne.

Ce *Sanchoniathon* vivait à peu près dans le temps où nous plaçons les dernières années de *Moïse*. Il n'avait probablement aucune connaissance de *Moïse*, puisqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans son voisinage. S'il en avait parlé, *Eusèbe* n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage authentique des prodiges opérés par *Moïse*. *Eusèbe* aurait insisté d'autant plus sur ce témoignage, que ni *Manéthon*, ni *Cheremon*, auteurs égyptiens, ni *Eratosthènes*, ni *Hérodote*, ni *Diodore de Sicile* qui ont tant écrit sur l'Egypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un seul mot de ces fameux & terribles miracles qui dûrent laisser d'eux une mémoire durable, & effrayer les hommes de siècle en siècle. Ce silence de *Sanchoniathon* a même fait soupçonner très-justement à plusieurs docteurs qu'il vivait avant *Moïse*.

Ceux qui le font contemporain de *Gédéon* 'appuient leur sentiment que sur un abus des paroles de *Sanchoniathon* même. Il avoue qu'il a consulté le grand-prêtre *Jérombal*. Or ce *Jérombal*, disent nos critiques, est vraisemblablement *Gédéon*. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce *Jérombal* était-il *Gédéon*? Il n'est point dit que *Gédéon* fût prêtre. Si le phénicien

avait confulté le juif, il aurait parlé de *Moïse* & des conquêtes de *Josué*. Il n'aurait pas admis une cofmogonie abfolument contraire à la Genèfe: il aurait parlé d'*Adam*, il n'aurait pas imaginé des générations entièrement différentes de celles que la Genèfe a confacrées.

Cet ancien auteur phénicien avoue en propres mots qu'il a tiré une partie de fon hiftoire des écrits de *Thaut*, qui floriffait huit cents ans avant lui. Cet aveu, auquel on ne fait pas affez d'attention, eft un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous ait tranfmis. Il prouve qu'il y avait donc déjà huit cents ans qu'on avait des livres écrits avec le fecours de l'alphabet, que les nations cultivées pouvaient par ce fecours s'entendre les unes les autres, & traduire réciproquement leurs ouvrages. *Sanchoniathon* entendait les livres de *Thaut* écrits en langue égyptienne. Le premier *Zoroaftre* était beaucoup plus ancien, & fes livres étaient la catéchèfe des Perfans. Les Chaldéens, les Syriens, les Perfans, les Phéniciens, les Egyptiens, les Indiens devaient néceffairement avoir commerce enfemble; & l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis longtemps un grand peuple, & compofaient un monde féparé.

Chacun de ces peuples avait déjà fon hiftoire. Lorfque les Juifs entrèrent dans le pays voifin de la Phénicie, ils pénétrèrent jufqu'à la ville de Dabir, qui s'appelait autrefois la ville des lettres: *Alors Caleb dit: Je donnerai ma fille Axa pour femme à celui qui prendra Eta & qui ruinera la ville des lettres. Et Othoniel fils de*

Cenès, frère puîné de Caleb, l'ayant prise, il lui donna pour femme sa fille Axa.

Il paraît par ce paſſage que *Caleb* n'aimait pas les gens de lettres : mais ſi on cultivait les ſciences anciennement dans cette petite ville de Dabir, combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon & dans Tyr, qui étaient appelés *le pays des livres*, *le pays des archives*, & qui enſeignèrent leur alphabet aux Grecs ?

Ce qui eſt fort étrange, c'eſt que *Sanchoniathon* qui commence ſon hiſtoire au même temps où commence la Genèſe, & qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays ſi renommé par ſes expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement ?

Cependant l'antiquité le croyait ; & la magnifique deſcription qu'en fait *Ovide* eſt une preuve que cette idée était bien générale ; car de tous les récits qu'on trouve dans les métamorphoſes d'*Ovide*, il n'en eſt aucun qui ſoit de ſon invention. On prétend même que les Indiens avaient déjà parlé d'un déluge univerſel avant celui de *Deucalion*. Pluſieurs brachmanes croyaient, dit-on, que la terre avait eſſuyé trois déluges.

Il n'en eſt rien dit dans l'Ezour-Védam, ni dans le Cormo-Védam que j'ai lus avec une grande attention ; mais pluſieurs miſſionnaires envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaiſſent pluſieurs déluges. Il eſt vrai que chez les Grecs on ne connaiſſait que les deux déluges particuliers d'*Ogygès* & de *Deucalion*. Le ſeul auteur grec

connu qui ait parlé d'un déluge univerſel eſt *Apollodore*, qui n'eſt antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni *Homère*, ni *Héſiode*, ni *Hérodote* n'ont fait mention du déluge de *Noé*, & le nom de *Noé* ne ſe trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge univerſel, faite en détail & avec toutes ſes circonſtances, n'eſt que dans nos livres ſacrés. Quoique *Voſſius* & pluſieurs autres ſavans aient prétendu que cette inondation n'a pu être univerſelle, il ne nous eſt pas permis d'en douter. Je ne rapporte la coſmogonie de *Sanchoniathon* que comme un ouvrage profane. L'auteur de la Genèſe était inſpiré, & *Sanchoniathon* ne l'était pas. L'ouvrage de ce phénicien n'eſt qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'eſt lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis ſur la terre fut celui des productions de la terre même; & qu'ainſi les oignons étaient conſacrés en Egypte bien long-temps avant les ſiècles auxquels nous rapportons l'établiſſement de cette coutume. Voici les paroles de *Sanchoniathon*: » Ces » anciens hommes conſacrèrent des plantes que la » terre avait produites, ils les crurent divines : eux » & leur poſtérité & leurs ancêtres révérèrent les » choſes qui les feſaient vivre, ils leur offrirent » leur boire & leur manger. Ces inventions & ce » culte étaient conformes à leur faibleſſe & à la » puſillanimité de leur eſprit. »

Ce paſſage ſi curieux prouve invinciblement que les Egyptiens adoraient leurs oignons long-temps avant *Moïſe*; & il eſt étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Egyptiens. Mais voici

ce qu'il faut confidérer. *Sanchoniathon* ne parle point expreffément de DIEU dans fa cofmogonie ; tout chez lui femble avoir fon origine dans le chaos, & ce chaos eft débrouillé par l'efprit vivifiant qui fe mêle avec les principes de la nature. Il pouffe la hardieffe de fon fyftème jufqu'à dire *que des animaux qui n'avaient point de fens, engendrèrent des animaux intelligens.*

Il n'eft pas étonnant après cela qu'il reproche aux Egyptiens d'avoir confacré des plantes. Pour moi, je crois que ce culte des plantes utiles à l'homme, n'était pas d'abord fi ridicule que *Sanchoniathon* fe l'imagine. *Thaut* qui gouvernait une partie de l'Egypte, & qui avait établi la théocratie huit cents ans avant l'écrivain phénicien, était à la fois prêtre & roi. Il était impoffible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde ; & il était impoffible qu'il préfentât des offrandes d'oignons à un oignon, cela eût été trop abfurde, trop contradictoire : mais il eft très-naturel qu'on remerciât les dieux du foin qu'ils prenaient de fubftanter notre vie, qu'on leur confacrât long-temps les plantes les plus délicieufes de l'Egypte, & qu'on révérât dans ces plantes les bienfaits des dieux. C'eft ce qu'on pratiquait de temps immémorial dans la Chine & dans les Indes.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon confacré & un oignon dieu. Les Egyptiens après *Thaut* confacrèrent des animaux, mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux euffent formé le ciel & la terre. Le ferpent d'airain élevé par *Moïfe* était confacré, mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe

d'*Abraham*, le chêne de *Membré* étaient consacrés, & on fit des sacrifices dans la place même où avaient été ces arbres jusqu'au temps de *Constantin ;* mais ils n'étaient point des dieux. Les chérubins de l'arche étaient sacrés & n'étaient pas adorés.

Les prêtres égyptiens, au milieu de toutes leurs superstitions, reconnurent un maître souverain de la nature ; ils l'appelaient *Knef* ou *Knufi*, ils le représentaient par un globe. Les Grecs traduisirent le mot *Knef* par celui de Demiourgos, *artisan suprême, feseur du monde.*

Ce que je crois très-vraisemblable & très-vrai, c'est que les premiers législateurs étaient des hommes d'un grand sens. Il faut deux choses pour instituer un gouvernement, un courage & un bon sens supérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choses absurdes & ridicules qui les exposeraient au mépris & à l'insulte. Mais qu'est-il arrivé chez presque toutes les nations de la terre, & surtout chez les Egyptiens ? Le sage commence par consacrer à DIEU le bœuf qui laboure la terre, le sot peuple adore à la fin le bœuf & les fruits même que la nature a produits. Quand cette superstition est enracinée dans l'esprit du vulgaire, il est bien difficile au sage de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque schoen d'Egypte n'ait persuadé aux femmes & aux filles des bateliers du Nil, que les chats & les oignons étaient de vrais dieux. Quelques philosophes en auront douté ; & surement ces philosophes auront été traités de petits esprits insolens & de blasphémateurs : ils auront été anathématisés & persécutés.

Le peuple égyptien regarda comme un athée le perfan *Cambyfe*, adorateur d'un feul Dieu, lorfqu'il fit mettre le bœuf *Apis* à la broche. Quand *Mahomet* s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles, quand il dit qu'il ne fallait adorer qu'un Dieu unique dont les étoiles étaient l'ouvrage, il fut chaffé comme un athée & fa tête fut mife à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raifon avec les Mecquois.

Que conclurons-nous de cette petite excurfion fur *Sanchoniathon*? qu'il y a long-temps qu'on fe moque de nous, mais qu'en fouillant dans les débris de l'antiquité on peut encore trouver fous ces ruines quelques monumens précieux, utiles à qui veut s'inftruire des fottifes de l'efprit humain.

TROISIEME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur l'Egypte.

J'AI vu les pyramides, & n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets dont l'invention eft, dit-on, auffi ancienne que les pyramides. Une petite chofe utile me plaît; une monftruofité qui n'eft qu'étonnante n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans, qui ont voulu faire quelque chofe d'extraordinaire fans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établiffemens des invalides,

de

de Saint-Cyr, de l'école militaire, font des monumens d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les reftes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples dont on parle avec tant d'emphafe, j'ai levé les épaules de pitié; je n'ai vu que des piliers fans proportions, qui foutenaient de grandes pierres plates; nul goût d'architecture, nulle beauté; du vafte, il eft vrai, mais du groffier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Egyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie feule, bâtie par les Grecs, a fait la gloire véritable de l'Egypte.

A l'égard de leurs fciences, fi dans leur vafte bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs & les Romains les auraient traduits. Non-feulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philofophie, de morale, de belles-lettres, mais rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on fe former de la fcience & de la fagacité d'un peuple qui ne connaiffait pas même la fource de fon fleuve nourricier? Les Ethiopiens qui fubjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche & fuperftitieux, auraient bien dû lui apprendre au moins que les fources du Nil étaient en Ethiopie. Il eft plaifant que ce foit un jéfuite portugais qui ait découvert ces fources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement égyptien me paraît abfurde & abominable. Les terres, dit-on, étaient divifées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la feconde aux rois & la troifième

aux ſoldats. Si cela eſt, il eſt clair que le gouvernement avait été d'abord & très-long-temps théocratique, puiſque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois ſouffraient-ils cette diſtribution ? apparemment ils reſſemblaient aux rois fainéans ; & comment les ſoldats ne détruiſirent-ils pas cette adminiſtration ridicule ? Je me flatte que les Perſans, & après eux les *Ptolomées*, y mirent bon ordre ; & je ſuis bien aiſe qu'après les *Ptolomées*, les Romains, qui réduiſirent l'Egypte en province de l'empire, aient rogné la portion ſacerdotale.

Tout le reſte de cette petite nation, qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes, n'était donc qu'une foule de ſots eſclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profeſſion de ſon père. C'était le vrai ſecret d'anéantir tous les talens. Il fallait que celui qui aurait été un bon médecin ou un ſculpteur habile reſtât berger ou vigneron, que le poltron, le faible reſtât ſoldat, & qu'un ſacriſtain qui ſerait devenu un bon général d'armée paſſât ſa vie à balayer un temple.

La ſuperſtition de ce peuple eſt ſans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus mépriſable. Je ne ſoupçonne point ſes rois & ſes prêtres d'avoir été aſſez imbécilles pour adorer ſérieuſement des crocodiles, des boucs, des ſinges & des chats ; mais ils laiſſèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-deſſous des animaux qu'il adorait. Les *Ptolomées* ne purent déraciner cette ſuperſtition abominable, ou ne s'en ſoucièrent pas. Les grands abandonnent

le peuple à sa sottise, pourvu qu'il obéisse. *Cléopâtre* ne s'inquiétait pas plus des superstitions de l'Egypte qu'*Hérode* de celles de la Judée.

Diodore rapporte que du temps de *Ptolomée Aulètes*, il vit le peuple massacrer un romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce romain fut bien vengée, quand les Romains dominèrent. Il ne reste, DIEU merci, de ces malheureux prêtres d'Egypte qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuse. Apprenons à ne pas prodiguer notre estime.

QUATRIEME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur un peuple à qui on a coupé le nez & laissé les oreilles.

IL y a bien des sortes de fables ; quelques-unes ne sont que l'histoire défigurée, comme tous les anciens récits de batailles & les faits gigantesques dont il a plu à presque tous les historiens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables sont des allégories ingénieuses ; ainsi *Janus* a un double visage qui représente l'année passée & l'année commençante. *Saturne* qui dévore ses enfans est le temps qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les Muses, filles de la Mémoire, vous enseignent que sans mémoire on n'a point d'esprit, & que, pour combiner des idées, il faut commencer par retenir des idées. *Minerve* formée

dans le cerveau du maître des dieux n'a pas besoin d'explication. *Vénus* la déesse de la beauté, accompagnée des Grâces & mère de l'Amour, la ceinture de la mère, les flèches & le bandeau du fils, tout cela parle assez de soi-même.

Des fables qui ne disent rien du tout, comme *Barbe bleue* & les *Contes d'Hérodote*, sont le fruit d'une imagination grossière & déréglée qui veut amuser des enfans, & même malheureusement des hommes: l'*Histoire des deux voleurs* qui venaient toutes les nuits prendre l'argent du roi *Rampsinitus* & de la fille du roi qui épousa un des deux voleurs, l'*Anneau de Gygès* & cent autres facéties sont indignes d'une attention sérieuse.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne histoire des traits assez vraisemblables qui ont été négligés dans la foule, & dont on pourrait tirer quelques lumières. *Diodore de Sicile*, qui avait consulté les anciens historiens d'Egypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par des Ethiopiens; je n'ai pas de peine à le croire: car j'ai déjà remarqué que quiconque s'est présenté pour conquérir l'Egypte en est venu à bout en une campagne, excepté nos extravagans croisés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Egyptiens qui n'ont jamais su se battre, mais aux Mammelucs, vainqueurs de l'Egypte, & meilleurs soldats que les croisés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Egypte, nommé par les Grecs *Amasis*, cruel & efféminé, fut vaincu lui & ses ridicules prêtres par un chef éthiopien nommé *Actisan*, qui avait apparemment de l'esprit & du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs, tout le monde en convient. Il eſt fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le temps de la guerre d'*Actiſan* & d'*Amaſis. Diodore* rapporte, d'après les hiſtoriens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Egypte de ces brigands, & qu'il les envoya vers les déſerts de Sinaï & d'Oreb, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aiſément s'ils s'aviſaient de venir encore voler en Egypte. Tout cela eſt très-probable.

Diodore remarque avec raiſon que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, & qu'il eſt très-difficile d'y trouver de l'eau & de la nourriture. Tel eſt en effet cette malheureuſe contrée depuis le déſert de Pharam juſqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent ſe procurer à force de ſoins quelques eaux de citernes, ou ſe ſervir de quelques puits qui fourniſſaient de l'eau ſaumâtre & mal ſaine, laquelle donne communément une eſpèce de ſcorbut & de lèpre. Ils purent encore, ainſi que le dit *Diodore*, ſe faire des filets avec leſquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles paſſent au-deſſus de la mer Rouge, & viennent dans ce déſert. Juſque-là cette hiſtoire n'a rien qui révolte l'eſprit, rien qui ne ſoit vraiſemblable.

Mais ſi on veut en inférer que ces nez coupés ſont les pères des Juifs, & que leurs enfans accoutumés au brigandage s'avancèrent peu à peu dans la Paleſtine, & en conquirent une partie; c'eſt ce qui n'eſt

pas permis à des chrétiens. Je fais que c'eft le fentiment du conful *Maillet*, du favant *Fréret*, de *Boulanger*, des *Herbert*, des *Bolingbroke*, des *Toland*. Mais quoique leur conjecture foit dans l'ordre commun des chofes de ce monde, nos livres facrés donnent une toute autre origine aux Juifs, & les font defcendre des Chaldéens par *Abraham*, *Tharé*, *Nachor*, *Sarug*, *Rehu* & *Phaleg*.

Il eft bien vrai que l'Exode nous apprend que les Ifraëlites, avant d'avoir habité ce défert, avaient emporté les robes & les uftenfiles des Egyptiens, & qu'ils fe nourrirent de cailles dans le défert; mais cette légère reffemblance avec le rapport de *Diodore de Sicile*, tiré des livres d'Egypte, ne nous mettra jamais en droit d'affurer que les Juifs defcendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Plufieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture fur le pfeaume LXXX, où il eft dit *que la fête des trompettes a été inftituée pour faire fouvenir le peuple faint du temps où il fortit d'Egypte, & où il entendit alors parler une langue qui lui était inconnue.*

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Egyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au-delà de la mer Rouge un langage qui n'était pas celui d'Egypte; & de-là on conclut qu'il n'eft pas hors de vraifemblance que les Juifs foient les defcendans de ces brigands que le roi *Actifan* avait chaffés.

Un tel foupçon n'eft pas admiffible: premièrement parce que s'il s'eft dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les uftenfiles des Egyptiens avant d'aller dans le défert, il n'eft point dit qu'ils y aient été

relégués pour avoir volé. Secondement, ſoit qu'ils fuſſent des voleurs ou non, ſoit qu'ils fuſſent égyptiens ou juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'arabes bédouins qui erraient dans l'Arabie déſerte au nord de la mer Rouge; & on ne peut tirer aucune induction du pſeaume LXXX, ni en faveur des Juifs, ni contre eux. Toutes les conjectures d'*Hérodote*, de *Diodore de Sicile*, de *Manéthon*, d'*Eratoſthènes* ſur les Juifs doivent céder ſans contredit aux vérités qui ſont conſacrées dans les livres ſaints. Si ces vérités qui ſont d'un ordre ſupérieur ont de grandes difficultés; ſi elles atterrent nos eſprits, c'eſt préciſément parce qu'elles ſont d'un ordre ſupérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les reſpecter.

Quelques écrivains ont ſoupçonné que ces voleurs chaſſés ſont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le déſert, parce que le lieu où ils reſtèrent quelque temps s'appela depuis *Rhinocolure*, *nez coupé*, & qu'il n'eſt pas fort éloigné du mont Carmel, des déſerts de Sur, d'Ethan, de Sin, d'Oreb & de Cadès-Barné.

On croit encore que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très-bien, dit-on, à des voleurs; & on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par pluſieurs paſſages de l'Ecriture même.

L'abbé de *Tilladet*, dans ſa diſſertation ſur les Juifs, prétend que la religion juive ne fut établie que très-long-temps après. Examinons ſes raiſons.

1o. Selon l'Exode, *Moïſe* épouſa la fille d'un prêtre de Madian nommé *Jéthro*; & il n'eſt point

dit que les Madianites reconnussent le même Dieu qui apparut ensuite à *Moïse* dans un buisson vers le mont Oreb.

2°. *Josué*, qui fut le chef des fugitifs d'Egypte après *Moïse*, & sous lequel ils mirent à feu & à sang une partie du petit pays qui est entre le Jourdain & la mer, leur dit, chap. XXIV : *Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie & dans l'Egypte, & servez Adonaï.... Choisissez ce qu'il vous plaira d'adorer, ou les dieux qu'ont servi vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la terre desquels vous habitez.*

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'est qu'il est dit au livre des Juges, chap. I, *Adonaï* (le Seigneur) *conduisit Juda & se rendit maître des montagnes, mais il ne put se rendre maître des vallées.*

L'abbé de *Tilladet* & *Boulanger* infèrent de-là que ces brigands, dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Palestine est pleine, reconnaissaient un dieu des rochers & un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que *Jephté* dit aux chefs des Ammonites, chap. II : *Ce que Chamos votre dieu possède ne vous est-il pas dû de droit ? de même ce que notre Dieu vainqueur a obtenu doit être en notre possession.*

M. *Fréret* infère de ces paroles, que les Juifs reconnaissaient *Chamos* pour dieu aussi-bien qu'*Adonaï*, & qu'ils pensaient que chaque nation avait sa divinité locale.

5°. On fortifie encore cette opinion dangereuse par ce discours de *Jérémie*, au commencement du

chap. XLIX : *Pourquoi le Dieu Melchom s'est-il emparé du pays de Gad?* & on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du dieu *Melchom*.

Le même *Jérémie* dit au chap. VII, en fesant parler DIEU aux Juifs : *Je n'ai point ordonné à vos pères, au jour que je les tirai d'Egypte, de m'offrir des holocaustes & des victimes.*

6°. *Isaïe* se plaint au chap. XLVII, que les Juifs adoraient plusieurs dieux : *Vous cherchez votre consolation dans vos dieux au milieu des bocages, vous leur sacrifiez de petits enfans dans des torrens sous des grandes pierres.* Il n'est pas vraisemblable, dit-on, que les Juifs eussent immolé leurs enfans à des dieux dans des torrens sous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de sacrifier aux dieux.

7°. On cite encore en preuve le prophète *Amos*, qui assure au chap. V, que jamais les Juifs n'ont sacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le désert; au contraire, dit *Amos*, *vous y avez porté le tabernacle de votre dieu Moloch, les images de vos idoles, & l'étoile de votre dieu* (*Remphan.*)

8°. C'était, dit-on, une opinion si constante que *St Etienne*, le premier martyr, dit au chap. VII des *Actes des apôtres*, que les Juifs dans le désert adoraient la milice du ciel, c'est-à-dire les étoiles, & qu'ils portèrent le tabernacle de *Moloch* & l'astre du dieu *Remphan* pour les adorer.

Des savans, tels que MM. *Maillet* & *Dumarsais*, ont conclu des recherches de l'abbé de *Tilladet*, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion, telle qu'ils l'ont encore aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babylone. Ils s'obstinent dans

l'idée que ces Juifs si long-temps esclaves, & si long-temps privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les descendans d'une troupe de voleurs sans mœurs & sans lois. Cette opinion paraît d'autant plus vraisemblable que le temps auquel le roi d'Ethiopie & d'Egypte *Actisan* bannit dans le désert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, se rapporte au temps auquel on place la fuite des Israëlites conduits par *Moïse*; car *Flavien-Josephe* dit que *Moïse* fit la guerre aux Ethiopiens ; & ce que *Josephe* appelle *guerre* pouvait très-bien être réputé brigandage par les historiens d'Egypte.

Ce qui achève d'éblouir ces savans, c'est la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Israëlites & celles d'un peuple de voleurs ; ne se souvenant pas assez que DIEU lui-même dirigeait ces Israëlites, & qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit sur ce pays de Canaan, & que s'ils en avaient, ils n'auraient pas dû mettre à feu & à sang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques supposent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils pensent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans sa haine constante pour l'Egypte, où l'on avait coupé les nez de ses pères, & dans la conformité de plusieurs pratiques égyptiennes qu'il retint, comme le sacrifice de la vache rousse, le bouc émissaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circoncision, l'abstinence du porc, les viandes pures & impures. Il n'est pas rare,

difent-ils, qu'une nation haïffe un peuple voifin dont elle a imité les coutumes & les lois. La populace d'Angleterre & de France en eft un exemple frappant.

Enfin, ces doctes trop confians en leurs propres lumières, dont il faut toujours fe défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux eft plus vraifemblable que celle dont les Hébreux fe glorifient.

Vous convenez avec nous, leur dit M. *Toland*, *que vous avez volé les Egyptiens en vous enfuyant de l'Egypte, que vous leur avez pris des vafes d'or & d'argent, & des habits. Toute la différence entre votre aveu & notre opinion, c'eft que vous prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre de* DIEU. *Mais à ne juger que par la raifon, il n'y a point de voleur qui n'en puiffe dire autant. Eft-il bien ordinaire que* DIEU *faffe tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé fes maîtres? dans quel pays de la terre laifferait-on une telle rapine impunie? Suppofons que les Grecs de Conftantinople prennent toutes les garde-robes des Turcs & toute leur vaiffelle pour aller dire la meffe dans un défert, en bonne foi, croirez-vous que* DIEU *noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favorifer ce vol, quoiqu'il foit fait à bonne intention?*

Ces détracteurs ne fe contentent pas de ces affertions auxquelles il eft fi aifé de répondre; ils vont jufqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le temps où les Juifs commencèrent à fixer leur culte qui avait été jufque-là fort incertain. Ce fut, difent-ils, au temps d'*Efdras* & de *Néhémie*. Ils apportent pour preuve le quatrième livre d'*Efdras*, long-temps reçu pour canonique; mais ils oublient que ce livre a été rejeté par le concile de Trente. Ils s'appuient du fentiment d'*Aben-Efra*, & d'une foule de théologiens tous hérétiques; ils s'appuient

enfin de la décifion de *Newton* lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'héréfie & de l'infidélité contre un concile œcuménique?

De plus, ils fe trompent en croyant que *Newton* attribue le Pentateuque à *Efdras*: *Newton* croit que *Samuel* en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'eft encore un grand blafphème de dire, avec quelques favans, que *Moïfe*, tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais exifté; que toute fa vie eft fabuleufe, depuis fon berceau jufqu'à fa mort; que ce n'eft qu'une imitation de l'ancienne fable arabe de *Bacchus*, tranfmife aux Grecs & enfuite adoptée par les Hébreux. *Bacchus*, difent-ils, avait été fauvé des eaux; *Bacchus* avait paffé la mer Rouge à pied fec; une colonne de feu conduifait fon armée; il écrivit fes lois fur deux tables de pierres; des rayons fortaient de fa tête. Ces conformités leur font foupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de *Bacchus* à leur *Moïfe*. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Afie, & les écrits des Juifs étaient foigneufement cachés aux autres nations. Il eft vraifemblable, felon ces téméraires, que la métamorphofe d'*Edith*, femme de *Loth* en ftatue de fel, eft prife de la fable d'*Eurydice*, que *Samfon* eft la copie d'*Hercule*, & le facrifice de la fille de *Jephté* imité de celui d'*Iphigénie*. Ils prétendent que le peuple groffier qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puifé chez les peuples inventeurs.

Il eft aifé de ruiner tous ces fyftèmes en montrant feulement que les auteurs grecs, excepté *Homère*, font poftérieurs à *Efdras* qui raffembla & reftaura les livres canoniques.

Dès que ces livres font reftaurés du temps de *Cyrus*

& d'*Artaxerxes*, ils ont précédé *Hérodote*, le premier hiſtorien des Grecs. Non-ſeulement ils ſont antérieurs à *Hérodote*, mais le Pentateuque eſt beaucoup plus ancien qu'*Homère*.

Si on demande pourquoi ces livres ſi anciens & ſi divins ont été inconnus aux nations juſqu'au temps où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec ſous *Ptolomée Philadelphe*, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la Providence. Elle a voulu que ces anciens monumens reconnus pour authentiques annonçaſſent des merveilles, & que ces merveilles fuſſent ignorées de tous les peuples, juſqu'au temps où une nouvelle lumière vînt ſe manifeſter. Le chriſtianiſme a rendu témoignage à la loi moſaïque au-deſſus de laquelle il s'eſt élevé, & par laquelle il fut prédit. Soumettons-nous, prions, adorons & ne diſputons pas.

EPILOGUE.

CE ſont-là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle ; il mourut avec cette réſignation à l'être ſuprême, perſuadé que tous les ſavans peuvent ſe tromper, & reconnaiſſant que l'Egliſe romaine eſt la ſeule infaillible. L'Egliſe grecque lui en ſut très-mauvais gré, & lui en fit de vifs reproches à ſes derniers momens. Mon oncle en fut affligé, & pour mourir en paix il dit à l'archevêque d'Aſtracan : Allez, ne vous attriſtez pas. Ne voyez-vous pas que je vous crois infaillible auſſi ? c'eſt du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moſcou ; mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite ſur les vivans & ſur les mourans.

CHAPITRE XXII.

Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres. (*)

Après avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble désir de venger celle de *Bélisaire*. Ce n'est pas que je croie *Bélisaire* exempt des faiblesses humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé *Bazin* avait été trop goguenard, & j'ai quelque pente à croire que *Bélisaire* fut très-ambitieux, grand pillard, & quelquefois cruel, courtisan tantôt adroit, & tantôt mal-adroit, ce qui n'est point du tout rare.

Je ne veux rien dissimuler à mon cher lecteur. Il sait que l'évêque de Rome *Silverius*, fils de l'évêque de Rome *Hormisdas*, avait acheté sa papauté du roi des Goths *Théodat*. Il sait que *Bélisaire*, se croyant trahi par ce pape, le dépouilla de sa simarre épiscopale, le fit revêtir d'un habit de palefrenier, & l'envoya en prison à Patare en Licie. Il sait que ce même *Bélisaire* vendit la papauté à un sous-diacre nommé *Vigile* pour quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, & qu'à la fin le sage *Justinien* fit mourir le bon pape *Silvère* dans l'île Palmaria. Ce ne sont là que de petites tracasseries de cour dont les panégyristes ne tiennent point de compte.

Justinien & *Bélisaire* avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fussent dans tout

(*) Voyez les deux ouvrages intitulés *Anecdotes sur Bélisaire*, volume de *facéties*.

l'empire. La plus grande faute de *Bélisaire*, à mon sens, fut de ne savoir pas être cocu. *Justinien* son maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épousé une baladine des rues, une gueuse qui s'était prostituée en plein théâtre ; & cela ne me donne pas grande opinion de la sagesse de cet empereur, malgré les lois qu'il fit compiler, ou plutôt abréger par son fripon *Trébonien*. Il était d'ailleurs poltron & vain, avare & prodigue, défiant & sanguinaire ; mais il sut fermer les yeux sur la lubricité énorme de *Théodora* ; & *Bélisaire* voulut faire assassiner l'amant d'*Antonine*. On accuse aussi *Bélisaire* de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le vieux *Bélisaire*, qui n'était pas si aveugle que le vieux *Justinien*, lui donna sur la fin de sa vie de très-bons conseils dont l'empereur ne profita guère. Un grec très-ingénieux, & qui avait conservé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a transmis ces conversations de *Bélisaire* avec *Justinien*. Dès qu'elles parurent, tout Constantinople en fut charmé. La quinzième conversation surtout enchanta tous les esprits raisonnables.

Pour avoir une parfaite connaissance de cette anecdote, il faut savoir que *Justinien* était un vieux fou qui se mêlait de théologie. Il s'avisa de déclarer, par un édit en 564, que le corps de JESUS-CHRIST avait été impassible & incorruptible, & qu'il n'avait jamais eu besoin de manger ni pendant sa vie, ni après sa résurrection.

Plusieurs évêques trouvèrent son édit fort scandaleux. Il leur annonça qu'ils seraient damnés dans

l'autre monde, & perſécutés dans celui-ci ; & pour le prouver par les faits, il exila le patriarche de Conſtantinople & pluſieurs autres prélats, comme il avait éxilé le pape *Silvère*.

C'eſt à ce ſujet que *Béliſaire* fait à l'empereur de très-ſages remontrances. Il lui dit qu'il ne faut pas damner ſi légérement ſon prochain, encore moins le perſécuter ; que DIEU eſt le père des hommes ; que ceux qui ſont en quelque façon ſes images ſur la terre (ſi on oſe le dire) doivent imiter ſa clémence, & qu'il ne fallait pas faire mourir de faim le patriarche de Conſtantinople, ſous prétexte que JESUS-CHRIST n'avait pas eu beſoin de manger. Rien n'eſt plus tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable diſcours de *Béliſaire*. Je l'aime beaucoup mieux que ſa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des ſottiſes.

Les ſavans, il eſt vrai, penſent que ce diſcours n'eſt pas de lui, qu'il ne parlait pas ſi bien, & qu'un homme qui avait mis le pape *Silvère* dans un cul de baſſe-foſſe, & vendu ſa place quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence & de tolérance ; ils ſoupçonnent que tout ce diſcours eſt de l'éloquent grec *Marmontelos* qui le publia. Cela peut être ; mais conſidérez, mon cher lecteur, que *Béliſaire* était vieux & malheureux : alors on change d'avis, on devient compatiſſant.

Il y avait alors quelques petits grecs envieux, pédans, ignorans, & qui feſaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux nommé

Cogéos,

Cogéos eut l'impudence d'écrire contre *Bélisaire*, parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

Bélisaire depuis sa disgrace était devenu dévot ; c'est souvent la ressource des vieux courtisans disgraciés, & même encore aujourd'hui les grands-visirs prennent le parti de la dévotion, quand au lieu de les étrangler avec un cordon de soie on les relègue dans l'île de Mitilène. Les belles dames aussi se font dévotes, comme on sait, vers les cinquante ans, surtout si elles sont bien enlaidies ; & plus elles sont laides, plus elles sont ferventes. La dévotion de *Bélisaire* était très-humaine ; il croyait que JESUS-CHRIST était mort pour tous, & non pas pour plusieurs. Il disait à *Justinien* que DIEU voulait le bonheur de tous les hommes : & cela même tenait encore un peu du courtisan ; car *Justinien* avait bien des péchés à se reprocher ; & *Bélisaire* dans la conversation lui fit une peinture si touchante de la miséricorde divine, que la conscience du malin vieillard couronné en devait être rassurée.

Les ennemis secrets de *Justinien* & de *Bélisaire* suscitèrent donc quelques pédans qui écrivirent violemment contre la bonté de DIEU. Le folliculaire *Cogéos* entr'autres s'écria dans sa brochure, page 63 : *Il n'y aura donc plus de réprouvés !* Si fait, lui répondit-on, tu seras très-réprouvé : console-toi, l'ami ; sois réprouvé, toi & tes semblables, & sois sûr que tout Constantinople en rira. Ah ! cuistres de collége, que vous êtes loin de soupçonner ce qui se passe dans la bonne compagnie de Constantinople !

POST-SCRIPTUM.

DEFENSE D'UN JARDINIER.

LE même *Cogéos* attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce, & l'accusa, page 54, d'avoir écrit ces propres mots : *Notre religion avec toute sa révélation n'est, & ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*

Voyez, mon cher lecteur, la malignité & la calomnie ! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton, qui nourrissait les pauvres des légumes qu'il avait semés, & qui pendant l'hiver s'amusait à écrire pour édifier son prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules & presque impies, *avec toute sa révélation* (une telle expression est toujours méprisante :) cet homme *avec tout son latin*, ce critique *avec tout son fatras*. Il n'y a pas un seul mot dans ce passage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies ; & dans la dernière édition de 1764, page 252, ainsi que dans toutes les autres éditions, on trouve le passage que *Cogéos* ou *Cogé* a si lâchement falsifié. Le voici en français, tel qu'il a été fidellement traduit du grec.

» Celui qui pense que DIEU a daigné mettre un
» rapport entre lui & les hommes, qu'il les a faits
» libres, capables du bien & du mal, & qu'il leur
» a donné à tous ce bon sens qui est l'instinct de

» l'homme, & sur lequel est fondée la loi naturelle ; » celui-là sans doute a une religion beaucoup » meilleure que toutes les sectes qui sont hors de » notre Eglise : car toutes ces sectes sont fausses, & » la loi naturelle est vraie. Notre religion révélée » n'est même, & ne pouvait être que cette loi naturelle perfectionnée. Ainsi le théisme est le bon sens » qui n'est pas encore instruit de la révélation, & » les autres religions sont le bon sens perverti par » la superstition. »

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Constantinople & de plusieurs évêques ; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus sage.

Comment donc ce *Cogé* osa-t-il mêler son venin aux eaux pures de ce jardinier ? pourquoi voulut-il perdre ce bon homme, & faire condamner *Bélisaire* ? N'est-ce pas assez d'être dans la dernière classe des derniers écrivains ? faut-il encore être faussaire ? Ne savais-tu pas, ô *Cogé*, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux ! Tes pareils sont d'ordinaire aussi mal instruits des lois que des principes de l'honneur. Que ne lisais-tu les instituts de *Justinien* au titre *de Publicis judiciis*, & la loi *Cornelia* ?

Ami *Cogé*, la falsification est comme la polygamie ; *c'est un cas, un cas pendable.*

Ecoute, misérable, vois combien je suis bon, je te pardonne.

DERNIER AVIS AU LECTEUR.

AMI lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets qui puissent intéresser les doctes, de la formation du monde selon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babylone, de l'Egypte, des Juifs, des montagnes & de *Ninon.* Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra comique, & moi aussi. Réjouissez-vous, & laissez ergoter les pédans. La vie est courte. Il n'y a rien de bon, dit *Salomon*, que de vivre avec son amie, & de se réjouir dans ses œuvres.

Fin de la Défense de mon oncle.

UN CHRETIEN

CONTRE

SIX JUIFS,

OU

REFUTATION

Du livre intitulé : *Lettres de quelques juifs portugais, allemands & polonais.*

1776.

AVANT-PROPOS.

Benissons la foule innombrable des pamphlets anglais, dans lesquels une partie de la nation accuse l'autre quatre fois par semaine de trahir la patrie, & qui sont traduits en français pour amuser les curieux.

Bénissons les sonnets dont l'Italie fourmille, soit à l'honneur, soit contre l'honneur des dames.

Bénissons les écrits polémiques des Allemands, dans lesquels on ne cesse d'approfondir des sujets agréables de controverse.

Bénissons surtout les Français, qui depuis quelque temps impriment environ cinquante mille volumes par année, tant gros que petits, soit pour édifier le prochain, soit pour le scandaliser, soit pour l'injurier, soit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'insectes? c'est leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule; leur grand nombre les fait périr en moins de temps qu'ils ne se forment: je veux vivre deux jours avec eux.

Si ces livres duraient, s'ils ne tombaient tous les uns sur les autres dans un éternel oubli, ils seraient trop dangereux; on se verrait accusé, vilipendé, condamné, jusqu'à la dernière postérité, par quiconque a le loisir & la malignité de faire un livre contre nous. Mais heureusement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit devant le tribunal de l'*univers*, soit dans une brochure, soit dans cinq ou six tomes. Cela est lu par cinq ou six

T 4

personnes de l'un ou de l'autre parti, le reste de la terre l'ignore; sans quoi les accusations graves, les injures mal déguisées sous un air de modération, les calomnies qu'on se permet si souvent dans les disputes, pourraient avoir des suites fâcheuses.

C'est donc devant un très-petit nombre de lecteurs oisifs que je veux plaider la cause d'un homme horriblement accusé & bafoué, & qui n'a pas la force de se défendre ; & je la plaide aujourd'hui parce qu'elle sera oubliée demain. Je suis l'ami du prévenu, je suis avocat. Voici le fait.

Un ancien professeur, dit-on, d'un collége de la rue St Jacques à Paris, écrivit en 1771 une satire contre un chrétien, sous le nom de trois juifs de Hollande; & il en a fait imprimer une autre à Paris en trois volumes assez épais en 1776, sous le nom de trois juifs de Portugal, demeurant en Hollande auprès d'Utrecht.

Voilà donc un chrétien obligé de se battre contre six juifs. Est-ce *Antiochus* d'un côté, & de l'autre les *Machabées*? La partie est d'autant plus inégale que le savant professeur se sert souvent d'armes sacrées, contre lesquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre aussi discrétement que je le pourrai aux accusations auxquelles on peut répondre sans tomber dans le piége que nous a tendu monsieur le professeur juif.

Il a la cruauté d'imputer à sa victime je ne sais quelles brochures, les unes judaïques, les

autres anti-judaïques, dont ce cher ami est très-innocent. (*a*) Il expose un vieillard plus qu'octogénaire, couché déjà peut-être dans le lit de mort, à la barbarie de quelques persécuteurs qu'il croit animer par ses délations calomnieuses; & c'est en feignant de le ménager, en lui prodiguant des louanges ironiques, en l'appelant grand-homme, qu'il lui porte respectueusement le poignard dans le cœur. Moi qui prends son parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de M. l'abbé *Bazin* son oncle, je conjure ce juif de ne me point combattre avec ces armes empoisonnées; je fais une guerre honnête: entrons en matière.

(*a*) Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ses ouvrages, il n'en a jamais fait aucune, Monsieur; ceux qui ont bien voulu en faire dernièrement, comme MM. *Cramer*, conseillers de Genève, & M. le bourgmestre, M. le premier pasteur de Lausanne, sans le consulter, savent avec quelle indignité & quelle bêtise on les a contrefaites; vous avez du goût sans doute, & votre style le prouve assez. La faction dont vous êtes s'est toujours distinguée par une manière d'écrire bien supérieure au style de collége, qui était celui de vos adversaires. Daignez ouvrir le vingt-troisième tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Lausanne, vous verrez plus de cinquante pièces de la bibliothèque bleue & des charniers SS. Innocens, entassées avec une merveilleuse confiance depuis la page 229 jusqu'à la fin. Un éditeur famélique ramasse toutes ces ordures pour achever un tome qui n'est pas assez épais, & il donne hardiment son édition en trente, en quarante volumes, que des curieux trompés achètent, & qui pourrit dans leur bibliothèque; c'est le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'est pas l'ouvrage. L'imprimeur, quel qu'il soit, a la hardiesse de mettre à la tête de chaque volume: *Œuvres complètes enrichies de notes, le tout revu & corrigé par l'auteur lui-même.* Il y a une édition sous son nom dans laquelle on a glissé trois tomes entiers qui ne sont pas de lui. Tel est l'abus qui règne dans la librairie & dans presque tous les genres de commerce. Il y a des vaisseaux marchands; il y a des pirates. Le monde ne subsiste que d'abus.

I.

JE me range d'abord ſous l'étendard de *St Jérôme.* J'invoque la lettre que ce grand-homme écrivit à *Dardanus* du petit village de Bethléem, où il habita ſi long-temps ; voici comme il parle de la Judée.

LETTRE

DE SAINT JEROME.

„ JE prie ceux qui prétendent que le peuple juif
„ prit poſſeſſion de ce pays après la ſortie d'Egypte,
„ de nous faire voir ce que ce peuple en a poſſédé.
„ Tout ſon domaine ne s'étend que depuis Dan
„ juſqu'à Berſabé, c'eſt-à-dire l'eſpace de cent
„ ſoixante milles en longueur (environ cinquante-
„ trois de nos lieues)..... J'ai honte d'exprimer la
„ largeur de cette terre de promiſſion ; on ne compte
„ que quarante-ſix milles (environ dix-ſept lieues)
„ depuis Joppé juſqu'à Bethléem, après quoi on
„ ne trouve plus qu'un affreux déſert habité par des
„ barbares....

„ Voilà donc, ô Juifs ! l'étendue du pays que
„ vous vous vantez de poſſéder, & dont vous faites
„ vanité parmi les nations qui ne vous connaiſſent
„ pas. Allez étaler cet orgueil chimérique aux igno-
„ rans ; pour moi qui vous connais à fond, je ne
„ donne point dans vos panneaux, cherchez vos
„ dupes ailleurs.

„ Vous me direz peut-être que par la terre de „ promiſſion on doit entendre celle dont *Moïſe* fait la „ deſcription dans le livre des Nombres. Il eſt vrai „ que DIEU vous l'a promiſe cette terre, mais il eſt „ faux que vous l'ayez jamais poſſédée.... L'évangile „ me promet la poſſeſſion du royaume des cieux, „ dont il n'eſt pas fait la moindre mention dans vos „ écritures.....

„ Vous avez commis beaucoup de grands crimes, „ ô Juifs ! & vous êtes devenus eſclaves de tous vos „ voiſins, &c. &c. &c. „

Après ce témoignage, mon ami a pu ſe permettre quelques petites libertés ſur le peuple de DIEU, à l'exemple de *St Jérôme*. Mais quand il eſt allé trop loin, ce qu'il ne faut jamais faire, je l'en ai charitablement averti, & il en a demandé pardon à M. *Pinto* juif de Bordeaux, fort eſtimé des chrétiens.

II.

Du cadran d'Ezéchias & de l'ombre qui recule, & de l'aſtronomie juive.

LE ſecrétaire chrétien des ſix juifs accuſe mon ami d'avoir dit que les anciens Hébreux, les gens d'au-delà, les paſſagers (car c'eſt ce qu'Hébreux ſignifie) n'étaient pas ſi ſavans en aſtronomie que MM. *Caſſini*, *le Monier*, *la Lande*, *Bailli*, *le Gentil*, &c. (1) Je tiens

(1) Le ſecrétaire chrétien a cité en faveur de la ſcience des Juifs l'autorité de *Scaliger*; il ignore que *Scaliger*, fort ſavant d'ailleurs, a eu le malheur de trouver la quadrature du cercle, qu'il nia la préceſſion des équinoxes, & qu'il écrivit beaucoup d'injures contre le père *Clavius*, & beaucoup de bévues contre la réforme du calendrier.

qu'il a raiſon : ce qui m'induit à le croire c'eſt que je ne vois pas ſeulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conſervés par ce peuple, aucune diviſion du jour n'y eſt jamais marquée. De la Genèſe aux Machabées il n'eſt parlé d'aucune éclipſe ; & vous voyez que depuis quatre mille ans les Chinois n'ont jamais manqué d'obſerver, & de rapporter dans leur hiſtoire toutes les éclipſes qu'ils ont aperçues. Ce n'eſt point d'ailleurs inſulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi *Ezéchias* n'en ſavait pas tant que vos juifs d'Eſpagne, qui aidèrent depuis le roi *Alfonſe* X à conſtruire ſes fameuſes tables aſtronomiques.

Le prophète *Iſaïe* veut faire un prodige qui aſſure *Ezéchias* malade de ſa guériſon ; il lui demande s'il veut que l'ombre de ſon cadran au ſoleil avance ou recule de dix lignes ; le malade répond, il eſt bien aiſé de faire avancer l'ombre, je veux qu'elle recule : le malade ſe trompait ; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entière.

Je ſuis perſuadé que dans la ſuite il y eut de ſavans juifs, & ſurtout dans Alexandrie : ils n'auraient pas fait rétrograder le ſoleil comme *Iſaïe;* mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la deſtruction de Jéruſalem, l'hiſtorien *Flavien Joſephe* & le philoſophe *Philon* n'étaient pas abſolument étrangers à l'aſtronomie. *Flavien Joſephe* parle du ſare des anciens Chaldéens, compoſé de deux cents vingt-trois mois lunaires, qui ſervaient à former la période de ſix cents ans.

S'il y a quelque choſe de vrai dans l'hiſtoire des ſciences & des erreurs, c'eſt qu'elles viennent preſque

toutes des bords du Gange, & quelque prodigieuſe que paraiſſe leur antiquité, on ne peut guère leur dire : *a beau mentir qui vient de loin.* Preſque tous les ſavans de nos jours conviennent que les brachmanes furent les inventeurs de l'aſtronomie & de la mythologie.

Après ces Indiens viennent les Perſans, les Chaldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Egyptiens ils ſemblent être plus récents, parce qu'il fallut des ſiècles pour dompter le Nil, & pour rendre le meil leur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs, qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipſèrent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple arabe ſans art & ſans ſcience, caché dans un petit pays montueux & ignoré, comme *Flavien Joſephe* l'avoue dans ſa réponſe à *Appion.* Ce peuple ne poſſéda une capitale, & n'eut un temple qu'environ dix-ſept cents ans après que celui de Tyr avait été bâti ; il ne fut connu des Grecs que du temps d'*Alexandre*, devenu leur dominateur, & ne fut aperçu des Romains que pour être bientôt écraſé par eux dans la foule.

Les Romains créèrent roi de Judée un arabe, fils d'un entrepreneur des vivres ; & bientôt après ces pauvres Juifs furent eſclaves pour la huitième fois ſur les ruines de leur ville fumante de ſang, & vendus au marché, chaque tête au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'oſait manger. Je n'accumule pas toutes ces vérités pour offenſer la nation juive, mais pour la plaindre.

III.

Si les Juifs écrivirent d'abord sur des cailloux.

Le secrétaire des six juifs prétend que leurs pères avaient dans un désert toutes les commodités pour écrire à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors sur la pierre. Cependant le livre de *Josué* est le garant de ce que mon ami a avancé; car il est dit : ,, *Josué* brûla la ville de Haï, la réduisit ,, en cendres, & en fit un monceau de ruines éter- ,, nelles, fit pendre le roi, & éleva un autel de ,, pierres au Seigneur le Dieu d'Israël, sur le mont ,, Hebal; il fit cet autel de pierres brutes comme ,, il était écrit dans la loi de *Moïse*, & il y offrit ,, des holocaustes & des victimes pacifiques, & il ,, écrivit sur les pierres le Deutéronome. (*b*) *Josué*, ,, *chap. IV.* ,,

(*b*) Le secrétaire, qui paraît très-instruit des anciens usages & des arts de l'antiquité, aurait bien dû nous instruire comment on écrivait sur des cailloux non taillés, & comment cette écriture n'était pas effacée par le sang des victimes qui coulait continuellement sur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus nécessaire que l'affreuse malignité d'imputer à mon ami je ne sais quelles brochures, où il est dit que *Thaut* a composé des livres en caractères alphabétiques, écrits sur autre chose que sur des tables de pierre & de bois, il y a environ cinq mille ans.

IV.

Des gens maſſacrés pour avoir graſſeyé en parlant.

JE ſuis obligé de vous ſuivre, & de paſſer avec vous d'un article de maçonnerie à un objet de morale. Il s'agit de quarante-deux mille de vos frères, les juifs de la tribu d'*Ephraïm*, qui furent tous égorgés par leurs frères des autres tribus, à un des gués de la petite rivière du Jourdain. On leur criait, prononcez shibolet, épi de blé. Ces malheureux qui graſſeyaient, & qui ne pouvaient dire shibolet, diſaient ſiboleth, & on les égorgea comme des moutons.... Quelle horreur y a-t-il donc, Monſieur ? quelle mauvaiſe intention ? quelle faute à dire qu'ils furent maſſacrés pour avoir graſſeyé ? l'horreur, l'abomination n'eſt-elle pas que des frères aient maſſacré tant de frères pour quelque cauſe que ce puiſſe être ?

V.

Du veau d'or.

VOICI une affaire à peu près auſſi maſſacrante & plus ſcientifique. Mon ami qui reſpecte les théologiens, & qui ne l'eſt point, a ſoutenu, d'après pluſieurs pères de l'Egliſe & d'après la ſimple raiſon, que tout fut miracle dans la manière dont DIEU conduiſit ſon peuple dans le déſert, & l'en tira ; que toutes les voies de DIEU furent autant de miracles ; que la

fonte & la fabrication du veau d'or en vingt-quatre heures, cet or jeté dans le feu & réduit en poudre, & avalé par tout le peuple, les vingt-trois mille hommes qui se laissent choisir & égorger sans se défendre, &c. sont d'aussi grands prodiges que tous ceux dont le Pentateuque est rempli. Sur quoi mon ami a proféré cette exclamation qui me semble si religieuse & si convenable : *L'histoire d'un peuple conduit par* DIEU *même, ne peut être que l'histoire des prodiges.*

Commençons par vous prouver, Monsieur, qu'en suivant exactement l'énoncé de la sainte écriture, le veau d'or fut jeté en fonte en vingt-quatre heures, quoique la horde juive n'eût point d'heures encore, & soit qu'on se serve du terme d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce veau fut fabriqué.

Et Moïse entrant au milieu de la nuée monta sur la montagne & y demeura quarante nuits : Exod. ch. XIV. *& le Seigneur ayant achevé tous ces discours sur la montagne de Sinaï donna à Moïse son témoignage & sa loi en deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu :* chap. XVI.

Il paraît, Monsieur, que voilà les quarante jours accomplis, & il est clair aussi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce désert sur la pierre.

Mais le peuple voyant que Moïse différait à descendre de la montagne s'assembla devers Aaron, & lui dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car nous ne savons ce qui est arrivé à cet homme (Moïse) qui nous a fait sortir de la terre d'Egypte ; & Aaron leur répondit : Otez les parures oreillères de vos femmes, fils & filles, & apportez-les moi ;

&

& le peuple fit comme Aaron avait commandé, & apporta les parures oreillères, & Aaron les ayant reçues leur fit un veau avec le burin; veau d'ouvrage de fonte; & ils dirent: Voilà tes dieux, ô Israël! qui t'ont tiré de la terre d'Egypte. Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau, & il cria par la voix d'un crieur: C'est demain la fête du seigneur veau.

Il me semble, Monsieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du veau d'or & sa fête. Les quarante jours pendant lesquels *Moïse* & *Josué* restèrent avec DIEU sur la montagne sont passés; la loi est entre ses mains, & pendant qu'il est prêt à descendre, le peuple demande à adorer des dieux qui marchent: *Aaron* imagine un veau d'or: on le jette en fonte: on l'adore; on n'a pas perdu de temps.

Il est très-vrai que M. *Pigal* demande six mois pour fondre un veau d'or, & même sans le réparer au ciseau & à la lime, encore moins au burin; car un tel ouvrage ne se fait pas avec le burin. Tout cela est très-long, & prodigieusement difficile; pardonnez donc à mon ami, d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que DIEU permettait; car, apparemment, vous conviendrez que rien n'est ici dans le cours des choses naturelles.

V I.

De la manière de fondre une ſtatue d'or.

Vous croyez, Monſieur, que dans les déſerts d'Oreb & de Sinaï, il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une ſtatue de métal que ceux dont ſe ſervent nos ſculpteurs? J'oſe vous répondre qu'il n'y en a point: il faut abſolument un moule, tellement préparé, arrêté, affermi, entouré qu'il ne ſe caſſe ni ne ſe démonte en aucun endroit pendant l'opération; il faut que l'or ſe répande autour de lui exactement, ſans félure, ſans inégalité; c'eſt ce qui eſt très-long & très-difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris, dans la rue Guérin-Boiſſeau, un ſculpteur qui vous a offert de vous faire le veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boiſſeau, vous ne deviez donc pas dater vos lettres d'un village près d'Utrecht, où l'on dit que les janſéniſtes ſe ſont réfugiés.

Mais dans quelque pays que vous faſſiez vos miracles, je retiens place. Vous me direz avec *la Fontaine* :

Voyez-vous point mon veau? dites-le moi.

VII.

Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le désert.

Vous nous assurez que dans le désert affreux d'Oreb, les garçons juifs & les filles juives, qui manquaient de vêtemens & de pain, avaient assez d'or à leurs oreilles pour en composer un veau ; vous faites le compte des richesses que ce peuple avait volées en Egypte, vous aviez trouvé ci-devant environ neuf millions : nous ne comptons pas après vous, Monsieur, & nous vous en croyons sur votre parole, sans prétendre disputer sur cet article. Vous savez que quand les Arabes volent, ils disent, DIEU me l'a donné. La troupe de *Cartouche* disait, DIEU merci je l'ai gagné.

VIII.

Tout est miraculeux.

Et lorsque Moïse fut arrivé près du camp, il vit le veau & les danses, & dans sa grande colère il jeta les tables de la loi, qu'il portait dans sa main, & les brisa au pied de la montagne; & saisissant ce veau qu'ils avaient fait, il le brûla & le réduisit en poussière, laquelle il répandit dans l'eau & en donna à boire aux enfans d'Israël.

C'est ici, Monsieur, que je suis plus que jamais de l'opinion religieuse de mon ami, qui dit que

tout doit être miraculeux dans l'histoire du peuple de DIEU, ou plutôt de DIEU même, parce qu'un DIEU ne peut parler & agir que miraculeusement. C'est donc un très-grand prodige, qu'un veau d'or jeté dans le feu s'y soit converti en poudre. On vous l'a déjà dit & on vous le répète; il n'y a point de fourneau, quelque violent qu'il puisse être, fût-ce la fournaise de *Sidrach*, *Misach* & *Abdenago*; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'inquisition; fût-ce le feu qui consuma le corps du respectable conseiller de grand'chambre, *Anne Dubourg*, & la maréchale d'*Ancre*, & les cinquante chevaliers du Temple, & tant d'autres; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puisse réduire l'or en poudre; ce métal si prodigieusement ductile se fond, se liquéfie. Mais que dans le désert effroyable d'Oreb, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une assez énorme quantité de bois pour fondre un gros veau, un bœuf d'or, & pour le pulvériser; cela est impossible à l'industrie humaine. Je dis gros veau, je dis gros bœuf, parce qu'il est écrit que *Moïse* l'aperçut en s'approchant du camp, parce que dans ce camp composé de deux cents trente mille combattans, il y avait entre deux & trois millions de juifs & de juives; parce que si *Moïse*, n'étant pas dans le camp, put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, & au moins de la taille du bœuf *Apis*, dont il était la brillante image.

IX.

De l'or potable.

POUR accabler mon ami, vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on pût avaler de l'or, du plomb, de l'antimoine. Que ne peut-on pas avaler? Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des complimens; les calomnies dont vous le chargez, les accusations odieuses que vous intentez, & qui dans d'autres temps pourraient avoir le cruel effet de faire excommunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules si amères, préparées d'une main qui n'est ni tout-à-fait judaïque, ni tout-à-fait catholique, pourquoi nous invitez-vous à vous parler d'or potable?

Si c'est votre veau cuit sous la braise, & pulvérisé par cette braise, la chose est impossible, comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans, c'est une question très-étrangère. L'or est indestructible; l'eau qu'on appelle régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le dissout; mais cette dissolution est très-caustique: vous ne prétendez pas sans doute que *Moïse* ait fait boire cette eau aux Israélites pour empoisonner tout le peuple de DIEU. On peut précipiter l'or de sa dissolution par un alcali, il sera réduit en poudre: mais il n'aura pas été brûlé, comme le dit le texte, & puis cette poudre n'est pas miscible avec l'eau.

Vous dites que *Sthal*, chrétien & chimiste, a fait de l'or potable, & vous citez ses opuscules (sans dire quel opuscule) dans lesquels il dit que le *sel de tartre mêlé au soufre dissout l'or au point de le réduire en poudre qu'on peut avaler.* Je sais bien que le foie de soufre dissout l'or, mais il ne le réduit point en poudre. Je ne vous conseille donc pas, Monsieur, d'avaler de l'or du chrétien *Sthal*, réduit en poudre par le moyen du sel de tartre & du soufre; premièrement, parce que je suis très-sûr que ces deux ingrédiens ne peuvent pulvériser l'or qu'en le précipitant de la dissolution, & alors il n'est plus potable; secondement, parce que je suis encore très-sûr que vous seriez en danger de mort si vous preniez de cette dissolution, que je ne veux pas vous tuer, quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Quant à l'or potable de Mlle *Grimaldi*, voici ce que c'est: on mêle de l'huile essentielle de romarin ou une autre, ou de l'esprit de vin, avec une dissolution d'or dans l'eau régale, on enlève ce qui surnage, c'est-à-dire l'huile, l'esprit de vin qui contient une très-petite partie d'or & d'acide. C'est un secret de charlatan pour vendre très-cher une mauvaise drogue; fi donc, Monsieur, osez-vous attribuer de pareils tours à *Moïse*?

Hélas! vous avez parlé, sans le savoir, à un homme qui n'est que trop au fait des préparations de l'or; j'ai chez moi plus d'un artiste qui ne travaille qu'à cela: il m'en coûte assez pour que je sois en droit de dire mon avis.

X.

De vingt-trois mille juifs égorgés par leurs frères.

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille juifs maſſacrés par les lévites, leurs frères, ſans ſe défendre. Ah, Monſieur, ſi vous êtes juif, ayez quelque compaſſion pour vos frères ; ſi vous êtes chrétien ayez-en pour vos pères. Mon ami a eu le bonheur d'inſpirer l'eſprit d'indulgence à bien des gens qui avaient à ſe reprocher des ſévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain ?

Et Moïſe voyant le peuple nu, car Aaron l'avait dépouillé à cauſe de ſon ignominie (*c*) (du veau d'or), *& l'avait expoſé au milieu de ſes ennemis; Moïſe ſe met à la porte du camp, & dit: Qui eſt au Seigneur ſe joigne à moi; & tous ceux de la race de Lévi ſe joignirent à lui, & il leur dit: Que chacun mette ſon épée ſur ſa cuiſſe; allez & revenez d'une porte à l'autre au travers du camp: que chacun tue ſon frère, ſon ami & ſes proches. Les enfans de Lévi firent ce que Moïſe ordonnait, & il y eut en ce jour vingt-trois mille hommes de maſſacrés.*

Quoi, Monſieur, voilà (par le texte) *Moïſe* lui-même, qui à l'âge de quatre-vingts ans paſſés ſe met à la tête d'une troupe de meurtriers, *qu'on ſe joigne à moi*, & qui avec eux égorge de ſes mains vingt-trois mille de ſes compagnons. Chacun tue ſon

(*c*) Pluſieurs perſonnes ſenſibles ont été ſurpriſes qu'*Aaron* lui-même livrât les coupables, car il paraiſſait le plus criminel; le peuple avait demandé des dieux qui marchaſſent, & *Aaron* imagina le bœuf.

V 4

frère, ſon ami, ſon parent! C'eſt mon ami, à moi, mon innocent ami, que vous accuſez d'être l'ennemi des Juifs; c'eſt lui qui pleure ſur les infortunés qu'on égorge; & c'eſt vous qui vous réjouiſſez de ce maſſacre!

Il faut de la ſévérité, dites-vous, *quand les prévaricateurs ſont nombreux.* Ah! Monſieur, ce n'eſt pas à vous de le dire. Je ne veux pas vous demander ſi vous auriez trouvé bon que l'on égorgeât vingt-trois mille convulſionnaires. Je ne veux pas vous outrager, comme vous avez inſulté mon ami. Quoi! vous auriez donc applaudi à la S[t] Barthelemi; car enfin les ſoixante & dix mille citoyens qu'on égorgea en France étaient des rebelles à votre religion dominante, ils étaient plus coupables que vos Iſraëlites, car ils péchaient contre les lois connues; & les Iſraëlites furent moins coupables, quand ils s'impatientèrent de ne point recevoir des lois qu'on leur feſait attendre depuis quarante jours! O homme, qui que vous ſoyez, apprenez à pardonner.

Pour moi, Monſieur, quand même vous auriez été convulſionnaire, ce que je ne crois pas, je ne pourrais vous vouloir de mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet ſous le frère *le Tellier*, encore aurais-je pour vous de l'indulgence; encore ſerais-je votre frère ſi vous daigniez être le mien.

X I.

De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.

MAIS pardonnez encore une fois à mon malheureux ami, si après avoir plaint vingt-trois mille pauvres juifs mis en pièces sans se défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire *Moïse*, & par ses lévites, il a de plus osé étendre sa pitié sur vingt-quatre mille autres descendans de *Jacob*, assassinés environ quarante ans après, & toujours par leurs frères.

Vous croyez, ou faites semblant de croire que ces vingt-quatre mille juifs moururent de la peste en un jour : je le souhaite. DIEU est le maître de choisir le genre de mort dont il veut que les hommes périssent. Mais voici le texte dans toute sa pureté.

Et l'Eternel dit à Moïse : Saisis tous les princes du peuple, & pends-les tous à des potences à la face du soleil &c.... Et on en tua ce jour-là vingt-quatre mille. (*)

Pourquoi défigurez-vous entièrement ce passage? Ce sont les princes du peuple que *Moïse* fait d'abord pendre; & vous traduisez que *Moïse les assembla avec lui pour faire pendre les coupables !* Vous pouvez savoir cependant que *Zamri*, qui fut assassiné le premier, était un prince du peuple, *dux de cognatione*, chef de tribu ; & que sa femme, ou sa maîtresse *Cosbi*, était fille du roi, ou prince de Madian, *Cosbi, filiam ducis Madian*. Pourquoi dites-vous que ce prince &

(*) Nomb. chap. 25.

cette princeſſe moururent d'une épidémie, d'une peſte qui emporta vingt-quatre mille hommes en un jour! *Occiſi ſunt*, on les tua, ſignifie-t-il la peſte?

N'eſt-il pas vraiſemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de *Moïſe*, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, & qu'ils voulaient dépoſſéder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient laſſés & jaloux, un vieillard dur & mal aviſé, ſelon eux, qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déſerts épouvantables, ſans pain, ſans habits, ſans pouvoir ſeulement entrer dans cette terre promiſe, malheureux objet de tant de courſes? L'auteur du livre des *Nombres*, quel qu'il ſoit, ne dit pas cela : je ne le dis pas non plus ; mais je ſoupçonne qu'on peut le ſoupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon ſoupçon : je ne recherche point quel eſt l'auteur du livre des *Nombres* ; je mets à part l'opinion du grand *Newton*, & celle du ſavant *le Clerc*, & celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel eſprit on écrivit ce *Bemiddebar*, ce livre des *Nombres* ; je me tiens à la Vulgate reçue & conſacrée dans notre ſainte Egliſe, & je n'oſe même la citer que ſur les difficultés qui regardent l'hiſtoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique ; je ſens bien que cela ne m'appartient pas.

L'hiſtorique me dit donc que le prince juif, nommé *Zamri*, couchait dans ſa tente avec ſa femme ou ſa maîtreſſe, la princeſſe nommée *Cosbi*, fille du grand prince madianite, nommé *Sur*, lorſque *Phinée*, petit-fils d'*Aaron* & petit-neveu de *Moïſe*, commença

le maſſacre par entrer ſubitement dans la tente de ces princes, que l'auteur appelle *bordel, lupanar;* & cet arrière-neveu de *Moïſe* eſt aſſez vigoureux & aſſez adroit pour les percer tous deux d'un ſeul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient ſacrées chez tous les peuples de ces cantons, & ſur leſquelles même on feſait les ſermens. Or cet aſſaſſinat ſacrilége, commis par le plus proche parent de *Moïſe*, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agiſſait de le venger d'une cabale des princes d'Iſraël & des princes de Madian, ſoulevée contre le légiſlateur? C'eſt ce que je laiſſe à juger par tout homme éclairé & impartial.

XII.

Remarque ſur le prince Zamri & ſur la princeſſe Cosbi, maſſacrés en ſe careſſant.

A peine ce jeune prince & cette jeune princeſſe ſont ſi ſingulièrement aſſaſſinés, *nubendi tempore in ipſo*, que les ſatellites de *Phinée* coururent aſſaſſiner vingt-quatre mille hommes du peuple, ſans compter les princes : *Occiſi ſunt*, qu'en dites-vous ? Je ne ſais pas ce que mon ami en a dit : il me mande que vous le citez à faux ; je n'ai point vu en effet dans ſes ouvrages le paſſage que vous lui imputez. Laiſſez-moi juſtifier mon ami, & pleurer ſur ce pauvre prince & ſur cette pauvre princeſſe maſſacrés en feſant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés, je vous plains. Un de vos plaiſans de Paris m'exhorte à me conſoler, en me diſant que tout cela n'eſt peut-être pas vrai : ce plaiſant me fait frémir.

XIII.

Quel ſcribe écrivit ces choſes.

CE mauvais plaiſant, Monſieur, m'empêche de diſcuter avec vous quel ſcribe a écrit le premier vos volumes juifs, dans quel temps ils ont été écrits, s'ils ont tous été dictés par le Saint-Eſprit, ſi jamais il ne s'eſt trouvé de juif qui ait écrit ſans être inſpiré, comme ont fait probablement *Flavien Joſephe*, *Philon*, *Onkelos*, *Jonathan* & les auteurs du Talmud, & mon ami *Ephraïm*, juif d'un grand roi, plus brave que votre *David*, & plus éclairé que votre *Salomon*.

DIEU me garde, Monſieur, de marcher avec vous ſur ces charbons ardens, cachés ſous des cendres trompeuſes; c'eſt à vous d'examiner quelle raiſon avait le grand *Newton* pour décider que le Pentateuque fut compoſé par *Samuël*, tandis que pluſieurs autres ſavans le croient rédigé tel qu'il eſt par *Eſdras*: pour moi je n'oſe entrer dans cette querelle; il y a des choſes qu'on dit hardiment en Angleterre, & qu'il ſerait dangereux peut-être de dire à Paris; on peut y jouer avec un prodigieux ſuccès toutes les pièces du divin *Shakeſpeare*, mais on ne peut y profeſſer toutes les découvertes de *Newton*.

C'eſt par la même circonſpection que je ne vous parlerai ni du magiſtrat *Colins*, ni du maître-ès-arts *Wolſton*, ni du lord *Shafteſbury*, ni du lord *Bolingbroke*, ni du célèbre *Gordon*, ni de ce fameux membre du parlement *Trenchard*, ni du doyen *Swift*,

ni de tant d'autres grands génies anglais : *quid, de cumque viro & cui dicas ſæpe caveto.*

J'ajoute : *caveto in Gallia & in Hiſpania plus quàm in Italia.* Il eſt vrai qu'actuellement toutes ces diſputes théologales ne ſont plus aucun effet ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en aucun pays du Nord : on eſt aſſez ſage pour les mépriſer ; un homme qui voudrait aujourd'hui expliquer certaines choſes contradictoires ne ferait que ridicule.

XIV.

Qui a fait la cour à des boucs & à des chèvres?

PASSONS vîte aux ſingularités hiſtoriques dont il eſt permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il paſſe, ſelon vous, pour avoir dit que vos grands-pères feſaient autrefois l'amour à des chèvres, & vos grand-mères à des boucs dans les déſerts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cadès-Barné, où l'on était fort déſœuvré : la choſe eſt très-vraiſemblable, puiſque cette galanterie eſt expreſſément défendue dans vos livres. On ne s'aviſe guère d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle perſonne ne tombe ; mais ſi ces fantaiſies ont été communes il y a plus de trois mille ans chez quelques-uns de vos ancêtres, il n'en peut réjaillir aucun opprobre ſur leurs deſcendans. Vous ſavez qu'on ne punit point les enfans pour les ſottiſes des pères, paſſé la quatrième génération : de plus vous ne deſcendez point de ces mariages hétéroclites ; & quand

vous en descendriez, personne ne devrait vous le reprocher.

On ne se choisit point son père;
Par un reproche populaire
Le sage n'est point abattu.

Songez que sous l'empire florissant d'*Auguste*, qui fit régner les lois & les mœurs, à ce que dit *Horace*, les chèvres ne furent pas absolument méprisées dans les campagnes : les boucs en étaient jaloux. Souvenez-vous du *Novimus & qui te* de *Virgile;* les nymphes en rirent, dit-il, & si vous m'en croyez, vous en rirez aussi, au lieu de vous fâcher, comme M. *Larcher* du collége Mazarin s'est fâché contre le neveu de l'abbé *Bazin*, qui n'y entendait pas finesse.

Le maréchal de la *Feuillade* écrivit un jour au prince de *Monaco* : *Lasciamo queste porcherie horrende: con ho mai fatto il peccato di bestialità che con la vostra altezza.*

X V.

Des sorciers.

JE ne sais jamais si c'est au juif, ou au secrétaire de la rue St Jacques, ou au savant d'un village près d'Utrecht, à qui j'ai l'honneur de parler. Quoi qu'il en soit, c'est toujours en général à *Israël* que mes réponses doivent être adressées.

Israël prétend qu'on s'eſt contredit quand on a parlé du ſabbat des ſorciers. Il n'y a point de démonographe qui n'ait aſſuré que les ſorciers qui allaient au ſabbat par les airs ſur un manche à balai pour adorer le bouc, avaient reçu cette méthode des Juifs, & que le mot ſabbat en feſait foi.

Vous dites que ceux qui ſont de cette opinion ſe contrediſent en ce qu'ils conviennent que les Juifs, avant la tranſmigration, ne connaiſſaient pas encore les noms des anges & des diables, & même n'admettaient point de diable; par conſéquent ils ne pouvaient ſe donner au diable comme ont fait les ſorcières, & baiſer le diable au derrière ſous la figure du bouc.

Mais auſſi, Meſſieurs, ce n'eſt que depuis votre diſperſion que vous avez été accuſés d'enſeigner la ſorcellerie aux vieilles. Ce ſont les anciens juifs du temps de *Nabuchodonoſor*, du temps de *Cyrus;* les anciens juifs du temps de *Titus*, du temps d'*Adrien*, & non les anciens du temps de la fuite d'Egypte, qui coururent chez les nations vendre des filtres pour ſe faire aimer, des paroles pour chaſſer les mauvais génies, des onguens pour aller au ſabbat en dormant; & cent autres ſciences de cette eſpèce.

Vous ſavez combien de livres de magie vos pères ont attribué à *Salomon;* votre hiſtorien *Flavien Joſephe* en cite quelques-uns dans ſon livre huitième; & il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guériſons miraculeuſes avec ces recettes. Je puis vous aſſurer, Meſſieurs, & tout ce qui m'entoure fait que plus d'un ſeigneur eſpagnol m'a écrit, & fait écrire pour céder la clavicule de *Salomon*, qu'on leur avait dit être en

ma possession. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps ; le genre-humain a obligation à ceux qui les détrompent.

Au reste, si quelques pauvres femmes juives ont eu la bêtise de se croire sorcières, & si autrefois il s'en trouva qui eurent la faiblesse d'imiter *Phillire* & *Pasiphaé*, & de prodiguer leurs charmes à ceux qui sont appelés *les velus* dans le Lévitique ; que vous importe? cela ne doit pas plus vous intéresser que les sorcières des bords du Rhin, qui voulurent immoler les ambassadeurs de *César*, n'intéressent aujourd'hui les très-aimables princesses qui sont l'honneur de ce pays.

X V I.

Silence respectueux.

VOUS exigez, Monsieur, que je vous dise pourquoi DIEU a donné plus de préceptes à *Abraham* qu'à *Noé*, & que je vous développe si DIEU ne peut pas donner de nouvelles lois suivant les temps & les besoins. Je vous réponds que je ne suis ni assez fort ni assez hardi pour avoir un sentiment sur une question si épineuse. Je crois que DIEU peut tout, & mon ami ne vous sera pas d'autre réponse.

Je pense que vous ne me répondriez pas davantage si je vous demandais pourquoi non-seulement le nom de *Noé*, mais le nom de tous ses ancêtres ont été ignorés de la terre entière jusqu'à nos pères de l'Eglise. Pourquoi n'y a-t-il pas un seul auteur

parmi

parmi les gentils qui ait jamais parlé d'*Adam*, le père du genre-humain, & de *Noé* son restaurateur? Comment se peut-il faire que dans une si nombreuse famille il ne se soit pas trouvé un seul enfant qui se soit souvenu de son grand-père, excepté vous? Pourquoi la Cosmogonie de *Sanchoniathon*, qui écrivait dans votre voisinage avant *Moïse*, est-elle absolument différente de celle de ce grand-homme? Vous savez tout ce qu'on peut dire : parlez, Monsieur, car pour moi je ne dirai mot.

XVII.

Animaux immondes.

NOUS ne serons pas d'accord, Messieurs les juifs, sur la notion du droit divin; nous appelons droit divin tout ce que DIEU a ordonné; ainsi nos bénéficiers ont dit que leurs dixmes sont de droit divin, parce que DIEU même vous avait ordonné de payer la dixme à vos lévites. Nous appelons les devoirs communs de la société le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire: DIEU défendit qu'on se nourrît de poissons sans écailles, de porcs, de lièvres, de hérissons, de hiboux? Comment avez-vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites? où est la raillerie? Hélas! vous voulez railler; vous parlez de Zaïre & d'Olimpie quand il est question des griffons & des ixions, animaux inconnus dans nos climats, dont il vous fut ordonné de vous abstenir dans le vôtre. Vous

reprochez à mon ami d'avoir dit que *les griffons & les ixions juifs doivent être mis au rang des monſtres, & que ce ſont des ſerpens ailés avec des ailes d'aigles;* il n'a jamais dit cela, Monſieur, & il eſt incapable d'avoir écrit qu'on eſt ailé avec des ailes.

Je ne regarde pas votre mépriſe comme une de ces calomnies cruelles que vous avez eu le malheur de copier dans votre livre : vous avez vu apparemment cette phraſe dans une des mille & une brochures qu'on a faites contre mon ami, & vous la répetez au haſard ; je vous jure, Monſieur, qu'elle n'eſt pas de lui.

XVIII.

Des cochons.

QUI que vous ſoyez, ou juif ou chrétien, ou amalécite ou récabite, ou habitant d'Utrecht ou docteur de la rue St Jacques, vous êtes un ſavant homme, vous avez beaucoup lu, vous faites uſage de vos lectures ; il y aurait plaiſir à s'inſtruire avec vous ; nous ferions gloire d'être vos écoliers, mon ami & moi, ſi vous aviez un peu plus d'indulgence.

Vous parlez très-bien de la bonne chère des Juifs : il eſt vraiſemblable que le petit ſalé aurait été mal ſain dans les déſerts de la baſſe Sirie & de l'Arabie pétrée. Vous nous auriez encore donné de nouvelles inſtructions ſi vous nous aviez appris pourquoi les Egyptiens, ſi antérieurs à la loi juive, ne mangeaient point de cochon. Vous nous rendriez un nouveau

ſervice ſi vous nous diſiez comment les Juifs, qui ſont tout le commerce de la Veſtphalie, pays aſſez froid, où l'on ne ſe nourrit que de porc, n'ont pu obtenir quelque diſpenſe de leurs rabins.

Ne vous eſt-il pas arrivé la même choſe qu'à nos minimes? Le bon *Martorillo* (*St François de Paule*), leur ordonna de manger tout à l'huile en Calabre, où l'huile eſt la nourriture des pauvres; ils ſuivent par humilité cette loi en Allemagne où l'huile eſt un mets recherché, & où un tonneau d'huile coûte plus de quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéiſſe à ſon fondateur. C'eſt ainſi que les muſulmans, à qui *Mahomet* défendit le vin dans les climats brûlans de l'Arabie, n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lièvre dont il ne vous eſt pas permis de manger, parce qu'il rumine & qu'il n'a pas le pied diviſé, quoiqu'en effet il ait le pied très-diviſé & qu'il ne rumine point, ce n'eſt qu'une petite mépriſe. M. le paſteur du *Bourg-Dieu* a dit que ce n'eſt pas là où gît le lièvre: ſi ce n'eſt pas *Bourg-Dieu* qui l'a dit, c'eſt un autre.

XIX.

Peuples diſperſés.

Vous dites dans le même endroit que les Juifs ſont reſtés les ſeuls des anciens peuples &c. & qu'ils triomphent des ſiècles; mais les Arabes, beaucoup plus anciens qu'eux, ſubſiſtent en corps de peuple,

& habitent encore un vaste pays qu'ils ont toujours habité. Les Egyptiens sont en Egypte sous le nom de Cophtes, & n'ont oublié que leur langue. Les brachmanes, subjugués par ceux qu'on appelle Maures, ont conservé leurs lois, leurs rites, & même la langue de leurs premiers pères. Les Parsis dispersés comme les Juifs, & autrefois dominateurs des Juifs, sont aussi attachés qu'eux à leurs usages antiques, & espèrent toujours comme eux une révolution. Les Chinois, tout subjugués qu'ils sont par les Tartares, ont soumis leurs vainqueurs à leurs lois; on ne peut plus dire aujourd'hui : *Græcia capta ferum victorem cepit*, comme *Horace* le disait à *Auguste;* mais enfin il y a plus de cent mille grecs dans la seule ville de Stamboul; Athènes, Lacédémone, Corinthe & l'Archipel sont encore peuplés de grecs; & pour parler des petites nations, les Arméniens asservis font le commerce comme les Juifs dans toute l'Asie, & ne s'allient communément qu'entr'eux, ainsi que les Cophtes, les Brames, les Banians, les Parsis & les Juifs. Tous les peuples qui existent triomphent des siècles.

X X.

Ordres de tuer.

DANS votre lettre troisième, Monsieur, où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance, vous avez oublié de citer le fameux passage du Deutéronome. *S'il se lève parmi vous un prophète qui ait vu & qui ait prédit un signe & un prodige, & si ses prédictions*

ſont accomplies, & s'il vous dit : Allons, ſuivons des dieux étrangers &c..... que ce prophète.... ſoit maſſacré..... Si votre frère fils de votre mère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme qui eſt entre vos bras, ou votre ami que vous chériſſez comme votre ame, vous dit : Allons, ſervons des dieux étrangers ignorés de vous & de vos parens, égorgez-le ſur le champ, frappez le premier coup, & que le peuple frappe après vous.

Vous avez frémi, Monſieur, ſi vous êtes chrétien, vous avez tremblé que vos juifs, dont vous vous êtes fait ſecrétaire, n'abuſaſſent contre les chrétiens de ce paſſage terrible. En effet, le fameux rabin *Iſaac* du XVme ſiècle l'employa dans ſon *Rempart de la foi* pour tâcher de diſculper ſes compatriotes du déicide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabin prétend que la loi moſaïque eſt éternelle, immuable, (liſez ſon chapitre vingtième) & de-là il conclut que ſes ancêtres ſe conduiſirent dans leur déicide comme leur loi l'ordonnait expreſſément. Mais enfin puiſque vous n'avez pas parlé de cet effrayant paſſage, je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né ſous la loi de grâce, qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de ſon ami, de ſon fils, de ſa fille, de ſon frère, de ſa femme chérie, & qui au contraire donne l'exemple de porter ſur ſes épaules la brebis égarée. Etes-vous brebis, Monſieur, je ſuis prêt à vous porter : mais ſi je ſuis brebis égarée, portez-moi, pourvu que ce ne ſoit pas à la boucherie.

XXI.

Tolérance.

Vous donnez ce grand précepte à mon ami : *Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent, & ne jugez pas toujours de notre gouvernement par le vôtre.* Ah ! Monsieur, qui jamais avait mieux mis vos leçons en pratique plus hautement que celui à qui vous les donnez ! on lui en a fait si souvent un crime ! on lui a tant reproché d'envisager toujours le genre-humain plus que sa patrie !

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme qui, à l'exemple du grand *Fénélon*, a embrassé tous les hommes dans son esprit de tolérance, dans son zèle & dans son amour ? dans quelle vue, dis-je, lui ordonnez-vous de sortir du cercle étroit où vous le supposez renfermé ? quel est votre objet ? c'est de lui prouver que l'intolérance est une vertu nécessaire & divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal que sans doute vous n'avez point dans le cœur, & qu'un inquisiteur n'oserait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance régnait chez les peuples les plus anciens & les plus vantés. Selon vous *Abraham* fut persécuté chez les Chaldéens, ce que l'Ecriture ne dit pas, & ce qui serait une étrange raison pour persécuter chez nous. Selon vous *Zoroastre* persécuta des nations, le feu & le fer dans les mains ; vous entendez apparemment le dernier des *Zoroastres*, qui au lieu d'être persécuteur, fut tant persécuté, tant

calomnié chez *Darius*. Vous louez les Ephésiens d'avoir opprimé *Héraclite* leur compatriote, qu'ils n'opprimèrent jamais. Vous regardez la guerre des amphictions comme une guerre de religion, comme une guerre pour des argumens de l'école ; & vous la révérez sous cet aspect, & vous la croyez sacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très-ordinaire pour des champs usurpés, elle fut appelée sacrée parce que ces champs étaient du territoire d'*Apollon*.

Vous cherchez dans les républiques de la Grèce des exemples de la légéreté, de la superstition & de l'emportement de ces peuples, vous en rassemblez quatre ou cinq dans l'espace de trois cents années pour démontrer que la Grèce était intolérante & qu'il faut l'être. On démontrerait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la fronde, de la ligue, de la fureur des Armagnacs & des Bourguignons.

L'exemple de *Socrate* est encore plus mal choisi. Il fut la victime de la faction d'*Anitus* & de *Mélitus*, comme *Arnaud* fut la victime des jésuites : mais à peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime qu'ils en sentirent l'horreur. Ils punirent *Anitus* & *Mélitus*, ils élevèrent un temple à *Socrate*. On ne doit jamais rappeler le crime des Athéniens contre *Socrate* sans rappeler leur repentir.

Vous imputez bien faussement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces paroles qui sont dans son traité de la tolérance : *Deos peregrinos ne colunto ;* qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. C'est le commencement d'une ancienne loi des douze tables ; il ne rapportait que la partie de ce

fragment dont il avait besoin alors, & même il se servit du mot *peregrinos* qui est l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa, je vous l'avoue comme il me l'a avoué; voici l'énoncé de la loi telle que *Cicéron* nous l'a conservée: *Separatim nemo abessit deos, neve novos; sed ne advenas nisi publicè adscitos privatim colunto.* Que personne n'ait des dieux en particulier, ni des dieux nouveaux, à moins qu'ils ne soient publiquement admis.

Or les dieux étrangers furent presque tous naturalisés à Rome par le sénat. Tantôt *Isis* eut des temples, tantôt elle fut chassée quand ses prêtres eurent scandalisé le peuple romain par leurs débauches & par leurs friponneries; elle fut encore rappelée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

Dignus Roma locus quò deus omnis eat.
Fastes d'*Ovide*.

Les Romains permirent que les Juifs, reçus pour leur argent dans la capitale du monde, célébrassent la fête d'*Hérode. Herodis venère dies*, & cela même pendant que *Vespasien* préparait la ruine de Jérusalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençaient toujours par adorer les dieux des villes qu'ils assiégeaient, & qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que le dieu des Juifs que les Romains ne saluèrent pas, parce que les Juifs ne saluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, Monsieur, que les Romains étaient intolérans? eux qui donnèrent tant

de vogue, tant d'éclat à la ſecte d'*Epicure* & aux vers de *Lucrèce*, eux qui firent chanter ſur le théâtre en préſence de vingt mille hommes :

Poſt mortem nihil eſt, ipſaque mors nihil.
Rien n'eſt après la mort, la mort même n'eſt rien.
Queris quo jaceant poſt obitum loco?
Quo non nata jacent.
Où ſerons-nous après la mort?
Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eut des temps où quelques empereurs perſécutèrent les philoſophes, les amateurs de la ſageſſe. Non, Monſieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philoſophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'aucun romain. Vous avez pris pour des philoſophes de miſérables charlatans, diſeurs de bonne & mauvaiſe aventure, des *Zingari* qui s'intitulaient *Chaldéens*, *mathématiciens*; nous avons dans le code la loi *de mathematicis ex urbe expellendis*. C'étaient des prophètes de ſédition qui prédiſaient la mort des empereurs; c'étaient des ſorciers qui paſſaient chez quelques méchans & quelques ignorans pour donner cette mort par les ſecrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de *Charles IX* & de *Henri III*. Les philoſophes étaient *Montagne*, *Charon*, le chancelier de *l'Hoſpital*, le préſident de *Thou*, le conſeiller *Dubourg*. Les philoſophes de nos jours ſont des hommes d'Etat éloignés également de la ſuperſtition & du fanatiſme, des citoyens illuſtres profondément inſtruits, cultivant les ſciences dans une retraite occupée &

paifible, des magiftrats d'une probité inaltérable, fi fupérieurs à leurs emplois qu'ils favent les quitter avec autant de férénité que s'ils allaient avec leurs amis, *venafranos in agros aut lacedemonium tarentum.*

Ces philofophes font tolérans ; & vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes fortes d'armes contre un vieillard ifolé, mort au monde, en attendant une mort prochaine ; contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenfer ! pourquoi faites-vous contre lui trois volumes ? pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies continuelles, toutes ces accufations, toutes ces calomnies ramaffées dans la fange de la littérature, & dont certainement vous n'auriez point fait ufage fi vous aviez confulté votre cœur & votre raifon. Otez ce fatras énorme d'outrages, il ne reftera pas vingt pages en tout. Et de ces vingt pages ôtez les chofes dont aucun honnête homme ne fe foucie aujourd'hui, il ne reftera rien.

O quantùm eft in rebus inane!

XXII.

Formule de prière publique.

Mon ami a remarqué hiftoriquement que depuis la pâque célébrée dans le défert après la fabrication du tabernacle, il n'eft parlé d'aucune autre pâque ; que la circoncifion ne fut point connue dans le défert pendant quarante ans, que nulle grande fête légale n'eft marquée, qu'on ne trouve dans l'ancien teftament

aucune prière publique commune semblable à notre oraison dominicale, & que *la Misna* nous apprend seulement qu'*Esdras* en institua une. Tout cela est aussi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fausseté & de la mauvaise volonté ? Si mon ami a mal dit, rendez témoignage du mal. S'il a bien dit, pourquoi l'injuriez-vous ?

XXIII.

Défense de sculpter & de peindre.

Vous avancez formellement que la loi de Dieu *ne défend pas absolument de faire aucune image, aucun simulacre, mais d'en faire pour les adorer.* Je pense que vous vous trompez, Messieurs. Je ne sais rien de si positif que ces paroles de l'Exode : „ Vous ne ferez „ point d'image taillée ni aucune représentation de „ ce qui est sur le ciel en haut, ni sur la terre en „ bas, ni de ce qui est dans les eaux. „

Ce n'est qu'après ces paroles qu'il est dit : „ Vous „ n'adorerez point cela ; vous n'adorerez ni le ciel, „ ni la terre, ni l'eau ; car je suis le Dieu fort, le „ Dieu jaloux. „

Si après cet ordre si précis, *Moïse* lui-même érigea un serpent d'airain, il semble qu'il se dispensa de sa loi. Si le roi *Ezéchias* fit brûler ce serpent comme un monument d'idolâtrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ses ancêtres mordus par de vrais serpens dans le désert. Il faut demander ce qu'on en doit penser aux chanoines de Milan qui ont ce serpent d'airain dans leur église.

XXIV.

De Jephté.

VOUS avez beau faire, Monſieur, ou Meſſieurs, vous ne ferez jamais accroire à perſonne qu'on doive entendre dans votre ſens ces paroles de *Jephté* aux Ammonites : *Ce que votre dieu Chamos vous a donné ne vous appartient-il pas de droit ? ſouffrez donc que nous prenions ce que notre dieu s'eſt acquis.* Vous croyez qu'elles ſignifient : Ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous appartient-il pas ? donc tout nous appartient.

Ne tordons point les textes, ne dénaturons point le ſens des paroles ; c'eſt un pot à deux anſes, dit un grave auteur, chacun tire à ſoi, le pot ſe caſſe, les diſputans ſe jettent les morceaux à la tête.

XXV.

De la femme à Michas.

NON, vous ne ferez jamais accroire à perſonne que la femme à *Michas* (*d*) ait bien fait d'acheter des idoles, & de payer un chapelain d'idoles ; que la tribu de *Dan*, n'ayant point aſſez pillé dans le pays, ait bien fait de voler les idoles & le chapelain de la femme à *Michas ;* & que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs quand elle eut

(*d*) Voyez dans les Juges l'hiſtoire de la femme à *Michas*.

ravagé je ne sais quel village qu'on nommait, dit-on, Laïs ; (beau nom chez les Grecs) qu'un petit-fils du divin *Moïse*, nommé *Jonathan*, ait bien fait d'être grand aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de *Moïse !* juste Dieu ! premier chapelain d'une tribu idolâtre ! C'est bien pis que de soutenir dans un village auprès d'Utrecht, que les cinq propositions ne sont pas dans *Jansénius ;* car en conscience je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penser que certains mots sont ou ne sont pas dans *Jansénius ;* mais je crois que le petit-fils de *Moïse* était un vaurien, & qu'on dégénère souvent dans les grandes maisons.

XXVI.

Des cinquante mille soixante & dix juifs morts de mort subite.

Vous ne ferez jamais accroire que le nombre cinquante mille soixante & dix ne fasse pas 50070. Je sais bien que le docteur irlandais *Kennicot*, dans son pamphlet dédié en 1768 au révérend évêque d'Oxfort, dit qu'il n'a jamais pu digérer l'histoire des hémorrhoïdes du peuple philistin & des cinq anus d'or ; encore moins, dit-il, l'histoire de cinquante mille soixante & dix bethsamites morts de mort subite pour avoir regardé l'arche. Il dit dans son pamphlet, qu'*il avait autrefois ainsi que sa grandeur l'évêque d'Oxfort un furieux penchant pour le texte hébreu ; mais que sa grandeur & lui en sont bien revenus.* Ce pamphlet irlandais est assez

curieux ; M. *Kennicot* se dit de l'académie des inscriptions de Paris, quoiqu'il n'en soit pas : il propose une souscription d'environ six cents mille livres sterling qu'il dit à moitié remplie, à Paris chez *Saillant*, à Rome chez *Monaldini*, à Venise chez *Pasquali*, & à Amsterdam chez *Marc-Michel Rey*. Ainsi, Messieurs, s'il vous plaît de lire cet ouvrage, & si vous demeurez en effet auprès d'Utrecht, adressez-vous à *Marc-Michel*, vous aurez parfait contentement. Vous verrez le système complet de M. *Kennicot* sur la manière dont les Philistins furent affligés, *in secretiori parte natium*, dans la plus secrète partie des fesses. Vous y verrez pourquoi les fesses des Philistins furent punies plutôt qu'une autre partie de leur corps pour avoir pris l'arche, & par quelle raison cinquante mille soixante & dix israëlites moururent d'apoplexie pour l'avoir regardée lorsque deux vaches vinrent la rendre de leur plein gré.

Vous avez sans doute étudié l'anatomie, vous jugerez de l'opinion de M. *Kennicot* sur l'art que les orfèvres philistins employèrent pour fabriquer des anneaux d'or qui ressemblassent parfaitement à la plus secrète partie des fesses. Cela sera presqu'aussi utile au genre-humain que tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

XXVII.

Si Iſraël fut tolérant.

NON, Monſieur, ou Meſſieurs, mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolérans, les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu, il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent & facile, tantôt barbare & impitoyable, qu'il a été très-inconſéquent comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été auſſi loups, auſſi panthères que nous l'avons été dans notre S[t] Barthelemi, & dans les troubles du temps de *Charles VI.* Les frères juifs maſſacrèrent une fois de gaieté de cœur vingt-trois mille frères, & une autre fois vingt-quatre mille, & une autre fois, s'il m'en ſouvient, quatorze mille neuf cents cinquante dans la querelle d'*Aaron* avec *Coré.* Cela prouve aſſez que le peuple juif était prompt à la main. Vous m'accorderez auſſi qu'il fut d'autres fois très-accommodant ſur le culte. Il fut tolérant quand on adora *Kium* & *Remphan* dans le déſert pendant quarante années, (malgré les affreux aſſaſſinats de tant de frères égorgés par d'autres frères.) Il fut très-tolérant quand le ſage *Salomon* fut idolâtre. Iſraël fut très-tolérant quand *Jéroboam* fit ériger deux veaux d'or, pour l'emporter ſur *Aaron* qui n'en avait autrefois érigé qu'un. *Jérémie*, toujours inſpiré de DIEU, ne fut-il pas le plus tolérant des hommes, quand il prêchait au nom de DIEU

qu'il fallait reconnaître *Nabuchodonosor* pour bon serviteur de DIEU ; quand il criait que DIEU avait donné tous les royaumes de la terre à son serviteur, à son oint, à son messie *Nabuchodonosor*, & qu'il se mettait un joug, ou si l'on veut un bât sur le cou pour le prouver ?

Ne soyez pas surpris de ces disparates, de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de DIEU ; c'est l'histoire du genre-humain. Les nations qui entouraient la petite horde juive s'appelaient toutes *peuple de* DIEU. Leurs villes s'appelaient ville de DIEU, & sont encore nommées ainsi ; leurs habitans étaient aussi inconstans, aussi superstitieux que les Juifs. *Tutto il mondo è fatto come la famiglia nostra.* Et vous-mêmes, Messieurs, n'êtes-vous pas aussi inconstans que les anciens Israëlites, quand dans une lettre vous faites des complimens à mon ami, & que dans une autre vous l'accablez d'injures & de calomnies ? Moi qui vous parle, je suis aussi faible, aussi changeant que vous. Tantôt je prends sérieusement vos citations, vos raisonnemens, votre malignité ; tantôt j'en ris. Quel est le résultat de toute cette dispute ? c'est que nous nous battons de la chappe à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, sur la tolérance. Quoique vous soyez très-piqués contre le nouveau testament, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique samaritain qui secourt & qui guérit le voyageur blessé, tandis que le prêtre & le lévite l'abandonnent. Remarquez que JESUS très-tolérant prend l'exemple de la charité chez un incrédule, & celui de la cruauté chez deux docteurs.

XXVIII.

XXVIII.

Justes plaintes & bons conseils.

Je viens de vous dire, Monsieur, ou Messieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir & de répéter contre mon ami ; soyez persuadé que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne sais quelles brochures intitulées *Dictionnaire philosophique*, *Questions de Zapata*, *Dîner du comte de Boulainvilliers*, & vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je suis très-sûr & je vous atteste qu'ils ne sont point de lui ; ce sont des plaisanteries faites autrefois par de jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici sérieusement) à vouloir charger un homme accablé de soins & d'années, un solitaire presqu'inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaisans qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. *Pinto* pour lequel il est plein d'estime ; vous espérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques : vous perdez votre peine ; il sera mort avant qu'il soit ajourné, & s'il est en vie il confondra les calomniateurs.

Il est vrai que vous paraissez avoir beau jeu dans la guerre offensive que vous faites ; vous combattez avec des armes qu'on révère ; vous prenez sur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht, vous êtes victimes vous-mêmes, & vous voulez

devenir bourreaux ! & de qui ? d'un homme qui a toujours condamné vos persécuteurs.

Que nous importe au fond à vous & à moi, pauvres gaulois que nous sommes, si on a écrit, je ne sais où, & je ne sais quand, qu'un barbare, dans une guerre barbare, entre des villages barbares, ait égorgé sa fille par piété. (*) Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui serait voué serait massacré sans rémission ? De quoi nous embarrassons-nous si un homme (**) prêcha tout nu autrefois, & si c'était un signe évident que le roi d'Assyrie emmènerait pendant trois ans les Egyptiens & les Ethiopiens captifs, tout nus, sans souliers, *montrant leurs fesses* pour l'ignominie de l'Egypte ?

N'est-ce pas en vérité une étrange & triste occupation pour des habitans des côtes occidentales de l'Occident de s'acharner les uns contre les autres, pour décider comment s'y prit un voyant, un nabi sur le bord de la rivière de Chobar, (***) lorsqu'il coucha trois cents quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, & qu'il mangea des excrémens étendus sur son pain pendant tout ce temps-là ? Faut-il injurier, calomnier, persécuter aujourd'hui son prochain, pour savoir si un autre voyant (****) donna autant d'argent à la prostituée *Gomer* fille d'*Ebalaïm*, dont il eut trois enfans par l'ordre exprès du Seigneur son maître, qu'il en donna à l'autre prostituée adultère par le même ordre ? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultère ayant eu quatre boisseaux d'orge & vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas

(*) *Jephté.*
(**) *Isaïe.*
(***) *Ezéchiel.*
(****) *Ozée.*

davantage à la ſimple proſtituée dont il eut trois enfans ?

En bonne foi, Meſſieurs, il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents paſſages tout auſſi difficiles à expliquer, & qu'on peut tâcher d'entendre, ou d'oublier, ou de reſpecter ſans outrager perſonne.

XXIX.

De ſoixante & un mille ânes, & de trente-deux mille pucelles.

MALGRÉ le dégoût mortel que me donne cette vaine diſpute ; vous me forcez de continuer à vous répondre, puiſque vous continuez d'inſulter & de perſécuter mon ami. Vous lui reprochez d'avoir voulu inſpirer la tolérance aux hommes dans ſon traité de la tolérance. Vous vous réjouiſſez de ce qu'un capitaine juif dans le petit déſert de Madian, ayant donné bataille aux Madianites, ait égorgé tous les hommes & n'ait dans le butin conſervé la vie qu'à trente-deux mille pucelles, à ſix cents ſoixante & quinze mille moutons, à ſoixante & douze mille bœufs, & à ſoixante & un mille ânes. L'auteur de la tolérance n'a parlé de cette étrange capture que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui aſſurent que parmi les trente-deux mille filles conſervées il y en eut une par mille immolée au Seigneur, comme ces mots *trente-deux vies furent la part du Seigneur*, ſemblent le démontrer.

Si vous liſiez dans un auteur arabe ou tartare

trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur, certainement vous n'entendriez pas autre chose, sinon, ce vainqueur ôta la vie à trente-deux personnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles madianites furent employees au service de l'arche, ne songent pas que jamais fille ne servit au sanctuaire chez les Juifs; qu'ils n'eurent jamais de nonnes; que la virginité était chez eux en horreur. Il est donc infiniment probable, suivant le texte, que les trente-deux pucelles furent immolées; & c'est ce qui peut avoir fait dire au R. P. dom *Calmet* dans son dictionnaire à l'article MADIANITE : *Cette guerre est terrible & bien cruelle, & si* DIEU *ne l'avait ordonnée on ne pourrait qu'accuser Moïse d'injustice & de brigandage.*

A l'égard des soixante-douze mille bœufs & des soixante & un mille ânes, vous voulez rendre mon ami suspect d'irrévérence, parce que dans l'horrible désert sablonneux de Jared & de l'Arnon, hérissé de rochers, on nourrissait six cents soixante & quinze mille brebis qui furent prises avec les bœufs, les ânes & les filles : & là-dessus vous dites avoir lu qu'en Dorsetshire, dans un petit terrain marécageux, il y a quatre cents mille moutons. Tant pis pour le propriétaire, Monsieur, j'en fais des nouvelles; croyez-moi, les moutons meurent bien vîte dans les marécages; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conseille pas de mettre vos moutons dans un marais, faites-y des étangs, élevez-y des carpes.

Au reste, vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruisseau de l'Arnon, & celles d'un autre Madian vers Eziongaber. L'un

pouvait être très-aisément une colonie de l'autre, comme on dit que notre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais à propos de ces madianites dont l'horrible destruction vous plaît si fort, & qui habitaient si loin d'Utrecht, deviez-vous outrager, dénoncer, calomnier votre compatriote parce qu'il a recommandé l'humanité, la tolérance, parce qu'il l'a inspirée à des hommes puissans, parce qu'il a rendu service au genre-humain? il vous aurait rendu service à vous-mêmes si vous aviez été persécutés par les jésuites.

X X X.

Des enfans à la broche.

Il n'est que trop vrai, Monsieur, ou Messieurs, que presque tous les peuples ont tâté de la chair humaine; vous n'en mangez pas, vous n'êtes pas anthropophages, mais vous êtes des auteurs andro-p'ekthroi, un peu ennemis des hommes, si j'ose le dire. Mon ami, qui a toujours été leur ami, ne pouvait croire autrefois à l'anthropophagie. Il a été détrompé. Messieurs *Bank*, *Solander* & *Cook* ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. *Brebeuf* petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'ampoulé *Lucain*, & du révérend père *Brebeuf* jésuite missionnaire en Canada: il m'a conté que son grand-oncle le jésuite ayant converti un petit canadien fort joli, ses compatriotes très-piqués rôtirent cet enfant, le mangèrent, & en présentèrent une fesse au révérend père *Brebeuf*, qui

pour se tirer d'affaire leur dit qu'il fesait maigre ce jour-là. Le révérend père *Charleroi* qui fut mon préfet il y a soixante & quinze ans, au collége de Louis le Grand, & qui était un peu bavard, a conté cette aventure dans son histoire du Canada.

Vous rapportez vous-mêmes que mon ami vit à Fontainebleau, en 1725, une belle sauvage du Missisipi qui avoua avoir dîné quelquefois de chair humaine. Cela est vrai, & j'y étais, non pas au dîner de la sauvage, mais à Fontainebleau.

Vous savez, Messieurs, ce que *Juvénal* rapporte des Gascons & des Basques qui avaient eu une cuisine semblable. *Jules-César*, le grand *César* notre vainqueur & notre legislateur, a daigné nous apprendre dans son livre, (*sept. de bello gallico*) que lorsqu'il assiégeait Alexia en Bourgogne, le marquis *Critognac* homme très-éloquent proposa aux assiéges de manger tous les petits enfans l'un après l'autre selon l'usage. Je ne me fâche point quand on me dit que c'était la coutume de nos pères. Pourquoi donc les Juifs se fâcheraient-ils quand on leur dit en conversation que leurs pères ont suivi quelquefois le conseil de ce M. de *Critognac*?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de *César* celui d'un saint qui est d'un bien plus grand poids? c'est *St Jérôme*. „ J'ai vu, dit-il dans une de ses „ lettres, j'ai vu étant jeune dans la Gaule des „ Ecossais qui, pouvant se nourrir de porcs & „ d'autres bêtes, aimaient mieux couper les fesses „ des jeunes garçons & les tetons des jeunes filles. Puis servez.... *Ipse adolescentulus viderim in Gallia*

Scotos humanis vesci carnibus, & cum pecorum & pecudum nates reperiant, tamen juvenum nates & fœminarum papillas solere abscindere, & has ciborum delicias arbitrari. (e)

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, Monsieur, ou Messieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chère que nous, & que tant d'autres nations qui nous valaient bien? Je suis persuadé que M. *Pinto* n'est point du tout humilié qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec sa commère, la partie de manger leurs enfans l'un après l'autre. Cela fit un procès par-devant le roi d'Israël. Où avez-vous pris que les deux femmes plaidèrent devant le roi de Syrie?

XXXI.

Menaces de manger ses enfans.

VOUS raisonnez, je crois, un peu légérement quand vous dites que les menaces faites par *Moïse* aux Juifs qu'ils mangeraient leurs enfans n'est pas une preuve que cela arrivait, & qu'on ne pouvait les menacer que d'une chose qu'ils détestaient. Dites-moi, je vous prie, de ce què *César* menaça nos pères les magistrats de la ville de Vannes de les faire pendre, en concluriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, sous prétexte qu'ils n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les mères juives mangeassent souvent leurs enfans de gaieté de cœur;

(e) Lettre contre *Jovinien*, liv. II, pag. 53, édition de *St Jérôme* in-folio, à Francfort, chez *Christ Genskium*, 1684.

on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois : la chofe eft avérée. Pourquoi vous & moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures fi antiques ?

XXXII.

Manger à table la chair des officiers, & boire le fang des princes.

Il eft dit dans l'*Analyfe de la religion juive & chrétienne*, attribuée à *Saint-Evremond*, que la promeffe faite dans *Ezéchiel* d'avaler la chair des vaillans, de boire le fang des princes, de manger le cheval & le cavalier à table, regarde évidemment les Juifs, & que les promeffes précédentes font pour les corbeaux. M. *Fréret* eft de cette opinion ; mais qu'importe ? Je vous cite ici *Saint-Evremond*, parce qu'on mettait fous fon nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en ufez ainfi avec mon ami. Laiffons-là tous ces vilains repas, & vivons enfemble paifiblement ! Que je voudrais avoir l'honneur de vous donner à dîner dans ma chaumière avec des philofophes tolérans qui daignent y venir quelquefois. Nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier ; nous parlerions des fottifes anciennes & modernes. Vous nous inftruiriez ; vous trouveriez en nous des cœurs ouverts & des efprits dignes peut-être de vous entendre.

XXXIII.

Tout ce qui ſera voué ne ſera point racheté, mais mourra de mort.

VOUS accuſez mon ami d'avoir dit que les ſacrifices de ſang humain ſont établis dans la loi de cet *exécrable & déteſtable* peuple. Je ne me ſouviens point d'avoir lu ces belles épithètes ainſi accolées. Je crois pouvoir aſſurer que c'eſt une calomnie, non pas exécrable & déteſtable, mais une pure calomnie ; d'autant plus que vous ne citez ni la page, ni le livre. Mais il n'eſt pas queſtion ici de ſavoir ſi un écrivain a injurié & calomnié un autre écrivain à lui inconnu l'an 1771, dans un ouvrage imprimé en 1776. Il s'agit d'entendre le chapitre 27 du Lévitique, qui dit : *Ce qui ſera voué au Seigneur ne ſera point racheté, mais mourra de mort.* Ce texte eſt aſſez clair, ce me ſemble, il n'y a pas à diſputer. Et quand vous dites que ces ſacrifices ſont défendus ailleurs, que prouvez-vous par ce ſingulier raiſonnement ? vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions : c'eſt à vous à vous ſauver de ce piége que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

XXXIV.

Jephté.

Vous n'osez dire nettement que selon le texte *Jephté* n'égorgea point sa fille. La chose est constante, trop avérée par les plus grands-hommes de l'Eglise. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon, que *Jephté* pourrait avoir mis sa fille en couvent, que *Louis Capelle* & dom *Martin* ont saisi cet échappatoire. Je ne me soucie ni de *Martin* ni de *Capelle*, je m'en tiens au texte en qui je crois plus qu'en eux. *Jephté lui fit comme il avait voué.* Et qu'avait-il voué ? la mort.

XXXV.

Le roi Agag coupé en morceaux.

Il y avait donc chez les Juifs des sacrifices de sang humain, & celui-là est bien constaté. Vous voulez donner un autre nom à la mort du roi *Agag*. A la bonne heure ; nommez si vous voulez cette aventure une violation exécrable du droit des gens, une action horrible, une action abominable. Elle est rapportée par l'historien des rois juifs, qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien en passant qu'il y a une très-grande différence entre un livre qui contient la loi, & une simple histoire. On ne fut pas obligé chez les Juifs

de croire les chroniques comme on fut obligé de croire le Décalogue. C'eſt-là que ſe ſont fourvoyés tant de braves commentateurs ; ils n'ont pas diſtingué Dieu qui parle, & l'homme qui raconte.

Quoi qu'il en ſoit, j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai ſacrifice dans la mort de ce bon roi *Agag*. Je dis d'abord qu'il était bon ; car il était gras comme un ortolan : & les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint ont toujours l'humeur douce. Enſuite je dis qu'il fut ſacrifié, car d'abord il fut dévoué au Seigneur ; or, nous avons vu que *ce qui a été dévoué ne peut être racheté, il faut qu'il meure.* Je vois là une victime & un prêtre. Je vois *Samuel* qui ſe met en prière avec *Saül*, qui fait amener entr'eux deux le roi captif, & qui le coupe en morceaux de ſes propres mains. Si ce n'eſt pas là un ſacrifice il n'y en a jamais eu. Oui, Monſieur, de ſes propres mains : *in fruſta concidit eum.* Le zèle lui mit l'épée à la main, dit le ſavant dom *Calmet ;* il pouvait ajouter que le zèle donne des forces ſurnaturelles ; car *Samuel* avait près de cent ans, & à cet âge on n'eſt guère capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuiſine & un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'inſolence d'un aumônier de quartier qui coupe en morceau un roi priſonnier que ſon maître a mis à rançon, & qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que ſi un chapelain de *Charles-Quint* en avait fait autant à *François I*, la choſe eût paru rare.

Vous avez la cruauté, Monſieur, ou Meſſieurs, de calomnier ce pauvre roi *Agag* pour juſtifier le

cuisinier *Samuel*. Vous assurez que c'était un tyran sanguinaire, parce que *Samuel* lui dit en le coupant par morceaux : Comme ton épée a ravi des enfans à des mères, ainsi ta mère restera sans enfans. Hélas ! Monsieur, n'est-ce pas ce que tant de héros de l'Iliade disent aux héros qu'ils tuent dans les combats ? Le pieux *Hector* avait fait pleurer des mères grecques, *Achille* fit pleurer la mère d'*Hector*, lequel n'était point un tyran sanguinaire. Cessez de remuer la cendre du bon roi *Agag* & de flétrir sa mémoire. C'est bien assez qu'il ait été haché menu par *Samuel* fils d'*Elcana*.

XXXVI.

Des prophètes.

PASSONS à une autre question. C'est une chose respectable sans doute que le don de prophétie ; ce n'est pas assez d'exalter son ame, il faut une grâce particulière. Je ne sais pas si mon ami a dit que connaître l'avenir c'est connaître ce qui n'est pas : mais s'il l'a dit, il a dit vrai. Vous répondez qu'on connaît le passé, & que cependant le passé n'est pas. Voilà un plaisant sophisme ; un homme aussi sérieux que vous l'êtes peut-il se jouer ainsi des mots ? faut-il qu'on vous dise que le passé est dans la bouche de ceux qui ont écrit ? encore n'y est-il guère. Mais où est l'avenir, où le voit-on ? Mon ami a toujours révéré les prophètes, non pas tous ; peut-être a-t-il eu quelque scrupule sur la vision qu'eut le prophète

Michée quand DIEU, au milieu de tous ſes anges, demanda qui d'eux voulait tromper *Achab* en ſon nom & le faire aller à Ramoth en Galaad, & que le prophète *Sédékia* donna un grand ſoufflet au prophète *Michée*, en lui diſant : Devine comment l'eſprit a paſſé de ma main ſur ta joue ? D'ailleurs mon ami croyait fermement aux prophéties, mais peu à *Sédékia*.

Monſieur, ou Meſſieurs, vous écrivez ſous le nom de ſix juifs, & vous leur faites citer *St Paul* à propos des prophètes ? cela n'eſt pas adroit.

XXXVII.

Des ſorciers & des poſſédés.

Vos Juifs ont eu des magiciens, des poſſédés, des exorciſtes. Et quel peuple n'en a pas eu ! liſez l'âne d'or d'*Apulée*. Vous voulez faire accroire que mon ami s'eſt contredit quand il a prouvé que les Juifs furent long-temps ſans connaître les anges & les diables, & qu'ayant été faits enſuite eſclaves ils connurent les anges & les diables de leurs maîtres. Ils furent même bientôt endiablés, poſſédés, enſorcelés. Or, quand on a des enſorcelés chez ſoi, il faut bien qu'on les déſorcelle. Les Français mes voiſins ont un joli opéra comique appelé les enſorcelés ; il eſt, je crois, de M. *Sedaine*. *Jeannot* & *Jeannette* y ſont poſſédés du diable, & à la fin ils ſont exorciſés, comme de raiſon, & heureuſement guéris. Les Juifs ayant donc fait connaiſſance avec les diables, eurent

le secret de les chasser. Ils firent des livres de *Salomon*, comme je vous l'ai dit ; ils mirent de la racine barat ou barad dans le nez des possédés, comme je vous l'ai dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut avoir le diable au corps pour trouver de la contradiction dans les laborieuses recherches de mon ami.

Et vous, mes amis les juifs, relisez votre historien *Josephe* au livre VII, chapitre XXIII de la guerre contre les Romains : ,, Au nord de la vallée de ,, Macheron, au champ nommé Barat, se trouve une ,, plante du même nom qui ressemble à une flamme. ,, Elle jette le soir des rayons brillans, & se retire ,, quand on la veut prendre. On ne peut l'arrêter ,, qu'avec de l'urine de femme, ou avec ses mal-,, semaines. Qui la touche meurt sur le champ, à ,, moins qu'il n'ait dans sa main une racine de la ,, même plante ; à cette racine on attache un chien, ,, qui en voulant se débarrasser, arrache la plante & ,, meurt aussitôt. Après cela on peut manier le barat ,, sans péril. C'est avec cette plante qu'on chasse les ,, démons infailliblement. ,,

Cette recette était si commune du temps de la personne infiniment respectable, dont il faut bien que je vous parle malgré vous, que cette personne convient elle-même de l'efficacité du barat, & avoue que vous avez le pouvoir de chasser les diables.

Vous devez savoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques qu'on appelait sacrées chez presque toutes les nations, & que l'on croyait guérir avec des exorcismes ; telles étaient l'épilepsie, la catalepsie, les écrouelles. L'impuissance qu'on appelait

la maladie des Scythes était furtout caufée par des efprits malins qu'on exorcifait ; c'eft ce qu'on voit dans *Pétrone*, dans *Apulée*. Et il faut vous dire, mes chers juifs, que tous ces faux exorcifmes ont enfin cédé à la puiffance des nôtres qui font les feuls véritables. Je fuis fâché de vous dire des chofes fi dures ; mais c'eft vous qui m'y forcez.

XXXVIII.

Des ferpens enchantés.

Vous parlez d'enchanter les ferpens. Vraiment, Monfieur, rien n'eft plus commun. Mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village affez voifin de fon château. Voici ce certificat : *Je certifie que j'ai tué en diverfes fois plufieurs ferpens en mouillant un peu avec ma falive un bâton ou une pierre, en donnant un petit coup fur le milieu du corps du ferpent.* 19 *janvier* 1772.

FIGUIER chirurgien.

Il faut croire que ce chirurgien enchante les ferpens avec fa falive. C'était l'opinion des anciens phyficiens. *Lucrèce* dit dans fon quatrième livre :

Eft utique ut ferpens hominis contacta falivâ,
Difperit ac fefe mordendo conficit ipfa.
Crachez fur un ferpent, fa force l'abandonne,
Il fe mange lui-même, il fe dévore, il meurt.

Des incrédules soupçonneront que mon chirurgien donnait à ses serpens de grands coups de pierre ou de bâton, qui avaient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme. Mais enfin, *Virgile*, qui passe encore à Naples pour un grand sorcier, dit en termes exprès :

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

Ce qui a été ainsi rendu en françois ou en français par M. *Perrin* :

Chantez dans votre pré, les serpens crèveront.

Vous êtes persuadé que les sauvages d'Amérique charment les serpens. Je le crois bien, Monsieur, les Juifs les charmaient aussi. Vous trouvez dans le pseaume 57, le serpent, l'aspic sourd qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. *Jérémie*, dans son chapitre VIII, menace les Juifs de leur envoyer des serpens dangereux contre lesquels les enchantemens ne pourront rien. L'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique rendent gloire à la puissance des sages qui charment des serpens. Je me joints à eux ; j'ai dit à des gens : Je n'aspire pas jusqu'à vous charmer, mais je voudrais vous apaiser.

XXXIX.

XXXIX.

D'Edith femme de Loth.

Vous parlez de la femme à *Loth* transmuée en statue de sel ; & je ne sais si c'est pour vous en moquer ou pour la plaindre. Oh ! que j'aime bien mieux *Virgile* quand il raconte le malheur d'*Euridice !*

Illa, quis & me, inquit, miseram & te perdidit, Orpheu !
Quis tantus furor ! en iterum crudelia retrò
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus ;
Jamque malè feror ingenti circumdata nocte,
Invalidasque tibi tendens, heu non tua, palmas !

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés sur cette femme infortunée, sur tous ses compatriotes jeunes & vieux, enivrés de la fureur de violer deux anges ; & quels anges ! en nous racontant froidement d'après je ne sais quel *Heidegger* que des paysans furent changés en statues eux & leurs vaches, vous ne dites pas en quel pays. J'avoue que le malheur d'*Edith* femme de *Loth* excite ma compassion ; mais en vérité, Monsieur, vous me faites compassion aussi. Vous ne croyez pas à *St Irénée* qui prétend que la femme à *Loth* a conservé ses ordinaires, ses menstrues dans son sel ! vous contredites un saint ! Il est clair pourtant que les menstrues dont on a tant parlé ne sont pas plus prodigieuses que la métamorphose en statue. Je vous prie de vous souvenir que mon ami vous a toujours regardé comme un peuple à prodiges, & qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

X L.

De Nabuchodonosor.

Vous foutenez que *Nabuchodonofor* ne fut pas métamorphofé en bœuf, mais en aigle. Cependant il eft dit dans *Daniel: Il brouta l'herbe en bœuf.* J'avoue que *Daniel* dit auffi que fes cheveux reffemblèrent à des plumes d'aigle, encore le mot de plumes n'eft pas dans le texte. Hé bien, Monfieur, faut-il fe fâcher pour cela ? concilions-nous, difons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'eft un animal auffi rare que le dragon de l'empereur de la Chine, & que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous qui raillez continuellement avec mon ami. Je révère le texte fur lequel vous & moi pourrions nous tromper; & ce n'eft certainement pas avec le texte que nous oferions badiner.

X L I.

Des pygmées & des géans.

Disons un petit mot des pygmées & des géans. Quant aux races des géans, vous ne prouvez leur exiftence conftatée dans l'Ecriture que par les Patagons; & vous niez celle des pygmées, quoiqu'elle foit énoncée dans *Ezéchiel*. Cependant vous avouez fans difficulté que les anciens pygmées qui combattirent contre les grues, avaient un pied & demi de roi de hauteur. Et

vous ne voulez pas que les gamadim, les pygmées d'*Ezéchiel* qui combattirent à Tyr, comme tout le monde le fait, fussent de la même taille ! N'est-ce pas avoir deux poids & deux mesures ? Il y a des gens qui prétendent que lorsqu'on dispute sur un peuple d'un pied & demi de haut, on pourrait bien avoir un pied de nez.

X L I I.

Des types & des paraboles.

Vous répétez ce que mon ami a dit cent fois, que les anciens s'expliquaient non-seulement en paraboles, (*f*) mais aussi en actions, en types figuratifs ; vous répétez précisément les exemples qu'il en rapporte ; les pavots dont *Tarquin* abattit la tête pour signifier qu'il fallait détruire les grands seigneurs gabiens ; le présent de cinq flèches, d'une souris, d'un moineau & d'une grenouille, fait par un roi de Scythie au premier des *Darius*, pour l'avertir de craindre les flèches des Scythes, & de s'enfuir comme une souris ou un moineau au plus vîte ; & les chaînes dont le prophète *Jérémie* se lie pour engager les Israëlites à se laisser lier par *Nabuchodonosor ;* la prostituée à laquelle le prophète *Osée* fait trois enfans, & la femme adultère à laquelle il en fait d'autres, pour reprocher aux Israëlites qu'ils ont forniqué avec les nations ; *Ezéchiel* couché

(*f*) Voyez le chap. XLIII de la *Philosophie de l'histoire*, si vous voulez.

trois cents quatre-vingts dix jours ſur le côté gauche, & mangeant ſon pain couvert d'excrémens, exprès pour avertir ſes compatriotes qu'ils mangeront leur pain ſouillé parmi les nations &c.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblèmes, de ces figures, de ces allégories, de ce langage typique. (*g*) Il ne faut pas l'outrer; *Cicéron* nous en avertit: *Verecunda debet eſſe tranſlatio.*

Mon ami a remarqué que des moines languedochiens avaient écrit ſous le portrait du pape *Innocent III*, qui avait maudit les ſujets du comte de Toulouſe : *Tu es innocent de la malédiction.*

Il obſerve auſſi qu'on trouva les minimes prédits dans la Genèſe : *Frater noſter minimus*, notre frère le minime.

De grands-hommes même ont abuſé quelquefois de ce langage tropologique-myſtique-typique. *Saint-Auguſtin*, dans ſon ſermon 41, s'exprime ainſi : „ Le nombre dix ſignifie juſtice & béatitude réſultante de la créature qui eſt ſept avec la Trinité „ qui fait trois : c'eſt pourquoi les commandemens „ de DIEU ſont dix. (*h*) Le nombre onze eſt le „ péché, parce qu'il tranſgreſſe dix. Le nombre

(*g*) Vous êtes de bien mauvaiſe humeur, Meſſieurs, & votre *indignor* eſt bien mal appliqué. Liſez ſeulement le Commentaire de *Calmet*, vous verrez que tout cela fut fait réellement; que c'était à la fois un fait & un type, & qu'il fallait bien que le pain d'*Ezéchiel* fût ſouillé pour être la figure d'un pain ſouillé. C'eſt à moi de dire *indignor*.

(*h*) Dans le Shaſta, ancien ouvrage des anciens brachmanes, qui ſelon M. *Holwell* & *Dow* fut écrit il y a près de cinquante ſiècles, ce ſont les péchés mortels qui ſont au nombre de dix, & la vertu eſt peinte avec dix bras pour les combattre. C'eſt cette image de la vertu que les miſſionnaires ont priſe pour l'image du diable.

» soixante & dix-sept est le produit du péché qui » multiplie dix par sept; car le nombre sept est le » symbole de la créature. »

C'est ainsi que St *Augustin*, daignant employer ces idées pythagoriciennes pour combattre les gentils avec leurs propres armes, dit dans son sermon 53, » que les trois dimensions de la matière sont la » largeur qui est la dilatation du cœur, la longueur » qui est la persévérance, & la hauteur qui est » l'espoir de la félicité. »

Mon ami observe encore (observez bien ceci vous-même, Monsieur ou Messieurs) que ce mauvais goût auquel St *Augustin* s'abandonna quelquefois, ne déroba rien à son éloquence, à son jugement solide, & surtout à sa piété. Oui, mes chers juifs, tout a été type, emblème, figure, prédiction dans vos aventures, vous êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précurseurs; mais le serviteur qui porte le flambeau, & qui marche devant son maître, ne doit pas se croire supérieur à lui.

XLIII.

Des gens qui vont tout nus.

VOUS revenez encore à nous dire qu'un voyant, (*) un nabi très-recommandable, ne prêcha point tout nu, mais qu'il était en veste. Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nu, que c'était un prodige, un type. *Comme mon serviteur a marché tout nu &*

(*) *Isaïe.*

ſans ſouliers pour un type & un prodige ſur l'Egypte & ſur l'Ethiopie, ainſi le roi des Aſſyriens emmènera captifs d'Egypte & d'Ethiopie, jeunes & vieux, nus, déchaux, feſſes découvertes. En effet ſi le voyant avait marché & prêché en veſte, où aurait été le prodige extraordinaire, le type?

Vous ajoutez que l'anglais *Tyndal* a prétendu que *David* avait danſé tout nu devant l'arche. Je n'ai point lu *Tyndal;* je le condamne s'il l'a dit; car *David* en danſant portait un éphod de lin, une eſpèce de camiſole de linge; il eſt vrai qu'il n'avait point de culottes : les Juifs n'en portaient point. Il eſt vrai auſſi que *Michol* ſa femme lui reprocha d'avoir, en danſant, *montré tout ce qu'il portait aux ſervantes, en ſe mettant tout nu comme un bouffon; & que David lui répondit : Oui, je danſerai, & j'en ſerai plus glorieux devant les ſervantes.* II. Rois chap. VI. Cela peut faire croire qu'il relevait trop haut ſa tunique en danſant, mais non pas qu'il s'était mis abſolument nu. C'eſt ſur quoi, Monſieur, je vous demande la permiſſion de répéter ce que j'ai dit ſouvent d'après mon ami; car vous ſavez que j'aime à me répéter : faut-il ſe harpailler, ſe quereller, s'injurier, ſe pourſuivre pour décider ſi un certain homme avait des culottes il y a deux mille huit cents vingt-cinq années, ſelon *Denys le petit*?

X L I V.

D'une femme de fornication.

VOULEZ-VOUS encore disputer sur la prostituée que le Seigneur ordonna au prophète *Osée* de prendre? *Prenez une femme de fornication, & faites des enfans de fornication &c.* Je vous avoue que je suis las de cette querelle, & qu'*Osée* forniquera sans que je m'en mêle. Oui, Monsieur, qu'*Osée* dise tant qu'il voudra qu'*Ephraïm* est un âne, & qu'il a fait des présens à ses amans : *Onager solitarius sibi Ephraïm munera dedit amatoribus;* (*) que le commentaire de *Calmet* cite *Pline*, selon lequel certains ânes commandent despotiquement à des troupeaux d'ânesses, & coupent les testicules de leurs ânons, en vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

X L V.

D'Ezéchiel encore.

VOUS insistez toujours sur *Ezéchiel;* vous supposez qu'il ne dormit sur le côté gauche 390 jours qu'en songe, qu'il ne se fit lier qu'en songe, qu'il ne mangea pendant plus d'un an son pain couvert d'excrémens qu'en songe. Relisez donc le savant *Calmet* à qui vous vous en rapportez si souvent. Il est du sentiment de *St Jean Chrysostome*, de *St Basile*, de *Théodoret* & de tous ceux qui expliquent

(*) *Osée*, chap. VIII.

la chofe au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en vifion, en fongé, comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres de DIEU ? Il dit qu'il eft très-poffible qu'un homme demeure enchaîné & couché fur le côté trois cents quatre-vingts dix jours ; & il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié & couché fur le même côté pendant quinze ans. *Ezéchiel*, comment. pag. 33, édit. de Paris.

XLVI.

Des prophètes encore.

MESSIEURS les juifs, je crois comme mon ami à toutes les prophéties ; & je vous déclare que mon ami & moi nous y trouvons à chaque page le meffie que vous n'y trouvez jamais. Et vous, M. *Guenée*, fi vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errans dans la foi. Nous fommes foumis à toutes les décifions de l'Eglife ; & nous fuppofons que vous l'êtes auffi. Mais vous manquez de charité.

Par ma foi je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité je vous pardonne les accufations dont vous chargez mon ami, pourvu qu'elles n'aient point d'effet. Par mon efpérance je me flatte que vous viendrez à réfipifcence.

XLVII.

Accusation légère.

VOUS accusez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire & à écrire dans Babylone, & d'avoir dit ensuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ses ouvrages que je ne connais pas, quelque copiste ou quelque typographe a sauté une ligne & a mal placé le mot d'Alexandrie, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impression, & c'est ce qui vous arrive trop souvent. Si cette erreur ne se trouve pas chez mon ami, il y a une malignité d'homme fait à l'en accuser, & une grande perte de temps à fatiguer le public de ces misères. Une de nos grandes sottises à nous autres barbouilleurs de papier, c'est de croire que le public prend le même intérêt que nous aux inutilités qui nous occupent.

XLVIII.

De l'ame & de quelques autres choses.

JE vais entrer, autant que je le puis, dans la grande question qui intéresse tous les hommes, & qui a partagé tous les philosophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de savoir si nous avons une ame, ce que c'est que cette ame, si elle existe avant nous de toute éternité dans le sein de l'être des

êtres ; ſi elle exiſte éternellement après nous ; ſi c'eſt par ſa propre nature ou par une volonté particulière de ſon créateur ; ſi elle eſt une ſubſtance ou une faculté ; s'il y a des différences ſpécifiques entre les ames, ou ſi elles ſe reſſemblent toutes ; ſi elles tiennent une place dans l'eſpace ; ſi elles arrivent chez nous pourvues de penſées, ou ſi elles ne penſent qu'à meſure &c. &c. &c.

Mon ami & moi nous commençons par atteſter le DIEU vivant, car ce grand objet eſt digne d'une telle atteſtation ; nous le prenons, dis-je, à témoin que nous croyons ce que nous enſeigne notre religion chrétienne. Nous vous le diſons à vous, ſoit que vous ſoyez juifs phariſiens, ou juifs ſaducéens, juifs allemands, ou juifs portugais ; à vous, M. *Guenée* leur ſecrétaire chrétien par haſard, ſoit que vous ſoyez thomiſte, ou janſéniſte, ou moliniſte, ou frère morave ſervant DIEU auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'eſt préciſément qu'une ame, nous vous répondons ce que mon ami a dit tant de fois ; nous n'en ſavons rien.

Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
Demandez-le à DIEU qui nous donna la vie.

Mon ami a ſu par cœur tout ce que dit *Saint-Thomas d'Aquin* dans ſa Somme. Cet ange de l'école diſtingue l'ame en trois parties, d'après les péripatéticiens ; l'ame ſenſitive, l'ame des ſens, *Pſyché* dont *Eros* fils d'*Aphrodite* fut amoureux chez les Grecs ; l'ame végétative, *pneuma*, ſouffle, qui donne le mouvement à la machine ; l'ame intelligente, *nous*,

entendement, & chacune de ces parties eſt encore diviſée en trois autres. Ainſi péripatétiquement parlant, cela compoſerait neuf ames, à bien compter.

Long-temps avant lui, S[t] *Irénée* dans ſon livre V, chap. VII, dit „ que l'ame n'eſt incorporelle que „ par comparaiſon avec le corps mortel, & qu'elle „ conſerve la figure de l'homme, après la mort, „ afin qu'on la reconnaiſſe. „

Tertullien dit dans ſon diſcours, *de animâ*, chap. VII: „ La corporalité de l'ame éclate dans l'évangile ; „ car ſi l'ame n'avait pas un corps, l'ame n'aurait „ pas l'image du corps. „

Tatien dans ſon diſcours contre les Grecs dit : „ L'ame de l'homme eſt compoſée de pluſieurs „ parties. „

S[t] *Hilaire* dit dans ſon commentaire ſur S[t] *Matthieu*: „ Il n'eſt rien de créé qui ne ſoit corporel, ni dans „ le ciel, ni ſur la terre, ni parmi les viſibles, ni „ parmi les inviſibles ; tout eſt formé d'élémens ; & „ les ames, ſoit qu'elles habitent dans un corps, „ ſoit qu'elles en ſortent, ont toujours une ſubſtance „ corporelle. „

S[t] *Ambroiſe*, dans ſon diſcours ſur *Abraham*, dit : „ Nous ne connaiſſons rien d'immatériel, excepté „ la vénérable Trinité. „

Mon ami avoue que ces ſaints étaient tombés dans une erreur alors univerſelle ; ils étaient hommes, dit-il, mais ils ne ſe trompèrent pas ſur l'immortalité de l'ame, parce qu'elle eſt évidemment annoncée dans les évangiles.

Comment expliquerons-nous S[t] *Auguſtin* qui, dans le livre 8 de la Cité de DIEU, s'exprime ainſi : „ Que

„ ceux-là ſe taiſent qui n'ont pas oſé à la vérité dire „ que DIEU eſt un corps, mais qui ont cru que nos „ ames étaient de même nature que lui. Ils n'ont „ pas été frappés de l'extrême mutabilité de notre „ ame, qu'il n'eſt pas permis d'attribuer à la nature „ de DIEU. „

Mon ami a ſoutenu, d'après tous les véritables ſavans, que l'auteur du Pentateuque n'a jamais parlé expreſſément ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenſes, ni des peines après la mort. Rien n'eſt plus vrai, rien n'eſt plus démontré. Tout était temporel, comme le dit ſi énergiquement le grand *Arnauld :* „ C'eſt le comble de l'ignorance de mettre „ en doute cette vérité qui eſt des plus communes, „ & qui eſt atteſtée par tous les pères, que les „ promeſſes de l'ancien teſtament n'étaient que „ temporelles & terreſtres, & que les Juifs n'ado- „ raient DIEU que pour les biens charnels „ &c. *Apologie de Port-Royal.* Et c'eſt en quoi ſurtout, Meſſieurs les juifs, notre religion l'emporte ſur la vôtre autant que la lumière l'emporte ſur les ténèbres. Dès que notre légiſlateur a paru, l'immortalité de l'ame a été conſtatée, ſoit qu'on crût l'ame corporelle, ſoit qu'on la crût d'une autre nature.

Il eſt certain que les Perſans, les Chaldéens, les Babyloniens, les Syriens, les Crétois, les Egyptiens, & ſurtout les Grecs admirent avant *Homère* la permanence des ames, & que le Pentateuque n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épuiſez en déclamations, vous faites de vains efforts pour tâcher de vous perſuader que le mot hébraïque *Sheol*, qui ſignifie la foſſe, le ſou-

terrain, pouvait auſſi à toute force ſignifier l'hadès des Grecs, l'amentes, le tartarot des Egyptiens. Ah! Meſſieurs, d'auſſi grandes, d'auſſi terribles vérités ne ſont pas faites pour être devinées à l'aide de quelques ſubtilités, de quelques explications forcées. Elles doivent être plus claires que le jour, *luce clariores*.

Certainement ce n'eſt pas dans l'écriture ſainte que vous trouverez votre prétendue diviſion du monde en trois parties, les cieux qui étaient la demeure du Très-haut, la ſurface de la terre, & le creux de la terre qui était l'enfer; encore oubliez-vous l'Océan qui eſt plus étendu que l'hémiſphère habitable. Pouvez-vous, Meſſieurs, avancer de pareilles chimères rabiniques, & combattre dans mon ami des vérités ſi reconnues?

Quoi! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer & un royaume des cieux; & votre preuve eſt que dans l'Exode DIEU apparaît à *Moïſe* dans un buiſſon ardent! Juifs & ſecrétaires juifs, ſouvenez-vous à jamais de *St Jérôme;* il vous dit dans ſa lettre: *L'évangile me promet la poſſeſſion du royaume des cieux, dont il n'eſt pas fait la moindre mention dans vos écritures.*

Tournez-vous de tous les ſens, Meſſieurs les juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'ame. Il n'y a que deux paſſages en faveur de la permanence de l'ame, c'eſt dans le ſecond livre des *Machabées*. Mais, de grâce, ſongez que vos héros *Machabées* ne vinrent que pluſieurs ſiècles après votre loi, & que l'hiſtoire des *Machabées*, écrite

en grec pour des hébreux, ne parut que long-temps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvelées si souvent contre la véracité de ce livre. Vous savez qu'on a détruit l'authenticité des deux derniers dans notre Eglise, & que les deux premiers sont déclarés apocryphes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail, Messieurs, il nous suffit que ce soit à l'évangile que nous devions la connaissance de l'immortalité de notre ame, & des peines & des récompenses après la mort. Ces dogmes à la vérité étaient reçus alors des autres nations, mais ils ne sont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez, en faveur de l'ame immortelle, une induction aussi ingénieuse que plausible de ces paroles si connues, *il fit l'homme à son image*. Car, dites-vous, ce n'est pas le corps qui ressemble à DIEU, c'est l'intelligence. Nous croyons cette vérité, mais elle n'est pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de la Genèse avait daigné tirer la même conséquence, il est clair qu'il aurait constaté irrévocablement ce grand dogme; & c'est précisément parce qu'il ne l'a pas fait, Messieurs, que nous sommes en droit de dire qu'il laissa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excepté les brachmanes & les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la Divinité; *Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum*. Ou plutôt l'antiquité fesait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette erreur bien exprimée dans des vers de *Xénophane* le colophonien, cités par *St Clément d'Alexandrie* le plus

ſavant des pères grecs. En voici le ſens dans de mauvaiſes rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne penſe qu'à ſoi, l'amour-propre eſt ſans bornes,
DIEU même à leur image eſt fait par les humains.
Si les bœufs avaient eu des mains,
Ils le peindraient avec des cornes.

C'eſt cette faibleſſe de rapporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples que DIEU avait une femme & des enfans. On le peint ſouvent comme un géant énorme. *Orphée* lui-même, dont les véritables fragmens ne ſe trouvent que chez *Clément d'Alexandrie*, parle ainſi de DIEU:

Sur un grand trône d'or il ſiége en ſouverain
Au haut de la voûte étoilée.
Sous ſes pieds la terre eſt foulée;
Il tient l'Océan dans ſa main.

Ces imaginations ſi bourſoufflées & ſi chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'être inviſible, éternel, incompréhenſible, & ſes miniſtres céleſtes qui ſe dérobent comme lui à notre vue. C'eſt ainſi que les Juifs eurent deux chérubins dans le ſanctuaire de leur temple, & leur donnèrent des têtes monſtrueuſes d'hommes & de veau, avec des ailes aux épaules & à la ceinture. C'eſt ainſi que nous autres qui avons moins d'imagination, nous nous contentons de peindre DIEU avec une longue barbe.

Il eſt vrai que les vers de l'ancien *Orphée* cités par mon ami dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, au

chapitre de *Cérès Eleusine*, sont bien plus simples & plus sublimes. Je vous le répète, Monsieur, ou Messieurs, parce qu'il faut répéter des choses que tout le monde devrait savoir par cœur; c'est la prière ou l'hymne d'*Orphée* que l'hiérophante chantait à l'ouverture des mystères.

Marchez dans la voie de la justice; adorez le seul maître de l'univers, il est un, il est seul, il est par lui-même; tous les êtres lui doivent leur existence, il agit dans eux & par eux; il voit tout & jamais il n'a été vu des yeux mortels.

On demandera peut-être comment *Orphée* pût parler en cet endroit avec une grandeur si simple, & ailleurs avec une enflure qui n'appartient qu'au père *le Moine*, ou au carme auteur du poëme de la *Magdelène*? Je répondrai ingénument qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

Cicéron, Messieurs, vous l'avouez, a dit dans ses Tusculanes, que toutes les nations admettent la permanence des ames, & que leur consentement est la loi de la nature. J'en conclus, Messieurs les juifs, qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de grossièreté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voisins connaissaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le passage de *Cicéron* l'a un peu dénaturé. *Cicéron* dit dans la première Tusculane, liv. I: *Quod si omnium consensus naturæ vox est, omnesque consentiunt esse aliquid quod ad eos pertineat qui vitâ cesserint, nobis quoque id existimandum est.* L'abbé d'*Olivet* traduit page 90. » Puis donc que le consentement de tous » les hommes est la voix de la nature, & que tous » conviennent qu'après notre mort il est quelque

» chose

„ chose qui nous intéresse, nous devons aussi nous „ rendre à cette opinion. „

Mais de quoi s'agit-il dans cet endroit ? de l'amour de la gloire dont tous les hommes sont épris, & qui était la grande passion de *Cicéron*. *Cicéron* veut nous faire entendre que nous avons tous la faiblesse de nous intéresser à ce qu'on dira de nous quand nous ne serons plus, & que notre imagination embrasse ce fantôme qui est son ouvrage.

On aurait dû vous dire que *Cicéron* dans la moitié de ce dialogue sur la mort, qui est le premier des Tusculanes, soutient l'opinion alors commune que les morts ne peuvent souffrir. Il se moque de son auditeur qui dit qu'il est fâcheux d'être mort : c'est dire, lui répondit-il, qu'un homme qui n'existe pas existe. Puis il lui cite un vers d'*Epicharme*, & le tourne en latin :

Emori nolo, sed me esse mortuum nihil æstimo,

ce que l'abbé d'*Olivet* rend ainsi en français,

Mourir peut être un mal, mais être mort n'est rien.

Il soutient l'anéantissement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, & la permanence de l'ame à la fin.

Vous me direz que *Cicéron* se contredit ; mais c'est le privilége des philosophes de l'académie : & vous savez que *Cicéron* était académicien. On a pu vous faire lire son oraison pour *Cluentius* où vous avez vu ces paroles : „ Quel mal lui a fait la mort ? „ à moins que nous ne soyons assez imbécilles pour

„ croire des fables ineptes, & pour imaginer qu'il eſt „ condamné au ſupplice des pervers. Mais ſi ce „ ſont-là des chimères, comme tout le monde en „ eſt convaincu, de quoi la mort l'a-t-elle privé, „ ſinon du ſentiment de la douleur ? „

Nam nunc quid tandem mali mors illi attulit? niſi fortè ineptiis ac fabulis ducimur, ut exiſtimemus illum apud inferos impiorum ſupplicia perferre? Quæ ſi falſa ſunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter ſenſum doloris?

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'ame tant chanté par *Homère*, tant ſuppoſé par *Platon*, était bien obſcurci dans l'empire romain.

On vous aura dit ſans doute, Meſſieurs, que tout le ſénat penſait alors comme *Cicéron.* On vous aura conté que *Céſar* penſait de même & s'en expliquait avec la plus grande hauteur. On vous aura parlé de ſon aventure avec *Caton* en pleine audience, lorſqu'il voulut ſauver la vie aux complices de *Catilina*, en repréſentant que ſi on les feſait périr, ce ne ferait pas les punir, parce qu'ils n'auraient plus de ſentiment, & que tout meurt avec l'homme.

Les Romains vers ce temps-là renoncèrent tellement aux opinions de leurs ancêtres & des Grecs leurs maîtres, que *St Clément* le romain, dans le premier ſiècle de notre Egliſe, commence ſon livre des récognitions ou reconnaiſſances par un doute ſur l'immortalité de l'ame. Il avoue qu'il prit la réſolution d'aller en Egypte apprendre la nécromance, la magie, pour s'inſtruire à fond ſur l'ame.

Il eſt donc, ce me ſemble, bien certain, Meſſieurs les juifs, vous qui reſpectiez tant les ſaducéens

ennemis de l'immortalité de l'ame, il eſt bien démontré que nous avions beſoin de la révélation pour nous inſtruire ſur un ſujet ſi intéreſſant. Ce n'était pas aſſez d'un *Socrate* & d'un *Platon*, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainſi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus grand homme. Je me plais à croire que vous ne deſcendez pas de ces fanatiques qui criaient en leur patois comme on a crié ailleurs en tant d'occaſions, *tolle, tolle.* Je préſume que vous êtes Portugais, & que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de *Moïſe*, lorſque pluſieurs juifs ſuivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or & d'argent des Eſpagnes.

Je vous ai déjà dit que loin d'être votre ennemi, je ſuis votre généalogiſte. Je ſuis perſuadé très-ſérieuſement que votre race pouvait être établie en Andalouſie & dans l'Eſtramadoure avant les Carthaginois, avant les Romains; & que par conſéquent elle ne put être inſtruite de ce qui ſe paſſa du temps de l'empereur *Tibère*, vers le torrent de Cédron qui eſt à ſec ſix mois de l'année. Si mon ami, en qualité de chrétien, a qualifié de déteſtables les gens de Jéruſalem, qui, ſuppoſé qu'ils parlaſſent grec au préteur *Pilatus* romain, s'écrièrent ſelon *St Matthieu: Staurodeito, Staurodeito, aima autou eph' eimas kai epi ta tekna eimou:* Crucifiez, crucifiez, que ſon ſang ſoit ſur nous & ſur nos enfans; certainement ſi vos aïeux étaient alors dans la Bétique, ou dans le canton de Sétubal ſi fameux pour ſon vin, ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

PERORAISON

à M. G. secrétaire des Juifs.

Je suppose, Monsieur, que vous êtes enterré, & que moi & mon ami nous le sommes aussi. Nous comparaissons tous trois devant celui qui seul a révélé au genre-humain l'immortalité de l'ame, la résurrection & le jugement dernier. Vous lui dites : Seigneur, nous n'avions nul besoin de vous, nous savions tout cela avant que vous vinssiez au monde. Mon ami & moi nous lui disons : Nous n'en savions rien ; nous vous devons toutes connaissances. Or qui croyez-vous qui sera mieux reçu?

DE QUELQUES NIAISERIES.

APRÈS avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami, Monſieur, ou Meſſieurs, vous venez le battre à terre dans un troiſième ; il eſt écraſé, & vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons ſi à l'exemple du ſamaritain rapporté dans l'évangile, je ne pourrai pas, après avoir ſecouru le voyageur baigné dans ſon ſang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

PREMIERE NIAISERIE.

Sur le kiſh ibrahim.

VOUS voulez parier que mon ami, qui a cité *Hyde* ſur l'ancienne religion des Perſes, n'a jamais lu *Hyde*. Ne voilà-t-il pas un ſujet de diſpute bien intéreſſant, bien utile ! Un vieillard retiré entre les hautes Alpes, a-t-il lu un livre très-confus d'un anglais, écrit en latin ? oui, Monſieur, il l'a lu & moi auſſi, & je n'y ai guère profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perſes s'appellait *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*, culte d'*Abraham;* vous l'avez appris de mon ami, & vous ne devez pas rougir, tout ſavant que vous êtes, d'avoir appris une choſe très-indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que ſelon des gens plus inſtruits que moi, *Kish Ibrahim* vient de l'arabe, & *Millat Abraham* ou *Ibrahim* vient de l'ancienne langue des Mèdes, je ne vous dirai une choſe ni bien ſûre, ni bien importante.

IIme NIAISERIE.

Sur Zoroaſtre.

Hyde rapporte, pages 27 & 28, que les anciens Perſes ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée, était tombé du ciel entre les mains d'*Abraham* dans le territoire de Balk, du temps de *Nembrod*, & je le croirai avec vous ſi vous voulez. Puis il répète des contes de *Plutarque*, comme par exemple, que la reine *Ameſtris* dans ſes dévotions ſeſait enterrer douze hommes vivans, & les envoyait en enfer pour le ſalut de ſon ame.

Puis il ſe met en colère, page 32, contre l'empereur *Alexandre Sévère*, qui ſuivant un rêveur du Bas-Empire, nommé *Lampridius*, avait dans ſon oratoire le portrait d'*Abraham*, d'*Orphée*, d'*Apollonios de Thyane*, & de Jesus-Christ, peints ſans doute très-reſſemblans.

Enſuite, pages 82 & ſuivantes, il fait le roman d'*Abraham*, qui ayant vaincu le roi de Perſe & quatre autres puiſſans rois, avec trois cents gardeurs de brebis, abolit en Perſe l'antique religion du ſabiſme. Voilà donc *Abraham* auteur d'une nouvelle religion des Perſes, & c'eſt lui qu'il faut regarder comme le vrai *Zerduſt*, le vrai *Zoroaſtre ;* car le premier avait vécu ſix mille ans auparavant, & le dernier *Zoroaſtre* ne parut que ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpe* .... quinze cents ans après *Abraham*. Ce ſont-là des faits avérés ; demandez à M. *Larcher* mon autre ami.

Ce roman reſſemble aſſez à celui qu'a fait depuis un écoſſais nommé *Ramſai*, précepteur du duc de *Bouillon*, ſur les voyages de *Cyrus*.

IIIme NIAISERIE.

Du Sadder.

C'EST à vous ſeul, Monſieur le ſecrétaire des Juifs, que je m'adreſſe ici. Vous nous objectez la déciſion d'un ſavant qui a eu le courage d'aller chercher des inſtructions au fond de l'Aſie, à l'exemple de *Pythagore*; il fait peu de cas des écrits attribués à *Zoroaſtre*; il dit qu'ils ſont remplis de petiteſſes d'eſprit, qu'ils ſont fades, ridicules, auſſi mal raiſonnés que l'Alcoran, & auſſi dégoûtans que le Sadder.

Je vous abandonne, Monſieur, le Zenda Veſta de *Zoroaſtre* que je ne connais point, & l'Alcoran que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du Sadder qui eſt le catéchiſme des Parſis modernes que nous nommons Guèbres. Il eſt diviſé en cent portes par leſquelles on entre dans le ciel. En voici quelques-unes; entrez, Monſieur.

PORTE IVe. *Zoroaſtre* ſe promenant un jour avec DIEU auprès de l'enfer, vit un damné auquel il manquait un pied. C'eſt un roi, lui dit DIEU, qui régnait ſur trente-trois villes, & qui n'a jamais fait que des actions tyranniques; mais un jour il aperçut une brebis qui était liée trop loin de ſon herbe, il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher; c'eſt le ſeul bien qu'il ait jamais fait. J'ai mis ſon pied en paradis, & ſon corps en enfer.

Mon ami, que vous vilipendez tant que vous pouvez, avait, il y a plus de dix ans, écouté à cette porte ; il l'avait citée dans plusieurs de ses ouvrages ; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien, Monsieur, qu'il avait lu ce Sadder, & qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé *Foucher* peut avoir lu le Sadder, mais mon ami possède son Sadder aussi. Il est vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte sacré guèbre, il a mis un âne pour une brebis, afin de rendre la chose plus vraisemblable ; car on lie un âne à sa mangeoire, & on ne lie guère une brebis.

PORTE IXe. La pédérastie est un crime abominable &c. Il est défendu par le Zend, il révolte la nature. *Mon ami cita encore cette porte pour prouver que les Romains souillés de cette infamie tant célébrée par Horace, avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les lois de la Perse.* Mon ami se servit de cette porte contre M. *Larcher* qui croyait cette vilenie plus permise qu'elle ne l'était.

PORTE XIIIe. Chérissez votre père & votre mère... que toute la famille soit contente de vous, afin qu'elle vous bénisse éternellement.

Cette porte semble avoir quelque chose de plus fort, si on ose le dire, que ce commandement : *Honore ton père & ta mère afin de vivre long-temps sur la terre.*

PORTE XIXe. Mariez-vous dans votre jeunesse.... car à la mort quand il faudra passer sur le pont aigu, vous serez trop heureux d'avoir un fils qui vous donne la main pour passer.

PORTE XXII[e]. Ne mangez jamais votre pain ſans prier le DIEU qui vous le donne.

PORTE XXV[e]. Gardez-vous de jeûner un jour entier, notre vrai jeûne eſt de nous abſtenir du mal.

Cette porte ſe trouve dans les récognitions de S[t] Clément le romain.

PORTE XXVII[e]. Demandez pardon à DIEU de vos fautes en vous couchant.

PORTE XXVIII[e]. Quand vous aurez fait un marché ne vous en repentez point, & ne ſongez qu'à le remplir.

PORTE XXX[e]. Quand vous doutez ſi ce que vous allez faire eſt juſte ou injuſte, abſtenez-vous-en.

C'eſt la plus belle maxime qu'on ait jamais donné en morale, & mon ami l'a répétée il y a long-temps dans pluſieurs de ſes ouvrages pour l'édification du prochain.

PORTE XXXV[e]. Quand vous êtes à table, donnez à manger aux chiens.

Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.

Voilà aſſez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchiſme des Parſis beaucoup de verbiage & de galimatias. J'ai été forcé d'abréger chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces portes, on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de *Zoroaſtre :* j'oſe en dire autant de l'Alcoran. Nous autres Européens nous ne pouvons ſupporter la bavarderie orientale ; mais les bonnes femmes guèbres & les bonnes femmes turques apprennent ces ſottiſes par cœur, & les récitent avec dévotion.

Je dis ſeulement que depuis le Japon juſqu'au bord occidental de la Laponie, on ne vit, & on ne verra jamais de légiſlateur qui ne donne de bons préceptes, & qui ne prêche quelquefois une vertu ſévère. Ainſi je ne regarde point ce que je viens de dire comme une niaiſerie. Pardon, Meſſieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'eſt pas que je vous prenne pour des niais; vous êtes des gens d'eſprit un peu malins: mais en conſcience, la plupart de nos ſujets de diſpute ſont des niaiſeries.

IVme NIAISERIE.

Sur l'âge d'un ancien.

MONSIEUR, ou Meſſieurs, vous me fatiguez furieuſement avec votre éternelle répétition ſur l'âge d'*Abraham*. Je n'imiterai pas celui qui vous dit: Allez chercher ſon extrait baptiſtère; je vous dirai ſeulement que ſelon le calcul de l'ancien teſtament, ſon père *Tharé* ou *Tharat vécut ſoixante & dix ans & engendra Abram, Nacor & Aran;* que ſelon le même texte il vécut deux cents cinq ans, & mourut à Haran; qu'*Abraham* alors reçut de DIEU un ordre exprès de quitter ſon pays.

Or ſon père l'ayant eu à 70 ans, & étant mort à 205, qui de 205 retranche 70, reſte 135. Si malheureuſement le texte dit enſuite: *Abraham avait ſoixante & quinze ans lorſqu'il partit de Haran ou de Kharran,*

ce n'eſt pas ma faute. *St Jérôme* & *St Auguſtin* diſent que cela eſt inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas, je n'en ſais pas plus que ces deux ſaints, ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copiſte, dites avec dom *Calmet* qu'*Abraham* pourrait bien être né la cent trentième année de ſon père, & être le cadet de ſes frères, au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'eſt indifférent.

Vme NIAISERIE.

Sur l'âge d'une ancienne.

VOUS citez à tout moment je ne ſais quels livres que vous imputez à mon ami, & que ni lui ni moi ne connaiſſons. Ce ſerait une calomnie horrible ſi cela était ſérieux ; mais je ne la regarde que comme une niaiſerie. Vous ſoutenez que *Sara* était très-belle à l'âge de ſoixante & cinq ans, lorſqu'elle entra dans le ſérail du *Pharaon* d'Egypte. Vous accuſez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en avait ſoixante & quinze. Si vous avez une maîtreſſe de cet âge, je lui en fais mon compliment mais non pas à vous.

VIme NIAISERIE.

Sur un homme à qui sa femme valut d'assez grands présens.

Vous croyez qu'*Abraham* ayant fait passer sa belle femme pour sa sœur en Egypte *afin qu'il lui fût fait du bien à cause d'elle*, selon le texte, on ne lui fit pas assez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de brebis, de chameaux, de serviteurs & de servantes : pour moi, je trouve que le roi d'Egypte le paya très-bien, & que vous êtes trop cher.

VIIme NIAISERIE.

Sur l'argent comptant.

Vous dites donc, Monsieur, qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame, & que le présent du roi n'était que celui d'un coq de village. Cependant des troupeaux de chameaux, de bœufs & d'ânes, des esclaves de l'un & de l'autre sexe valent beaucoup d'argent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé, je ne sais où, chevaux pour chameaux, voilà bien de quoi crier ; un beau cheval coûte autant, & plus même qu'un beau chameau.

Mon ami, dites-vous, pense que les pyramides étaient déjà bâties : de-là vous concluez que le roi d'Egypte devait donner au mari de la belle *Sara* des

ſacs énormes de guinées, de la vaiſſelle d'or & des diamans. Doucement, Monſieur, il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des pyramides, & point de monnaie d'or ; tout le commerce ſe feſait par échange, on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées : vous ſavez que la première monnaie d'or fut frappée ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpe* qui punit ſi bien les prêtres du collége de *Zoroaſtre :* allez, vous vous moquez, le préſent du roi était magnifique.

VIIIme NIAISERIE.

Sur l'Egypte.

VOUS êtes tout étonné que les Egyptiens aient été lâches, ſuperſtitieux, abſurdes, très-mépriſables, après avoir ſervi en eſclaves vigoureux à élever des tombeaux en pyramides pour leurs rois & pour les intendans des provinces. Il eſt très-vrai, Monſieur, ou Meſſieurs, que les Egyptiens ſont devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il eſt très-vrai qu'il a toujours été ſubjugué par quiconque s'eſt voulu donner la peine de le battre, excepté par nos fous de croiſés. Il eſt très-vrai qu'*Iſis* & *Oſiris* ne leur ont jamais ſervi de rien, non plus que les philactères des phariſiens ne les ont ſervi contre les Romains. Il eſt très-vrai que *Séſoſtris* n'a jamais ſongé à courir comme un fou avec vingt-ſept mille chars de guerre pour aller conquérir toute la terre, depuis les Indes juſqu'au Pont-Euxin & au Danube.

IXme NIAISERIE.

Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.

N'EST-CE pas une niaiserie de supposer que le lac Asphaltide, la mer Morte était autrefois un jardin délicieux ! Vraiment je vous conseille d'y placer le paradis terrestre.

Vous devriez mieux savoir votre Genèse : elle ne dit point que Sodôme fût changée en un lac ; elle dit au contraire ” qu'*Abraham* s'étant levé de grand matin, ” vint au lieu où il avait été auparavant avec le Sei- ” gneur, & jetant les yeux sur Sodôme & sur Gomorrhe, ” & sur tous le pays d'alentour, il ne vit plus rien ” que des étincelles & de la fumée qui s'élevait de la ” terre comme la fumée d'un four. ” Ce n'est que par une fausse tradition qu'on nous a transmis la métamorphose des cinq villes en lac. Ce que je vous dis là n'est pas niaiserie : je vous témoigne mon profond respect pour vos livres en les citant exactement, & c'est ce que vous n'avez pas fait.

Xme NIAISERIE.

Sur le désert de Guérar ou Gérar.

VOULEZ-VOUS, Messieurs, que nous fassions ensemble un petit voyage au désert effroyable de Guérar par-delà Sodôme ? M. *Broukana*, qui a passé par-delà dans la dernière guerre contre le cheikdaher,

ne vous le conseille pas : il dit que c'est un des plus maudits cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'est un pays charmant, & que les dames y conservent la fleur de leur beauté jusqu'à cent ans, parce qu'*Abimelec* roi de Guérar y fut amoureux de *Sara* qui en avait quatre-vingt-dix ; & vous pensez que l'on est fort riche à Guérar, parce qu'*Abimelec* fit à *Sara* d'aussi beaux présens qu'elle en avait reçus du roi d'Egypte environ trente ans auparavant, en brebis, en garçons, en bœufs, en filles, en ânes, & qu'il lui donna encore mille écus en monnaie, quoiqu'il n'y eût de monnaie nulle part.

Faites le voyage si vous voulez ; nous ne vous suivrons pas. Mon ami est plus vieux qu'*Abraham* & moi aussi ; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérar M. *Rondet* votre ami, l'auteur du journal de Verdun, qui sait qu'un kof vaut cent écus, & un mem quarante écus. Je crois qu'il se trompe, mais n'importe.

XIme NIAISERIE.

Sur le nombre actuel des Juifs.

MESSSIEURS les juifs, vous dites à mon vieux camarade : *Apparemment vous ne prétendez pas, quand nous battions les Ammonites, quand nous nous emparions de l'Idumée, & que nous prenions Damas, que nous n'étions que quatre cents mille hommes.* Je vous demande pardon, Messieurs, nous croyons que vous étiez en plus petit nombre que quand vous ne prîtes point Damas,

que vous vous vantez d'avoir pris. Nous penſons que vous n'êtes pas quatre cents mille aujourd'hui, & qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous, devers Metz; une trentaine à Bordeaux; deux cents en Alſace; douze mille en Hollande & en Flandre; quatre mille cachés en Eſpagne & en Portugal; quinze mille en Italie; deux mille très-ouvertement à Londres; vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holſtein, Scandinavie; vingt-cinq mille en Pologne & pays circonvoiſins; quinze mille en Turquie; quinze mille en Perſe. Voilà tout ce que je connais de votre population; elle ne ſe monte qu'à cent mille ſept cents trente juifs. Je conſens de vous faire bon de cent mille juifs en ſus, c'eſt tout ce que je puis faire pour votre ſervice; les Parſis vos anciens maîtres ne ſont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions.

ADDITION DE MON AMI.

„ LEUR ſecrétaire me dit que je ſuis fâché contre „ eux à cauſe de la banqueroute que me fit le juif „ *Acoſta*, il y a cinquante ans, à Londres : il ſuppoſe „ que je lui confiai mon argent pour gagner un peu „ de temporel avec Iſraël. Je vous proteſte, Meſſieurs, „ que je ne ſuis point fâché : j'arrivai trop tard „ chez M. *Acoſta;* j'avais une lettre de change de „ vingt mille francs ſur lui; il me dit qu'il avait „ déclaré ſa faillite la veille, & il eut la généroſité „ de me donner quelques guinées qu'il pouvait ſe

» difpenfer de m'accorder. Comptez, Meffieurs,
» que j'ai effuyé des banqueroutes plus confidé-
» rables de bons chrétiens, fans crier. Je ne fuis
» fâché contre aucun juif portugais, je les eftime
» tous; je ne fuis en colère que contre *Phinée*, fils
» d'*Eléazar*, qui voyant le beau prince *Zamri* couché
» tout nu dans fa tente avec la belle princeffe *Cosbi*,
» toute nue auffi, attendu qu'ils n'avaient pas de
» chemife, les enfila tous deux avec fon poignard
» par les parties facrées, & fut imité par fes braves
» compagnons, qui égorgèrent vingt-quatre mille
» amans & vingt-quatre mille amantes, en moins
» de temps que je n'en mets à conter cette anecdote,
» car à mon âge je n'écris pas vîte. »

XIIme NIAISERIE.

Sur la circoncifion.

VOUS jetez les hauts cris fur ce qu'un autre que mon ami a dit que la circoncifion d'*Abraham* n'eut point de fuite. Non, Monfieur, elle n'eut point de fuite; non, Monfieur, elle n'en eut point, puifque les Ifraëlites ne pratiquèrent point la circoncifion en Égypte. C'était un privilége qui n'était alors réfervé qu'aux prêtres d'*Ifis* & aux initiés.

Oui, les juifs qui moururent tous dans le défert moururent incirconcis comme M. *Guenée* & moi; mais il y a un livre inconnu que vous appelez *Dictionnaire philofophique*, dans lequel l'auteur fe hafarde à dire que la colline des prépuces à Galgal,

où *Josué* fit circoncire deux ou trois millions de ses juifs, était dans un désert auprès de Jérico. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal ? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne composée de prépuces, comme il y a dans Rome le *Monte testacio*, composé de pots cassés, il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiseries tout ce que des typographes se sont empressés d'imprimer, soit en consultant des courtiers de librairie, soit en ne les consultant pas, soit en vendant les pensées d'un homme à eux inconnu, soit en ne les vendant pas. Il vous certifie pour la vingtième fois qu'il n'a point fait la plupart des niaiseries, c'est-à-dire des livres que vous lui imputez ; & je vous jure qu'à son âge & au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépucières, ni pour les nations déprépucées, ni pour les châtrés, ni pour les entiers, ni pour les voisins du cap de Bonne-Espérance, qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a données.

On prodigue, ce me semble, une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier ; qui prit le premier lavement ; qui porta la première chemise ; qui le premier avala une huître à l'écaille ; qui fut le premier vendeur d'orviétan &c.

XIIIme NIAISERIE.

Quelle fut la nation la plus barbare.

Vous nous dites, M. *Guenée* sous le nom de six juifs, que si les premiers Hébreux étaient fort grossiers & très-ignorans, nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je serais bien embarrassé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares, ou les Francs du temps de *Clovis*, ou les Juifs du temps de *Josué*, & mon ami serait aussi embarrassé que moi. Tous les peuples ont commencé par être à peu près également cruels, voleurs, méchans, superstitieux & sots. Ce n'est point ici une niaiserie ; c'est une triste vérité. Mais ce serait une niaiserie très-puérile de vouloir savoir précisément quel était le plus barbare, ou ce fils de p.... *Abimelech* qui, avant de juger le peuple de Dieu, égorgea sur une grande pierre soixante & dix de ses frères, ou ces deux fils de *Clovis*, *Childebert* & *Clotaire*, qui massacrèrent les deux petits-fils de Ste *Clotilde*. Il semblerait qu'*Abimelech* fut trente-cinq fois plus abominable que *Childebert* & *Clotaire;* mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de sa vie, & non par une seule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur, & cette entreprise serait assez niaise.

XIVme NIAISERIE.

La nation française honnie par M. le ſecrétaire.

M. *Guenée*, ſecrétaire éloquent des Juifs, vous faites un portrait terrible de la cour & de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la proſpérité de ce peuple. Vous vous complaiſez d'abord à décrier notre commerce & notre compagnie des Indes, & à célébrer les grands établiſſemens d'Elath & d'Eziongaber, par leſquels les Juifs, qui n'eurent jamais un vaiſſeau, feſaient entrer chez eux les immenſes tréſors d'Ophir & de Tarſis, pays que perſonne ne connaît. Vous conduiſez les richeſſes de l'univers dans Jéruſalem par le port d'Eziongaber qui en eſt très-éloigné, & où les Turcs qui en ſont les maîtres n'ont jamais un vaiſſeau, parce que ces bas-fonds ſont plus impraticables que les lagunes de Veniſe.

Vous admirez la diſcrétion de *Salomon* qui, ayant hérité de quelques milliars de ſon père, voulait encore acquérir quelques milliars en trafiquant à Ophir, & qui, n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaiſſeaux & des matelots de ſon ami *Hiram* roi de Tyr, leſquels vaiſſeaux traverſaient toute la mer Méditerranée, côtoyaient l'Afrique, doublaient le cap de Bonne-Eſpérance pour venir ſervir la ſageſſe de *Salomon*.

Après avoir accumulé dans Jéruſalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums & de ſinges qu'elle

n'en pouvait contenir, vous tombez à bras raccourci ſur tous les vices qui naquirent de ces inconcevables richeſſes. Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opéra comique, ni danſeurs de corde, ni parades ſur les boulevards. Vous les avez admirés de n'avoir point imité les *Sophocle* & les *Euripide*, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et tout d'un coup ſortant de cette niaiſerie de panégyriques, vous allez prendre chez les prophètes *Iſaïe*, *Amos* & *Michée*, tous les traits de ſatire judaïque que vous croyez pouvoir retomber ſur la nation françaiſe. Si c'eſt une niaiſerie, elle eſt très-éloquente: on ne peut, à mon gré, déclamer plus hautement contre ſon ſiècle.

Cela me fait ſouvenir de M. *Broun* brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les ſottiſes de ſa patrie, au commencement de la guerre de 1756. Il démontra éloquemment dans ce livre intitulé : *Tableau des mœurs anglaiſes*, qu'il était impoſſible que l'Angleterre ne fût pas abymée dans deux ans. Qu'arriva-t-il? l'Angleterre fut victorieuſe dans les quatre parties du monde. J'en ſouhaite autant à la France en réponſe à votre pieuſe ſatire: je fais mieux, je ſouhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre ſous des *Salomons* que ſous des *Judas Machabées*. Mais, croyez-moi, Monſieur le ſecrétaire juif, ne comparez jamais Jéruſalem à Paris; le torrent de Cédron ne vaut pas le Pont-neuf.

XVme NIAISERIE.

Quel peuple le plus superstitieux?

Après avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à présent quel fut le plus superstitieux, c'est-à-dire le plus sot. Je n'ai point de balances pour peser ainsi les nations. On pourrait vous répondre en général que le plus sot homme, comme le plus sot peuple, est celui qui dit & qui fait le plus de sottises; & alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les historiens qu'on fait lire à la studieuse jeunesse; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, soit à l'aide d'un psaltérium, soit avec un petit bâton recourbé, soit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation a eu plus de métamorphoses, plus de sorciers, plus de loups garous; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres; quelles archives possèdent la suite la plus complète de fadaises dégoûtantes & de contes que la plus imbécille & la plus bavarde nourrice n'oserait répéter aujourd'hui : *Nec pueri credunt nisi qui nondum ære lavantur.* Alors on pourrait hasarder de juger à qui l'on doit le prix de la sottise; mais il serait trop dangereux de donner ce prix : trop de gens y prétendent. Il vaut mieux laisser chacun jouir en paix de la justice qu'il se rend tout bas.

XVI[me] NIAISERIE.

Quel peuple le plus brigand?

Vous demandez enſuite quel peuple a été le plus voleur, le plus brigand? Et quand on vous repréſente, ſelon votre propre déclaration, que le peuple de DIEU vola neuf millions aux Egyptiens pour aller faire bonne chère dans des déſerts ; quand on vous dit qu'enſuite ce peuple de DIEU s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas ; vous prenez à partie mon ami qui n'a rien dit de cela. Vous lui adreſſez ces paroles foudroyantes : *Vous traitez nos pères de brigands, qu'étaient les vôtres?*

Je vous ai déjà dit, Monſieur le ſecrétaire, que ni moi ni mon ami ne prétendons deſcendre d'un conquérant des Gaules ; nous croyons être iſſus d'une famille de bons gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie aucun coupe-jarret qui ait ſervi ſous le chrétien *Clovis*, quand ce brave converti força *Cararic* roi ou maire d'Arras, & le fils de *Cararic* à ſe faire ſous-diacres, & qu'il leur fit enſuite couper la gorge à tous deux ; quand il fit marché avec *Cloderic*, fils de *Sigebert*, roi de Cologne, pour aſſaſſiner ce *Sigebert* ſon père, & qu'il aſſaſſina enſuite ce *Cloderic* parricide pour avoir ſon argent ; quand il fendit la tête à coups de hache à *Ragnacaire*, roi de Cambray, & à ſon frère *Riker* après ſouper ; quand il aſſaſſina *Rignomer*, roi du Mans &c. &c.

En vérité, on croit lire l'hiſtoire de vos rois *Achab*, *Jehu*, *Ochoſias*.... Je ne croyais pas terminer cette ſeizième niaiſerie par ces horreurs de cannibales. Je voulais ſeulement contredire la généalogie qui nous fait deſcendre des Francs mon ami & moi. Il faut éplucher avec vous tant de généalogies ! c'était-là une franche niaiſerie ; mais *Rignomer*, *Riker*, *Ragnacaire*, *Sigebert*, *Cloderic*, *Achab*, *Jéhu*, *Ochoſias*.... ſe ſont préſentés, & je ſuis tombé à la renverſe.

XVIIme NIAISERIE.

Sur du foin.

De l'examen du brigandage & d'une controverſe ſur les aſſaſſinats, vous paſſez à des *errata* & à des correcteurs d'imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé *Niticorax* pour *Nicticorax*. Hé, qu'importe à mon ami, & que vous importe ? Il y a bien d'autres fautes d'impreſſion dans les ouvrages immenſes qu'on lui attribue, & qu'on a mis ſous ſon nom ; c'eſt bien là une niaiſerie miſérable !

Je ne devrais point diſcuter comment il faut traduire ce verſet du pſeaume : *Producens fœnum jumentis, & herbam ſervituti hominum*. *Calmet* traduit : Vous produiſez le foin pour les bêtes, & l'herbe pour l'uſage de l'homme. *Saci* traduit préciſément de même. Je n'ai vu aucune traduction ſoit catholique, ſoit proteſtante, dans laquelle ce verſet ſoit énoncé autrement. Mon ami ne s'eſt écarté ni de *Saci* ni de

Calmet; il les eſtime tous deux ; il ne les a point traités d'imbécilles, comme vous l'en accuſez.

Vous venez enſuite, Monſieur, & vous nous enſeignez qu'il faut traduire : *Du foin pour les bêtes, & de l'herbe pour les bêtes qui ſervent l'homme;* vous prétendez que le pléonaſme eſt une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de profeſſeur : *L'herbe & le foin ſont ſynonymes, prenez-y garde; les hommes ne mangent pas de foin.*

Non, Monſieur, herbe & foin ne ſont pas toujours ſynonymes, & il n'y a point de mots qui le ſoient. Les épinards, l'oſeille, la ſarriette, trente herbes potagères ne ſont pas du foin; nos ſalades ne ſont pas la nourriture des bêtes, mais de l'homme. Il eſt vrai que l'homme ne mange pas de foin; mais il y eut bien des gens autrefois dignes d'en manger.

Si ce n'eſt pas là une extrême niaiſerie, je m'en rapporte à vous-même.

XVIIIme NIAISERIE.

Sur Jean Châtel piacularis aſſaſſin de Henri IV; laquelle niaiſerie tient à choſes horribles.

VOICI une calomnie odieuſe, dont le fond eſt une niaiſerie puérile, & dont les accompagnemens ſont atroces.

Commençons par le puéril; *piacularis adoleſcens*, dites-vous, *ne ſignifie pas un jeune pénitent, un jeune homme qui expie, il ſignifie un jeune miſérable.* Ouvrez

les *Etienne*, les *Calepin*, les *Scapula*, tous les dictionnaires, Monsieur le professeur, vous verrez que *piacularis* vient de *pio*, *piare* j'expie ; en grec, *sebetai.*

Ce n'est-là sans doute qu'un oubli de votre part ; mais ce qui n'est que trop réfléchi, c'est que vous tirez ce mot *piacularis* de l'inscription gravée autrefois sur la colonne expiatoire élevée par arrêt du parlement à l'endroit où fut la maison de *Jean Châtel*, l'un des assassins de notre adorable *Henri IV.* Vous imputez ici à mon ami d'avoir rapporté les paroles de cette inscription qui regardent les jésuites, & où se trouve ce mot *piacularis.* Voici les paroles latines qui désignent les jésuites, telles qu'elles sont dans le sixième tome des mémoires de *Condé :*

Pulso prætereà totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turbabant, quorum instinctu piacularis adolescens dirum facinus instituerat.

La traduction française gravée à côté de la latine, portait : *En outre a été banni & chassé de toute la France ce genre d'hommes de nouvelle & pernicieuse superstition, qui troublaient la république, à la persuasion desquels ce jeune homme, pensant faire satisfaction de ses péchés, avait entrepris cette cruelle méchanceté.*

Il est donc faux, Monsieur, qu'on ait traduit dans le temps du supplice de *Jean Châtel, piacularis adolescens* par jeune misérable, comme vous le dites : il est donc faux que *pénitent* soit un contre-sens.

Mais ce qui est encore plus faux, ce qui est bien pis qu'une niaiserie, c'est que vous calomniez mon ami de la manière la plus cruelle. Vous l'accusez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé : *L'évangile du jour*, dans lequel il s'élève,

dites-vous, contre les jéſuites : je lui ai écrit pour m'informer de cet évangile du jour, & voici ſa réponſe.

„ Non-ſeulement je n'ai aucune part à cet évangile „ du jour, mais vous êtes le premier qui me le „ faites connaître ; je n'en ai jamais entendu parler. „ Je ne connais que les évangiles de toute l'année, „ les quatre évangiles que tous ces calomniateurs „ ne ſuivent guère. Cet évangile du jour eſt appa- „ remment quelque libelle pour ou contre les „ jéſuites, dont tout le monde parle : on appelle „ d'ordinaire évangile du jour, ou vaudeville, les „ nouvelles qui n'ont qu'un temps ; mais je crois „ que la nouvelle de l'abolition des jéſuites durera „ plus de temps qu'ils n'ont ſubſiſté. „

Je ſuis flatté, Monſieur le ſecrétaire, d'égayer la ſéchereſſe de cette diſpute par une lettre de mon ami ; c'eſt une conſolation qu'il ne faut pas envier à mon cœur. Mais comment me conſolerai-je des calomnies dont vous ne ceſſez d'accabler un homme qui doit m'être cher? Que vous a-t-il fait, encore une fois? êtes-vous ex-jéſuite? êtes-vous ex-convulſionnaire? êtes-vous ex-chrétien? êtes-vous juif? ſoyez homme. Vous prétendez que mon ami a dit dans les anecdotes ſur *Béliſaire :* la falſification eſt un cas pendable : mais il n'a jamais écrit d'anecdotes ſur *Béliſaire ;* c'eſt la calomnie qui eſt un cas pendable.

Je ne vous dis pas : vous êtes un calomniateur ; je vous dis : vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne ſied pas à un homme auſſi éclairé & auſſi ſpirituel que vous l'êtes de répéter des diſcours de cafés.

XIXme NIAISERIE.

Sur un mot.

ON a dit dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, où ſi l'on veut dans le diſcours qui précéde l'hiſtoire de l'eſprit humain & des mœurs des nations, qu'*Iſraël* eſt un mot chaldéen ; il l'eſt en effet, & d'où le ſavons-nous ? de *Philon* qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de ſon voyage auprès de l'empereur *Caligula*, dont il fut ſi mal reçu. Voici ſes paroles, car il faut répéter quelquefois : *Les hommes vertueux ſont comme le partage de l'être ſouverain dont l'empire eſt ſans bornes. Les Chaldéens leur donnent le nom d'Iſraël, c'eſt-à-dire, voyant* DIEU.

Vous avez cherché ce paſſage dans l'hiſtorien *Joſephe*, au lieu de le chercher dans *Philon* qui eſt imprimé immédiatement après le cinquième tome de ce *Joſephe ;* & ne trouvant pas ce paſſage où il n'eſt point, vous avez cru que mon ami voulait vous tromper, qu'il était un falſificateur de livres juifs. De grâce, Monſieur le ſecrétaire, un peu de juſtice !

XXme NIAISERIE.

Sur un autre mot.

Est-il poſſible, Monſieur le ſecrétaire, qu'après vous être abaiſſé juſqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander juſtice, vous vous abaiſſiez encore juſqu'à des plaiſanteries de collége ſur un mot grec ! Le mot de ſymbole eſt grec. *Symbolon* à *ſymballo*, *confero*. Symbolon ſignifie proprement *collatio*. Voyez votre *Calepin*, encore une fois, il vous en rendra raiſon. Vous demandez ſi c'eſt une collation après dîner? eſt-ce là, Monſieur, une fine plaiſanterie de la cour dans laquelle vous avez préſentement une place ? ſouvenez-vous que ſymbolon vient de *ſymballo*, parce qu'il rappelait l'idée des différentes profeſſions de foi qu'on avait conférées, collationnées, comparées les unes avec les autres.

Mon ſymbole à moi eſt : je pardonne à ceux qui ſe trompent, je les prie de me pardonner de même.

XXIme NIAISERIE.

Sur d'autres mots.

Oui, Monſieur, *Epiphania* ſignifie ſurface, apparence. Oui, on a écrit auſſi communément *idiotoi* qu'*idiotai* ſolitaires; & ce n'eſt point du tout pour faire une mauvaiſe plaiſanterie qu'on a remarqué

qu'idiot ſignifiait autrefois iſolé, retiré du monde, & ne ſignifie aujourd'hui que ſot. On a voulu & on devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buſe* eſt le nom d'un oiſeau de proie très-dangereux, cependant on appelle buſe un homme trop ſimple qui ſe laiſſe ſurprendre. *Paradis* ſignifiait verger en grec & en hébreu, il ſignifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménides* voulait dire compatiſſantes chez les Grecs, ils en firent des furies. De bouleverd jeu de boule ſur le verd gazon, nous avons fait boulevard, qui ſignifie en général fortifications: toutes les langues ſont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de *deſpote* n'était donnée dans le bas empire qu'à des princes dépendans des empereurs grecs ou des turcs ; deſpote de Servie, deſpote de Valachie. Ce mot originairement ſignifiait maître de maiſon. Si on n'avait donné que ce titre à un empereur, c'eût été une inſulte. Vous ſaviez tout cela mieux que moi, Monſieur; deviez-vous incidenter ſur des choſes ſi communes?

XXIIme NIAISERIE.

Sur une corneille qui prophétiſa.

On ſait qu'autrefois les bêtes parlaient : pourquoi non? puiſqu'elles ont une langue, & qu'un perroquet eut une ſi longue converſation avec le prince *Maurice de Naſſau*, rapportée mot pour mot dans le livre de l'entendement humain de *Locke*. Les chênes de Dodône

parlaient ſans langues un grec très-pur, rendaient des oracles; à plus forte raiſon les animaux devaient-ils être prophètes. Non-ſeulement le bœuf *Apis* prédiſait l'avenir par l'apétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant ſon foin, mais il beuglait les choſes futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi ne ſommes étonnés qu'une corneille ait prédit tout haut dans le capitole la mort de l'empereur *Domitien* : mon ami s'eſt trompé, je l'avoue, ſur les propres paroles que croaſſa cette prophéteſſe; elle dit: *Tout ira bien.* Et mon ami emporté par le feu de ſon âge, lui fait dire: *Tout va bien.* Cela eſt puniſſable; il en demande très-humblement pardon à vous & à la Corneille.

XXIIIme NIAISERIE.

Des poliſſons.

Je ſuis bien honteux, Monſieur, pour vous & pour moi, de toutes ces niaiſeries. Vous reprochez à mon ami d'avoir appelé les Juifs *poliſſons :* ce n'eſt pas là ſon ſtyle. Vous citez un livre qu'il n'a pas fait, & qu'il eſt incapable d'avoir fait.

Je ne ſais pas dans quel arſenal vous prenez vos armes. Peut-être dans quelques lettres de plaiſanterie, en parlant des quarante-deux enfans qui coururent après *Eliſée* vers Béthel, & qui lui criaient *tête chauve*, mon ami s'eſt ſervi du terme de petits poliſſons. En effet, il n'y a que des enfans mal appris qui puiſſent crier tête chauve à un prophète qui n'a point de

cheveux. Ces petits garçons étaient de francs *poliſſons* qui méritaient bien d'être châtiés : auſſi le furent-ils, & d'une manière aſſez forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le révérend père *Calmet* intitule ainſi le deuxième chapitre du quatrième livre des Rois : *Eliſée fait dévorer par des ours quarante enfans qui s'étaient moqués de lui.* *Calmet* ſe trompe ; ils étaient quarante-deux, l'Ecriture y eſt expreſſe. Je ne dirai pas au père dom *Calmet*, dont j'honore la mémoire : Mon révérend père, vous ne ſavez ni le grec ni l'hébreu ; vous traduiſez quarante quand il faut traduire quarante-deux. M. *Larcher* vous relancera ; vous auriez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie ; je vous ferai ſiffler dans toute la rue St Jacques, pour avoir oublié deux petits garçons.

Je m'adreſſerais à *Eliſée* lui-même plutôt qu'à dom *Calmet* : je lui dirais : Mon révérend père *Eliſée*, que ne portiez-vous perruque, plutôt que de faire manger quarante-deux enfans de Béthel par deux ours ? Ces poliſſons auraient pu ſe corriger ; il ne faut jamais déſeſpérer de la jeuneſſe ; votre ſévérité a été extrême : j'eſpère qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

XXIV[me] NIAISERIE.

Sur des mots encore.

Les mots *Eloïm*, *Bara*, Monsieur, ne sont une niaiserie que par la difficulté de collége que vous faites à mon ami ; car il n'est rien de plus respectable que ces mots : c'est le commencement de la Genèse. Vous savez sans doute qu'*Origène*, *St Jérôme*, *St Epiphane* les entendent comme vous supposez que mon ami les explique ; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'est point l'auteur du petit livre où la doctrine d'*Origène* se rencontre : ce petit livre est du savant *Boulanger*, qui était instruit autant qu'on peut l'être à Paris dans les langues orientales ; je vous avertis donc que c'est M. *Boulanger* & non mon ami que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal, vous lui dites que le grand mot devenu ineffable chez les Juifs modernes *Jaho*, ou *Jova* ou *Jaou*, ne peut être à la fois phénicien, syrien & chaldéen. Quoi ! Monsieur, la Phénicie n'était-elle pas en Syrie, la Syrie ne touchait-elle pas à la Chaldée ? Le mot Dio, Dios, Dieu, n'est-il pas le même pour le fond, en Italie, en Espagne, en France ? *St Clément d'Alexandrie*, qui était égyptien, ne nous apprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Egypte ? faut-il vous répéter que *Moïse*, en disant *Jeova* à l'oreille du roi *Nekefre*, le fit tomber roide mort, & le ressuscita le

moment d'après. (2) Cherchez cette anecdote dans les Stromates de S[t] *Clément* au livre I. Vous la trouverez encore au chapitre XXVII d'*Eusèbe*, & vous aurez le plaisir d'apprendre que cela vient d'*Artaban*, grand-homme que nous ne connaissons guère, & qui a pourtant écrit ces choses.

Voulez-vous combler votre mauvaise volonté par de misérables disputes de grammaire, après l'avoir tant signalée sur des faits importans ?

Au fond votre livre est une facétie ; c'est un savant professeur qui représente une comédie où il fait paraître six acteurs juifs : il joue tout seul tous les rôles, comme la *Rancune* dans le roman comique, joue seul une pièce entière dans laquelle il fait jusqu'au chien de *Tobie*, si je ne me trompe. Mais, Monsieur, en jouant cette parade, vous en avez fait une atellane un peu mordante & même cruelle. Vous la rendriez funeste si nous vivions dans ces temps de superstition & d'ignorance où l'on cassait la tête de son voisin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colère de nos supérieurs ; mais ils ont des occupations plus importantes que celle de lire votre comédie juive, & quand ils l'auraient lue, soyez sûr qu'ils n'auraient pas traité mon ami en Amalécite. Ils sont sages, ils sont aussi indulgens qu'éclairés. Le temps des persécutions est passé ; vous ne le ferez pas revenir.

(2) C'est une plaisanterie ; le roi d'Egypte n'en mourut pas, il se trouva mal seulement. Mais qu'un mot ait la vertu de faire trouver mal les rois à qui on le dit à l'oreille, c'est déjà un assez beau miracle.

REPONSE

Encore plus courte au troisième tome juif.

Après avoir repoussé d'injustes reproches & des calomnies, après avoir tantôt joué avec des futilités, tantôt brisé les traits mortels qu'elles renfermaient, il est temps de venger la France des outrages que monsieur le secrétaire lui prodigue dans son troisième volume, & toujours sous le nom de ses juifs. Je n'emploierai que quelques pages contre un livre entier.

I.

Du jubilé.

Il ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puisse se couvrir d'un bouclier divin, & percer son adversaire d'une flèche sacrée. D'abord politiquement parlant, & non pas théologiquement argumentant, il s'agit de savoir si les lois hébraïques valent mieux que nos lois chrétiennes.

Au fait : le jubilé est-il préférable aux rentes sur l'hôtel-de-ville ? Je vous soutiens, Monsieur, que vous-même vous aimeriez cent fois mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fonds, que d'acheter un bien de campagne dont vous seriez obligé de sortir au bout de cinquante ans. Je suppose que vous êtes juif, que vous achetez une métairie de cent arpens dans la

tribu d'Issakar à l'âge de trente ans : vous l'améliorez, vous l'embellissez ; elle vaut, quand vous êtes parvenu à quatre-vingts ans, le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat ; vous en êtes chassé vous, votre femme & vos enfans ; & vous allez mourir sur un fumier par la loi du jubilé.

Cette loi n'est guère plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur ; car il y a grande apparence que l'acheteur, obligé de déguerpir, n'aura pas sur la fin laissé la ferme en trop bon état. La loi du jubilé paraît faite pour ruiner deux familles.

Ce n'est pas tout ; comptez-vous pour rien les difficultés prodigieuses de stipuler les conditions de ces contrats, d'évaluer un sixième, un septième de jubilé, & de prévenir les disputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché ?

Comment aurait-on pu imaginer cette loi impraticable dans un désert, pour l'exécuter dans un petit pays de roches & de cavernes dont on n'était pas le maître, & qu'on ne connaissait pas encore ? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ? Enfin, Messieurs les juifs, votre jubilé était si peu convenable qu'aucune nation n'a voulu l'adopter : vous-mêmes vous ne l'avez jamais observé ; il n'y en a aucun exemple dans vos histoires. L'irlandais *Usserius* a compté le premier jubilé 1395 ans avant notre ère vulgaire qui n'est pas la vôtre ; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un seul homme qui soit rentré dans son héritage en vertu de cette loi..

Nous avons un jubilé aussi nous autres ; il est charmant, il est tout spirituel ; c'est le bon pape

Boniface VIII qui l'inftitua, peu de temps après avoir fait venir par les airs la maifon de Notre-Dame de Lorette. Ceux qui ont dit que *Boniface VIII* entra dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, & mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoi qu'il en foit, notre jubilé eft autant au-deffus du vôtre que le fpirituel eft préférable au temporel. Cette loi du jubilé prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare; toute grande fociété eft fondée fur le droit de propriété.

II.

Lois militaires.

Vous vantez, Meffieurs les juifs, l'humanité noble de vos lois militaires; elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous paffiez par les terres de vos alliés, & de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner; fuppofé encore que vous euffiez des alliés dans des déferts où il n'y eut jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites-vous, (*) prendre les armes que pour vous défendre; cela eft fi curieux, qu'ayant jufqu'à préfent négligé de citer les pages de votre livre que tout le monde doit favoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

(*) Page 45, tome III.

En effet, Meſſieurs, lorſque vous allâtes, à ce que vous me dites, faire ſept fois le tour de Jérico dont vous n'aviez jamais entendu parler, faire tomber les murs au ſon du cornet-à-bouquin, maſſacrer, brûler femmes, filles, enfans, vieillards, animaux, c'était pour vous défendre !

III.

Filles priſes en guerre.

MAIS vous étiez ſi bons que quand par haſard il ſe trouvait dans le butin une payſanne fraîche & jolie, il vous était permis de coucher avec elle, & même de la joindre au nombre de vos épouſes ; cela devait faire un excellent ménage. Il eſt vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'épouſe qu'au bout d'un mois ; mais de braves ſoldats n'attendent pas ſi long-temps à jouir du droit de la guerre.

IV.

Filles égorgées.

JE ne ſais qui a dit que votre uſage était de tuer tout excepté les filles nubiles. *N'eſt-il pas clair*, répondez-vous, *que c'eſt calomnier groſſièrement nos lois, ou montrer évidemment à toute la terre que vous ne les avez jamais lues.*

Ah, toute la terre, Monſieur! n'êtes-vous pas comme ce ſavant qui prenait toujours l'univerſité pour

l'univers ? Sans doute celui qui vous a reproché d'épargner toujours les filles s'est bien trompé : témoin toutes les filles égorgées à Jérico, au petit village de Haï traité comme Jérico, aux trente & un villages dont vous pendîtes les trente & un rois, & qui furent livrés au même anathème. Oui, Messieurs, il est clair qu'on vous a calomniés grossièrement. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, & qu'on perde son temps à vous calomnier; mais vous nous le rendez bien.

V.

Mères qui détruisent leur fruit.

LAISSONS-là votre code militaire; je suis pacifique: suivons pied à pied votre police.

Vous louez votre législation de n'avoir décerné aucune peine pour les mères qui détruisent leurs enfans. Vraiment puisqu'on ne les a pas punies pour les avoir tués & pour les avoir mangés, on ne les aura pas punies pour les avoir empoisonnés ou les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangèrent quelquefois de petits enfans; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus: un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

V I.

De la graiſſe.

VOUS vous extaſiez ſur ce que dans votre *Vaïcra*, dans votre Lévitique, il vous eſt défendu de manger de la graiſſe, parce qu'elle eſt indigeſte; mais, Meſſieurs, *Aaron* & ſes fils avaient donc un meilleur eſtomac que le reſte du peuple; car il y a de la graiſſe entre l'épaule & la poitrine qui ſont leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues dont la graiſſe peſait cinquante livres: elle était donc pour vos prêtres. Arlequin diſait, dans l'ancienne comédie italienne, que s'il était roi il ſe ferait ſervir tous les jours de la ſoupe à la graiſſe, c'était apparemment celle de vos queues.

V I I.

Du boudin.

VOUS tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au ſang & le boudin vous étaient défendus: vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance; vous penſez que le ſang eſt un poiſon, & que *Thémiſtocle* & d'autres moururent pour avoir bu du ſang de taureau.

Je vous confie que pour me moquer des fables grecques, j'ai fait ſaigner une fois un de mes jeunes taureaux, & j'ai bu une taſſe de ſon ſang très-impunément. Les payſans de mon canton en font uſage tous les jours, & ils appellent ce déjeûner, la fricaſſée,

VIII.

De la propreté.

Vous croyez qu'à Jérusalem on était plus propre qu'à Paris, parce qu'on avait la lèpre, & qu'on manquait de chemises; & vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir les maisons dont les murailles étaient lépreuses. Vous pouviez pourtant savoir qu'en tout pays les taches qu'on voit sur les murs ne sont que l'effet de quelques gouttes de pluie sur lesquelles le soleil a donné ; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même chose arrive par-tout aux feuilles d'arbres; le vent porte souvent dans ces gersures des œufs d'insectes invisibles : c'est-là ce que vos prêtres appelaient la lèpre des maisons, & comme ils étaient juges souverains de la lèpre, ils pouvaient déclarer lépreuse la maison de quiconque leur déplaisait, & la faire démolir pour préserver le reste.

Quant à vos grand'mères, je crois nos Parisiennes tout aussi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp, & avec une pioche : vous croyez que dans nos armées tous nos soldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, Messieurs, ils sont aussi propres que vous. Si vous êtes engoués de la manière dont vos ancêtres poussaient leur selle, lisez les cinquante-deux manières de se torcher le cul, décrites par notre grand rabin *François Rabelais*, & vous conviendrez de la prodigieuse supériorité que nous avons sur vous.

Paſſons de la garde-robe à votre cuiſine. Penſez-vous que votre temple, qui n'était que la cuiſine de vos lévites, fût auſſi propre que S[t] Pierre de Rome? Vous nous racontez qu'un jour *Salomon* tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras, & cent vingt mille moutons pour ſon dîner, ſans compter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de ſang par bœuf gras, & à dix pintes par mouton, cela fait vingt-trois millions de pintes de ſang qui coulèrent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quels monceaux de charognes dépecées! que de marmitons, que de marmites, que d'infection! Eſt-ce-là votre propreté, Meſſieurs? eſt-ce-là le *ſimplex munditiis* d'*Horace*?

I X.

De la gaieté.

VOUS nous citez le ſabbat pour une fête gaie; *aux ſix jours de travail ſuccède régulièrement un jour de repos*: & moi je pourrais vous citer le *triſtia ſabbata cordi*, le *ſeptima quæque dies turpi ſacrata veterno*. Et je vous ſoutiendrai qu'un jour de dimanche, la courtille, les porcherons, les boulevards ſont cent fois plus gais que toutes vos fêtes jointes enſemble. Vraiment il vous ſied bien de croire être plus joyeux que les Pariſiens!

X.

De la gonorrhée.

VOUS confondez la gonorrhée antique, commune aux messieurs & aux dames dans tous les temps, avec la chaudep..... maladie qui n'est connue que depuis la fin du 15me siècle. *Gonorrheia* flux de génération est la chose la plus simple. Vous donnez à entendre que le texte du Lévitique confond ces deux incommodités : non il ne les confond pas ; la virulente était absolument inconnue dans tout notre hémisphère. *Christophe Colomb* alla la déterrer à St Domingue. L'autre dont il est question ici se guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche ; elle n'a nul rapport avec le péché d'*Onan*, ni avec l'Onanisme de M. *Tissot.* Vous les citez en vain en votre faveur ; jamais M. *Tissot* n'a fait sortir de Lausanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrhée virulente. Quant au bon homme *Onan*, voyez si vous avez quelque chose de commun avec lui.

X I.

De l'agriculture.

VOUS parlez très-bien de l'agriculture, Monsieur, & je vous en remercie ; car je suis laboureur.

XII.

Du profond respect que les dames doivent au joyau des messieurs.

VOUS rapportez une étrange loi dans le Deutéronome, au chap. XXV. *Si deux hommes ont une dispute, si la femme du plus faible prend le plus fort par son joyau, coupez la main à cette femme sans rémission.*

Je vous demande pardon, Messieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par-là autrefois ; vous êtes bien délicats & bien durs.

XIII.

Polygamie.

VOUS prétendez que mon ami a dit : *Je ne suis point assez habile physicien pour décider si après plusieurs siècles, la polygamie aurait un avantage bien réel sur la monogamie, par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.*

Soyez sûr, Monsieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût pour décider si après plusieurs mots inutiles, on inspirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la multiplication de l'ennui. Vous lui imputez sans cesse ce qu'il n'a jamais écrit; ayez la bonté de jeter les yeux sur l'article FEMME dans le *Dictionnaire philosophique;* il m'a paru moins ennuyeux que le fragment que vous citez par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.

X I V.

Femmes des rois.

POUR nous prouver que Jérusalem l'emporte sur Paris, sur Londres & sur Madrid, vous nous dites que dans votre désert, lorsque vous étiez sans rois & sans souliers, il fut défendu à vos monarques, qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi qui est dans votre Deutéronome ne détermine pas le nombre permis, & c'est ce qui a fait croire à tant de doctes & profonds esprits, mais trop confians en leurs lumières, que votre Pentateuque ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abusèrent de la polygamie si prodigieusement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

X V.

De la défense d'approcher de sa femme pendant ses règles.

VOUS êtes, Messieurs, d'un avis bien différent de notre fameux *Fernel*, premier médecin de *François I* & de *Henri II* : il conseilla à *Henri* de coucher avec *Catherine de Médicis* dans le temps le plus fort de ses menstrues ; c'était, dit-il, le plus sûr moyen de la rendre féconde, & l'événement justifia l'ordonnance du médecin.

Vous au contraire, Messieurs, vous regardez cette opération qui nous valut trois rois de France l'un

après l'autre, comme un crime capital; vous voudriez qu'on eût puni de mort *Henri II* & sa femme; vous nous montrez leur condamnation dans le chap. 20 du Lévitique: *Qui coïerit cum muliere in fluxu menstruo & revelavit turpitudinem ejus in fluxu menstruo, ipsaque aperuerit fontem sanguinis, interficiantur ambo de medio populi sui.* Si un homme se conjoint avec sa femme pendant ses menstrues, & si elle ouvre la fontaine sanglante, qu'ils soient tous deux tués, exterminés. (3)

Permettez-moi, Messieurs, de vous représenter que votre sentence est bien dure. La faculté de médecine de Paris & celle de Londres vous prieront de la réformer; franchement il n'y a pas là de quoi pendre un père & une mère de famille. On a eu raison de dire que votre loi est la loi de rigueur, & la nôtre la loi de grâce.

(3) Cette horreur superstitieuse pour les femmes durant cette époque est presque générale chez les nations sauvages; (voyez le voyage de *Carver* & l'Histoire générale des voyages) elle tient vraisemblablement à l'horrible malpropreté des femmes parmi ces peuples. Il est très-douteux cependant que la recette de *Fernel* soit réelle : on ferait un volume de tout ce qu'on a imaginé d'absurdités sur cet objet, depuis les systèmes des médecins sur la cause des menstrues, jusqu'à leur usage dans les préparations magiques, & à l'opinion qu'il peut en résulter une souillure morale. Mais la loi qui condamne à mort la femme & le mari n'appartient qu'aux Juifs; les sauvages d'aucune autre partie du monde n'ont porté à ce point leur férocité superstitieuse. Nous invitons le secrétaire des Juifs à nous apprendre comment on s'y prenait pour constater le délit. Nous savons combien toutes les preuves des fautes contre les mœurs sont indécentes, incertaines, souvent aussi contraires à l'humanité qu'à la bienséance; combien surtout elles exposent à condamner des innocens : mais dans le délit juif, il y a quelques difficultés de plus, nous voudrions bien que M. le secrétaire nous enseignât à les lever; il serait bon aussi qu'il nous expliquât comment une dame juive, amoureuse d'un velu, s'y prenait pour lui parler de sa passion. Pourquoi se refuserait-il au devoir d'instruire & d'édifier ses frères, en approfondissant ces matières si importantes pour le bonheur de l'univers & la conservation du bon goût.

X V I.

Du divorce & du paradis.

CHEZ vous il fut permis de donner une lettre de divorce à sa femme quand on était las d'elle; & la femme n'avait pas le même droit. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit *que c'est la loi du plus fort, & la nature pure & barbare.*

Ces paroles ne sont dans aucun de ses ouvrages. Vous vous trompez toujours quand vous l'accusez ; il n'a rien dit de cela, encore une fois, reprochez-lui de ne l'avoir pas dit. Les Turcs sont plus équitables que vous ; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez assez bonne opinion ni des chrétiens ni des musulmans : vous vous imaginez que *Mahomet* a fermé l'entrée du paradis aux dames ; on vous a trompé, Messieurs, sur *Mahomet* comme sur mon ami. Il est dit dans la Sunna qu'une douairière ayant commis quelques péchés mortels, vint demander au prophète si elle pouvait encore espérer une place en paradis. Le prophète que cette dame importunait lui répondit avec un peu d'humeur : (car vous savez que les prophètes en ont) Allez vous faire *promener*, Madame, le paradis n'est pas pour les vieilles. La pauvre dame pleura & se lamenta. Le prophète la consola en lui disant : Ma bonne, en paradis il n'y a plus de vieilles, tout le monde y est jeune.

XVII.

Permiſſion de vendre ſes enfans.

Si les dames ont été très-maltraitées par vos lois, vous nous aſſurez que les enfans l'étaient encore plus mal. Il était permis, dites-vous, à un père de vendre ſon fils dans le cas d'une extrême indigence : mon ignorance prend ici votre parti contre vous-même. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous ; je trouve ſeulement dans l'Exode, chap. 21 : *Si quelqu'un vend ſa fille pour ſervante, elle ne ſortira point de ſervitude :* je préſume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reſte, je ne connais dans l'antiquité d'autre fille vendue par ſon père, que *Métra* qui ſe laiſſa vendre tant de fois pour nourrir ſon père *Eréſichthon*, lequel mourait de faim comme vous ſavez, en mangeant toujours. C'eſt le plus grand exemple de la piété filiale qui ſoit dans la fable.

A l'égard des garçons, je n'ai vu que *Joſeph* vendu par ſa famille patriarchale ; mais ce ne fut pas aſſurément ſon pauvre père qui le vendit.

XVIII.

XVIII.

Des ſupplices recherchés.

Je vous bénirai, Monſieur & Meſſieurs, quand vous éléverez la voix contre nos abus ; nous en avons eu d'horribles ; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami pour frémir & pour verſer ſur nous des larmes ; mais quand vous nous dites *que les tourmens cruels dont on a puni chez nous des fautes légères, ſe reſſentent des mœurs atroces de nos aïeux ; que chez vous les peines étaient quelquefois ſévères, les ſupplices jamais recherchés*, comment voulez-vous qu'on vous croie ? Reliſez vos livres, vous verrez non-ſeulement un *Joſué*, un *Caleb* prodiguant tous les genres de mort que le fer & la flamme peuvent faire ſouffrir à la vieilleſſe, à l'enfance & à un ſexe doux & faible : mais vous verrez dans les temps que vous appelez les temps de votre grandeur, & de vos mœurs perfectionnées, un *David* qui ſort de ſon ſérail de dix-huit femmes pour faire ſcier en deux, pour faire déchirer ſous des herſes de fer, pour brûler à petit feu dans des fours à brique, de braves gens que ſes juifs ont eu le bonheur de prendre priſonniers tandis qu'il était entre les bras de la tendre *Bethſabée*. (4)

(4) Et le ſupplice de la croix, Monſieur le ſecrétaire juif, & celui de la lapidation, où chaque citoyen feſait pour ſa part l'office de bourreau, où les infortunés qu'on y condamnait étaient expoſés à toute la férocité de la populace juive. Ceci eſt encore une preuve de barbarie : chez toutes les nations un peu policées les ſupplices ſont infligés ſous une forme régulière, par un homme condamné à faire cet horrible métier, & payé par l'Etat.

N'y a-t-il rien de recherché, rien d'extraordinaire, Meſſieurs, dans ces inconcevables horreurs? Vous me direz que l'auteur ſacré qui les décrit ne les condamne point, & que par conſéquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez auſſi, Meſſieurs, que l'auteur ſacré ne les approuve pas; il nous laiſſe la liberté d'en dire notre ſentiment, liberté ſi précieuſe aux hommes !

Avouez donc que vous fûtes auſſi barbares dans les temps de votre politeſſe que nous l'avons été dans les ſiècles de notre groſſièreté. Nous fûmes long-temps Gog & Magog; tous les peuples l'ont été.

Et documenta damus quâ ſimus origine nati.

Nos pères furent des ſangliers, des ours juſqu'au ſeizième ſiècle; enſuite ils ont joint des grimaces de ſinges aux boutoirs de ſangliers : enfin ils ſont devenus hommes, & hommes aimables. Vous, Meſſieurs, vous fûtes autrefois les plus déteſtables & les plus ſots loups cerviers qui aient ſouillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amſterdam. Oublions nos bêtiſes & nos abominations paſſées; mangeons enſemble en frères des perdrix lardées menu; car ſans lard elles ſont un peu ſèches vers le carême.

XIX.

Encore un petit mot de Salomon.

VOTRE goût pour les dames, Monſieur & Meſſieurs, ainſi que pour l'argent comptant, vous ramène toujours à *Salomon ;* vous y revenez avec tendreſſe à la fin de votre gros ouvrage. Je trouve, en vous feuilletant, que vous ne vous émerveillez pas aſſez des vingt-cinq milliars en eſpèces ſonnantes que *Montmartel-David* laiſſa à *Brunoi-Salomon* grand amateur d'ornemens de chapelle. D'un autre côté vous me paraiſſez trop étonnés qu'un homme qui, en commençant ſon commerce d'Ophir, avait d'entrée de jeu, vingt-cinq milliars, ſe fit bâtir quarante mille écuries. Il me ſemble pourtant que ce n'eſt pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait ſervir ſur table vingt-deux mille bœufs gras, & cent vingt mille moutons pour un ſeul repas. (*)

Vous ſuppoſez que ces quarante mille écuries ne ſont que dans la Vulgate, dont vous faites très-peu de cas. Permettez-moi d'aimer la Vulgate recommandée par le concile de Trente, & de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos Bibles maſſorètes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a un peu d'exagération, un peu de contradiction dans cet ancien texte ; cependant ma remarque ſubſiſte, comme dit *Dacier*.

(*) Rois, liv. III, chap. VIII.

X X.

Des veaux, des cornes & des oreilles d'ânes.

MESSIEURS, il me faut donc vous ſuivre encore du ſérail de votre grand ſultan *Salomon*, ſi rempli d'or & de femmes, à l'armée de *Titus* qui entra le fer & la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt mille habitans, & dans laquelle il en périt plus de onze cents mille pendant le ſiége, ſi l'on croit votre exact & véridique *Flavien Joſephe.*

Dans cette terrible journée on détruiſit, non pas votre ſecond temple, comme vous le dites, mais votre troiſième temple qui était celui d'*Hérode.* La queſtion importante dont il s'agit, eſt de ſavoir ſi *Pompée* en paſſant par chez vous, & en feſant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long, un animal doré ou brònzé, qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles, ſi les ſoldats de *Titus* en virent autant, & enfin ſur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très-mauvais ſculpteurs ; & que voulant poſer des chérubins ſur votre arche, ou ſur la repréſentation de votre arche, vous taillâtes ſi groſſièrement les cornes de vos bouvillons chérubins, qu'on les prit pour des oreilles d'âne : cela eſt aſſez vraiſemblable.

Vous croyez détruire cette vraisemblance en disant que les Babyloniens de *Nabuchodonosor* avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins & vos ânes, il y avait six cents cinquante-huit ans. Vous prétendez que *Titus* fut bien attrapé lorsqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y vit point votre coffre, & qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous savez pourtant, Monsieur & Messieurs, que votre arche d'alliance, construite dans le désert, prise par les Philistins, rendue par deux vaches, placée dans Hershalaïm, y était encore après la captivité en Babylone; l'auteur des Paralipomènes le dit expressément. *Fuit arca ibi usque in præsentem diem.*

Vos rabins, je ne l'ignore pas, ont prétendu que cette arche est cachée dans le creux d'un rocher du mont Nébo où est enterré *Moïse*, & qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde : mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles & les plus anciennes reliques qui décorent cette sainte ville. Les antiquaires, qui ont la vue d'une finesse extrême, & qui voient ce que les autres hommes ne voient point, remarquent dans l'arc de triomphe érigé à *Titus*, la figure d'un coffre qui est sans doute votre arche. Elle nous appartient de droit : nous vous sommes substitués; vos dépouilles sont nos conquêtes.

Cessez de vouloir, par vos subtilités rabiniques, ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint, qui vous aime, mais qui, ayant l'honneur d'être l'olivier franc, ne souillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je sois de votre avis, Messieurs, vous n'avez qu'à vous faire baptiser, je m'offre à être votre parrain. A l'égard de monsieur votre secrétaire, vous pouvez le faire circoncire; je ne m'y opposerai point.

INCURSION

Sur Nonotte ex-jésuite.

MESSIEURS les six juifs, monsieur leur secrétaire, plus vous avez été redoutables à mon ami intime, plus j'ai dû le défendre. Vous étiez déjà assez forts par vous-mêmes ; j'ai été surpris que vous ayez cherché des troupes auxiliaires chez les jésuites : est-ce parce qu'ils sont aujourd'hui dispersés comme vous que vous les appelez à votre secours? Vous combattez sous le bouclier du révérend père *Nonotte*; vous renvoyez mon ami à ce savant homme ; vous le regardez comme un de vos grands capitaines, parce qu'il a servi de goujat, dites-vous, dans une armée levée contre l'*Encyclopédie*. Permettez-moi donc, Messieurs, de vous renvoyer à un des plus braves guerriers qui ait combattu pour l'*Encyclopédie* contre le révérend père *Nonotte*; c'est M. *Damilaville* l'un de nos plus savans écrivains : daignez lire ce qu'il répondit au savant *Nonotte* il y a quelques années : je remets sous vos yeux ce petit écrit ; il a déjà été imprimé, mais comme vous avez donné une nouvelle édition de vos œuvres judaïques, je puis aussi en donner une des œuvres chrétiennes de M. *Damilaville*.

Eclairciſſement hiſtorique, à l'occaſion d'un libelle calomnieux contre l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, par M. Damilaville.

S'IL s'agit de goût, on ne doit répondre à perſonne, par la raiſon qu'il ne faut pas diſputer des goûts : mais eſt-il queſtion d'hiſtoire ? s'agit-il de diſcuter des faits intéreſſans ? on peut répondre au dernier des barbouilleurs, parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter ſur le mépris des libelles. Ceci ſera donc un procès pardevant le petit nombre de ceux qui étudient l'hiſtoire, & qui doivent juger. (5)

Un ex-jéſuite nommé *Nonotte*, ſavant comme un prédicateur, & poli comme un homme de collége, s'aviſa d'imprimer un gros livre intitulé : *Les erreurs de l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations*; cette entrepriſe était d'autant plus admirable que ce *Nonotte* n'avait jamais étudié l'hiſtoire. Pour mieux vendre ſon livre, il le farcit de ſottiſes, les unes dévotes, les autres calomnieuſes ; car il avait ouï dire que ces deux choſes réuſſiſſent.

(5) Dans les premières éditions on liſait ici le paſſage ſuivant : » Il ne ſera pas d'abord inutile de leur dire qu'un prétendu docteur » ayant été choiſi pour combattre des vérités qui ſe trouvent dans l'*Eſſai* » *ſur les mœurs & l'eſprit des nations*, compoſa ſon libelle en hâte, le » fit imprimer chez le libraire *Fez* à Avignon ; qu'enſuite, ſe doutant bien » que ſon libelle n'aurait pas grand débit, il fit propoſer par ce libraire » *Fez*, à l'auteur de l'*Hiſtoire générale*, de lui vendre toute l'édition du » libelle pour mille écus ; on ſe moqua un peu de la propoſition. Le » lecteur verra ſi ce n'était pas trop payer ; mais il n'eſt pas queſtion de » rire, tâchons d'inſtruire. »

PREMIERE SOTTISE DE NONOTTE.

Le libellifte accufe l'auteur de l'*Effai fur les mœurs &c.* d'avoir dit: *L'ignorance chrétienne fe repréfente Dioclétien comme un ennemi armé fans ceffe contre les fidelles.*

Il n'y a point dans le texte: *L'ignorance chrétienne;* il y a dans toutes les éditions: *L'ignorance fe repréfente d'ordinaire Dioclétien* &c. On voit affez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en menfonge odieux. Ce premier trait peut faire juger de *Nonotte.*

SECONDE SOTTISE DE NONOTTE, SUR UN EDIT DE L'EMPEREUR.

Il s'agit d'un chrétien qui déchira & qui mit en pièces publiquement un édit impérial. L'auteur de l'*Effai fur les mœurs &c.* appelle ce chrétien *indifcret.* Le libellifte le juftifie, & dit: *Un femblable édit n'était-il pas évidemment injufte?* &c.

Je dois obferver que c'eft trop foutenir des maximes tant condamnées par tous nos parlemens. Quelqu'injufte que puiffe paraître à un particulier un édit de fon fouverain, il eft criminel de lèfe-majefté quand il le déchire & le foule aux pieds publiquement. L'auteur du libelle devrait favoir qu'il faut refpecter les rois & les lois.

Si *Nonotte* avait à faire à quelque favant en *us*, ce favant lui dirait: „ Monfieur, vous êtes un igno-„ rant ou un fripon: vous dites dans votre pieux „ libelle, page 20, que ce n'eft pas le premier édit de

›› *Dioclétien*, mais le ſecond, qu'un chrétien d'une ›› qualité diſtinguée déchira publiquement.

›› Premièrement, il importe fort peu que ce ›› chrétien ait été de la plus haute qualité. Seconde- ›› ment, s'il était de la plus haute qualité, il n'en ›› était que plus coupable.

›› Troiſièmement, l'hiſtoire eccléſiaſtique de *Fleuri* ›› dit expreſſément, page 428, tome II, que ce fut ›› le premier édit, portant ſeulement privation des ›› honneurs & des dignités, que ce chrétien de la ›› plus haute qualité déchira publiquement, en ſe ›› moquant des victoires des Romains ſur les Goths ›› & ſur les Sarmates, dont l'édit feſait mention.

›› Si vous avez lu *Euſèbe* dont *Fleuri* a tiré ce fait, ›› vous avez tort de falſifier ce paſſage. Si vous ne ›› l'avez pas lu, vous avez plus tort encore. Donc ›› vous êtes un ignorant ou un fripon. ››

Voilà ce qu'on vous dirait, mais dans un ſiècle comme le nôtre, on ſe gardera bien de ſe ſervir d'un pareil ſtyle.

TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR MARCEL.

UN centurion nommé *Marcel*, dans une revue auprès de Tanger en Mauritanie, jeta ſa ceinture militaire & ſes armes, & cria : *Je ne veux plus ſervir ni les empereurs ni leurs dieux.*

L'auteur du libelle trouve cette action fort raiſonnable ; & il fait un crime à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs &c.* de dire que le zèle de ce centurion n'était

pas ſage ; mais il n'en eſt pas dit un mot dans l'*Eſſai ſur les mœurs &c.*; c'eſt dans un autre ouvrage qu'il en eſt parlé. Au reſte, je demande ſi un capitaine calviniſte ferait bien reçu dans une revue à jeter ſes armes, & à dire qu'il ne veut plus combattre pour le roi & pour la Ste Vierge : ne ferait-il pas mieux de ſe retirer paiſiblement ?

QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR S^T^ ROMAIN.

NOTRE libelliſte trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune *St Romain*. Voici le paſſage de M. de *Voltaire*.

„ Il eſt bien vraiſemblable que la juſte douleur „ des chrétiens ſe répandit en plaintes exagérées. „ Les *actes ſincères* nous racontent que l'empereur „ étant dans Antioche, le préteur condamna un „ enfant chrétien nommé *Romain* à être brûlé ; que „ des juifs préſens à ce ſupplice ſe mirent méchamment à rire, en diſant : *Nous avons eu autrefois trois „ petits garçons, Sidrach, Miſach & Abdenago qui ne „ brûlèrent point dans la fournaiſe, & ceux-ci brûlent.* Dans „ l'inſtant, pour confondre les juifs, une grande pluie „ éteignit le bûcher, & le petit garçon en ſortit ſain „ & ſauf, en demandant : *Où eſt donc le feu ?* Les *actes „ ſincères* ajoutent que l'empereur le fit délivrer, mais „ que le juge ordonna qu'on lui coupât la langue. Il „ n'eſt guère poſſible qu'un juge ait fait couper la „ langue à un petit garçon à qui l'empereur avait „ pardonné.

» Ce qui ſuit eſt plus ſingulier. On prétend qu'un » vieux médecin chrétien nommé *Ariſton*, qui avait » un biſtouri tout prêt, coupa la langue de cet » enfant pour faire ſa cour au préteur. Le petit » *Romain* fut auſſitôt renvoyé en priſon. Le géolier » lui demanda de ſes nouvelles ; l'enfant raconta » fort au long comment un vieux médecin lui avait » coupé la langue. Il faut noter que le petit enfant » avant cette opération était extrêmement bègue, » mais qu'alors il parlait avec une volubilité mer- » veilleuſe. Le géolier ne manqua pas d'aller raconter » ce miracle à l'empereur. On fit venir le vieux » médecin ; il jura que l'opération avait été faite » dans toutes les règles de l'art, & montra la langue » de l'enfant, qu'il avait conſervée proprement dans » une boîte. Qu'on faſſe venir, dit-il, le premier venu, » je m'en vais lui couper la langue en préſence de » votre majeſté, & vous verrez s'il pourra parler. » On prit un pauvre homme à qui le médecin coupa » juſte autant de langue qu'il en avait coupé au » petit enfant ; l'homme mourut ſur le champ. »

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait ſont auſſi *ſincères* qu'ils en portent le titre ; mais ils ſont encore plus ſinguliers que ſincères.

C'eſt maintenant au lecteur judicieux à voir s'il n'eſt pas permis de douter un peu de ce miracle. L'auteur du libelle peut auſſi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum ;* mais il ne doit point injurier ceux qui ne ſont pas de cet avis.

CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR L'EMPEREUR JULIEN.

ON peut s'épuiser en invectives contre l'empereur *Julien ;* on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures : on doit le plaindre de n'avoir pas été chrétien, mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que *Julien* écrit aux Alexandrins sur le meurtre de l'évêque *George*, ce grand persécuteur des athanasiens..... *Au lieu de me réserver la connaissance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colère, & vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adversaires si odieux.* *Julien* les reprend en empereur & en père. Qu'on lise toutes ses lettres, & qu'on voie s'il y a jamais eu un homme plus sage & plus modéré. Quoi donc ! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chrétien, n'aura-t-il eu aucune vertu ? *Cicéron*, *Virgile*, les *Catons*, les *Antonins*, *Pythagore*, *Zaleucus*, *Socrate*, *Platon*, *Epictète*, *Licurgue*, *Solon*, *Aristide*, les plus sages des hommes, auront-ils été des monstres, parce qu'ils auront eu le malheur de n'être pas de notre religion ?

SIXIEME SOTTISE, SUR LA LEGION THEBAINE.

L'AUTEUR du libelle fait des efforts assez plaisans, page 28, pour accréditer la fable de la légion thébaine, toute composée de chrétiens, toute entière environnée dans une gorge de montagne, où l'on ne peut pas mettre deux cents hommes en bataille,

aux pieds du grand St Bernard, où cent hommes bien retranchés arrêteraient une armée ; voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'authenticité de cette aventure ; il les a copiées du *Pédagogue chrétien*.

Eucher, dit-il, qui rapporte cette hiſtoire deux cents ans après l'événement, *était riche*, donc il diſait vrai. *Eucher l'avait entendu raconter à Iſac évêque de Genève*, qui ſans doute était riche auſſi. *Iſac* diſait tenir le tout d'un évêque nommé *Théodore*, qui vivait cent ans après ce maſſacre. Voilà en vérité des preuves mathématiques. Je prie le libelliſte de venir faire un tour au grand St Bernard ; il verra de ſes yeux s'il eſt aiſé d'y entourer & d'y maſſacrer une légion toute entière. Ajoutons qu'il eſt dit que cette légion venait d'Orient, & que le mont St Bernard n'eſt pas aſſurément le chemin en droiture. Ajoutons encore qu'il eſt dit que c'était pour la guerre contre les Bagaudes, & que cette guerre alors était finie. Ajoutons ſurtout que cette fable tant chantée par tous les légendaires fut écrite par *Grégoire de Tours* qui l'attribua à *Eucher* mort en 454, & remarquons que dans cette légende, ſuppoſée écrite en 454, il eſt beaucoup parlé de la mort d'un *Sigiſmond* roi de Bourgogne, tué en 523.

Il eſt de quelque utilité d'apprendre aux ignorans impoſteurs de nos jours que leur temps eſt paſſé, & qu'on ne croit plus ces miſérables ſur leur parole.

On propoſa à *Nonotte* de marier les ſix mille ſoldats de la légion thébaine avec les onze mille vierges ; mais ce pauvre ex-jéſuite n'avait pas les pouvoirs.

SEPTIEME SOTTISE, SUR AMMIEN MARCELLIN, ET SUR UN PASSAGE IMPORTANT.

Le libellifte s'exprime ainfi, page 48 : .....
» *Ammien Marcellin* ne dit nulle part qu'il avait vu
» les chrétiens fe déchirer comme des bêtes féroces.
» L'auteur de l'*Effai fur les mœurs &c.* calomnie en
» même temps *Ammien Marcellin* & les chrétiens.

Qui eft le calomniateur, ou de vous, ou de l'auteur de l'*Effai fur les mœurs &c.*? Premièrement, vous citez faux ; il n'y a point dans le texte qu'*Ammien Marcellin ait vu ;* il y a, que de fon temps les chrétiens fe déchiraient. Secondement, voici les paroles d'*Ammien Marcellin*, page 223, édition de *Henri de Valois : His efferatis hominum mentibus . . . iram in Georgium epifcopum verterunt, viperiis morfibus ab eo fæpius appetiti.* On demande au libellifte quel eft le caractère des vipères? Sont-elles douces? font-elles féroces? d'ailleurs a-t-on (*i*) befoin du témoignage d'*Ammien Marcellin* pour favoir que les eufébiens & les athanafiens exercèrent les uns contre les autres la plus déteftable fureur? Jufqu'à quand arborera-t-on l'intolérance & le menfonge?

(*i*) *N. B.* M. *Damilaville* pouvait citer un autre paffage d'*Ammien Marcellin*, beaucoup plus fort ; c'eft à la fin du chap. V, liv. XXII. Je me fers de la traduction très-eftimée faite à Berlin, imprimée cette année 1775, n'ayant pas fous mes yeux le texte original. Voici les paroles du traducteur : *Julien avait obfervé qu'il n'eft pas d'animaux plus ennemis de l'homme que le font entr'eux les chrétiens quand la religion les divife.*

HUITIEME SOTTISE, SUR CHARLEMAGNE.

IL accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* d'avoir dit que *Charlemagne* n'était qu'un heureux brigand. Notre libelliste calomnie souvent. L'historien appelle *Charlemagne le plus ambitieux, le plus politique, le plus grand guerrier de son siècle.* Il est vrai que *Charlemagne* fit massacrer un jour quatre mille cinq cents prisonniers : on demande au libelliste s'il aurait voulu être le prisonnier de *St Charlemagne?*

NEUVIEME SOTTISE, SUR LES ROIS DE FRANCE BIGAMES.

NOTRE homme assure, à l'occasion de *Charlemagne*, que les rois *Gontran*, *Sigebert*, *Chilpéric* n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Notre libelliste ne sait pas que *Gontran* eut pour femmes dans le même temps *Vénérande*, *Mercatrude* & *Ostrégile ;* il ne sait pas que *Sigebert* épousa *Brunehaud* du temps de sa première femme ; que *Cherebert* eut à la fois *Meroslède*, *Marcovèse* & *Théodegilde.* Il faut encore lui apprendre que *Dagobert* eut trois femmes, & qu'il passa d'ailleurs pour un prince très-pieux, car il donna beaucoup aux monastères. Il faut lui apprendre que son confrère *Daniel*, quelque partial qu'il puisse être, est plus honnête & plus véridique que lui. Il avoue franchement, page 110 du tome I in-4°, que le grand *Théodebert* épousa la belle *Deuterie*, quoique le grand *Théodebert*

eût une autre femme nommée *Visigalde*, & que la belle *Deuterie* eût un mari, & qu'en cela il imitait son oncle *Clotaire*, lequel épousa la veuve de *Clodomir* son frère, quoiqu'il eût déjà trois femmes.

Il résulte que *Nonotte* est excessivement ignorant, & un peu téméraire.

Ex-jésuite de province, pauvre *Nonotte*, tu parles de femmes ! de quoi t'avises-tu ? lis seulement l'abrégé du président *Hénault*, in-4°, tu verras à l'article *Philippe Auguste*, que *Pierre* roi d'Arragon promet par son contrat de mariage, *de ne point répudier sa femme Marie comtesse de Montpellier*, & même de n'en épouser point d'autre du vivant de *Marie*. Te voilà bien étonné, *Nonotte*.

DIXIEME SOTTISE, SUR CHOSES PLUS SERIEUSES.

NON, ex-jésuite *Nonotte*, non, la persécution n'était pas dans le génie des Romains. Toutes les religions étaient tolérées à Rome, quoique le sénat n'adoptât pas tous les dieux étrangers. Les juifs avaient des synagogues à Rome. Les superstitieux Egyptiens, nation presque aussi méprisable que la juive, y avaient élevé un temple, qui n'aurait pas été démoli sans l'aventure de *Mundus* & de *Pauline*. Les Romains, ce peuple roi, n'agitèrent jamais la controverse, ils ne songeaient qu'à vaincre & à policer les nations. Il est inouï qu'ils aient jamais puni personne seulement pour la religion. Ils étaient justes. J'en prends à témoins les *Actes des apôtres*,

lorsque

lorsque *St Paul*, suivant le conseil de *St Jacques*, alla se purifier pendant sept jours de suite dans le temple de Jérusalem, pour persuader aux Juifs qu'il gardait la loi de *Moïse*, les Juifs demandèrent sa mort au proconsul *Festus*; ce *Festus* leur répondit : ,, Ce n'est ,, point la coutume des Romains de condamner un ,, homme avant que l'accusé ait son accusateur ,, devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de ,, se justifier. ,,

Ce fut par le fanatisme d'un saducéen, & non d'un romain, que *St Jacques*, frère de JESUS, fut lapidé. Il est donc très-vraisemblable que la haine implacable qu'on porte toujours à ses frères séparés de communion, fut la cause du martyre des premiers chrétiens. J'en parlerai ailleurs : mais à présent, ô libelliste, je ne vous en dirai mot. Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en philosophe, si vous pouvez.

ONZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA MESSE.

NOTRE *Nonotte* assure que la messe était du temps de *Charlemagne* ce qu'elle est aujourd'hui ; il veut nous tromper ; il n'y avait point de messe basse, & c'est de quoi il est question. La messe fut d'abord la cène. Les fidelles s'assemblaient au troisième étage, comme on le voit par plusieurs passages, surtout au chapitre XX, verset 9 des *Actes des apôtres*. Ils rompaient le pain ensemble, selon ces paroles : *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez*

en mémoire de moi : enſuite l'heure changea, l'aſſemblée ſe fit le matin, & fut nommée la *Sinaxe;* puis les Latins la nommèrent *meſſe ;* il n'y avait qu'une aſſemblée, qu'une meſſe dans une égliſe ; & ce terme de *mes frères*, ſi ſouvent répété, prouve bien qu'il n'y avait point de meſſes privées ; elles ſont du dixième ſiècle. L'ex-jéſuite *Nonotte* ne connaît pas même la meſſe. Dis-tu la meſſe, *Nonotte?* hé bien, je ne te la ſervirai pas.

DOUZIEME SOTTISE, SUR LA CONFESSION.

LE libelliſte dit que la confeſſion auriculaire était établie dès les premiers temps du chriſtianiſme. Il prend la confeſſion auriculaire pour la confeſſion publique. Voici l'hiſtoire fidelle de la confeſſion ; l'ignorance & la mauvaiſe foi des critiques ſervent quelquefois à éclaircir des vérités.

La confeſſion de ſes crimes, en tant qu'expiation, & conſidérée comme une choſe ſacrée, fut admiſe de temps immémorial dans tous les myſtères d'*Iſis*, d'*Orphée*, de *Mithras*, de *Cérès :* les Juifs connurent ces ſortes d'expiations, quoique dans leur loi tout fût temporel. Les peines & les punitions après la mort n'étaient annoncées ni dans le Décalogue, ni dans le Lévitique, ni dans le Deutéronome ; & aucune de ces trois lois ne parle de l'immortalité de l'ame : mais les eſſéniens embraſſèrent dans les derniers temps la coutume d'avouer leurs fautes dans leurs aſſemblées publiques, & les autres

juifs ſe contentaient de demander pardon à DIEU dans le temple. Le grand-prêtre, le jour de l'expiation annuelle, entrait ſeul dans le ſanctuaire, demandait pardon pour le peuple, & chargeait des iniquités de la nation un bouc nommé *Hazazel* d'un nom égyptien. Cette cérémonie était entièrement égyptienne.

On offrait pour les péchés reconnus, des victimes dans toutes les religions, & on ſe lavait d'eau pure. De-là viennent ces fameux vers :

O faciles nimiùm qui triſtia crimina cædis
Flumineâ tolli poſſe putatis aquâ.

St Jacques ayant dit dans ſon épître : „ Confeſſez, „ avouez vos fautes les uns aux autres, „ les premiers chrétiens établirent cette coutume, comme la gardienne des mœurs. Les abus ſe gliſſent dans les choſes les plus ſaintes.

Sozomène nous apprend, livre VII, chapitre XVI, que les évêques ayant reconnu les inconvéniens de ces confeſſions publiques, *faites comme ſur un théâtre*, établirent dans chaque égliſe un ſeul prêtre, ſage & diſcret, nommé le *pénitencier*, devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes, ſoit ſeul à ſeul, ſoit en préſence des autres fidelles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connaît le ſcandale arrivé à Conſtantinople du temps de l'empereur *Théodoſe I.* Une femme de qualité s'accuſa au pénitencier d'avoir couché avec le diacre de la cathédrale. Il faut bien que cette

femme se fût confessée publiquement, puisque le le diacre fut déposé, & qu'il y eut un grand tumulte. Alors *Nectaire* le patriarche abolit la charge de pénitencier, & permit qu'on participât aux mystères sans se confesser ; *Il fut permis à chacun*, disent *Socrate* & *Sozomène*, *de se présenter à la communion selon ce que sa conscience lui dicterait.*

St Jean Chrysostome, successeur de *Nectaire*, recommanda fortement de ne se confesser qu'à DIEU ; il dit dans sa cinquième homélie : *Je vous exhorte à ne cesser de confesser vos péchés à* DIEU ; *je ne vous produis point sur un théâtre, je ne vous contrains point de découvrir vos péchés aux hommes : déployez votre conscience devant* DIEU, *montrez-lui vos blessures, demandez-lui les remèdes, avouez vos fautes à celui qui ne vous les reproche point, à celui qui les connaît toutes, à qui vous ne pouvez les cacher.*

Dans son homélie sur le pseaume 50 : *Quoi ! vous dis-je que vous vous confessiez à un homme, à un compagnon de service, votre égal, qui peut vous les reprocher ? non, je vous dis, confessez-vous à* DIEU.

On pourrait alléguer plus de cinquante passages authentiques qui établissent cette doctrine, à laquelle l'usage saint & utile de la confession auriculaire a succédé. *Nonotte* ne sait rien de tout cela. Il demeure pourtant chez une fille qu'il confesse.

TREIZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR BERENGER.

L'ARTICLE de *Bérenger* eſt très-curieux : *Il paraît que l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs ne ſait point le catéchiſme des catholiques, mais qu'il eſt bien inſtruit de celui des calviniſtes.*

On peut lui répondre que l'auteur de l'*Eſſai* eſt très-bien inſtruit des deux catéchiſmes ; & il ſait que tous deux condamnent les ignorans qui diſent des injures ſans eſprit.

On paſſe tout ce que cet honnête homme dit ſur l'euchariſtie, parce qu'on reſpecte ce myſtère autant qu'on mépriſe la calomnie. Il y a des choſes ſi ſacrées, ſi délicates, qu'il ne faut ni en diſputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

QUATORZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE SECOND CONCILE DE NICÉE, ET DES IMAGES.

NOUS ne réfuterons pas ce que dit le libelle au ſujet du ſecond concile de Nicée, du concile de Francfort, & des livres carolins : on ſait aſſez que les livres carolins envoyés à Rome, & non condamnés, traitent le ſecond concile de Nicée, de *ſynode arrogant & impertinent* : ce ſont des faits atteſtés par des monumens authentiques. Ce concile de Francfort rejeta non-ſeulement l'adoration des images, mais

encore le ſervice le plus léger, *ſervitium*, c'eſt le mot dont il ſe ſert. Ce ne ſont pas ici des anecdotes, ce ſont des pièces publiques.

Il eſt plaiſant que le libelliſte accuſe l'hiſtorien d'être calviniſte, parce que cet hiſtorien rapporte fidellement les faits. Lui calviniſte ! bon Dieu ; il n'eſt pas plus pour *Calvin* que pour *Ignace*.

Le culte des images eſt purement de diſcipline eccléſiaſtique ; il eſt bien certain que JESUS-CHRIST n'eut jamais d'images, & que les apôtres n'en avaient point. Il ſe peut que S[t] *Luc* ait été peintre, & qu'il ait fait le portrait de la vierge *Marie ;* mais il n'eſt point dit que ce portrait ait été adoré. Les images & les ſtatues ſont de très-beaux ornemens quand elles ſont bien faites ; & pourvu qu'on ne leur attribue pas des vertus occultes & une puiſſance ridicule, les ames pieuſes les révèrent, & les gens de goût les eſtiment : on peut s'en tenir là ſans être calviniſte : on peut même ſe moquer du tableau de *St Ignace* qu'on a vu long-temps chez les jéſuites à Paris : ce grand ſaint y eſt repréſenté montant au ciel dans un carroſſe à quatre chevaux blancs : les jéſuites auront de la peine à faire ſervir dorénavant cette peinture de tableau d'autel dans les égliſes de Paris.

QUINZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CROISADES.

LE bon ſens de l'auteur du libelle ſe remarque dans les éloges qu'il fait de l'entrepriſe des croiſades, & de la manière dont elles furent conduites ; mais il permettra qu'on doute que des mahométans aient voulu choiſir pour leur ſoudan un prince chrétien leur ennemi mortel & leur priſonnier ; qui ne connaiſſait ni leurs mœurs ni leur langue.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations* dit que Conſtantinople fut priſe pour la première fois par les Francs en 1204, & qu'avant ce temps aucune nation étrangère n'avait pu s'emparer de cette ville. L'auteur du libelle appelle cette vérité une erreur groſſière, ſous prétexte que quelques empereurs étaient rentrés en victorieux dans Conſtantinople après des ſéditions. Quel rapport, je vous prie, ces ſéditions peuvent-elles avoir avec la tranſlation de l'empire grec aux Latins ?

SEIZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES ALBIGEOIS.

L'ARTICLE des *Albigeois* eſt un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance, & déploie le plus de fureur. Il eſt certain qu'on imputa aux Albigeois des crimes qui ne ſont pas même dans la nature humaine : on ne manqua pas de les accuſer de tenir des aſſemblées ſecrètes dans leſquelles les

hommes & les femmes se mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumière. On sait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens & à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accusa encore d'être manichéens, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler de *Manès*.

L'infortuné comte de Toulouse *Raimond VI*, contre lequel on fit une croisade pour le dépouiller de son Etat, était très-éloigné des erreurs de ces pauvres Albigeois : on a encore sa lettre à l'abbé & au chapitre de Cîteaux, dans laquelle il se plaint des hérétiques, & demande main-forte. C'est un grand exemple du pouvoir abusif que les moines avaient alors en France. Un souverain se croyait obligé de demander la protection d'un abbé de Cîteaux : il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment demandé. Un abbé de Clervaux, devenu cardinal & légat du pape, marcha avec une armée pour secourir le comte de Toulouse, & le premier secours qu'il lui donna, fut de ravager Beziers & Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excommunications & au glaive à plus d'une reprise, jusqu'à l'année 1207, que le comte de Toulouse commença à se repentir d'avoir appelé dans sa province des légats qui égorgeaient & pillaient les peuples au lieu de les convertir.

Un moine de Cîteaux nommé *Pierre Castelnau*, l'un des légats du pape, fut tué dans une querelle par un inconnu ; on en accusa le comte de Toulouse, sans en avoir la moindre preuve. Le siége de Rome en usa alors comme il en avait usé tant de fois avec presque tous les princes de l'Europe ; il donna au

premier occupant les Etats du comte de Toulouſe, ſur leſquels il n'avait pas plus de droit que ſur la Chine ou ſur le Japon. On prépara dès-lors une croiſade contre ce deſcendant de *Charlemagne* pour venger la mort d'un moine.

Le pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de ſe croiſer, leur offrant le pardon de leurs péchés à cette ſeule condition, & les déclarant excommuniés, ſi, après s'être croiſés, ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu & à ſang.

Alors le duc de *Bourgogne*, les comtes de *Nevers*, de *St Pol*, d'*Auxerre*, de *Genève*, de *Poitiers*, de *Forez*, plus de mille ſeigneurs châtelains, les archevêques de Sens, de Rouen, les évêques de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Liſieux, de Chartres aſſemblèrent, dit-on, près de deux cents mille hommes pour gagner des pardons & des dépouilles. Ces deux cents mille dévots étaient ſans doute en péché mortel.

Tout cela préſente l'idée du gouvernement le plus inſenſé, ou plutôt de la plus exécrable anarchie.

Le comte de Toulouſe fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux prince fut aſſez faible pour céder d'abord au pape ſept châteaux qu'il avait en Provence. Il alla à Valence, & fut mené nu en chemiſe devant la porte de l'égliſe, & là il fut battu de verges comme un vil ſcélérat qu'on fouette par la main du bourreau : il ajouta à cette infamie celle de ſe joindre lui-même aux croiſés contre ſes propres ſujets. On ſait la ſuite de cette déplorable révolution ; on ſait combien de villes furent miſes en cendres,

combien de familles expirèrent par le fer & par les flammes.

L'hiſtoire des Albigeois rapporte au chapitre VI, que le clergé chantai *Veni ſanĉte Spiritus* aux portes de Carcaſſonne, tandis qu'on égorgeait tous les habitans du faubourg, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge ; & il ſe trouve aujourd'hui un *Nonotte* qui oſe canoniſer ces abominations, & qui imprime dans Avignon que c'eſt ainſi qu'il fallait traiter au nom de DIEU les princes & les peuples. *Nonotte* veut qu'on mette à feu & à ſang tous les languedociens qui ne vont pas à la meſſe. Il eſt *mitis corde.*

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il eſt peut-être aſſez inutile d'examiner ſi les comtes de *Foix*, de *Comminges* & de *Béarn*, qui combattirent avec le roi d'Arragon pour le comte *Raimond de Toulouſe*, contre le ſanguinaire *Montfort*, étaient des hérétiques ; le libelliſte l'aſſure ; mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Eſt-on donc hérétique pour prendre les armes en faveur d'un prince opprimé ? Il eſt vrai qu'ils furent excommuniés, ſelon l'uſage auſſi abſurde qu'horrible de ce temps-là ; mais qui a dit à ce *Nonotte* que ces ſeigneurs étaient des hérétiques ?

Qu'il diſe tant qu'il voudra que DIEU fit un miracle en faveur du comte de *Montfort ;* ce n'eſt pas dans ce ſiècle-ci qu'on croira que DIEU change le cours de la nature, & fait des miracles pour verſer le ſang humain.

DIX-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CHANGEMENS FAITS DANS L'EGLISE.

LE libelliſte s'imagine qu'on a manqué de reſpect à l'Egliſe catholique, en rapportant les diverſes formes qu'elle a priſes.

Peut-on ignorer que tous les uſages de l'Egliſe chrétienne ont changé depuis JESUS-CHRIST ? La néceſſité des temps, l'augmentation du troupeau, la prudence des paſteurs ont introduit ou aboli des lois & des coutumes. Preſque tous les uſages des Egliſes grecques & latines diffèrent. D'abord il n'y eut point de temples, & *Origène* dit que les chrétiens n'admettent ni temples ni autels ; pluſieurs premiers chrétiens ſe firent circoncire ; le plus grand nombre s'abſtint de la chair de porc. La *conſubſtantiabilité* de DIEU & de ſon Fils ne fut établie publiquement, & ce mot *conſubſtantiel* ne fut connu qu'au premier concile de Nicée. *Marie* ne fut déclarée mère de DIEU qu'au concile d'Ephèſe en 431, & JESUS ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures, qu'au concile de Chalcédoine, en 451 ; deux volontés ne furent conſtatées qu'à un concile de Conſtantinople, en 680. L'Egliſe entière fut ſans images pendant près de trois ſiècles ; on donna pendant ſix cents ans l'euchariſtie aux petits enfans ; preſque tous les pères des premiers ſiècles attendirent le règne de mille ans. Ce fut très-long-temps une croyance générale, que tous les enfans morts ſans baptême étaient condamnés

aux flammes éternelles ; *St Augustin* le déclare expressément : *parvulos non regeneratos ad æternam mortem ;* livre de la persévérance, chap. 13. Aujourd'hui l'opinion des limbes a prévalu. L'Eglise romaine n'a reconnu la procession du St Esprit par le Père & le Fils que depuis *Charlemagne.*

Tous les pères, tous les conciles crurent jusqu'au douzième siècle que la vierge *Marie* fut conçue dans le péché originel ; & à présent cette opinion n'est permise qu'aux seuls dominicains.

Il n'y a pas la plus légère trace de l'invocation publique des saints avant l'an 375. Il est donc clair que la sagesse de l'Eglise a proportionné la croyance, les rites, les usages aux temps & aux lieux. Il n'y a point de sage gouvernement qui ne se soit conduit de la sorte.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* a rapporté d'une manière impartiale les établissemens introduits ou remis en vigueur par la prudence des pasteurs. Si ces pasteurs ont essuyé des schismes, si le sang a coulé pour des opinions, si le genre-humain a été troublé, rendons grâces à DIEU de n'être pas nés dans ces temps horribles. Nous sommes assez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

DIX-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR JEANNE D'ARC.

QUE cet homme charitable insulte encore aux cendres de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, cela est digne de lui ; qu'il veuille nous persuader que *Jeanne d'Arc* était inspirée, & que DIEU envoyait une petite fille au secours de *Charles VII* contre *Henri VI*, on pourra rire : mais il faut au moins relever la mauvaise foi avec laquelle il falsifie le procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes de *Rymer*.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle est âgée de vingt-neuf ans ; donc, quand elle alla trouver le roi en 1429, elle avait vingt-sept ans ; donc le libelliste est un assez mauvais calculateur, quand il assure qu'elle n'en avait que dix-neuf. Il fallait douter.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable histoire de *Jeanne d'Arc* surnommée *la Pucelle*. Les particularités de son aventure sont très-peu connues, & pourront faire plaisir aux lecteurs.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille, & se garde bien de la croire inspirée. Ni *Robert Gagain*, ni *Paul Emile*, ni *Polidore Virgile*, ni *Genebrar*, ni *Philippe de Bergame*, ni *Papire Masson*, ni même *Mariana*, ne disent qu'elle était envoyée de DIEU ; & quand *Mariana* le jésuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en imposerait pas.

Mezerai conte *que le prince de la milice céleste lui apparut ;* j'en suis fâché pour *Mezerai*, & j'en demande pardon au prince de la milice céleste.

La plupart de nos hiſtoriens, qui ſe copient tous les uns les autres, ſuppoſent que la *pucelle* fit des prédictions & qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chaſſera les Anglais hors du royaume, & ils y étaient encore cinq ans après ſa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, & aſſurément elle ne ſavait ni lire, ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une ſervante d'hôtellerie dans le Barois; & ſon procès porte qu'elle ne ſavait pas ſigner ſon nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de lys d'or gravées, & cette épée était cachée dans l'égliſe de Ste Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle!

La pauvre *Jeanne d'Arc* ayant été priſe par les Anglais, en dépit de ſes prédictions & de ſes miracles, ſoutint d'abord dans ſon interrogatoire que *Ste Catherine* & *Ste Marguerite* l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ſes converſations avec le prince de la milice céleſte. Apparemment que ces deux ſaintes aimaient plus à parler que *St Michel*. Ses juges la crurent ſorcière, & elle ſe crut inſpirée. Ce ſerait-là le cas de dire: *Ma foi, juge & plaideurs, il faudrait tout lier*, ſi l'on pouvait ſe permettre la plaiſanterie ſur de telles horreurs.

Une grande preuve que les capitaines de *Charles VII* employaient le merveilleux pour encourager les ſoldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'eſt que *Saintrailles* avait ſon berger, comme le comte de *Dunois* avait ſa bergère. Ce berger feſait ſes prédictions d'un côté, tandis que la bergère les feſait de l'autre.

Mais malheureusement la prophéteſſe du comte de *Dunois* fut priſe au ſiége de Compiègne par un bâtard de *Vendôme*, & le prophète de *Saintrailles* fut pris par *Talbot*. Le brave *Talbot* n'eut garde de faire brûler le berger. Ce *Talbot* était un de ces vrais anglais qui dédaignent les ſuperſtitions, & qui n'ont pas le fanatiſme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me ſemble, ce que les hiſtoriens auraient dû obſerver, & ce qu'ils ont négligé.

La *pucelle* fut amenée à *Jean de Luxembourg* comte de Ligni. On l'enferma dans la forteresſe de Beaulieu, enſuite dans celle de Beaurevoir, & de là dans celle de Crotoy en Picardie.

D'abord *Pierre Cauchon* évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre, contre ſon roi légitime, revendique la *pucelle* comme une ſorcière arrêtée ſur les limites de ſa métropole. Il veut la juger en qualité de ſorcière. Il appuyait ſon prétendu droit d'un inſigne menſonge. *Jeanne* avait été priſe ſur le territoire de l'évêché de Noyon; & ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient aſſurément le droit de condamner perſonne, & encore moins de livrer à la mort une ſujette du duc de Lorraine, & une guerrière à la ſolde du roi de France.

Il y avait alors, (qui le croirait?) un vicaire-général de l'inquiſition en France, nommé frère *Martin*. C'était bien là un des plus horribles effets de la ſubverſion totale de ce malheureux pays. Frere *Martin* réclama la priſonnière comme *ſentant l'héréſie*, *odorantem hæreſim*. Il ſomma le duc de Bourgogne & le comte de Ligni, *par le droit de ſon office*, *& de*

l'autorité à lui commise par le St Siège, de livrer Jeanne à la sainte inquisition.

La sorbonne se hâta de seconder frère *Martin* : elle écrivit au duc de Bourgogne & à *Jean de Luxembourg* : „ Vous avez employé votre noble puissance à appréhender icelle femme qui se dit la *pucelle*, au moyen „ de laquelle l'honneur de DIEU a été sans mesure „ offensé, la foi excessivement blessée, & l'Eglise trop „ fort déshonorée ; car par son occasion, idolâtrie, „ erreurs, mauvaise doctrine & autres maux inestimables se sont ensuivis en ce royaume .... mais „ peu de chose serait avoir fait telle prinse, si ne s'ensuivait ce qu'il appartient pour satisfaire l'offense „ par elle perpétrée contre notre doux créateur & sa „ foi, & sa sainte Eglise, avec ses autres méfaits „ innumérables ..... & si, serait intolérable offense „ contre la majesté divine s'il arrivait qu'icelle femme „ fût délivrée. „

Enfin la *pucelle* fut adjugée à *Pierre Cauchon*, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne français & l'indigne homme. *Jean de Luxembourg* vendit la *pucelle* à *Cauchon* & aux Anglais pour dix mille livres, & le duc de *Bedfort* les paya. La sorbonne, l'évêque & frère *Martin* présentèrent alors une nouvelle requête à ce duc de *Bedfort* régent de France, *en l'honneur de notre seigneur & sauveur* JESUS-CHRIST, *pour qu'icelle Jeanne fût brièvement mise ès mains de la justice de l'Eglise.* *Jeanne* fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, & le chapitre permit à l'évêque de Beauvais de *besogner* dans la ville. (C'est le terme dont on se servit.) Il choisit pour ses assesseurs neuf docteurs de sorbonne avec trente-cinq autres assistans abbés ou moines.

moines. Le vicaire de l'inquifition, *Martin*, préfidait avec *Cauchon* ; & comme il n'était que vicaire, il n'eut que la feconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires ; ils font finguliers. Elle dit qu'elle a vu *Ste Catherine* & *Ste Marguerite* à Poitiers. Le docteur *Beaupère* lui demanda à quoi elle a reconnu les deux faintes : elle répond que c'eft à leur manière de faire la révérence. *Beaupère* lui demanda fi elles font bien jafeufes : allez, dit-elle, le voir fur le regiftre. *Beaupère* lui demanda fi quand elle a vu *St Michel* il était tout nu : elle répond : Penfez-vous que Notre-Seigneur n'eût de quoi le vêtir ?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de fes juges, docteur en théologie & prêtre, nommé *Nicolas l'oifeleur*, vient la confeffer dans la prifon. Il abufe du facrement jufqu'au point de cacher derrière un morceau de ferge deux prêtres qui tranfcrivent la confeffion de *Jeanne d'Arc*. Ainfi les juges employèrent le facrilége pour être homicides. Et une malheureufe idiote, qui avait eu affez de courage pour rendre de très-grands fervices au roi & à la patrie, fut condamnée à être brûlée par quarante-quatre prêtres français qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On fait affez comment on eut la baffeffe artificieufe de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit, & avec quelle abfurde barbarie on prétexta cette prétendue tranfgreffion pour la condamner aux flammes, comme fi c'était dans une fille guerrière un crime digne du feu

de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur, & fait frémir le ſens commun. On ne conçoit pas comment nous oſons, après les horreurs ſans nombre dont nous avons été coupables, appeler aucun peuple du nom de barbare.

La plupart de nos hiſtoriens, plus amateurs des prétendus embelliſſemens de l'hiſtoire que de la vérité, diſent que *Jeanne* alla au ſupplice avec intrépidité; mais comme le portent les chroniques du temps, & comme l'avoue M. de *Villaret*, elle reçut ſon arrêt avec des cris & avec des larmes; faibleſſe pardonnable à ſon ſexe, peut-être au nôtre, & très-compatible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre; car on peut être hardi dans les combats, & ſenſible ſur l'échafaud.

Je dois ajouter ici que pluſieurs perſonnes ont cru, ſans aucun examen, que la *pucelle d'Orléans* n'avait point été brûlée à Rouen, quoique nous ayons le procès-verbal de ſon exécution. Elles ont été trompées par la relation que nous avons encore, d'une aventurière qui prit le nom de la *pucelle*, trompa les frères de *Jeanne d'Arc*, & à la faveur de cette impoſture épouſa en Lorraine un gentilhomme de la maiſon des *Armoiſes*. Il y eut deux autres friponnes qui ſe firent auſſi paſſer pour la *pucelle d'Orléans*. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé *Jeanne*, & qu'on lui avait ſubſtitué une autre femme; de tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprends, *Nonotte*, comme il faut étudier l'hiſtoire quand on oſe en parler.

DIX-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR RAPIN THOYRAS.

IL attaque, page 185, l'exact & judicieux *Rapin de Thoyras;* il dit qu'il n'était ni de son goût, ni sûr pour lui de se déclarer pour la *pucelle d'Orléans.* Ne voilà-t-il pas un homme bien instruit des mœurs de l'Angleterre ! Un auteur y écrit assurément tout ce qu'il veut, & avec la plus entière liberté: & d'ailleurs le gentilhomme que ce libelliste insulte ne composa point son histoire en Angleterre, mais à Vesel, où il a fini sa vie.

Il faut ajouter ici un mot sur l'aventure miraculeuse de *Jeanne d'Arc.* Ce serait un plaisant miracle que celui d'envoyer exprès une petite fille au secours des Français contre les Anglais, pour la faire brûler ensuite !

VINGTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR MAHOMET II, ET LA PRISE DE CONSTANTINOPLE.

L'AUTEUR du libelle renouvelle le beau conte de *Mahomet II*, qui coupa la tête à sa maîtresse *Irène* pour faire plaisir à ses janissaires. Ce conte est assez réfuté par les annales turques, & par les mœurs du sérail, qui n'ont jamais permis que le secret de l'empereur fût exposé aux raisonnemens de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Conftantinople ait été prife par compofition ; mais les annales turques rédigées par le prince *Cantemir*, & les églifes grecques qui fubfiftèrent, font d'affez bonnes preuves que le libellifte ne connaît pas plus l'hiftoire des Turcs que la nôtre.

VINGT-UNIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA TAXE DES PECHÉS.

L'AUTEUR du libelle demande *où eft cette licence déshonorante, cette taxe honteufe, ces prix faits &c. qui avaient paffé en coutume, en droit & en loi?* Qu'il life donc la taxe de la chancellerie romaine, imprimée à Rome en 1514, chez *Marcel Silbert* au champ de *Flore*, & l'année d'après à Cologne, chez *Gofvinus Colinius;* enfin à Paris en 1520 chez *Touffaint Denys*, rue St Jacques. Le premier titre eft : *De caufis matrimonialibus.*

In caufis matrimonialibus, pro contractu quarti gradûs, taxa eft turonenfes feptem, ducatus unus, carlini fex.

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire que dans le titre 18 on donne l'abfolution pour cinq carlins à celui qui a connu fa mère? que pour un père & une mère qui auront tué leur fils il n'en coûte que fix tournois & deux ducats? & fi on demande l'abfolution du péché de fodomie & de la beftialité, avec la claufe inhibitoire, il n'en coûte que trente-fix tournois & neuf ducats. Après de telles preuves, que ce libellifte fe taife, ou qu'il paye pour fes péchés.

VINGT-DEUXIEME SOTTISE, SUR LE DROIT DES SECULIERS DE CONFESSER.

IL demande où l'hiftorien a pris que les féculiers, & les femmes mêmes avaient droit de confeffer. Où, mon pauvre ignorant ? dans *St Thomas*, page 255 de la IIIe partie, édition de Lyon 1738. *Confeffio ex defectu facerdotis à laïco facta facramentalis eft quodammodo*. Ignorez-vous combien d'abbeffes confefférent leurs religieufes ? On ne peut mieux faire que de rapporter ici une partie d'une lettre d'un très-favant homme, datée de Valence du 1 février 1769, concernant cet ufage que *Nonotte* ignore.

» L'auteur demande fi on pourrait lui citer quelque » abbeffe qui ait confeffé fes religieufes ?

On lui répondra avec M. l'abbé *Fleuri*, livre 76, tome XVI, page 246 de l'*Hiftoire eccléfiaftique*, » qu'il y avait en Efpagne des abbeffes qui donnaient » la bénédiction à leurs religieufes, entendaient leurs » confeffions, & prêchaient publiquement lifant » l'évangile; que ce fait paraît par une lettre du pape » du 10 décembre 1210. C'eft *Innocent III* &c. »

J'ajoute à la remarque de ce vrai favant l'autorité de *St Bafile* dans fes *Règles abrégées*, tom. II, pag. 453. Il eft permis à l'abbeffe d'entendre avec le prêtre les confeffions de fes religieufes. J'ajoute encore que le père *Martène* dans fes *Rites de l'Eglife*, tom. II, pag. 39, affirme que les abbeffes confeffaient d'abord leurs nonnes, & qu'elles étaient fi curieufes qu'on leur ôta ce droit. Nous parlerons encore de l'ignorance du confeffeur *Nonotte* fur la confeffion dans un autre article.

VINGT-TROISIEME SOTTISE DUDIT NONOTTE.

L'AUTEUR du libelle, en parlant du calvinifme, prétend que l'hiftorien ménage toujours beaucoup *Calvin* & *Luther*. Il doit favoir affez que l'hiftorien ne refpecte que la vérité, qu'il a condamné hautement le meurtre de *Servet*, toutes les fureurs dans la guerre, & tous les emportemens dans la paix ; qu'il détefte la perfécution & le fanatifme par-tout où il les trouve ; la devife de cette hiftoire eft : *Iliacos intra muros peccatur & extra.* Il ne fait pas plus de cas de *Luther* & de *Calvin* que du jéfuite *le Tellier :* mais il croit que *Luther*, *Calvin* & les autres auteurs de la réforme rendirent un grand fervice aux fouverains en leur enfeignant qu'aucun de leurs droits ne pouvait dépendre d'un évêque.

VINGT-QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR FRANÇOIS I.

L'AUTEUR du libelle porte l'efprit de perfécution jufqu'à rapporter ce qui eft imputé au roi *François I* par *Florimond de Raimond*, cité avec tant de complaifance dans le jéfuite *Daniel : Si je favais un de mes enfans entaché d'opinions contre l'Eglife romaine, je le voudrais moi-même facrifier.* Voilà ce que l'auteur du libelle appelle *une tendre piété*, page 255. Quoi ! *François I*, qui accordait à *Barberouffe* une mofquée en

France, aurait eu *une piété assez tendre* pour égorger le dauphin, s'il avait voulu prier DIEU en français, & communier avec du pain levé & du vin ! *François I* par une politique malheureuse aurait-il prononcé ces paroles barbares ? *De Thou*, *Duhaillan* les rapportent-ils ? & quand ils les auraient rapportées, quand elles seraient vraies, que faudrait-il répondre ? que *François I* aurait été un père dénaturé, ou qu'il ne pensait pas ce qu'il disait. Mais il n'y a de père dénaturé que père *Nonotte*.

VINGT-CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA S^T^ BARTHELEMI.

MALHEUREUX ! avez-vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de l'apologie de la St Barthelemi ? Il paraît que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités : lisez donc *Mézerai*, qui avoue que *dès la fin de l'année* 1570 *on continuait dans le grand dessein d'attirer les huguenots dans le piége*, page 156, tome V, édition d'Amsterdam. Votre *Daniel* ne dit-il pas que *Charles IX* joua bien son rôlet ? & n'avait-il pas copié ces paroles de l'historiographe *Matthieu* ? quel rôlet, grand Dieu ! & dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeste vérité ?

Un critique qui se trompe n'est que méprisable : mais un homme qui excuserait la St Barthelemi serait un coquin punissable. Vous jouez, *Nonotte*, un indigne rôlet.

VINGT-SIXIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE DUC DE GUISE, ET LES BARRICADES.

VOICI les propres paroles de *Nonotte*:

Quant à la défenſe que Henri III fit au duc de Guiſe de venir à Paris, l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poſte, parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courrier.

Pauvre libelliſte ! citez mieux. Il y a dans le texte : „ Il écrit deux lettres, ordonne qu'on „ dépêche deux courriers ; il ne ſe trouve point „ d'argent dans l'épargne pour cette dépenſe néceſ- „ ſaire : on met les lettres à la poſte, & le duc de „ *Guiſe* vient à Paris, ayant pour excuſe apparente „ qu'il n'a point reçu l'ordre. „

Voulez-vous ſavoir maintenant d'où eſt tirée cette anecdote ? des mémoires de Nevers, & d'un journal de *l'Etoile.* Vous traitez cet auteur de petit bourgeois ; *l'Etoile* était d'une ancienne nobleſſe ; mais qu'il ait été bourgeois ou fils d'un crocheteur de Beſançon, voici ſes paroles, page 95, tome II.

„ Il y avait cependant une négociation entamée „ à Soiſſons entre le duc de *Guiſe* & *Bellièvre*, qui „ devait dans trois jours lui apporter des ſuretés „ de la part du roi. Des affaires plus preſſées em- „ pêchèrent *Bellièvre* d'aller finir la commiſſion ; il „ écrivit néanmoins au duc de *Guiſe* pour l'avertir „ de ſon retard ; mais le commis de l'épargne, „ c'eſt-à-dire du tréſor royal, refuſa de donner

„ vingt-cinq écus pour faire partir les deux courriers „ qu'on envoyait à Soiſſons : l'on mit les deux „ paquets à la poſte, & ils arrivèrent trop tard, „ parce que le duc de *Guiſe*, preſſé par les ligueurs „ de ſe rendre à Paris, partit de Soiſſons au bout „ de trois jours. „

VINGT-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE PRETENDU SUPPLICE DE MARIE D'ARRAGON.

IL eſt utile de détruire tous les contes ridicules dont les romanciers, ſoit moines, ſoit ſéculiers, ont inondé le moyen âge. Un *Géofroi* de Viterbe s'aviſa d'écrire à la fin du douzième ſiècle une chronique telle qu'on les feſait alors : il conte que deux cents ans auparavant, *Othon III* ayant épouſé *Marie d'Arragon*, cette impératrice devint amoureuſe d'un comte du pays de Modène, que ce jeune homme ne voulut point d'elle, que *Marie*, irritée, l'accuſa d'avoir voulu attenter à ſon honneur; que l'empereur fit décapiter le comte; que la veuve du comte vint, la tête de ſon mari à la main, demander juſtice; qu'elle offrit l'épreuve des fers ardens, qu'elle paſſa ſur ces fers ſans les ſentir, que l'impératrice au contraire ſe brûla la plante des pieds, & qu'alors l'empereur la fit mourir.

Ce conte reſſemble à toutes les légendes de ces ſiècles de barbarie. Il n'y avait du temps de l'empereur *Othon III*, ni de *Marie d'Arragon*, ni de comte de Modène. C'eſt aſſez qu'un ignorant ait écrit de

telles fauſſetés, pour que cent auteurs les copient: les *Maimbourgs* les adoptent, les *Lenglets* les répètent dans leur chronologie univerſelle, avec la bataille des ſerpens, & l'aventure d'un archevêque de Mayence mangé par les rats. Toutes ces fables ſont faites pour être crues par notre libelliſte, mais non par les honnêtes gens.

VINGT-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA DONATION DE PEPIN.

OUI, l'on perſiſte à croire que jamais ni *Pepin* ni *Charlemagne* ne donnèrent ni la ſouveraineté de l'exarchat de Ravenne, ni Rome; 1°. parce que ſi cette donation avait été faite, les papes en auraient conſervé, en auraient montré l'inſtrument authentique; 2°. parce que *Charlemagne*, dans ſon teſtament, met Rome & Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent, ce qui paraît déciſif; 3°. parce que les *Othons* qui allèrent en Italie, ne reconnurent point cette donation, qu'elle ne fut pas même débattue, & que ſous *Othon I* les papes n'avaient aucune ſouveraineté; 4°. parce que *Pepin* n'avait pu donner des villes ſur leſquelles il n'avait ni droit ni prétention; 5°. parce que jamais les empereurs grecs ne ſe plaignirent de cette prétendue donation, ni dans leurs ambaſſades, ni dans leurs traités. On objecte un paſſage d'*Eginhard*, qui dit que *Pepin* offrit la Pentapole à *St Pierre* : cela veut dire ſeulement qu'il la mit ſous la protection de *St Pierre*, comme *Louis XI* donna depuis le comté de Boulogne à la

Ste Vierge. Les papes eurent des domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs; mais ils ne furent souverains ni sous *Pepin*, ni sous *Charlemagne*, qui eurent la jurisdiction suprême.

Il est faux que les papes aient jamais été maîtres de l'exarchat depuis *Pepin* jusqu'à *Othon III.* Cet empereur assigna aux papes le revenu de la Marche d'Ancone, & non pas la souveraineté. Voilà la véritable origine de la puissance temporelle du siége de Rome : elle commence à la fin du dixième siècle, & elle n'est bien affermie que par *Alexandre VI.*

VINGT-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR UN FAIT CONCERNANT LE ROI DE FRANCE HENRI III.

AUTEUR du libelle, vous dites *que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il est dit que Henri III assiégea Livron en Dauphiné;* vous prétendez qu'il n'a jamais été assiégé, parce que ce n'est aujourd'hui qu'un bourg sans défense : mais combien de villes ont été changées en villages par le malheur des temps ! Voyez l'abrégé chronologique de *Mézerai*, pag. 218 de l'édition déjà citée ; voyez de *Serres*, & le livre LVIII du véridique de *Thou:* vous apprendrez que la ville de Livron fut assiégée par *Bellegarde*, sous les ordres du dauphin d'Auvergne, que le roi alla lui-même au camp, que les assiégés lui reprochèrent la St Barthelemi du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette aventure décrite dans le recueil des choses mémorables, pag. 537 ; vous la trouverez

dans les mémoires de *l'Etoile*, pag. 117, tom. I. Vous apprendrez que ce n'était pas *Montbrun*, chef du parti, qui commandait dans Livron, mais *Roesses*, qui fut tué dans un assaut. Vous apprendrez qu'à l'approche des assiégeans, les habitans crièrent du haut des murs le 13 janvier : *Assassins, que venez-vous chercher, croyez-vous nous égorger dans nos lits comme l'amiral?* Vous saurez que les femmes combattirent sur la brèche, & que ce siége fut très-mémorable. Vous saurez qu'il n'appartient pas à un pédant de collége de parler de l'histoire de France qu'il ignore.

TRENTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA CONVERSION DE HENRI IV.

C'EST mauvaise foi dans le jésuite *Daniel*, c'est bêtise dans le libelliste, de prétendre que *Henri IV* changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de *Gabrielle d'Etrées* qui lui parlait du *saut périlleux*, l'homme que les papes avaient appelé *bâtard détestable*, le prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la reine *Elisabeth* les raisons politiques de son changement, le héros qui avait vu cent assassins catholiques armés contre sa vie, le protestant qui avait écrit à *Corisande d'Andouin*, (*) *& vous êtes de cette religion! j'aimerais mieux me faire turc :* le monarque à qui *Rosni* conseilla de changer, & auquel il dit : » Il faut que vous

(*) Voyez les pages 39 & suiv. du quatrième tome de l'*Essai sur les mœurs*, où l'on a imprimé plusieurs lettres très-intéressantes de *Henri IV* à *Corisande d'Andouin*.

» deveniez catholique, & que je reſte huguenot ; » ce même homme, dis-je, aurait-il cru ſincèrement, que la religion romaine, dont il était opprimé, était la ſeule bonne religion ? elle l'eſt ſans doute, mais était-ce à lui de le croire, tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur, tandis qu'on avait établi contre lui cette prière publique : *Délivrez-nous du Béarnais & du diable;* tandis qu'on le peignait lui-même en diable, avec une queue & des cornes ?

Ce grand-homme ſi lâchement perſécuté, obligé de plier ſon courage ſous les lois de ſes ennemis, ne daigna pas ſeulement ſigner la confeſſion de foi rédigée après bien des conteſtations par *David Duperron*, telle qu'on la trouve dans les mémoires du duc de *Sully*, qui en fit ſupprimer bien des minuties. *Henri IV* la fit ſeulement ſigner par *Loménie*.

On peut dans un vain panégyrique repréſenter ce héros comme un converti : mais l'hiſtoire doit dire la vérité. *Daniel* ne l'a point dite ; cet hiſtorien parle plus avantageuſement du frère *Coton* que du plus grand roi de la France.

On paſſe à *Daniel* d'avoir été aſſez ignorant pour appeler *Lognac*, ce chef des quarante-cinq, ce gaſcon aſſaſſin du duc de *Guiſe*, *premier gentilhomme de la chambre*. On lui paſſe de n'avoir jamais rien ſu des fameux états de 1355 ; on lève les épaules quand il dit que les médecins ordonnèrent à *Louis VIII* de prendre une fille pour guérir de ſa dernière maladie, & qu'il aima mieux mourir que de guérir par ce remède, lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans ſon épouſe, la plus belle princeſſe de l'Europe. On eſt révolté de ſon peu de connaiſſance des lois, &

ennuyé de ſes récits confus de batailles. Mais quand il peint *Henri IV* dévot & feſant le métier de délateur contre les proteſtans auprès de la république de Veniſe, on joint à bien peu d'eſtime beaucoup d'indignation.

Remarquons que l'auteur de la *Henriade* & de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations*, ayant lu autrefois dans *Daniel* l'hiſtoire de la première race écrite d'après *Cordemoi*, la trouva meilleure que celle de *Mézerai;* il lui rendit juſtice. Mais lorſqu'enſuite il lut la troiſième race, il la trouva fort infidelle, & lui rendit plus de juſtice encore.

TRENTE-UNIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE CARDINAL DUPERRON, ET DES ETATS DE 1614.

LE libelliſte donne lieu d'examiner une queſtion importante. Tous les mémoires du temps portent que le cardinal *Duperron* s'oppoſa à la publication de la loi fondamentale de l'indépendance de la couronne, qu'il fit ſupprimer l'arrêt du parlement qui confirmait cette loi naturelle & poſitive, qu'il cabala, qu'il menaça, qu'il dit publiquement que ſi un roi était arien ou mahométan, il faudrait bien le dépoſer.

Non ; il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être mahométan, auſſi-bien que s'il était un ſaint chrétien. Les premiers chrétiens ne ſe révoltaient pas contre les empereurs païens ; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre ſouverain muſulman ?

Les Grecs, qui ont fait ferment au padicha, ne feraient-ils pas criminels de violer ce ferment ? Ce qui ferait un crime à Conftantinople ne ferait pas affurément une vertu dans Paris. Et fuppofons, ce qui eft impoffible, que le roi à qui *Duperron* avait juré fidélité, fût devenu mufulman, fuppofons que *Duperron* eût voulu le détrôner, *Duperron* eût mérité le dernier fupplice.

On ne dira pas ici ce que le libellifte mérite ; mais cette opinion, que l'Eglife peut dépofer les rois, eft de toutes les opinions la plus abfurde & la plus puniffable ; & ceux qui les premiers ont ofé la mettre au jour, ont été des monftres ennemis du genre-humain.

Le libellifte demande où l'on trouve les paroles de *Duperron;* où ? dans tous les mémoires du temps recueillis par *le Vaffor*, dans l'hiftoire chronologique du jéfuite *d'Avrigny*, dans le procès-verbal imprimé de ces états, par-tout. *D'Avrigny* furtout prend le parti du prêtre *Duperron* contre le parlement.

TRENTE-DEUXIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA POPULATION DE L'ANGLETERRE.

LE chevalier *Petti* a prouvé qu'il faut les circonftances les plus favorables, pour qu'une nation s'accroiffe d'un vingtième en cent années ; & ce calcul fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume, & qui couvrent le globe d'habitans en un fiècle ou deux. Le libellifte demande

comment l'Angleterre a eu un tiers de plus de citoyens depuis la reine Elisabeth? On répondra à cet homme que c'est précisément parce que l'Angleterre s'est trouvée dans les circonstances les plus favorables ; parce que des allemands, des flamands, des français sont venus en foule s'établir dans ce pays ; parce que soixante mille moines, dix mille religieuses, dix mille prêtres séculiers, de compte fait, ont été rendus à l'Etat & à la propagation ; & parce que la population a été encouragée par l'aisance. Il est arrivé à ce royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'Etat du pape, & en Portugal. Gouvernez mal votre basse-cour, vous manquerez de volaille ; gouvernez-la bien, vous en aurez une quantité prodigieuse. Oisons qui écrivez contre ces vérités utiles, puisse la basse-cour où vous êtes engraissés aux dépens de l'Etat, n'être plus remplie que de volatiles nécessaires !

TRENTE-TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR L'AMIRAL DRACKE.

VOUS faites le savant, *Nonotte* : vous dites à propos de théologie que l'amiral *Dracke* a découvert la terre d'Yesso. Apprenez que *Dracke* n'alla jamais au Japon, encore moins à la terre d'Yesso ; apprenez qu'il mourut en 1596, en allant à Porto-bello. Apprenez que ce fut quarante-huit ans après la mort de *Dracke* que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yesso en 1644. Apprenez jusqu'au nom du capitaine *Martin Jéritson*, & de son

vaisseau,

vaiſſeau qui s'appelait le Caſtrécom. Croyez-vous donner quelque crédit à votre théologie en feſant le marin ? vous êtes également ignorant ſur terre & ſur mer ; & vous vous applaudiſſez de votre livre, parce que vos bévues ſont en deux volumes.

TRENTE-QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CONFESSIONS AURICULAIRES.

EN vérité, vous n'entendez pas mieux la théologie que l'hiſtoire de la marine. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* a dit que, ſelon *St Thomas d'Aquin*, il était permis aux ſéculiers de confeſſer dans les cas urgens, que ce n'eſt pas tout-à-fait *un ſacrement*, mais que c'eſt *comme un ſacrement*. Il a cité l'édition & la page de la Somme de *St Thomas* ; & là-deſſus vous dites que tous les critiques conviennent que cette partie de la Somme de *St Thomas* n'eſt pas de lui ; & moi je vous dis qu'aucun vrai critique n'a pu vous fournir cette défaite. Je vous défie de montrer une ſeule Somme de *Thomas d'Aquin* où ce monument ne ſe trouve pas. La Somme était en telle vénération qu'on n'eût pas oſé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui ſortirent des preſſes de Rome dès l'an 1474 ; elle fut imprimée à Veniſe en 1484. Ce n'eſt que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troiſième partie de la Somme fût de lui ; mais il eſt aiſé de reconnaître ſa méthode & ſon ſtyle qui ſont abſolument les mêmes.

Au reſte, *Thomas* ne fit que recueillir les opinions de ſon temps, & nous avons bien d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confeſſion les uns les autres ; témoin le fameux paſſage de *Joinville*, dans lequel il rapporte qu'il confeſſa le connétable de Chypre. Un jéſuite du moins devrait ſavoir ce que le jéſuite *Tolet* a dit dans ſon livre de l'inſtruction ſacerdotale, livre I, chapitre XVI : ni femme ni laïque ne peut abſoudre ſans privilége. *Nec femina nec laïcus abſolvere poſſunt ſine privilegio.* Le pape peut donc permettre aux filles de confeſſer les hommes.

Il faut inſtruire ici *Nonotte* de cette ancienne coutume de ſe confeſſer mutuellement. Il ſera bien étonné quand il apprendra qu'elle vient de la Syrie ; il ſaura que les Juifs mêmes ſe confeſſaient les uns aux autres, dans les grandes occaſions, & ſe donnaient mutuellement trente-neuf coups de fouet ſur le derrière en récitant un verſet du pſeaume 77.

Il ſerait bon que *Nonotte* ſe confeſſât ainſi de toutes les petites calomnies dont il eſt coupable.

On pourrait faire plus de cent remarques pareilles ; mais il faut ſe borner.

Si tu n'avais été qu'un ignorant nous aurions eu de la charité pour toi ; mais tu as été un ſatirique inſolent, nous t'avons puni.

ADDITIONS

AUX OBSERVATIONS

Sur le libelle intitulé : Les Erreurs de M. de Voltaire, *par M. Damilaville.*

L'AUTEUR de l'*Essai sur les mœurs* a daigné réfuter les bévues du libelle concernant l'*Essai sur les mœurs*, & a négligé ce qui lui est personnel. L'amitié & l'équité m'engagent à suppléer à ce que M. de *Voltaire* a dédaigné de dire.

L'auteur de ce libelle, pages 20, 21 & 22 de son discours préliminaire, dénonce quatre contradictions dans lesquelles, dit-il, M. de *Voltaire a donné*, sans compter une infinité d'autres qu'il ne désigne point.

Sans doute que celles qu'il a citées sont les mieux constatées, sans doute que l'illustre folliculaire qui a tant applaudi à cette critique, s'est assuré qu'elle était judicieuse, qu'il a vérifié les passages dans le texte, & qu'il a reconnu qu'en effet ils contenaient les contradictions indiquées par l'auteur dont il est l'apologiste. C'est ce que nous allons voir.

La première de ces contradictions a rapport à l'établissement du christianisme, la seconde aux différentes espèces d'hommes qui se trouvent sur la terre, la troisième à *Michel Servet*, & enfin la quatrième à *Cromwell.*

Tâchons de faire connaître la bonne foi, la sagacité & l'honnêteté de ces messieurs.

DE L'ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

Première fausseté du libelliste : absurdité de ses raisonnemens.

Il est véritablement étonnant, dit-il page 19 de son discours préliminaire, *que M. de Voltaire, avec l'étendue de son génie, sa prodigieuse mémoire, sa vaste érudition, ait donné dans des contradictions si visibles. Dans son Essai sur les mœurs, il nous dit, chapitre V, que ce ne fut jamais l'esprit du sénat romain ni des empereurs de persécuter personne pour cause de religion; que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencemens qu'elle eut la facilité de s'étendre, & qu'elle fut protégée ouvertement par plusieurs empereurs.*

Et dans son Siècle de Louis XIV, continue le libelliste, *chapitre du calvinisme, il dit que cette même Eglise dès les commencemens bravait l'autorité des empereurs, tenant, malgré les défenses, des assemblées secrètes dans des grottes & dans des caves souterraines, jusqu'à ce que Constantin la tira de dessous terre pour la mettre à côté du trône.*

Il serait aussi étonnant que M. de *Voltaire* se fût exprimé ainsi, qu'il l'est de voir tant d'ignorance jointe à tant de mauvaise foi.

Est-ce pour offenser davantage M. de *Voltaire* que l'auteur lui prête son style? heureusement personne ne s'y méprendra, & l'on reconnaîtra la fausseté de ses citations à la seule inspection.

M. de *Voltaire* n'a jamais dit *que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencemens;* on sait que ce n'est pas ainsi qu'il écrit. Voici le premier passage défiguré par le libelliste, tel qu'il est dans le texte :

„ Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun césar, ni „ d'aucun proconsul, ni du sénat romain, d'em- „ pêcher les Juifs de croire à leur loi. Cette seule „ raison sert à faire connaître quelle liberté eut le „ christianisme de s'étendre en secret. „

Indépendamment des changemens que le libelliste a jugé à propos de faire dans ce passage, on voit qu'il en a supprimé le mot, *en secret*, qui ne favorisait point le sens contraire & forcé qu'il a tâché de lui donner par les expressions fausses & plates qu'il a substituées aux véritables. Première preuve de la fidélité de cet honnête compilateur.

Il en est de même par rapport au second passage. Ce n'est qu'à lui qu'il est permis de dire, *dans des caves souterraines*. M. de *Voltaire* sait bien qu'il n'a pas besoin d'apprendre à ses lecteurs que les caves sont *souterraines*.

Mais en supposant même ces deux passages tels qu'il les a cités, où cet homme admirable a-t-il pris les contradictions qu'il y trouve, & que son apologiste applaudit ?

N'est-il pas certain, Monsieur l'ex-jésuite, qu'avant *Domitien*, le christianisme ne fut point persécuté ? Ne conviendrez-vous point que malgré cela une religion naissante, qui contrarie toutes les autres, n'en renverse pas tout à coup les autels, & ne se professe pas d'abord publiquement ?

La crainte, la prudence même obligèrent donc

les premiers chrétiens à s'assembler secrétement ; ils n'étaient point persécutés, ni même rigoureusement recherchés ; mais il existait des lois qui défendaient ces assemblées ; donc ils bravaient l'autorité de ces lois.

Les calvinistes en France, où la sagesse du gouvernement commence enfin à les tolérer, ne s'exposent-ils pas à la sévérité des lois qui proscrivent leurs assemblées ?

M. de *Voltaire*, en recherchant comment une religion de paix & de charité avait seule produit la fureur des guerres de religion qu'aucune autre n'avait occasionnées, a donc eu raison de dire dans son *Siécle de Louis XIV :* ›› Ne pourrait-on pas trouver ›› l'origine de cette peste qui a ravagé la terre, dans ›› l'esprit républicain qui anima les premières Eglises, ›› les assemblées secrètes qui bravaient d'abord dans ›› des grottes & dans des caves l'autorité des empe- ›› reurs romains ? ››

Et cela ne contrarie point ce qu'il dit ailleurs, chap. V de son *Essai sur les mœurs*, que le christianisme eut la liberté de s'étendre *en secret* sous les empereurs qui ont précédé *Domitien :* l'expression seule *en secret* établit un juste rapport entre les deux passages, & en éloigne toute apparence de contradiction, parce qu'en effet, quoique les chrétiens fussent tolérés & qu'ils eussent la liberté de pratiquer en secret leur culte & de l'étendre, ils n'en contrevenaient pas moins aux lois qui leur défendaient de s'assembler ; par conséquent ils les bravaient même sous les empereurs qui les protégeaient, & jusqu'à ce que l'entière abolition de ces lois par *Constantin* fit du

christianisme, que cet empereur plaça à côté du trône, la religion dominante.

Après cet éclaircissement, que monsieur l'observateur des erreurs dogmatiques & son apologiste nous permettent une question. N'est-ce que dans les temps où il a été défendu aux chrétiens de s'assembler, qu'ils ont bravé l'autorité du souverain? Sans parler d'une infinité d'autres, à votre avis, Monsieur le théologien libelliste, les chrétiens de la ligue qui portaient par ordre, & à l'exemple des ministres de l'Eglise, les armes & le crucifix contre *Henri III* & contre *Henri IV;* celui qui sortant du pied des autels, & son DIEU encore sur les lèvres, courut assassiner son maître; les monstres qui portèrent des mains sacriléges sur le plus grand & le meilleur des rois du monde, & qui pour plaire à DIEU, finirent par lui arracher la vie au milieu d'un peuple dont il était le père; que firent-ils? étaient-ils des sujets soumis? Trouverez-vous de la contradiction à dire qu'ils jouissaient sous ces princes de la plus grande liberté, & qu'ils bravaient leur autorité?

Direz-vous de ces chrétiens furieux ce que vous dites, page 20 de votre premier volume, de celui qui osa déchirer l'édit de *Dioclétien*, qu'*à la vérité ces chrétiens furent imprudens, mais après tout, généreux & zélés pour leur religion?*

Vous ne pouviez guère faire un plus bel éloge d'une action aussi criminelle, si cet éloge pouvait séduire. *Qui est-ce qui ne préférerait pas à la prudence la générosité & le zèle pour sa religion?* On sait assez que ces maximes furent celles de la ligue, & vous pouviez vous dispenser de nous prouver que s'il fut

alors des théologiens assez malheureux pour les prêcher aux peuples dans la chaire qu'ils appellent de vérité, il en est encore qui ont bien de la peine à les oublier.

Mais comment osez-vous les reproduire parmi nous ces maximes abominables ? Espérez-vous trouver encore dans les ténèbres de l'esprit humain des dispositions qui leur soient favorables ? Grâces aux soins de la philosophie, contre laquelle vous déclamez en vain, les hommes sont éclairés sur leurs devoirs, & vous ne trouverez plus de rebelles ni de parricides. Malgré vos efforts & vos persécutions, les philosophes, ces hommes que vous calomniez, parce que vous les craignez, continueront de répandre la lumière ; ils ne cesseront d'apprendre aux autres ce qu'ils se doivent, ce qu'ils doivent à leur souverain ; & le fanatisme, ce monstre cruel qui n'a que trop désolé la terre, restera dans vos mains un fantôme inutile.

DES DIFFERENTES ESPECES D'HOMMES.

Seconde fausseté du libelliste, & témoignage de son ignorance.

M. de *Voltaire*, dit-il, *tome III de l'Essai sur les mœurs, page* 193, *dit que la nature humaine, dont le fonds est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes.*

Et page 6 *du même volume, il dit qu'il y a des peuples, des hommes d'une espèce particulière qui ne paraissent rien tenir de leurs voisins ; qu'il est probable qu'il y a des espèces*

d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes espèces d'animaux.

Théologien obscur, vous dites des mensonges. M. de *Voltaire*, en parlant de certaines différences qui se trouvent entre les peuples du Japon & nous, tome III de l'*Essai sur les mœurs*, page 193, dit: „ La nature humaine, dont le fonds est par-tout le „ même, a établi d'autres ressemblances entre ces „ peuples & nous. „

Et dans le second endroit, page 6 du même volume : „ Il est probable que les pygmées méri- „ dionaux ont péri, & que leurs voisins les ont „ détruits; plusieurs espèces d'hommes ont pu ainsi „ disparaître de la face de la terre, comme plusieurs „ espèces d'animaux. Les Lapons ne paraissent „ point tenir de leurs voisins, &c. „

On voit qu'il n'y a presque pas un mot dans ces deux passages qui soit dans ceux cités par le libelliste. Mais quand M. de *Voltaire* aurait avancé que le fonds de la nature humaine est par-tout le même, & qu'il y a des espèces d'hommes différentes, il n'y a qu'un ignorant qui pût trouver de la contradiction dans cette proposition, & qui ne sache pas que le fonds de la nature est le même pour tous les êtres. Si l'auteur doute qu'avec ce même fonds il puisse y avoir des espèces différentes, on le renvoie à son propre témoignage ; il peut juger s'il existe entre M. de *Voltaire* & lui d'autres rapports que ce fonds de la nature humaine.

DE MICHEL SERVET.

Troisième fausseté du libelliste.

M. de *Voltaire assure*, à ce qu'il prétend, *Essai sur les mœurs*, *tome III*, *que Michel Servet*, *qui fut brûlé vif à Genève par ordre de Calvin*, *niait la divinité éternelle de* JESUS-CHRIST ; *& dans la page suivante*, *il assure aussi que Servet ne niait point ce dogme.*

C'est une chose merveilleuse que l'audace avec laquelle ces messieurs imaginent des absurdités pour dire des sottises.

Il y a dans le texte, *Essai sur les mœurs*, tome III, page 119, en parlant de *Michel Servet :* ,, Il adoptait ,, en partie les anciens dogmes soutenus par *Eusèbe*, ,, par *Arius*, qui dominèrent dans l'Orient & qui ,, furent embrassés au seizième siècle par *Lelio* ,, *Socini*. ,,

Et dans la page suivante, après avoir rapporté le supplice que *Calvin* fit souffrir à *Servet :* ,, Ce qui ,, augmente l'indignation & la pitié, c'est que *Servet* ,, dans ses ouvrages publiés reconnaît nettement la ,, divinité éternelle de JESUS-CHRIST. ,,

Si M. de *Voltaire* n'avait pas eu l'attention d'ajouter que c'était *dans ses ouvrages publiés que Servet reconnaissait la divinité de* JESUS-CHRIST, on pourrait pardonner à l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux passages en contradiction ; mais après de telles infidélités, on ne peut que le livrer au mépris qu'il a mérité.

DE CROMWELL.

Quatrième fausseté du libelliste.

JE voudrais bien qu'il nous dise dans quel endroit du premier volume des *Mélanges de littérature &c.* qu'il a l'audace de citer, il a pris que *Cromwell*, selon M. de *Voltaire*, *depuis qu'il eut usurpé l'autorité royale, ne couchait pas deux nuits dans une même chambre, parce qu'il craignait toujours d'être assassiné, qu'il mourut, avant le temps, d'une fièvre causée par ses inquiétudes.*

Quoi qu'il en soit, on peut se précautionner contre les assassinats, & mourir avec fermeté. Plût-à-DIEU, *Nonotte*, que le brave *Henri IV* se fût précautionné!

Lorsque *Cromwell* fut parvenu à la souveraine puissance, il eut avec elle tous les soucis & tous les embarras dont elle est inséparable; il eut de plus le trouble que donnent l'usurpation, la crainte de perdre une autorité illégitime, & les soins de la conserver. C'est ce qui a fait dire à M. de *Voltaire* page 242 du I tome des *Mélanges*:

» Il vécut pauvre & inquiet jusqu'à quarante-» trois ans, il se baigna dans le sang, passa sa vie » dans le trouble, & mourut avant le temps. »

Cet usurpateur, digne en effet de régner par son génie & par ses talens, chercha, pour conserver son autorité, à la faire aimer des Anglais, il ne respecta point les lois, mais il les fit respecter; c'est ce qu'on trouve dans le passage suivant de la page 99 du *Siècle de Louis XIV*:

„ Il affermit ſon pouvoir en ſachant le réprimer „ à propos ; il n'entreprit point ſur les priviléges „ dont les peuples étaient jaloux. „

Ce pauvre libelliſte ne ſait pas qu'un homme habile ſait reſpecter les lois favorables au peuple, pour renverſer celles ſur leſquelles le trône ſe fonde.

La maxime de *Cromwell* était de verſer le ſang de tout ennemi puiſſant, ou dans un champ de bataille, ou par la main des bourreaux ; c'eſt pourquoi M. de *Voltaire* a dit qu'il ſe baigna dans le ſang ; mais cela n'empêchait pas qu'il ne ſût réprimer ſon pouvoir à propos, qu'il n'eût ſoin que la juſtice fût obſervée, & qu'il ne ménageât le peuple ; il avait beſoin de s'en faire un appui, tandis qu'il immolait ceux qui pouvaient lui nuire. Ainſi il fut en même temps équitable par rapport aux peuples, & cruel envers ſes ennemis ; il vécut dans le trouble, mais il y conſerva une grande fermeté d'ame, & mourut avec elle.

Voilà ce qu'était *Cromwell*, & comment il convenait à M. de *Voltaire* de nous le montrer : voilà ce que tout le monde reconnaît dans cet homme extraordinaire, & ce que l'imbécillité & la mauvaiſe foi appellent des contradictions.

On peut juger du reſte du libelle par les articles qu'on vient de réfuter ; il ne méritait pas qu'on en prît la peine, mais il était bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de *Voltaire* ne ſont que les fourberies d'un calomniateur, & que les applaudiſſemens que lui prodigue ſon illuſtre apologiſte, ne ſont que l'éloge du crime, du menſonge & de l'ignorance fait par un complice.

A MESSIEURS LES SIX JUIFS.

Voilà, Messieurs, ce que M. Damilaville, l'un des plus savans hommes de ce siècle, écrivait à frère Nonotte. Je suis bien loin de prendre avec vous une telle liberté : vous n'êtes point de ceux qui vivent de messes & de libelles. Votre nation a commis autrefois de grandes atrocités, comme toutes les autres ; ce n'est point à moi d'appesantir aujourd'hui le joug que vous portez. Si du temps de Tibère quelques pharisiens, en qualité de races de vipères, se rendirent coupables d'un crime inexprimable dont ils ne connaissaient pas les conséquences, nesciunt quid faciunt, *je ne dois point vous haïr, je dois dire seulement* felix culpa ! *je vous répète ce que mon ami, qui aimait à répéter, a dit tant de fois ; le monde entier n'est qu'une famille, les hommes sont frères ; les frères se querellent quelquefois ; mais les bons cœurs reviennent aisément. Je suis prêt à vous embrasser, vous & Monsieur le secrétaire dont j'estime la science, le style & la circonspection dans plus d'un endroit scabreux.*

J'ai l'honneur d'être sans la moindre rancune, & très-chrétiennement,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

LA ROUPILIERE.

A Perpignan, 15 *septembre* 1776.

Fin du premier Volume.

TABLE

DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Fin de la Table des matières.